Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 16142 – 7 F | JEUDI 19 DÉCEMBRE 1996 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ Prise d'otages au Pérou

Deux cents personnes, dont quarante diplomates, sont retenues en otages à l'ambassade du Japon à Lima. Notre correspondante, Nicole Bonnet, figure parmi les personnes libérées. p. 32

■ Arabisation en Algérie

Le pouvoir relance une politique d'arabisation dirigée contre le français et le berbère. p. 3
et notre éditorial page 15

■ Le retour de Mobutu

De retour à Kinshasa après quatre mois d'absence, le maréchal Mobutu a promis aux Zaïrois, dans une allocution radiotélévisée, qu'il ne reculerait pas devant les rebelles du Kivu. p. 2

■ Ouverture à Belgrade

Pour la première fois depuis le début des manifestations à Belgrade, le président Milosevic a reçu une délégation d'étudiants protestataires. p. 4

■ Le prix de Thomson

L'Etat aura du mal à vendre le secteur défense de Thomson au prix estimé par les experts, au moins 24 milliards de francs. p. 19

■ Noël à Stockholm



Queues de renard et saucisson de renne sur le marché de Noël à Stockholm. p. 24

■ L'affaire Isola 2000

Sophie Deniau, belle-fille du garde des sceaux, a été mise en examen dans l'affaire Isola 2000. p. 10

■ François Santoni écroué

Sept personnes, dont le dirigeant nationaliste corse François Santoni, ont été écrouées par le juge antiterroriste Bruguière. p. 32

■ Le « marché » des champions

Un an après l'arrêt Bosman, le « marché » des sportifs en Europe n'est pas encore totalement libre. p. 22

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1219 - 7,00 F

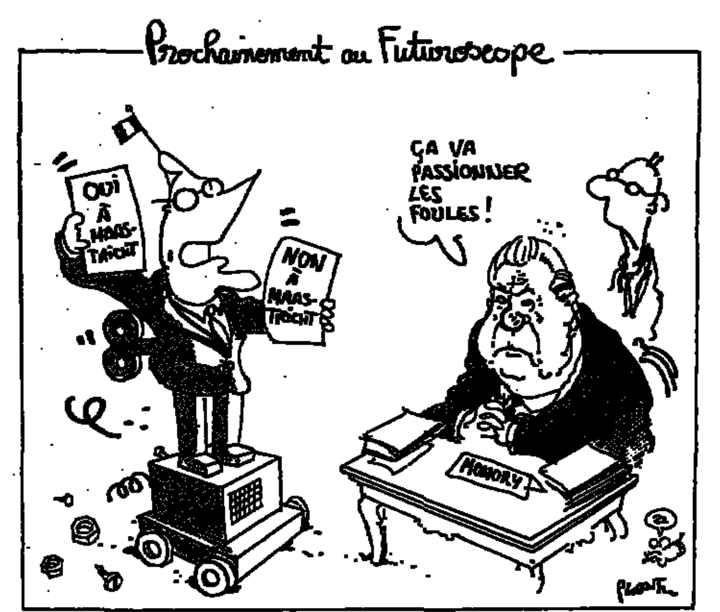
Epreuve de force au sein de la majorité autour du conseil de la Banque de France

Les partisans de l'orthodoxie monétaire s'opposent à l'entrée d'un anti-maastrichtien

LA POLITIQUE MONÉTAIRE alimente une sourde polémique. Les mandats de deux membres du conseil de la politique monétaire de la Banque de France – Bruno de Maulde et Jean Boissonnat – arrivent à échéance à la fin de l'année et leur renouvellement pourrait permettre au chef de l'Etat de modifier les rapports de force interne dans l'instance dirigeante de la banque centrale française.

Les trois présidents de l'Assemblée nationale, du Sénat et du Conseil économique et social ne sont pas parvenus à s'entendre sur une liste de six noms qui doit être soumise au chef de l'Etat. Ils ont donc arrêté, chacun de son côté, une liste de deux noms. Soutenu en coulisses par l'Elysée et présenté par le président du Conseil économique et social, Jean Mattéoli, Pierre Guillen, ancien responsable de la fédération patronale de la métallurgie, anti-maastrichtien, pourrait ainsi faire son entrée au conseil de la Banque. Dans cette hypothèse, les partisans de la politique du « franc stable » au sein du conseil ne disposeraient plus que d'une voix de majorité. Très hostile à cette nomination, René Monory, président du Sénat, a souhaité, mercredi 18 décembre, sur RTL, que *« l'on préserve l'orthodoxie de la Banque de France »*. Dans un entretien publié mercredi par *Le Parisien*, M. Monory multiplie, par ailleurs, les critiques à l'encontre d'Alain Juppé. *« La première qualité d'un bon premier ministre*, dit-il, *c'est de ne pas vouloir tout faire lui-même. »* Après un mois de polémiques, de revirements et de flottements, le Parlement, sous la pression du gouvernement, a enterré mardi 17 décembre l'allègement de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF). Introduit il y a un mois par le Sénat dans le projet de budget pour 1997, cet amendement qui aurait concerné mille patrimoines d'au moins 15 millions de francs avait été inspiré aux sénateurs par une prise de position en ce sens du président de la République, fin octobre. Le gouvernement échappe ainsi à un débat parlementaire sur un sujet propre à choquer l'opinion et qui aurait mis à jour les déchirements de la majorité.

A l'occasion de la présentation, mardi 17 décembre, du bilan de la politique monétaire pour 1996, le gouverneur de la Banque de France Jean-Claude Trichet, a estimé que *« le moment est venu d'investir pour les entreprises et les ménages »*. La Banque de France a réduit, mardi, ses deux principaux taux directeurs.



Lire page 5

La CGT quitte le bureau national du Parti communiste

LES TRAVAUX du vingt-neuvième congrès du Parti communiste français se sont ouverts, mercredi 18 décembre, à la Grande Arche de la Défense (Hauts-de-Seine), et s'achèveront, dimanche 22 décembre, par le renouvellement de la direction du parti. Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, devait annoncer le départ de sa confédération du bureau national du PCF, consacrant l'autonomie acquise par sa centrale. M. Viannet reste cependant membre du comité national du PCF. Dans son premier grand discours en tant que secrétaire national, Robert Hue a indiqué que le PCF souhaite *« être à la hauteur de* [ses] *responsabilités »*, notamment en participant, en 1998, à un éventuel gouvernement socialiste, sur *« une base d'engagements communs »*.

*Lire page 6
et notre enquête page 13*

« Porno du pauvre » au festival cinématographique du Caire

LE CAIRE
de notre correspondant

« Vas-y, fonce ! », hurlent les spectateurs du cinéma Normandy à Héliopolis, dans la banlieue du Caire, à l'adresse de l'acteur qui hésite à déshabiller la blonde consentante. Succède un silence de cathédrale fait de respirations retenues : la séquence pour laquelle huit cents spectateurs ont payé très cher leur billet d'entrée a commencé. Cette scène s'est répétée indéfiniment du 2 au 15 décembre, au 20e Festival international du film du Caire, au cours duquel deux cents films d'une cinquantaine de pays ont été projetés.

Les principaux prix ont été raflés par l'Egypte. Pyramide d'or du meilleur film pour *Tofaha*, de Raafat El Mihy, et prix du meilleur acteur pour Abou Bakr Ezzat. La Française Sandrine Veysset a obtenu le prix Naguib-Mahfouz de la meilleure première réalisation pour *Y aura-t-il de la neige à Noël ?*. Le prix du meilleur film arabe est allé au Palestinien Rachid Macharawi pour *Hayfa*, mais le cinéma israélien était absent faute d'avoir pu remplir la condition du président du festival, *« le retrait préalable de tous les territoires arabes occupés »*...

A vrai dire, tout cela n'a intéressé qu'une minorité de cinéphiles. Depuis une vingtaine d'années, le succès populaire du festival tient surtout aux films hors compétition, projetés dans les salles commerciales. L'homme de la rue guette les scènes de nus, car le festival est une sorte de « porno du pauvre », très couru de ceux qui n'ont ni magnétoscope ni antenne parabolique. Durant ces deux semaines bénies, les films ne sont pas charcutés par la censure, ce qui permet d'admirer la rondeur d'un sein ou une belle chute de reins.

Au fil des ans et après de nombreuses déceptions, les spectateurs ont appris à se méfier des affiches aguicheuses et du label *« strictement pour adultes »*. Les plus prévoyants attendent la sortie de la première séance pour demander si le film est *« une histoire »* ou *« des scènes »*. Dans le second cas, ils prennent leur billet, d'autant plus cher au marché noir que les scènes sont nombreuses. L'appât du gain est tel que même les publications du festival ont décidé d'en tirer parti. Les revues publient des photos d'actrices comme Sophie Marceau, baptisée *« la fusée de l'érotisme »*, ou Pamela Anderson, *« la blonde torride »*. Cette année, grâce au libéralisme de la censure qui n'a pratiquement pas interdit de films, l'affluence a battu tous les records et les cinémas ont fonctionné à guichets fermés.

Pour les islamistes, le festival est un exemple de *« stupre et de débauche faisant partie du complot sionisto-croisé »*. C'est la raison pour laquelle, en décembre 1993, un commando a mitraillé un cinéma dans la banlieue populaire de Hélouan, faisant quatre blessés. Cette année, les mesures de sécurité étaient draconiennes. La cabine de projection du Cairo, au centre-ville, a quand même brûlé, victime d'un incendie de nature indéterminée...

Alexandre Buccianti

Insécurités à l'école

UNE ÉCOLE SUR DIX, primaire ou maternelle, présente des risques pour la sécurité des élèves en cas d'incendie. C'est la principale conclusion du rapport annuel de l'Observatoire national de la sécurité des établissements scolaires, remis mardi 17 décembre au ministre de l'éducation nationale, François Bayrou. L'Observatoire estime que les conditions d'évacuation ne sont pas assurées correctement, en raison essentiellement de défauts de construction ou d'équipement. Il ne chiffre pas le montant des travaux à engager, dont le financement devra être supporté par les collectivités locales.

Lire page 8

Intermittents en lutte, culture en crise

JEUDI 19 DÉCEMBRE, des milliers d'artistes et de techniciens du spectacle, intermittents payés au cachet rejoints par les salariés à plein temps du secteur culturel, devaient manifester dans de nombreuses villes leur attachement à leur système particulier d'assurance-chômage. Voilà plusieurs semaines que ces agents essentiels de la vie artistique – acteurs, décorateurs, techniciens de plateau, musiciens, danseurs, cameramen, compositeurs, etc. – disent tout haut une inquiétude sérieuse qui dépasse de beaucoup le maintien de leurs avantages acquis.

En quoi consistent lesdits avantages ? A bénéficier, pendant douze mois, d'indemnisations de chômage – plafonnées à 15 000 francs –, pour 507 heures travaillées dans les douze mois précédents. Ce statut, acquis dès 1964 dans les secteurs du cinéma et de l'audiovisuel (annexe 8) et élargi à tout le secteur du spectacle en 1969 (annexe 10), est dérogatoire de la convention nationale de l'Union nationale interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (Unedic) qui régit l'assurance-chômage des salariés du secteur privé. Avantageux pour les employeurs comme pour les intermittents, il s'est surtout développé dans les années 80, à la faveur de la forte croissance de la vie culturelle et de la privatisation de l'audiovisuel. Quand de nombreux professionnels comptaient sur ces indemnités pour mener, entre deux contrats, des activités artistiques que personne n'assumerait autrement – comme le tournage de courts métrages ou des actions bénévoles de toutes sortes dans les milieux extra-culturels (quartiers, hôpitaux, prisons, écoles, *etc.*) –, beaucoup d'employeurs, et particulièrement les chaînes de télévision, en ont pris prétexte pour calculer au plus juste leurs plans de travail, transformant abusivement un système adapté à des professions atypiques en dispositif auxiliaire de leurs productions.

Ce statut est donc devenu, au début des années 90, à un moment où l'Unedic connaissait de forts déficits, un « privilège » que le collège des employeurs a voulu abolir en raison de son coût, soit 2,8 milliards d'indemnités versées en 1995 à 39 939 professionnels.

Olivier Schmitt

Lire la suite page 15

Un drôle de conte de fées



SANDRINE VEYSSET

CINÉMA. A vingt-neuf ans, Sandrine Veysset signe son premier film, *immédiatement remarqué et distingué*, notamment par le prix Louis-Delluc. *Y aura-t-il de la neige à Noël ?* est un drôle de conte de fées, mené avec une vigueur et un humour qui présagent un bel avenir pour cette jeune cinéaste. Critique, entretien et toutes les autres sorties de la semaine.

Lire pages 26 à 29

AFRIQUE **Peu après un retour triomphal à Kinshasa, le maréchal Mobutu Sese Seko s'est engagé, mardi 17 décembre, dans un message à la nation, à *« restaurer le blason terni de la République du Zaïre »*. Evoquant la rébellion au Kivu, il a dénoncé *« les ennemis du Zaïre qui avaient choisi le moment où il était terrassé par la maladie pour le poignarder dans le dos »*. ● LE PRÉSIDENT Mobutu doit, *« dans les mois qui viennent, trouver un moyen d'établir au Zaïre une vraie démocratie »*, a déclaré, à Washington, un porte-parole du département d'Etat américain. ● KINSHASA accuse le Rwanda, le Burundi et l'Ouganda d'avoir *« agressé »* le Zaïre, en fomentant la rébellion dans l'est du pays. Les Zaïrois visent notamment le chef de l'Etat ougandais, Yoweri Museveni, qui passe pour jouer un rôle de « parrain » dans la région des Grands Lacs.**

M. Mobutu promet de ne pas « décevoir » les Zaïrois

Accueilli à Kinshasa par une foule en liesse et bien organisée, le chef de l'Etat a souligné la gravité de la situation de son pays, dénoncé les « ennemis » qui, avec la rébellion du Kivu, l'ont « poignardé dans le dos », mais n'a pas encore annoncé les décisions politiques et militaires attendues

KINSHASA
de notre envoyé spécial

L'avion du président Mobutu Sese Seko s'est posé, comme prévu, mardi 17 décembre à 15 heures, sur la piste principale de l'aéroport international de Ndjili à Kinshasa. La capitale était en effervescence depuis les premières heures de la matinée. Les travailleurs des quartiers périphériques en ont fait les frais. Les « fula-fulas », ces grands taxis collectifs qui les conduisent habituellement au centre-ville, avaient été réquisitionnés par les militaires. Il fallait bien s'occuper de l'intendance... et transporter les admirateurs du président jusqu'à l'aéroport ou, à tout le moins, les déposer quelque part sur le parcours du cortège officiel.

Les militants du Mouvement populaire de la révolution (MPR), l'ancien parti unique, sont rodés. Ils savent que, dans les grandes occasions, il y a distribution de pagnes et d'argent. Deux cent mille nouveaux zaïres, approximativement deux dollars, l'équivalent d'un salaire mensuel, pour aller acclamer le chef, c'est une aubaine. D'autant que les pagnes à l'effigie du président distribués la veille ou l'avant-veille feront de l'usage. Ils étaient nombreux, dès midi, sur le tarmac de l'aéroport.

Des banderoles souhaitaient *« bon retour au papa maréchal »*, tandis que d'autres s'adressaient à son épouse : *« Merci à maman Bobi Ladawa pour avoir veillé avec affection au chevet de papa maréchal. »* Deux grands services de l'Etat, l'office des douanes (Ofida) et la direction des contributions, affirmaient leur soutien au chef de l'Etat sur un panneau publicitaire réversible. Tous les avions avaient été déplacés sur un parking voisin, libérant complètement l'espace devant le salon d'honneur.

Une dizaine d'orphéons s'époumonnaient à grand renfort de cuivres et de grosses caisses sur des musiques différentes mais finalement compatibles. Deux équipes de majorettes attendaient, T-shirts rouges Coca-cola pour la première, vestes bleues pour la seconde, jupettes et baskets blanches pour toutes. La foule admise sur le tarmac avait été sélectionnée. Des sections du MPR côtoyaient les délégations de l'UPAI, le minuscule parti de Bongonbe Bohulu, un admirateur du président très désireux d'entrer dans un futur gouvernement d'union nationale, ou des représentants de l'Union des démocrates indépendants (UDI), le parti du premier ministre Kengo wa Dondo.

Une fanfare militaire de la division spéciale présidentielle (DSP), en tenue léopard et béret rouge vif, jouait des airs entraînants avec autorité. Le sergent-major se contorsionnait avec un sens du rythme hérité de Cab Calloway. Un détachement de la même unité, dans la même tenue mais avec chapeau de brousse, gants et guêtres blanches, arme au pied, était figé, attendant son heure. Le chef du protocole avait à peine fini de placer son monde autour du tapis rouge que l'avion présidentiel, débouchant du taxiway, pointa son nez sur le tarmac. Au ralenti, le pilote amorça une savante manœuvre en arc de cercle pour amener la porte avant de l'appareil à l'aplomb de la passerelle, pour le malheur de ceux qui se trouvaient derrière. La puissance des quatre réacteurs soulevait un nuage de poussière, jetait les plus légers à terre et obligeait les dames à se cramponner à leur pagne.

La porte s'ouvrit enfin et Mobutu Sese Seko apparut au bras de son épouse Bobi Ladawa. Toque de léopard sur la tête, canne de chef à la main, « abacost » à fleurs, les traits tirés et très amaigri, il descendit les marches et serra la main du premier ministre, qui l'attendait au pied de la passerelle. Le chef de l'Etat entreprit de faire alors le tour de tapis, saluant d'abord les chefs coutumiers en grande tenue, toutes plumes dehors et parés de peaux et de dents de léopard. Vinrent ensuite les corps constitués, la magistrature et le corps diplomatique, les généraux des forces armées zaïroises (FAZ), les compagnons de la révolution, les représentants de l'administration et le gouvernement.

Au terme de son périple, M. Mobutu monta sur un podium encadré de drapeaux zaïrois et entendit, droit comme un « I », l'hymne national, avant que la fanfare et le détachement à guêtres blanches ne défilent à ses pieds, passant, une fois n'est pas coutume, leur président en revue. Dès sa sortie de l'aéroport, le couple présidentiel s'installa dans une longue limousine noire à toit ouvrant et entreprit de gagner le camp militaire Colonel-Tshatshi, distant d'une bonne trentaine de kilomètres. Les dizaines de milliers de Kinois, massés le long du parcours officiel, n'ont pas été déçus. Ils ont vu leur *« papa maréchal »* et *« maman Bobi Ladawa »*. Le président est resté debout dans la voiture jusqu'à sa résidence, située au fond du camp militaire, le torse à l'extérieur, agitant alternativement la main gauche ou son bâton de chef, dans des délires de cris et de musique.

L'apparition de la toque de léopard déclencha instantanément la liesse de la foule. Limete, le fief d'Etienne Tshisekedi, le patron de l'opposition radicale, n'était pas en reste. Pas plus que Matongue, un grand quartier populaire. Le cortège présidentiel *s'attaqua ensuite* au cœur de Kinshasa et au boulevard du 30-Juin, la grande artère de la capitale. Là aussi, les Kinois étaient au rendez-vous, comme s'ils voulaient officialiser la réconciliation de Kinshasa et de Mobutu, qui étaient brouillés depuis longtemps. Le président avait quitté le camp Tshatshi en 1990 pour habiter sur son bateau, le *Kamanyola*, ancré face à Nsele, avant de s'installer à Gbadolite, son village natal. Il n'avait pas traversé la ville depuis six ans.

FERMETÉ

C'est de sa résidence de Ngaliema, coincée entre le camp de la DSP et le fleuve, qu'il s'est adressé à la nation en début de soirée. Son allocution, prononcée devant quelques intimes et un parterre de proches, a été retransmise par la radio et la télévision nationales. Le président a remercié Dieu et les Zaïrois, mais aussi la France et la Suisse – où il a été opéré d'un cancer de la prostate.

Dans son discours, empreint de fermeté à propos de la guerre du Kivu, il a prévenu qu'*« il ne reculerait pas »* et il a promis aux Zaïrois de *« répondre à* [leurs] *attentes »*, sans toutefois dévoiler ses intentions. Très ému, il a été contraint de s'interrompre à deux reprises pour retenir des sanglots. Ses fidèles l'ont alors encouragé en scandant et en lui criant : *« Ne pleure pas papa, courage ! »*

Son allocution était très attendue. Mais M. Mobutu a simplement balisé le terrain en un quart d'heure. Les jours à venir seront plus déterminants. Les Zaïrois veulent des décisions spectaculaires sur les plans militaire et politique. Ils ne supporteraient pas, cette fois, que *« papa maréchal »* les déçoive.

Frédéric Fritscher

« Contre l'avis de mes médecins... »

Voici quelques extraits du discours prononcé par le président Mobutu peu après son retour à Kinshasa : ***« Les ennemis de notre peuple choisissent le moment où je suis terrassé par la maladie pour me poignarder dans le dos, car ils savent ce que l'intégrité du territoire, l'unité nationale et la dignité du Grand Zaïre représentent à mes yeux. J'ai consacré ma vie pour défendre ces valeurs sacrées (...) Face à la dégradation continue de la situation à l'est du pays et devant les appels incessants et pressants que vous n'avez cessé de m'adresser, je ne pouvais rester insensible. C'est pourquoi, contre l'avis de mes médecins, j'ai décidé d'interrompre mon séjour en France et de revenir poursuivre ma convalescence dans mon pays, au milieu de mon peuple, pour m'occuper personnellement et de plus près de la situation grave qui menace (...) la survie même du Zaïre en tant qu'Etat souverain et indépendant. (...) Aujourd'hui, le cœur chargé d'une lourde dette morale de tant d'amour, de tant de solidarité et de tant de confiance de la part de mon peuple, je n'entends donc pas vous décevoir. Je connais vos attentes et vos espoirs. Je m'emploierai à y répondre rapidement et positivement, dans l'intérêt supérieur de la nation (...). »***

■ **Quatre chefs d'Etat africains ont été désignés, mardi 17 décembre, par les participants au sommet régional de Nairobi,** *« pour prendre les initiatives et mesures nécessaires »* afin de *« favoriser la fin du conflit dans l'est du Zaïre et promouvoir la paix, la stabilité et la sécurité dans le pays et la région des Grands Lacs »*. Les quatre chargés de mission sont les présidents sud-africain Nelson Mandela, zimbabwéen Robert Mugabe, camerounais Paul Biya et kényan Daniel arap Moi. Le communiqué final de ce sommet écourté souligne que la situation s'est *« encore détériorée »* dans l'est du Zaïre, et le président Moi a précisé que de *« nouvelles incursions »* avaient eu lieu dans le nord de ce pays, à la frontière avec l'Ouganda. – *(AFP.)*

Le président ougandais Museveni, « parrain » des Grands Lacs ?

KAMPALA
de notre envoyé spécial

En autorisant son armée à pénétrer au Zaïre, fin novembre, le président ougandais Yoweri Museveni a-t-il cherché à éradiquer une menace réelle sur sa frontière ouest ou bien à étendre sa zone d'influence aux dépens de son immense mais chaotique voisin dont le président, atteint d'un cancer, semblait de surcroît mis sur la touche ? Considéré comme le « parrain » du régime rwandais, dont il a aidé les dirigeants actuels dans leur conquête du pouvoir, M. Museveni, d'origine tutsie, est, du coup, soupçonné de tirer toutes les ficelles dans la région des Grands Lacs et, plus précisément, d'avoir, en octobre, déclenché le conflit dans les provinces zaïroises du Kivu par l'intermédiaire de rebelles en majorité tutsis, soutenus activement par l'armée du Rwanda et, probablement, par celle du Burundi, toutes deux dominées par la même ethnie tutsie.

L'état-major ougandais a justifié sa brève incursion au Zaïre par un droit de poursuite pour déloger des rebelles ougandais qui y avaient établi leurs bases. Il est même possible, comme l'a dénoncé le gouvernement zaïrois, que l'armée de Kampala ait conquis la ville zaïroise de Beni, à 70 kilomètres de la frontière, pour le compte des maquisards zaïrois qui s'en approchaient au même moment par le sud. Devant la liberté de mouvement dont jouissaient au Zaïre les rebelles ougandais, M. Museveni *avait tout intérêt à encourager*, directement ou *via* Kigali, les rebelles zaïrois à conquérir tout le Kivu et à nettoyer les bases de guérillas qui menaçaient, du sud au nord, le Burundi, le Rwanda et l'Ouganda.

La *bienveillance de l'Ouganda* envers le chef de l'« Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre », Laurent Kabila – dont M. Museveni dit en privé le plus grand bien –, peut passer pour une réplique aux sympathies dont les rebelles ougandais bénéficient au Zaïre. L'intérêt stratégique évident à soutenir cette rébellion zaïroise se doublerait-il de visées économiques sur la riche province du Kivu ? La réponse doit être nuancée, car le Kivu, comme la majorité des provinces zaïroises, était *de facto* autonome : Kinshasa n'y exerçait plus son autorité que de manière lointaine. Son économie est aujourd'hui tournée vers l'Afrique de l'Est, et surtout le Burundi, le Rwanda et l'Ouganda. Dès lors, quel intérêt aurait M. Museveni à vouloir contrôler militairement le Kivu ? Aurait-il alors agi pour le compte des Américains ?

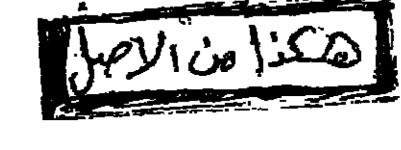
LUTTE D'INFLUENCE

Les vifs échanges diplomatiques entre Paris et Washington, les profondes divergences exprimées publiquement sur la crise des Grands Lacs, et sur l'Afrique en général, révèlent une sourde lutte d'influence entre la France et les Etats-Unis. Les Français n'hésitent pas à voir une main américaine derrière l'offensive rebelle du Kivu, si visiblement soutenue par le Rwanda, *proche allié des Etats-Unis*. Ils avancent que Washington vise l'accès à des richesses géologiques, dans le cas du Zaïre : l'or du Kivu. On parle de la compagnie canado-américaine Barrick Gold Corporation, présente aujourd'hui dans l'est du Zaïre, sur la zone aurifère de Bunia. Elle a signé un contrat, en août 1996, avec le gouvernement zaïrois et, en septembre, a entamé ses premières explorations sur sa concession de Kilo-Moto. Mais, quelques jours après, la guerre éclatait au Kivu. Barrick a évacué son personnel. Malgré la présence de l'ancien président américain George Bush au conseil consultatif de la compagnie, Barrick n'a manifestement pas été informée de l'offensive rebelle. On évoque aussi de possibles gisements de pétrole autour du lac Albert. *Quant au cobalt*, c'est une société franco-australienne, et non nord-américaine, qui va réactiver la mine ougandaise de Kilembe, un peu plus au sud... Ce n'est plus la ruée sur l'Afrique de la fin du *XIX*^e *siècle*, réplique l'ambassadeur américain à Kampala, Michael Southwick. Il ne voit dans ces rivalités franco-américaines que l'habituelle compétition commerciale entre grandes firmes concurrentes.

Il n'empêche que, traînant les pieds pour envoyer une force humanitaire multinationale au Kivu, les Américains ont paru vouloir laisser le champ libre aux rebelles zaïrois. Mais ces derniers jours, craignant une *implosion du Zaïre*, ils ont commencé à insister, en privé, auprès de Laurent Kabila pour qu'il stoppe sa progression. Côté français, on ne manque pas de remarquer que les Etats-Unis réalisent enfin qu'ils jouent avec le feu. Selon un officiel américain, Washington souhaiterait que M. Kabila négocie avec M. Mobutu.

Tout va dépendre de la capacité de réaction de l'incontournable président zaïrois, qui vient de rentrer au pays. Malgré la piètre résistance de l'armée zaïroise face à la rébellion – appuyée, elle, par d'anciens maquisards tutsis très aguerris –, certains observateurs se *disent pourtant convaincus que la* seule présence du maréchal – et sa fortune – suffiront à galvaniser les troupes et, au besoin, des mercenaires. S'il parvient à reconquérir le Kivu par les armes, les Etats voisins qui ont soutenu la rébellion risquent d'en subir les conséquences. Or l'Ouganda a déjà fort à faire dans le Nord avec une insaisissable guérilla soutenue par le Soudan ; le président Museveni, bien qu'il dirige en personne les opérations, n'arrive pas à la neutraliser.

Jean Hélène



Le nouveau secrétaire général appelle la communauté internationale à la restauration de l'ONU

« Ne la laissez pas dépérir par inattention ou parcimonie », a déclaré M. Kofi Annan

Le choix de Kofi Annan comme prochain secrétaire général de l'ONU a été approuvé mardi 17 décembre, par acclamation, par l'Assemblée générale des Nations unies. M. Annan prendra ses fonctions début janvier. Dans sa prestation de serment, il a souligné *« la dimension morale »* de l'Organisation et appelé les Etats membres à ne pas la laisser dépérir *« par inattention ou parcimonie »*.

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

« Enthousiasme. Désillusion: Réalisme. » C'est ainsi que Boutros Boutros-Ghali a résumé l'histoire des cinq dernières années des Nations unies, en prononçant, mardi 17 décembre devant l'Assemblée générale, son dernier discours en tant que secrétaire général. Enthousiasme pour l'Organisation des Nations unies après la guerre du Golfe et pour le soutien accordé, pour la première fois, par Moscou à une intervention dirigée par les Occidentaux ; désillusion après la débâcle en Somalie ; réalisme, enfin, avec la prise de conscience des capacités et des faiblesses de l'ONU.

A propos de la réforme de l'Organisation, invoquée par les Etats-Unis comme motif officiel de leur opposition à un second mandat de M. Boutros-Ghali, le secrétaire général sortant a déclaré qu'*« une réforme qui chercherait à écarter l'ONU de ses responsabilités fondamentales peut être l'objet d'une opposition légitime »*. Une réforme profonde de l'Organisation ne peut résulter que d'un consensus entre les Etats qui, pour l'instant, n'existe pas, a-t-il souligné, en ajoutant que la crise financière lui fait gravement obstacle. Cette crise n'est pas le résultat d'une mauvaise gestion mais *« du fait que l'on refuse de s'acquitter de ses obligations »*, a-t-il rappelé en direction des Etats-Unis. Aujourd'hui, a dit M. Boutros-Ghali avec une pointe d'amertume, *« un nouveau secrétaire général est nommé, tous les arriérés doivent donc être immédiatement payés, comme cela a été promis au cours des derniers mois »*. Le diplomate égyptien, ovationné à plusieurs reprises, a enfin souligné parmi les principes indispensables à la bonne image de l'ONU l'*« indépendance »* de son secrétaire général.

Prenant la parole alternativement en anglais et en français, Kofi Annan, qui succédera à Boutros Boutros-Ghali en janvier, a à son tour estimé que c'est bien le *« consensus et la détermination »* des Etats qui manquent à l'ONU, laquelle *« ne peut être ni plus sage, ni plus compétente, ni plus efficace que les Etats qui la constituent et la guident »*. *« L'Organisation des Nations unies est votre instrument de paix et de justice. Faites-en le meilleur usage, respectez-la, défendez-la. Applaudissez nos succès, condamnez nos échecs, mais, de grâce, ne laissez pas cette indispensable, cette irremplaçable institution dépérir (...) par inattention ou par grande parcimonie »*, a-t-il ajouté.

Le septième secrétaire général, qui s'adressait à l'Assemblée générale après avoir prêté serment, s'est fait applaudir lorsqu'il a rendu hommage à la *« hauteur de vues, la clairvoyance et l'énergie »* de son prédécesseur et qu'il l'a qualifié d'*« homme d'Etat hors du commun »*.

« DIMENSION MORALE »

Au grand plaisir des délégués, Kofi Annan s'est engagé à *« faire savoir aux Etats membres ce qu'*[il] *pense vraiment »*, à offrir ses bons offices de médiateur, à contribuer avec *« efficacité, intégrité et indépendance »* à l'amélioration des conditions de vie des peuples. Il entend, a-t-il promis, mettre *« surtout »* l'accent sur *« la dimension morale de l'Organisation »*. *« Le moment est venu de panser nos plaies »* en surmontant les *« fractures et frictions entre Etats membres »*, a-t-il encore déclaré, et il a souhaité, en direction du personnel de l'ONU, que l'on soit arrivé au bout de la période *« du découragement et de la lassitude, des coupes sombres et de la critique »*. Il a terminé son discours en soulignant que le *« véritable enjeu »* concerne *« des gens bien réels qu'il faut nourrir, vêtir, loger, soigner... »*.

Quelques vérités ont aussi été prononcées par le président de l'Assemblée générale, le diplomate malaysien M. Ismail Razali, qui semble déjà s'imaginer en futur secrétaire général, le poste devant en principe aller la prochaine fois à un pays d'Asie. Connu pour son franc-parler, M. Razali a interpellé Kofi Annan : *« L'essentiel n'est pas que vous soyez ou non un homme d'Etat ; ce qui importe c'est que vous soyez en mesure d'influencer l'opinion et les décisions des hommes d'Etat (...) Vous devrez défendre ceux qui sont marginalisés, pas ceux qui créent et renforcent la marginalisation. »*

M. Ismail est parmi ceux que le comportement des Etats-Unis envers l'ONU ces six derniers mois a le plus choqués, bien que son pays ait été l'un des rares à prendre ouvertement position contre la réélection de M. Boutros-Ghali. Lundi, il avait rendu un hommage appuyé à la France. *« Au bout du compte,* avait-il dit, *les Français se sont placés dans une position très avantageuse, très constructive* (...) *Contrairement à d'autres membres permanents du Conseil de sécurité, ils ont montré qu'ils étaient prêts à dire : 'ça suffit', et cela pour le bien de l'ONU (...) On peut compter sur les Français pour jouer un grand rôle sur les questions importantes »*, et les Nations unies doivent leur en savoir gré, avait-il conclu.

Afsane Bassir Pour

Le pouvoir algérien relance la politique d'arabisation

« LANGUE nationale et officielle », selon la Constitution adoptée le mois passé (et les trois précédentes), l'arabe devrait devenir la seule langue en usage en Algérie après le vote, mardi 17 décembre, à l'unanimité, par les membres du Conseil national de transition (CNT, l'assemblée désignée), d'une loi de *« généralisation de l'utilisation de la langue nationale »*.

Cette généralisation interviendra au plus tard le 5 juillet 1998 (date anniversaire de l'indépendance). A compter de cette date, toutes les activités publiques et officielles de l'administration, des partis et des associations, les conférences et les séminaires, les émissions de télévision devront se faire en langue arabe. Tout responsable qui, par exemple, signerait un document rédigé en une autre langue que l'arabe risque une amende de 2 000 à 5 000 dinars (200 à 500 francs).

Pour l'enseignement supérieur, l'entrée en vigueur de la nouvelle loi a été reportée au 5 juillet 2000 tandis que les membres du CNT, modifiant le projet initial, ont renoncé à imposer aux sociétés étrangères de conclure leurs contrats avec l'Algérie en arabe.

Dirigé contre le français et, dans une moindre mesure, la langue tamazight, celle parlée par les Berbères, la nouvelle loi a fait mercredi 18 décembre les gros titres de la presse algérienne. Le quotidien privé francophone *El Watan* parle de *« loi scélérate »* aux conséquences *« désastreuses »*, de *« projet insensé et démagogique »* qui va à l'encontre de *« l'ouverture économique, culturelle et humaine au monde extérieur »*. Quotidien également privé mais plus proche du pouvoir, *Le Matin* redoute que cette politique du *« fait accompli »* ne fasse monter d'un cran les revendications des défenseurs de la langue berbère. Quant à *El Khabar* (l'Information), le principal quotidien privé arabophone, il manifeste son scepticisme vis-à-vis d'une loi dont *« la simple application ne suffira pas à affaiblir la langue française »*.

ENTREPRISES ÉTRANGÈRES COURTISÉES

Problème qui hante l'Algérie depuis son indépendance, l'arabisation de la vie publique avait subi un coup d'arrêt en juillet 1992, avec le report sine die d'une loi votée en décembre 1990 par l'Assemblée nationale, grâce à une alliance de circonstance entre les représentants du FLN, l'ex-parti unique, et les représentants du Front islamique du salut (FIS), aujourd'hui interdit.

Hormis le fait qu'elle exonère les entreprises étrangères, aujourd'hui courtisées par le régime, la nouvelle loi sur l'arabisation est de la même essence que celle de 1990. Celle-ci avait donné lieu à d'imposantes manifestations dans les rues d'Alger, à l'initiative du Front des forces socialistes (FFS), d'Hocine Aït-Ahmed. Un an plus tard, des mouvements de grève avaient secoué l'université où l'on dénonçait la mise à l'écart de certains professeurs francophones. Ephémère président du Haut Conseil d'Etat (HCE), Mohamed Boudiaf avait préconisé le report de la loi car, disait-il, *« l'amour de la patrie n'est pas une question de loi »*.

Jusqu'ici, l'opposition n'a pas officiellement réagi à cette arabisation à marche forcée que *Le Matin* dans son édition de mardi présentait comme *« une guerre »* dont l'ennemi serait le *« franco-berbero-démocrate »*. A travers cette offensive, estiment certains analystes, le président Lamine Zeroual chercherait à conforter l'appui des *« islamo-conservateurs »* dont il bénéficie aujourd'hui.

Au-delà de son exploitation politique, il n'en reste pas moins que l'arabisation progresse en Algérie. Qu'il s'agisse du primaire ou du secondaire, l'ensemble des cours a lieu en arabe. C'est également le cas pour une partie de l'enseignement universitaire. La filière des sciences humaines, en particulier, est arabisée, mais pas les filières techniques et scientiques. La nouvelle loi accélère brutalement cette évolution.

Jean-Pierre Tuquoi

Lire aussi notre éditorial page 15

L'Afghanistan est dans une situation humanitaire désastreuse

L'Unicef veut toujours bloquer les programmes d'éducation tant que les filles n'auront pas accès à l'école

GENÈVE
de notre correspondante

Le fonds des Nations unies pour l'aide à l'enfance (Unicef) vient de réaffirmer son intention de bloquer ses programmes d'éducation en Afghanistan tant que les filles n'auront pas accès à l'école. Avant la prise de Kaboul par les talibans, déjà près de 96 % des femmes afghanes étaient analphabètes, et ce taux risque de grimper après la décision des nouveaux maîtres de Kaboul de ne plus scolariser les filles et d'interdire aux femmes de travailler. L'Unicef continuera néanmoins à agir sous diverses formes en faveur des femmes et des enfants d'Afghanistan : il vient de solliciter, le 3 décembre, auprès de la communauté internationale près de 10 millions de dollars (plus de 50 millions de francs).

D'autre part, l'Afghanistan, qui est l'un des pays les plus pauvres du monde, constitue aussi le plus vaste chantier de mines antipersonnel de la planète, selon le bureau de coordination d'assistance humanitaire des Nations unies. Plus de dix millions de ces engins meurtriers y sont disséminés. Malgré le gel du programme éducatif dans certaines zones (celles contrôlées par les talibans), l'Unicef poursuit ses distributions à travers l'ensemble du territoire afghan. Des brochures expliquent, à l'aide de photographies, de dessins et de schémas, ce que sont ces mines, comment pouvoir les éviter et comment les signaler à l'entourage.

UN FLÉAU SUPPLÉMENTAIRE

Près d'un Afghan sur dix est gravement handicapé après avoir sauté sur une mine, mais la cause majeure d'invalidité dans ce pays n'est pas la guerre mais un fléau supplémentaire : la poliomyélite. Depuis 1979, plus de 4 millions d'enfants sont morts de malnutrition et de diverses maladies. On estime à 20 % ceux qui auraient pu survivre s'ils avaient été vaccinés. 249 000 enfants afghans de moins de cinq ans meurent chaque année de maladies diarrhéiques, de la rougeole et d'infections respiratoires. Un enfant sur quatre meurt avant d'avoir atteint l'âge de cinq ans.

Les organisations humanitaires de l'ONU estiment que l'Afghanistan détient aussi le triste record du taux de mortalité maternelle et infantile en Asie : 1 700 femmes sur 100 000 meurent lors de leur accouchement, seulement 5 % de la population rurale et moins de 39 % de la population urbaine ont accès à l'eau potable. Le projet d'approvisionnement en eau, prévu par l'appel de l'ONU, devra profiter à quelque 900 000 personnes.

C'est ce contexte de guerre continue depuis plus de dix-sept ans déjà qui contraint à l'exil – principalement en Iran et au Pakistan – près de 2 millions d'Afghans. La plupart de ceux qui étaient les plus qualifiés techniquement ont quitté le pays. Les réfugiés qui voudront être rapatriés pourront être aidés grâce aux sommes recueillies à la suite de l'appel du 3 décembre. L'argent devrait servir également au secours d'urgence, au déminage, à l'assistance aux handicapés, aux campagnes de vaccination et à... la lutte contre les stupéfiants.

Isabelle Vichniac

L'obscurantisme taliban persiste

Les talibans (« étudiants en religion ») avaient été très dépités de la couverture négative faite par les médias internationaux de leur prise de contrôle de Kaboul, le 27 septembre, et notamment des mesures attentatoires aux droits des femmes prises quelques heures à peine après leur arrivée dans la capitale. Désireux de rassurer les Occidentaux, au premier rang desquels les Américains, qui avaient initialement accueilli avec bienveillance l'émergence de leur mouvement, les talibans ont semblé dans un deuxième temps modérer leur ardeur fondamentaliste. Mais les faits sont tristement têtus. Un responsable taliban vient d'annoncer à Karachi (Pakistan) que sept Afghans accusés d'adultère ont été lapidés ces six dernières semaines dans les régions contrôlées par le mouvement ultra-orthodoxe. D'autre part, Radio Charia, la nouvelle radio officielle de Kaboul, a annoncé que deux cent vingt-cinq femmes ont été punies pour avoir enfreint les codes islamiques (interprétés par les talibans) sur le port du voile et du vêtement. Pour ce type de « punition », les femmes sont en général battues en public.

La francophonie pourrait choisir M. Boutros-Ghali comme secrétaire général

LES MINISTRES responsables de la francophonie dans les quarante-neuf pays composant cet ensemble se sont réunis à Marrakech, les mardi 17 et mercredi 18 décembre, afin de préparer le sommet des chefs d'Etat ou de gouvernement prévu à la mi-novembre 1997 à Hanoï. Ils ont examiné la création d'un secrétariat général de la francophonie et la transformation de l'Agence de coopération culturelle et technique, fondée en 1970, en Agence de la francophonie. Le secrétaire général sera nommé par les chefs d'Etat francophones pour un mandat de quatre années, en principe renouvelable. Le nom de Boutros Boutros-Ghali, ancien secrétaire général des Nations unies, militant francophone de longue date et généralement bien vu par les nations du Sud, est sur toutes les lèvres. D'autres noms circulent toutefois, dont celui du diplomate sénégalais Mustapha Nyasse.

Israël repousse les remarques américaines contre la reprise de la colonisation

ISRAËL A REPOUSSÉ mardi 17 décembre les déclarations du président Bill Clinton condamnant la colonisation juive dans les territoires palestiniens en les qualifiant de *« petite escalade sémantique »*. *« Nous* [la] *déplorons, mais ne nous attendons absolument pas à une crise ou à un bras de fer »*, a affirmé le conseiller diplomatique du premier ministre israélien David Bar Ilan. M. Clinton avait déclaré lundi que les colonies sont un obstacle et que *« toute décision anticipant le règlement d'une question que les deux parties s'étaient engagées à négocier plus tard ne sert pas l'objectif de la paix »*. Il faisait allusion à l'annonce faite par le gouvernement israélien d'un plan de soutien aux implantations existantes en Cisjordanie et à Gaza. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **CUBA : le cardinal Jaime Ortega, archevêque de La Havane,** a annoncé *« officiellement »*, mardi 17 décembre, devant dix mille fidèles à El Rincon, la visite du pape à Cuba. A La Havane, on estime désormais que Jean Paul II pourrait venir à Cuba dès le printemps 1997, sans attendre sa visite en octobre au Brésil. – *(AFP.)*

ASIE

■ **AUSTRALIE : le gouvernement australien a désigné un nouvel** attaché de défense – un colonel de l'armée de terre – auprès de son ambassade à Paris. Le poste était vacant depuis juillet 1995. Canberra avait ainsi protesté contre la reprise des essais nucléaires de la France en Polynésie : six tirs entre septembre 1995 et janvier 1996. – *(AFP.)*

■ **CAMBODGE : Hun Sen, second premier ministre,** a effectué une volte-face en annonçant, mardi 17 décembre, qu'il ne s'opposerait pas au retour du prince Norodom Sirivudh au Cambodge, à condition que ce dernier, condamné à dix ans de prison par contumace au cours d'un procès controversé, bénéficie d'abord d'une amnistie royale. Dimanche, Hun Sen avait déclaré qu'il ferait abattre tout avion ramenant le demi-frère du roi au Cambodge. – *(Reuter.)*

■ **JAPON : la France prévoit d'expédier une cargaison de déchets** hautement radioactifs par mer vers le Japon, au départ de Cherbourg, le mois prochain, a affirmé Greenpeace-Nouvelle Zélande, mercredi 18 décembre, à Auckland. L'organisation écologiste fonde son information sur un télégramme confidentiel attribué au ministère français des affaires étrangères et qui aurait fait l'objet d'une fuite à Paris. – *(Corresp.)*

EUROPE

■ **RUSSIE : le ministre russe de l'intérieur,** Anatoli Koulikov, a été condamné, mardi 17 décembre, par un tribunal de Moscou, à un rouble symbolique pour *« atteinte à l'honneur »* d'Alexandre Lebed, qu'il avait accusé en octobre de préparer un *« coup d'Etat rampant »* et une *« mutinerie »* au sein de l'armée. M. Koulikov est en outre condamné à démentir publiquement ces accusations, qui avaient provoqué le limogeage du général Lebed de son poste de secrétaire du Conseil de sécurité russe, le 17 octobre. – *(AFP.)*

■ **SLOVAQUIE : les députés slovaques ont adopté,** mardi 17 décembre, un amendement anti-subversion au code pénal prévoyant jusqu'à trois ans de prison pour les organisateurs de réunions publiques, de grèves ou d'appels à la désobéissance visant à nuire au système constitutionnel slovaque, à son intégrité territoriale ou à son indépendance. L'opposition a critiqué ce texte estimant qu'il *« pourrait être utilisé contre les libertés civiques »*. Le président Michal Kovac devrait refuser de le signer et le renvoyer aux députés. – *(AFP.)*

MAGHREB

■ **ALGÉRIE : des personnalités du Front de libération nationale** (FLN, ex-parti unique) ont invité, mardi 17 décembre, dans un communiqué, les militants à se rebeller contre la direction du parti pour arrêter une nouvelle politique en vue des élections législatives prévues au premier semestre 1997. – *(Reuter.)*

ÉCONOMIE

■ **ESPAGNE : les faibles taux d'inflation dans de nombreux pays** de l'Union européenne (UE) ont incité la Banque d'Espagne à fixer un objectif d'inflation de 2 % en Espagne pour 1998, a affirmé, mardi 17 décembre, à Madrid, le gouverneur de l'institut d'émission Luis Angel Rojo. Pour cela, la hausse des prix devra tomber à 2,5 % à la fin 97 contre 3,2 % sur les douze derniers mois. – *(AFP.)*

■ **JAPON : l'excédent commercial a augmenté en novembre,** pour la première fois depuis deux ans, atteignant 675,2 milliards de yens (30 milliards de francs environ), a annoncé le ministère des finances, mercredi 18 décembre. Cette hausse, de 0,2 % par rapport à novembre 1995, a été rendue possible par une forte reprise des exportations (+ 10,1 % sur un an), alors que les importations restaient soutenues. – *(AFP.)*

Deux attentats laissent présager une vague terroriste en Colombie

BOGOTA. En moins de quarante-huit heures, deux bombes de forte puissance ont explosé en Colombie, laissant présager une nouvelle vague de terrorisme. Le premier attentat a eu lieu, lundi 16 décembre au matin, à Medellin, capitale du département d'Antioquioa, lorsqu'une voiture piégée a explosé devant le domicile de l'ex-ministre conservateur et ex-maire de la ville Juan Gomez Martinez, tuant une femme et blessant quarante-trois personnes. Le second attentat a coûté la vie, mardi après-midi, à au moins quatre personnes et en a blessé trente-sept autres, à Monteria, une petite ville du nord-ouest de la Colombie. Aucun des attentats n'a été, jusque-là, revendiqué. Pour le chef de la police, le général José Rosso Serrano, ces crimes étaient *« prévisibles »* après l'approbation par le Parlement colombien d'une loi qui devrait permettre la confiscation de tous les biens de la mafia grâce à une clause de rétroactivité. Les attentats rappellent aux Colombiens les années 80, lorsque le cartel de Medellin, pour protester contre des extraditions, posait alors des bombes dans les lieux publics. – *(Corresp.)*

D'anciens dissidents est-allemands se tournent vers la CDU, le parti de M. Kohl

Ils refusent le rapprochement Verts-communistes

BONN
de notre correspondant

L'anticommunisme demeure un élément fort de la vie politique allemande. C'est particulièrement vrai dans les nouveaux Länder de l'Est, comme on a pu le voir, mardi 17 décembre, avec l'initiative de sept anciens dissidents de RDA d'entrer à la CDU, le parti du chancelier Kohl. Jusqu'ici membres des Verts ou du Parti social-démocrate (SPD), ces représentants éminents des anciens mouvements civiques de RDA ont ainsi voulu protester contre les tentatives de rapprochement des écologistes et des sociaux-démocrates avec les communistes réformateurs du PDS, héritiers du SED au pouvoir à Berlin-Est. Cette stratégie d'alliance entre la gauche et les communistes du PDS demeure un sujet tabou au niveau national, mais elle est sérieusement envisagée à l'échelon local dans certaines régions est-allemandes.

Ce geste spectaculaire a eu l'effet d'un mini-tremblement de terre politique en Allemagne. En passant à la CDU, la députée « verte » Vera Lengsfeld, initiatrice du mouvement, renforce la majorité parlementaire de la coalition de Bonn. Les chrétiens-démocrates (CDU et CSU) disposent à présent, avec les libéraux du FDP, de 342 voix au Bundestag, contre 330 à l'opposition (SPD, Verts et PDS). Le secrétaire général de la CDU, Peter Hintze, a parlé d'un *« triomphe »* pour son parti. Furieux, le porte-parole des Verts au Bundestag, Joschka Fischer, a quant à lui demandé à Vera Lengsfeld de remettre son mandat de député *« par respect pour la volonté des électeurs »*.

Quoi qu'il arrive, il s'agit bel et bien d'une gifle infligée aux partis de gauche. Par le rôle qu'ils ont joué au moment de la chute du régime communiste de Berlin-Est, les défenseurs des droits civiques est-allemands disposent d'une grande réputation morale, à défaut d'avoir su constituer un véritable groupe d'influence. Vera Lengsfeld avait fait parler d'elle après la chute du Mur, lorsqu'elle avait appris que son ancien mari, Knut Wollenberger, l'avait espionnée pendant des années pour le compte de la Stasi. Parmi les autres dissidents passés à la CDU, on retrouve des figures historiques comme Erhart Neubert, fondateur du Renouveau démocratique, Angelika Barbe, membre fondatrice du SPD à l'Est, ou Günter Nooke, leader des Verts dans le Land de Brandebourg.

LE GRAND GAGNANT

Depuis 1989, ces militants se sont battus sans relâche contre les notables qui ont réussi, après la chute du mur de Berlin, à conserver une position dominante dans les nouveaux rouages du pouvoir. Leur bête noire : Manfred Stolpe, ancien haut fonctionnaire de l'Eglise protestante, proche à ce titre du pouvoir communiste de Berlin-Est et aujourd'hui ministre-président (SPD) du Land de Brandebourg. *« Nous sommes entrés en politique avec l'intention de chasser les communistes du pouvoir. Nous ne pouvons accepter le moindre rapprochement avec le PDS »*, a souligné Vera Lengsfeld, mardi, à Berlin.

Le grand gagnant, dans tout cela, est bien entendu le chancelier Kohl. Ce dernier cherche, depuis deux ans, à se montrer en compagnie d'anciens leaders des mouvements civiques d'ex-RDA, dont certains, comme Rainer Eppelmann, ont rejoint les rangs de la CDU dès la réunification. Le chancelier sait que la légitimité démocratique des anciens mouvements de dissidents est nettement plus grande que celle des deux partis de l'Est que la CDU a intégrés en 1990 (le Parti paysan et la CDU de l'Est).

A deux reprises (en août 1995 et en mai 1996), Helmut Kohl s'était rendu personnellement dans l'atelier de Bärbel Bohley, la plus connue des défenseurs des droits civiques, pour y rencontrer d'anciens opposants au régime communiste. Il a créé, avec eux, un « bureau de citoyens » conçu pour aider les victimes de l'ancien régime à faire valoir leurs droits auprès de l'administration. La stratégie du chancelier a indéniablement porté ses fruits.

Lucas Delattre

L'attaque d'un hôpital de la Croix-Rouge en Tchétchénie fragilise le processus de paix

Les indépendantistes tchétchènes dénoncent une « provocation »

Six employés ont été assassinés dans l'attaque, par un commando d'hommes masqués, d'un hôpital de la Croix-Rouge à Novye Atagui, au sud-ouest de la capitale tchétchène. Et ce, à six semaines des élections prévues en Tchétchénie, dans le cadre de l'accord conclu fin août entre Russes et indépendantistes.



MOSCOU
de notre envoyée spéciale

Six employés du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), dont cinq femmes, ont été assassinés dans la nuit du lundi 16 au mardi 17 décembre à l'hôpital de Novye Atagui, à une vingtaine de kilomètres au sud-ouest de Grozny. Selon les premiers éléments de l'enquête, un commando composé d'une dizaine d'hommes masqués et armés s'est introduit peu avant l'aube dans cet hôpital spécialisé dans le traitement à long terme des blessés de guerre, ouvert peu après les terribles combats du mois d'août à Grozny.

Après avoir forcé les portes des chambres où le personnel médical dormait, les agresseurs ont tué, à bout portant et en plein sommeil, deux techniciens et quatre infirmières, blessant grièvement une septième personne. *« Nous ne savons pas quel type d'armes a été utilisé, mais d'après le bruit, elles étaient munies de silencieux. Nous avions quinze collaborateurs dans le bâtiment et nous ne savons pas pourquoi les autres ont été épargnés »* a déclaré, lors d'une conférence de presse, le chef de la délégation du CICR à Moscou, Thierry Meyrat.

LE VILLAGE DU PRÉSIDENT

Déniant au crime tout motif crapuleux – les médicaments, l'argent ou les effets personnels des victimes n'ayant pas été touchés – le représentant du CICR l'a qualifié d'acte *« délibéré »*, visant à frapper l'opinion internationale, à la veille de l'envoi d'éventuels observateurs étrangers en vue des élections prévues le 27 janvier 1997 en Tchétchénie. L'assassinat, l'un des plus graves de toute l'histoire du CICR, n'a pas été revendiqué et a poussé l'organisation à suspendre ses activités en Tchétchénie. Dès mardi, soixante dix délégués ont été évacués vers Naltchik, la capitale d'une petite république caucasienne voisine.

Le départ de cette organisation humanitaire, une des plus engagées en Tchétchénie, porte avant tout un rude coup à la population locale. Celle-ci, privée d'eau et d'électricité, continue à vivre dans des ruines et souffre d'un manque de nourriture. Consternés, les habitants de Novye Atagui, un village où résident le président tchétchène, Zelimkhan Iandarbiev et le premier-ministre du gouvernement provisoire, Aslan Maskhadov, se sont rassemblés toute la journée de mardi autour de l'hôpital. *« On ne pouvait pas nous porter un plus mauvais coup »*, a déclaré mardi sur les ondes de Radio-Liberté, le chef des services tchétchènes de sécurité, Abou Movsaev. *« Des Tchétchènes n'ont pas pu faire ça aux médecins qui les soignaient »* a-t-il ajouté.

Qualifié par la partie tchétchène, de *« provocation »* sciemment organisée à la veille des élections, ce drame donne des arguments à ceux, en Russie, qui ne voient pas d'un bon œil la poursuite du processus de paix. Alors que le retrait des troupes et l'organisation des élections battent leur plein en Tchétchénie, des voix s'élèvent, notamment dans les rangs de l'armée russe : les officiers de la 205e brigade blindée-motorisée, évacués de Grozny vers Boudennovsk au sud de la Russie protestent contre leur conditions de vie *« sous des tentes »*, a indiqué l'agence Itar-Tass. A Moscou, les *« national-patriotes »*, majoritaires à la Douma (chambre basse du parlement) et partisans d'une restauration de l'URSS, contestent la poursuite du processus de paix.

LE PRÉCÉDENT « ROMANOV »

L'idée selon laquelle *« l'armée a été empêchée de mener la guerre jusqu'au bout »* a été exprimée plusieurs fois ces dernières semaines dans les colonnes du quotidien militaire *Krasnaïa Zvezda* et lors de l'émission télévisée de l'armée « Aty-Baty » sur la chaîne d'Etat ORT. Interrogé par la chaîne NTV, l'ancien apparatchik et actuel dirigeant de l'union des entrepreneurs et des industriels russe, Arkadi Volski, a déclaré qu'*« à chaque fois que des négociations ont été engagées, semblables provocations ont vu le jour »*. Il a notamment évoqué l'assassinat en juillet 1995 en Tchétchénie du général Romanov, qui menait les pourparlers côté russe. *« Les coupables n'ont jamais été retrouvés »*.

Marie Jégo

Des documents secrets sur les GAL sont publiés par la presse espagnole

MADRID
de notre correspondante

Depuis des mois, l'Espagne vivait au rythme d'un débat qui semblait devoir durer encore jusqu'au début de l'année prochaine et qui se résumait à une seule question : fallait-il, oui ou non, déclassifier les papiers du Cesid ? c'est-à-dire permettre aux juges qui les réclament d'avoir accès à certains documents des services secrets militaires (Cesid), pour l'instruction de l'affaire des GAL, ces commandos de la mort antiterroristes responsables d'une vingtaine d'assassinats dans les milieux indépendantistes basques du sud de la France, entre 1983 et 1987.

Le gouvernement socialiste de Felipe Gonzalez, dont plusieurs membres sont officiellement impliqués dans l'affaire, avait refusé. Comme a refusé également, en août, l'actuel gouvernement conservateur de José Maria Aznar, pour – disait-il – *« ne pas mettre en cause la sécurité de l'Etat »*. Pour trancher, le Tribunal suprême, la plus haute instance judiciaire du pays, devait se prononcer sans doute début janvier.

Mais, en deux jours, tout semble avoir basculé, vidant de son sens ce fameux débat sur la *« sécurité de l'Etat »* et mettant dans l'embarras justice et gouvernement : les « papiers » ultra-secrets du Cesid non seulement ne le sont plus, mais ils peuvent même être consultés commodément dans la presse. Lundi 16 décembre, *El Mundo*, le quotidien conservateur auquel ne déplaît pas un certain côté sensationnaliste, a commencé à les publier par tranches. Mardi, c'était au tour d'*El Pais* de prendre la relève en imprimant dans un cahier spécial les vingt documents d'un coup.

« MARCHÉ » AVEC LA MAFIA ?

Il ressort de ces textes et comptes-rendus téléphoniques que les services secrets espagnols, même si le mot GAL n'est pas prononcé, se sont préparés, comme l'écrit clairement un document, *« dès 1983, à mener des actions violentes dans le sud de la France »*. Il est aussi indiqué que les futures *« actions »* devaient être menées par du personnel de la Guardia Civil de Intxaurrondo et du commandement de Saint-Sébastien. D'autres documents font état d'un « marché » éventuel avec la Mafia qui, moyennant quelques accommodements, aurait pu fournir une assistance « technique » dans la lutte antiterroriste.

L'interprétation de ces documents est radicalement différente : pour *El Mundo*, ils apportent la preuve que le Cesid a créé les GAL, y compris leur logo où un serpent a la tête tranchée par une hache (le serpent et la hache appartiennent aussi au symbole de l'ETA), et surtout que Felipe Gonzalez, bien que blanchi dans cette affaire par le Tribunal suprême le 5 novembre, est en fait directement impliqué. Cette interprétation est au contraire vigoureusement démentie par *El Pais*. Tout se joue en fait sur trois petites lettres figurant dans plusieurs documents : *PTE*. *El Mundo* estime qu'il s'agit là de l'abréviation de *« Presidente »*, ce qui renvoie à Felipe Gonzalez, alors au gouvernement. *El Pais* au contraire estime que *PTE* signifie *« pendiente »* (« affaire en cours »).

Quant à la véracité de ces papiers, dont *El Pais* dit lui-même qu'il s'agit de *« photocopies de photocopies »*, et qui proviennent vraisemblablement de certains documents volés au Cesid, saisis dans la cellule de prison du colonel Juan Alberto Perote (ex-numéro deux des services secrets), elle est difficile à établir. Le ministre de la défense, Eduardo Serra, s'est borné à déclarer mardi soir que ce qu'avait publié la presse était bien conforme aux fameux papiers qu'il avait vus au Cesid mais que les originaux ayant été détruits on ne pouvait savoir si ces copies de copies n'avaient pas été manipulées à l'origine.

Marie-Claude Decamps

L'OTAN donne l'ordre de déployer une nouvelle force en Bosnie

LE CONSEIL de l'Atlantique-Nord, qui réunit les ambassadeurs des seize pays membres de l'OTAN, a donné son accord, lundi 16 décembre, au projet de déploiement de la nouvelle force de stabilisation (SFOR), qui doit remplacer, à partir du 20 décembre, l'IFOR en Bosnie. Forte d'une trentaine de pays, dont la moitié sont membres de l'OTAN, la SFOR achèvera son déploiement en février 1997 pour exécuter ensuite une mission de dix-huit mois. Le ministre français de la défense, Charles Millon, et son collègue allemand, Volker Ruhë, ont prévu d'aller en Bosnie, lundi 23 et mardi 24 décembre, pour y inspecter le dispositif commun aux deux pays, à partir de leur brigade conjointe.

Sous les ordres du général (américain) William Crouch, commandant les forces terrestres du Centre-Europe à Heidelberg, en Allemagne, qui sera secondé par le général (français) Marc Waymel, la SFOR comprendra 31 000 hommes, dont 5 000 seront en réalité pré-positionnés hors de la Bosnie, prêts à épauler le dispositif principal. Selon les circonstances, la SFOR peut recevoir l'appui aérien et naval de commandements alliés dans le Sud-Europe, principalement en Italie et en état d'alerte à dix jours.

La SFOR sera organisée en trois commandements de forces terrestres : un contingent à base de soldats américains dans le Nord (autour de Tuzla et du couloir de Posavina), un détachement composé essentiellement de Britanniques dans le Sud-Ouest (autour de Banja Luka), et un détachement sous responsabilité française dans le Sud-Est (autour de Sarajevo, Mostar et Gorazde).

UNE PREMIÈRE POUR LA BUNDESWEHR

Le dispositif français sera sous l'autorité du général Yves Le Chatelier, adjoint au général commandant la circonscription militaire de défense *« Méditerranée »* à Marseille. Avec un état-major à Ortijes, non loin de Mostar, cette force sous commandement français comprend trois groupements multinationaux réunissant 2 500 Français, 2 030 Allemands, 1 700 Italiens, 1 420 Espagnols, 800 Marocains, 400 Ukrainiens, 330 Portugais, 200 Egyptiens, 30 Albanais et 10 Jordaniens. Les Français et les Allemands – ces derniers étant chargés, en outre, de déployer un hôpital – proviennent de la brigade mixte créée à la fin des années 80 et ils sont aussi responsables de la logistique-arrière commune à la SFOR, depuis le port croate de Ploce où sont basés des hélicoptères. C'est la première fois que la Bundeswehr s'engage au sein d'une force en Bosnie.

Officiellement, la force sous commandement français a reçu pour consignes de constituer un dispositif de surveillance et de renseignement, de faire preuve d'une capacité de réaction immédiate susceptible d'empêcher toute escalade sur le terrain, et de pouvoir engager des renforts pour un retour à une situation normale si celle-ci venait à être troublée par des incidents.

Jacques Isnard

En signe de détente, le président de Serbie a reçu une délégation d'étudiants

Slobodan Milosevic a estimé que les litiges électoraux devaient « être tirés au clair » sans « cacher la vérité »

EN RECEVANT, mardi 17 décembre, pour la première fois, un groupe d'étudiants contestataires venus de Nis, dans le sud du pays, Slobodan Milosevic a fait un nouveau geste de détente en direction de ses opposants. Le président de Serbie a assuré, à cette occasion, que les litiges concernant les élections municipales devaient être examinés. *« Les élections municipales sont terminées, il y a des remarques. Petites ou grandes, elles doivent être tirées au clair*, a-t-il affirmé en assurant : *à cet égard, vous pouvez compter sur un ferme engagement de l'Etat de droit. »*

M. Milosevic a encore assuré, au cours de cet entretien dont la télévision officielle a diffusé de larges extraits, qu'*« il n'y a aucune volonté de cacher la vérité »*. A l'issue de la rencontre, qui constituait aussi la première apparition du président Milosevic depuis le début des manifestations, les étudiants ont indiqué que le président leur avait promis de *« faire tout le nécessaire pour que la loi et la volonté électorale des citoyens soient respectées »*.

29e JOURNÉE DE PROTESTATIONS

Selon l'agence officielle Tanjug, les étudiants ont remis au chef de l'Etat un dossier concernant les élections municipales dans leur ville et prouvant la victoire de l'opposition, que M. Milosevic a transmis au gouvernement. Le président de Serbie a *« demandé au gouvernement d'ordonner au ministère de la justice d'examiner d'une manière approfondie cette documentation »*, écrit l'agence.

Peu après cette entrevue, plus de 70 000 personnes ont de nouveau manifesté à Belgrade contre le régime, pour la 29e journée consécutive. Devant les manifestants, l'un des trois dirigeants de la coalition de l'opposition, Vuk Draskovic, a réclamé une nouvelle fois le départ de M. Milosevic. *« Le système doit changer, et il* [M. Milosevic] *doit partir »*, a lancé M. Draskovic. *« Ceci n'est pas une révolte contre un vol électoral, c'est une révolte contre tous les vols commis depuis qu'il est au pouvoir »*, a dit le chef du Mouvement serbe de renouveau (SPO).

La Cour suprême de Serbie a d'autre part reconnu, mardi, la victoire de l'opposition dans l'une des seize mairies de Belgrade aux municipales du 17 novembre. Le Parti socialiste (SPS) du président Milosevic a aussitôt annoncé qu'il ferait appel de ce jugement. La mairie de Savski Venac est la troisième où la justice – considérée par ses détracteurs comme proche du pouvoir – reconnaît la victoire de l'opposition. Dimanche et lundi, elle avait annulé les victoires que le SPS s'était attribuées à Nis, la deuxième ville de Serbie, et à Smederevska Palanka (Centre).

De son côté, Zoran Lilic, président la République fédérale de Yougoslavie (RFY-Serbie et Monténégro), a déclaré à la télévision que *« les décisions des tribunaux doivent être respectées aussi bien par le parti au pouvoir que par l'opposition »*. Le Parlement de Serbie, boycotté par la coalition d'opposition Ensemble, a décidé, à l'initiative du SPS, d'organiser une discussion entre représentants de tous les partis sur *« les enseignements des élections »* municipales controversées et le rôle des médias, a rapporté *Tanjug*.

Dans la soirée, la télévision officielle de Belgrade a annoncé qu'une première manifestation de soutien au président Milosevic avait eu lieu, mardi, à Majdanpek (110 km au sud-est de Belgrade). La télévision a montré plusieurs milliers de personnes brandissant des portraits du président et des pancartes sur lesquelles on pouvait lire *« Vive Slobo »*, *« Vive la Serbie »* et *« Pour la paix et le progrès »*, tandis qu'une militante du Parti socialiste (SPS, au pouvoir) dénonçait l'opposition et sa *« politique destructrice »*.

L'ancien président du gouvernement espagnol, Felipe Gonzalez, a d'autre part été officiellement chargé, mardi, d'enquêter sur la crise en Serbie. Le président en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), Flavio Cotti, a indiqué que M. Gonzalez et sa délégation partiront dans les prochains jours pour Belgrade, afin *« d'obtenir des informations de toutes les forces politiques et de toutes les institutions, y compris les médias, sur les faits et événements liés aux élections municipales »*. – (AFP)

هكذا من الأصل

POLITIQUE ÉCONOMIQUE La désignation de deux nouveaux membres du conseil de la politique *monétaire de la Banque de France*, à laquelle Jacques Chirac doit procéder d'ici la fin de l'année, provoque un conflit larvé entre le président centriste du Sénat, René *Monory, et le chef* de l'Etat. Le sénateur de la Vienne estime que la composition de la liste des candidats risque d'aboutir à réduire la majorité des partisans du « franc fort » au sein du conseil. ● LA POSITION adoptée par les partisans d'Alain Juppé a eu pour effet d'annuler, à l'Assemblée, le plafonnement de l'impôt sur la fortune adopté par le Sénat. ● LE GOUVERNEUR de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, a annoncé, mardi 17 décembre, ses objectifs de politique monétaire pour l'année 1997. La banque a réduit ses deux principaux taux directeurs.

René Monory part en guerre pour l'« orthodoxie » de la Banque de France

Mécontent de la façon dont se prépare la nomination de deux nouveaux membres du conseil de la politique monétaire, le président du Sénat reproche à Jacques Chirac de faire la part belle aux adversaires du traité de Maastricht et de la politique de Jean-Claude Trichet

LA COMPOSITION du conseil de la politique monétaire (CPM) de la Banque de France risque-t-elle d'être sensiblement modifiée ? Et, *par contrecoup*, la politique monétaire risque-t-elle d'en être affectée ?

Pour l'heure, René Monory, qui est l'un des protagonistes de cette affaire, n'a pas encore véritablement haussé le ton, mais a déjà laissé paraître son mécontenement. Sur RTL, mercredi 18 décembre, il s'est borné à une mise en garde : il est impératif, a-t-il observé, *« que l'on garde l'orthodoxie de la Banque de France »*. En apparence anodine, cette petite phrase doit être décodée : très en colère, le président du Sénat craint, en réalité, que la politique monétaire n'entre de nouveau dans une phase de turbulences.

L'histoire commence au début du mois de novembre. Les mandats de deux membres du CPM arrivant à échéance à la fin de l'année (celui de l'ancien journaliste Jean Boissonnat et celui de Bruno de Maulde), le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, celui du Sénat, M. Monory, et celui du Conseil économique et social, Jean Mattéoli, commencent à se concerter. Au terme de la loi, ils doivent élaborer une liste de six noms, soumise pour avis au conseil de la politique monétaire, avant que le chef de l'Etat n'arrête son choix sur deux noms.

Pour constituer cette liste de six noms, les trois présidents ont deux possibilités : soit constituer une liste commune ; soit, en cas de désaccord, présenter chacun deux candidats. Au début, tout se passe pour le mieux : M. Séguin fait savoir à ses interlocuteurs que les deux sortants *ayant été choisis sur les listes présentées* en leur temps par MM. Monory et Mattéoli, il ne se sent pas directement concerné par la question. Il accepte donc la procédure de la liste unique.

La première liste commune qui voit le jour est composée de Jean Boissonnat, dont la reconduction est proposée ; de Daniel Lebègue, ancien directeur du Trésor, proche des socialistes et, actuellement, directeur général de la BNP ; de Jean-René Bernard, sous-gouverneur du Crédit foncier et ancien collaborateur de Georges Pompidou à l'Elysée ; de Pierre Achard, conseiller financier à Bonn et ancien membre du cabinet de Raymond Barre à Matignon ; d'Alain Prate, dirigeant de la Banque européenne d'investissement ; de Robert Pelletier, ancien directeur général de l'Association *française des établissements* de crédits.

A l'époque, le président du Sénat est satisfait : d'abord, la liste commune ne comprend qu'un seul anti-maastrichtien, en la personne de M. Pelletier, dont les chances sont minimes ; ensuite et surtout, M. Monory est parvenu à éviter la présence sur la liste d'un autre candidat anti-maastrichtien, Pierre Guillen, l'ancien homme fort de la puissante fédération patronale de la *métallurgie et fondateur de la* Conférence de l'entreprise, association qui s'est fortement impliquée dans la campagne présidentielle de M. Chirac.

Le président du Sénat peut donc penser que les rapports de force interne au CPM ne seront pas modifiés avec, d'un côté, six partisans déclarés de la politique du « franc fort » (dont le gouverneur, Jean-Claude Trichet, les deux sous-gouverneurs, Denis Ferman et Hervé *Hannoun, Michel Albert et les deux* entrants) et, de l'autre côté, trois « hétérodoxes », partisans plus ou moins déclarés d'une baisse accélérée des taux d'intérêt (Denise Flouzat, Jean-Pierre Gérard et Paul Marchelli).

Subitement, le savant montage s'effondre. Le 30 novembre, de Périgueux où il rencontre Helmut Kohl, M. Chirac appelle M. Monory, *qui est à la chasse, pour s'étonner* que M. Guillen ne figure pas sur la liste. Peu après, le président de l'Assemblée nationale fait savoir à son homologue du Sénat qu'il est revenu sur sa décision et qu'il préfère la procédure de la désignation séparée.

Pourquoi cette volte-face ? Tous les *experts du dossier sont convaincus* que le chef de l'Etat ne choisira pas les deux nouveaux membres sur la liste de M. Séguin, sa sensibilité étant déjà représentée à la Banque de France, mais sur celles de M. Monory et de M. Mattéoli. Il semble donc acquis que les deux candidats finalement présentés par le président de l'Assemblée (MM. Guillen et Bernard) n'ont au*cune chance* et *que* le choix se portera sur les listes des présidents du Sénat (MM. Boissonnat et Achard) et du Conseil économique et social (MM. Prate et Pelletier).

Un rebondissement encore plus intervenu survient : *M. Mattéoli* accepte de troquer sa liste avec celle *de M. Séguin et de présenter* lui-même les candidatures de MM. Guillen et Bernard.

C'est donc l'épilogue de ce feuilleton : s'il le souhaite, le chef de l'Etat va pouvoir nommer l'un de ses proches au conseil de la politique monétaire de la Banque de France en la personne de M. Guillen, *initialement écarté de la liste* des candidatures, sans qu'on puisse *le soupçonner officiellement* de faire un geste en faveur de M. Séguin. Dans cette hypothèse, les partisans de la politique monétaire actuelle ne disposeraient plus que d'une courte majorité au conseil de la Banque, à cinq contre quatre au lieu de six contre trois.

De son côté, M. Séguin peut se permettre d'avoir le triomphe modeste. *« La querelle entre les anti- et les pro-Maastricht,* lui ont entendu dire ses conseillers, *a presque autant d'actualité que celle des Armagnacs et des Bourguignons. »* Officiellement, les apparences sont sauves : M. Séguin entend si peu se mêler de cette affaire qu'il a même mis sur sa liste un partisan du fameux traité européen...

Laurent Mauduit

Le président du Sénat tance le premier ministre

Dans un entretien publié par *Le Parisien* mercredi 18 décembre, René Monory (UDF-FD), président du Sénat, estime que *« la première qualité d'un bon premier ministre, c'est de ne pas vouloir tout faire lui-même ». « Qu'il laisse donc à ses ministres davantage d'autonomie ! Et qu'il ne s'engage pas dans des dossiers, comme celui des routiers, où il n'a rien à faire ! »* lance-t-il à l'adresse d'Alain Juppé, qu'il juge cependant *« fidèle, sincère, courageux »*.

S'il réaffirme son regret *« que le président* [de la République] *n'ait pas dissous l'Assemblée dans la foulée de son élection »* et s'il émet des réserves sur le style de son intervention sur TF 1, le 12 décembre, M. Monory rend toutefois hommage à Jacques Chirac sur l'Europe. *« La réussite de l'euro,* déclare-t-il, *va accélérer forcément la construction politique de l'Europe (...). Alors là, sans hésitation, je dis : bravo Chirac ! Il est allé bien au-delà de ce que nous pouvions espérer de lui sur ce dossier central. »*

La majorité renonce à rétablir le plafonnement de l'impôt sur la fortune

APRÈS UN MOIS de polémiques et de flottements, le Parlement a rejeté, mardi 17 décembre, un amendement du Sénat au projet de budget 1997 qui allégeait l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) pour un millier de patrimoines d'au moins 15 millions de francs. La commission mixte paritaire (CMP), composée de sept députés et de sept sénateurs, chargée de rédiger une version commune aux deux Assemblées du projet de loi de finances pour 1997, a pris sa décision par 8 voix contre 5, au terme d'un long débat.

Outre les trois représentants de l'opposition, cinq députés de la majorité ont voté contre la modification de l'ISF. Les cinq sénateurs de la majorité sont restés fidèles à la ligne élaborée par la majorité sénatoriale. Le centriste Pierre Méhaignerie, président de la commission des finances de l'Assemblée, qui était favorable à la position du Sénat, n'a pas participé au scrutin.

Après avoir sollicité une modification de l'ISF par le biais des déclarations du président de la République fin octobre, après l'avoir encouragée durant les débats budgétaires du Sénat, le gouvernement a organisé un repli précipité sur un dossier devenu source de déchirements à l'intérieur de la majorité et d'un conflit entre les deux Assemblées. Aussi, dans l'entourage du premier ministre, s'était-on activé pour organiser, dans le cadre de la CMP, un barrage à l'amendement des sénateurs.

Michel Péricard, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, opposé à l'amendement du Sénat, reconnaît que la majorité a *« travaillé pendant trois jours »* à cette solution. Jean-François Copé (RPR), dans un premier temps favorable à l'allègement de l'ISF, a annoncé, le 16 décembre, qu'il changeait d'avis (*Le Monde* du 18 décembre). Le revirement de ce proche d'Alain Juppé ne pouvait qu'apparaître comme un signal aux deux députés de la majorité dont les voix étaient incertaines, Michel Inchauspé (RPR) et Jean-Pierre Thomas (UDF-PR).

ATMOSPHÈRE « TENDUE »

Il s'agissait surtout, pour l'exécutif, d'éviter que ne soit organisé, mercredi 18 décembre, un débat en séance publique sur un sujet politiquement embarrassant et qui serait apparu comme une nouvelle fronde de la base RPR. Une centaine de députés RPR, dont les partisans de Philippe Séguin, avaient annoncé leur décision de déposer un amendement visant à supprimer celui du Sénat. *« Le gouvernement n'avait aucune raison de satisfaire Philippe Séguin »*, observe M. Copé.

Mécontents de la tournure des événements, les cinq sénateurs RPR et UDF de la CMP ont refusé de prendre part au vote sur l'ensemble du texte de la loi de finances. *« Il n'est pas sain qu'une commission mixte paritaire, pour se prononcer, se préoccupe des préoccupations du gouvernement ou des sentiments du président de l'Assemblée nationale »*, a déclaré Alain Lambert (Union centriste), rapporteur général du budget au Sénat et principal promoteur de l'amendement sur l'ISF.

Plusieurs participants affirment que cette réunion s'est déroulée dans une atmosphère *« tendue »*. *« Si les députés n'allaient pas toutes les deux minutes chercher des instructions à Matignon, ils auraient moins d'états d'âme »*, a encore relevé M. Lambert. Le sénateur fait allusion au fait que les députés de la majorité, durant une suspension de séance de la CMP, avaient chargé deux d'entre d'eux, M. Thomas et M. Copé, de prendre contact avec l'entourage de M. Juppé. Il s'agissait de s'assurer que Matignon était disposé à accepter les *« conditions »* posées par la CMP sous l'impulsion de M. Méhaignerie.

Par un communiqué, la majorité de la CMP souligne qu'elle a accepté de maintenir le système actuel de taxation des patrimoines, qu'elle juge *« négative pour l'emploi »*, à la *« condition »* que, dans un prochain texte à caractère financier (il en est prévu un en mars), *« le gouvernement propose les réformes de la fiscalité du patrimoine de nature à encourager la création ou la préservation de l'emploi, et ce, en prévoyant leur application dès l'année 1997 »*. Reconnaissant que l'opinion publique n'y était pas préparée, M. Méhaignerie estime qu'une *« explication pédagogique »* doit être faite avant que la question de l'ISF ne soit de nouveau soumise – cette fois par le gouvernement – aux parlementaires.

Fabien Roland-Lévy

Jean-Claude Trichet appelle les entreprises à investir

L'institut d'émission a légèrement abaissé ses deux taux directeurs, mardi 17 décembre

LE CONSEIL de la politique monétaire de la Banque de France (CPM) a annoncé, mardi 17 décembre, une baisse de ses deux taux directeurs. Le niveau – plafond – des prises en pension de cinq à dix jours a été ramené de 4,75 % à 4,60 %. Celui – plancher – des appels d'offres a été porté de 3,20 % à 3,15 %. Il s'agit de la onzième baisse de ce taux depuis le début de l'année.

L'institut d'émission a pris acte du rebond du franc face à la monnaie allemande observé après l'adoption, le 13 décembre, à Dublin, du « pacte de stabilité » par les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne. Aux yeux des investisseurs, cet accord a renforcé la probabilité de voir l'euro être lancé le 1er janvier 1999. Du même coup, le deutschemark, qui bénéficie d'un statut de monnaie refuge, s'est affaibli face à l'ensemble des devises. Lundi soir, le franc s'échangeait à 3,3730 francs pour 1 mark, son plus haut niveau depuis la fin du mois d'avril. Il était tombé à 3,40 francs pour 1 mark le 29 novembre, à la suite des remous provoqués par les appels à la réévaluation du dollar lancés par l'ancien chef de l'Etat Valéry Giscard d'Estaing et relayés par Paul Marchelli et Jean-Pierre Gérard, membres du conseil de la Banque de France.

L'écart entre le taux des appels d'offres français et les prises en pension de la Bundesbank (fixé à 3 %) est désormais ramené à 0,15 %. En l'absence d'un nouvel assouplissement de la politique monétaire allemande, la marge de manœuvre de la Banque de France apparaît très limitée : il n'est pas envisagé pour l'instant, compte tenu de la composition actuelle du conseil de l'institut d'émission, *que les taux français passent sous* leurs homologues allemands.

Or un geste de la Bundesbank semble de moins en moins probable. Dans son rapport mensuel, publié mardi, la banque centrale allemande estime que *« les taux directeurs paraissent adaptés à la situation de l'ensemble de l'économie »*. Elle ajoute qu'*« accroître le rôle de la politique monétaire pour stimuler l'économie risquerait de faire remonter les taux d'intérêt à long terme et accroîtrait le danger de bulles spéculatives sur les marchés »*.

Après la réunion du CPM, le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, a dressé le bilan de la politique monétaire pour 1996. Il s'est félicité de la stabilité des prix, de celle du franc *« vis-à-vis des monnaies les plus crédibles »* d'Europe et de la détente des taux d'intérêt *« d'une ampleur et d'une rapidité sans précédent »*. Depuis le début de l'année, les rendements à trois mois ont reflué de 4,70 % à 3,35 %. Les taux d'intérêt à dix ans – indicateur très suivi par l'institut d'émission, qui y voit une mesure de sa crédibilité – se sont repliés de 6,65 % à 5,80 %. Dans ce contexte, M. Trichet juge que *« le moment est venu d'investir »* pour les entreprises et pour les ménages.

NOUVELLE RÉFÉRENCE INTERNE

Présentant les perspectives économiques et monétaires du CPM pour 1997, M. Trichet a souligné que *« les banques centrales ne commandent pas la croissance »*. Il a précisé que *« la croissance potentielle de l'économie française est sur le moyen terme de 2,5 %, niveau qui peut être dépassé compte tenu d'une capacité de rattrapage de la croissance »*.

La nouveauté monétaire pour 1997 tient à la modification de l'objectif interne. Jusqu'à présent, la Banque de France prenait pour référence l'agrégat de monnaie M3, censé mesurer l'ensemble des liquidités à la disposition de l'économie. Estimant que l'évolution de M3 a été perturbée dans la période récente par *« une réallocation massive des flux de placement en faveur d'actifs non monétaires »*, le CPM a décidé de suivre désormais une large gamme d'agrégats monétaires, des plus étroits (comme M1, qui mesure la quantité de billets, de monnaies et de dépôts à vue) aux plus larges. Au cours des quatre dernières années, la croissance de M3 s'est inscrite au-dessous de l'objectif de 5 % défini par la Banque de France.

La Bundesbank pourrait d'ailleurs également annoncer, jeudi, qu'elle modifie elle aussi sa référence monétaire interne. Au lieu d'un objectif annuel, elle fixerait pour M3 un cap sur deux ans. Certains économistes s'étonnent à l'avance que les deux banques centrales, supposées coopérer de façon très étroite, n'aient pas choisi d'adopter le même indicateur monétaire.

Pierre-Antoine Delhommais

Louis Viannet va quitter le bureau national du Parti communiste

Le vingt-neuvième congrès du PCF, qui s'est ouvert mercredi à la Grande Arche de La Défense, sera notamment marqué par l'arrivée de nouveaux dirigeants, et le départ des « poids lourds » de la CGT

Le 29e congrès du Parti communiste s'est ouvert, mercredi 18 décembre, à la Grande Arche de la Défense. Dans son rapport inaugural, Robert Hue a défendu « *l'union* » de la gauche. Le secrétaire national du PCF a plaidé pour une participation de ministres communistes, présentés *comme des « relais citoyens »*, à un gouvernement d'union de la gauche en cas de victoire électorale en 1998. M. Hue a cependant interpellé les socialistes en évoquant, « *d'ici l'échéance électorale* » de 1998, une « *base d'engagement commun* » et a dénoncé le « *carcan* » de Maastricht. Ce congrès devrait être marqué par le départ du bureau national des dirigeants de la CGT, Louis Viannet et François Duteil, qui y siégeaient encore. Par ce geste, qui écorne le modèle de la « *courroie de transimission* » défini en 1919 par la IIIe Internationale, le secrétaire général de la CGT veut donner un nouveau signe de son autonomie, afin notamment de favoriser la candidature de son organisation à la Confédération européenne des syndicats.

« *LE BESOIN d'une réflexion nouvelle me paraît être maintenant assez largement ressenti, aussi bien du côté des syndicats que des partis politiques. J'estime cette maturité très bénéfique pour les uns comme pour les autres. Des pages doivent être tournées* », expliquait Louis Viannet, en novembre 1995, un mois avant le 45e congrès de la CGT, dans son livre *Syndicalisme, les nouveaux défis* (VO Editions).

A l'issue du 29e congrès du PCF, qui se tient du 18 au 22 décembre, à la Défense, une page risque effectivement de se tourner. Plus aucun membre de la direction de la CGT ne devrait faire partie du bureau national du PCF. Louis Viannet qui, depuis février 1982, siège au bureau politique du PCF, transformé en bureau national en février 1994, et François Duteil, membre du bureau confédéral de la CGT, ne devraient pas se représenter. Après le départ de la FSM, l'ex-internationale syndicale communiste, *acquis lors du dernier* congrès de la CGT, il s'agit d'une seconde manifestation d'autonomie.

M. Viannet compte ainsi inaugurer une nouvelle phase des relations entre le parti politique et l'organisation syndicale, placée sous le signe d'une plus grande clarté et d'une plus grande indépendance. Le modèle de la « courroie de transmission », institué par la IIIe Internationale en mars 1919, est sérieusement écorné.

Il s'agit toutefois d'une transition en douceur. Les liens entre les deux organisations sont loin d'être coupés. Le secrétaire général de la CGT tient à rester membre du comité national du PCF. Sa décision ne constitue pas non plus un acte de défiance vis-à-vis de la ligne de « mutation » du PCF, défendue par Robert Hue. Contrairement aux relations exécrables qui *existaient entre Georges Marchais* et Georges Séguy, M. Hue et M. Viannet se connaissent depuis longtemps et s'apprécient.

Mais déjà le secrétaire général de la CGT n'assistait quasiment plus aux réunions du bureau national. En décembre 1995, il avait remercié M. Hue de ne pas avoir pris part au mouvement social, reconnaissant implicitement le champ de compétence des deux organisations.

Pragmatique, M. Viannet sent que cette mutation est nécessaire. Chaque année, depuis quatre ans, la CGT commande en septembre un sondage à l'institut CSA sur son image, auprès de 1 000 personnes, selon la méthode des quotas. La réponse qui vient en tête auprès de 47 % des salariés pour modifier l'image de la CGT est de « *se couper de toute influence politique* ». Cette réponse est en progression *constante, elle était de 43 % en* 1994 et de 45 % et 1995. Auprès des sympathisants de la CGT, elle atteint, dans la vague de septembre, 43 %.

AUTONOMIE CROISSANTE

M. Viannet a aussi pu constater que l'autonomie paie. Les distances prises par le MRAP et le SNES (Syndicat national de l'enseignement du secondaire) vis-à-vis du PCF ont renforcé l'autorité de ces organisations. De plus, dans les départements, les relations se sont distendues. Alors que le secrétaire général de l'union départementale CGT siégeait traditionnellement au bureau fédéral du PCF, cette pratique est désormais battue en brèche. Dans le Pas-de-Calais, où le PCF est particulièrement dur, la secrétaire de l'UD-CGT, élue en juin, membre du PCF, a refusé de siéger dans cette instance. Dans d'autres départements, qui se comptent sur les doigts d'une main, il y a des secrétaires d'UD non communistes. Dans beaucoup de départements, le secrétaire de la CGT n'assistait pas aux réu*nions, à l'instar* de M. Viannet.

L'aspiration à une plus grande autonomie apparaît très forte parmi les nouveaux délégués CGT. Mais cette tendance se heurte au conservatisme de l'appareil cégétiste. Le nouveau secrétaire de l'UD de Paris, qui vient d'être élu, a aussitôt été proposé au bureau fédéral du PCF. Les UD du Rhône ou des Bouches-du-Rhône fonctionnent sur la même pratique. Au sommet de la CGT, les débats sont aussi vifs. Certains caciques ont parlé de « *mutilation* » lorsqu'on leur a demandé de ne plus cumuler leurs fonctions dans les instances dirigeantes de la CGT et du PCF.

Toutefois, le comité national du PCF va être l'objet d'un fort renouvellement parmi les cégétistes. Gérard Alezard et Jean-Christophe Le Duigou, qui représentent l'aile moderniste de la CGT, quittent cette instance, tandis que Bernard Thibault, secrétaire général de la fédération des cheminots et Denis Cohen, son homologue de la fédération de l'énergie, deux « poids lourds », vont faire leur entrée.

Sur l'Europe, tout comme sur la politique de l'immigration, la CGT a adopté des positions plus en pointe que le PCF. En quittant le bureau national du PCF, M. Viannet fait aussi un nouveau geste pour faciliter son entrée à la Confédération européenne des syndicats (CES).

Alain Beuve-Méry

La lutte des classes remplacée par l'« intervention citoyenne »

PLUS DE « BANLIEUE ROUGE », plus de docte estrade : pour son 29e congrès, le Parti communiste, soucieux de témoigner de sa « *mutation* » et de son ouverture, a décidé de jouer sur les symboles. Du mercredi 18 au dimanche 22 décembre, les 1 170 délégués et les quelque 600 invités, étrangers et français, se réuniront dans un lieu non communiste, à la Grande Arche de La Défense. Fini le strict agencement de l'île des Vannes, à Saint-Ouen : les tables, disposées en cercle, rappelleront « *l'esprit de la Constituante* », ancrant du même coup le congrès dans une histoire bien française. Souci de rupture, donc, pour un congrès que Robert Hue, qui tient son premier discours de secrétaire national, souhaite marquer de son empreinte.

La préparation du 29e congrès – marquée par un nouveau recul de la participation dans les réunions organisées à tous les échelons, que la direction n'évalue pourtant qu'à 10 % – n'a pas donné lieu à des batailles au *grand jour. Le texte a été* largement approuvé, comme de coutume, avec 90,45 % de « oui » dans les conférences fédérales (5,3 % de contre, 4,2 % d'abstentions). Des 18 fédérations, une seule, le Pas-de-Calais, a voté contre, à 85,11 %. La Corse-du-Sud qui, depuis le 25e congrès, votait contre les textes de la direction, a voté « pour » à 73 %. Pour le secrétaire national, le 29e congrès, où les opinions des minoritaires étaient indiquées en caractères italiques dans le texte, instaure néanmoins une « *nouvelle culture de débats* ».

LES ULTRA-ORTHODOXES SEULS

Dans le Pas-de-Calais, à Paris ou ailleurs, les ultra-orthodoxes ont été les seuls à se battre sur des bases claires – en dénonçant le « *réformisme* » du parti –, n'hésitant pas à reprendre les débats réglés par les précédents congrès, par exemple sur l'« *abolition du capitalisme* » ou « *l'abandon du socialisme* ». A ceux-là, Robert Hue rappelle, dans son rapport inaugural au congrès, les leçons déjà enseignées lors du précédent congrès de 1994.

Autour du député des Bouches-du-Rhône, Guy Hermier, les refondateurs, qui avaient exprimé lors du dernier comité national, en octobre, leur opposition au texte unique, ont fait preuve, pendant les conférences fédérales, d'une grande discrétion.

Dans son discours, Robert Hue rappelle son opposition à leur projet de « *pôle de radicalité* » à la gauche du PS, de manière moins vive que d'habitude. Si, par tradition, le parti s'oppose à de telles alliances dans les élections, il pourrait très vite envisager d'autres initiatives communes à la gauche de la gauche.

Face aux « *huistes* » convaincus, les conservateurs, au centre, ont manifesté leur opposition à la direction de manière plus subtile. Ralliés, dans les discours, à la « *mutation* » de Robert Hue, ils ont relayé plusieurs inquiétudes.

D'abord, le devenir et l'identité du parti, et sa vocation à *s'impliquer dans* les *luttes : rompant* avec une longue parenthèse, le secrétaire national du PCF réaffirme à leur intention – quoiqu'en des termes nouveaux – la vocation révolutionnaire de son parti, parlant d'un « *processus de révolution citoyenne et solidaire* ».

De nombreux amendements sont venus aussi rappeler les réticences de nombreux communistes face à la construction européenne : l'appel à un référendum sur l'Europe est ainsi devenu, depuis la mi-novembre, le signe de ralliement de l'opposition orthodoxe à la direction de la place du Colonel-Fabien, discrètement accusée de l'avoir mise sous le boisseau pour faciliter un ralliement au PS.

Dans son texte, le secrétaire national rappelle son attachement à une construction européenne, mais, évoquant le « *carcan* » de Maastricht, il indique qu'il « *exigera* » une consultation et « *développera une grande campagne pour en imposer l'organisation* ». Enfin, Robert Hue a répondu clairement « *oui* », dans son discours à ceux qui, dans les fédérations, se sont inquiétés de la participation des communistes à un gouvernement d'union de la gauche en exigeant, le cas échéant, que « *les communistes soient consultés à tous les échelons* ».

Plus que les amendements qui seront retenus, c'est pourtant la nouvelle composition du bureau (22 membres) et du comité national (121) qui témoigneront, dimanche, de la réalité de la mutation imposée par Robert Hue. Parmi les figures d'ouverture proposées par les fédérations, qui devraient être accueillies au comité national, Patrick Braouezec, maire refondateur de Saint-Denis, Marie-Pierre Vieu, la secrétaire nationale de l'UNEF, et Bernard Thibault, le *patron CGT des cheminots.*

Cinq ou six personnes devraient céder leur place au bureau national. Deux départs ont déjà été annoncés par les intéressés : ceux de Georges Marchais, qui, hospitalisé, n'assistera pas au congrès, et de Philippe Herzog, mardi 17 décembre, qui pourrait aussi annoncer devant les délégués, au congrès, son départ du PCF. « *Je suis un peu arrivé au bout de ce que je sais faire dans cette maison. Le Parti ne prépare pas les communistes à assumer les réformes et les transformations sociales qu'ils appelent de leurs vœux* », nous a confié le député européen. Dans son sillage, ses amis Bernard Marx, Jean-Christophe Le Duigou et Gérard Alezard quittent d'ailleurs le comité national.

Outre Louis Viannet et François Duteil, qui quittent aussi la direction (*lire ci-dessus*), Francette Lazard et Antoine Casanova, proches de Robert Hue, vont laisser la place aux « *nouvelles générations* ». Plusieurs secrétaires de fédération devraient faire leur entrée au bureau à leur place, parmi lesquels Paul Lespagnol, instituteur, premier secrétaire de la fédération d'Ille-et-Vilaine, Dominique Grador, éducatrice, première secrétaire de la fédération de la Corrèze, et Annick Mattighello, secrétaire de la fédération du Nord.

Ariane Chemin

Robert Hue souligne la vocation du PCF à participer au gouvernement

DANS SON DISCOURS d'ouverture du 29e congrès du PCF, mercredi 18 décembre à la Défense (Hauts-de-Seine), Robert Hue a notamment déclaré :



VERBATIM

● **LE PARTI** : « Nous voulons être à la hauteur de nos responsabilités. C'est d'un Parti communiste constructif que notre peuple et notre pays a besoin [...], pour contribuer à rassembler le plus largement possible dans la riposte aux agressions du pouvoir [...], pour ouvrir une perspective politique alternative de changement. [...] Cette *"fonction communiste nouvelle"*, à la fois sociétale et politique, ne suppose pas un PC du type *"IIIe Internationale"*, mais un PC moderne, ouvert, dynamique, démocratique, en un mot d'un *"nouveau type"*. »

● **LE « COMMUNISME FRANÇAIS »** : « A voir ce qu'était le Parti de la fin des années 20 – divisé, squelettique, qui tenait plus d'une secte que d'un parti – et ce qu'il est devenu alors, grâce à tous les efforts qui allaient permettre la victoire de 1936, ne peut-on véritablement parler d'une "première mutation" ? »

● **LA LUTTE DES CLASSES** : « Pendant longtemps, le mouvement ouvrier s'est méfié de la notion même de *"citoyen"*, lui préférant celle de *"travailleur"*, de *"classe ouvrière"*. Une telle distinction a eu certes ses mérites, mais elle a eu aussi de terribles inconvénients. Tout cela est à présent largement derrière nous. L'intervention citoyenne rassemblant toutes les catégories [de salariés] dans la riposte n'est-elle pas au cœur de la nouvelle configuration de la lutte des classes évoquée dans notre projet ? »

● **L'UNION À GAUCHE** : « Des désaccords importants subsistent entre [le PS] et nous, sur la question de l'argent, comme sur celle de la monnaie unique. Surtout, le PS persiste dans sa démarche passée en présentant son programme [écono*mique] comme celui de "la gauche"*, dont il ignore le pluralisme. Nous ne nous résignons pas à cette situation. Nous voulons l'union. »

● **LE PÔLE DE RADICALITÉ À LA GAUCHE DU PARTI SOCIALISTE** : « *Cette démarche* porte en elle, fût-ce à son corps défendant, le risque de diviser plus que de rassembler. »

● **GOUVERNEMENT** : « Nous considérons que notre Parti a vocation à participer au gouvernement de la France pour y faire prévaloir la mise en œuvre d'une politique de changement. Nous concevons l'action des élus communistes – et éventuellement des ministres communistes – comme autant de *"relais-citoyens"* des exigences populaires de la société vers les institutions et le pouvoir. »

● **CONTRAT DE MAJORITÉ** : « Des camarades proposent que l'on discute dès maintenant d'une *"plate-forme"* avec les autres forces de gauche, de progrès, écologistes, syndicats, associations. Nous ne pensons pas que ce soit la bonne voie. [...]

Mais faut-il exclure que l'intervention citoyenne soit suffisamment efficace pour permettre que se dégage d'ici l'échéance électorale une base d'engagements communs devant les citoyens, répondant aux exigences qu'ils auront exprimées ? Nous ne ménagerons pas nos efforts en ce sens. »

M. Cambadélis (PS) préconise la recherche d'un « lien unitaire »

JEAN-CHRISTOPHE CAMBADÉLIS, chargé des relations extérieures au secrétariat national du PS, fonde la stratégie d'alliance de son parti sur une « *souveraineté-association* ». Dans une note adressée, mercredi 18 décembre aux membres du bureau national du PS, l'ancien député de Paris, proche de Lionel Jospin, affirme que les socialistes doivent rechercher, « *autour de leur programme* », « *une nouvelle alliance des couches moyennes, des salariés, des exclus, des jeunes en formation* ».

Pour favoriser un nouveau rapport avec les écologistes et les autres partis de gauche, M. Cambadélis souligne deux « *écueils* » à éviter : « *l'unité organique autour d'un programme* », avec un « *PS tellement modeste qu'il serait un couteau sans lame* » ; « *le refus de toute alliance* », qu'il caractérise par une « *attitude hégémonique d'un talon de fer électoral* ».

Le but de la démarche proposée, qui doit faire l'objet d'un prochain débat au sein du bureau national après un premier examen le 11 décembre, est de poursuivre la « *démarche de souveraineté-association* », entamée en 1993 lors des Assises de la transformation sociale. Depuis cette date, le PS a cherché à « *remailler la gauche* » par une « *unité à petits pas* » qui a consisté, en 1996, à tenir, de la Mutualité en mars à Bercy en avril, plusieurs rencontres au sommet des partis de gauche. Pour « *entraîner le peuple de gauche* » et « *aider au rassemblement* », M. Cambadélis reprend la formule de M. Jospin sur « *un accord politique symbolique* ».

« *Quelles que soient les postures de nos partenaires*, estime le conseiller de Paris, *nous cherchons le lien unitaire* » : « *alliance organique avec Radical ; alliance de deuxième tour avec le PCF* », « *accords partiels préservant à la fois l'unité et l'autonomie de chacun* » avec les écologistes et le Mouvement des citoyens. Passant en revue les « *alliés* » du PS, M. Cambadélis juge « *intéressant* » le texte du congrès du PCF, qui définit « *ce que ne veut plus le PCF, le "stalinisme"* », mais « *sans pour autant définir encore précisément ce qu'est le "communisme moderne", son identité, ou sa pertinence historique* ».

Ce texte, ajoute-t-il, « *allie à la fois l'idée que le PCF ne saurait s'extraire d'une victoire de la gauche, y compris au niveau gouvernemental, tout en faisant de son programme ou de ses exigences le centre de gravité nécessaire à sa participation gouvernementale* ».

Les discussions s'annoncent délicates avec le PCF qui, contrairement au PS, refuse tout accord dans les circonscriptions où il y a un danger Front national, une quinzaine selon les socialistes.

Michel Noblecourt

M. Gandois qualifie de « niaiseries » les projets de réduction du temps de travail

LA CONFÉRENCE DE PRESSE qui a suivi l'assemblée générale annuelle du CNPF a fait souffler, mardi 17 décembre, un grand vent libéral après une réunion ordinaire où les discours sur le « *moins d'Etat* » avaient été soigneusement contrebalancés par des déclarations sur la fracture sociale et le chômage des jeunes.

Jean Gandois, président du CNPF, a bouleversé cette belle ordonnance en demandant « *qu'on cesse avec toutes ces niaiseries* » telles que les projets du Parti socialiste de réduire la durée hebdomadaire du travail à trente-cinq heures. « *Je vais finir par avoir une attitude que certains qualifieront de réactionnaire, bien que ce ne soit pas mon genre !*, s'est-il écrié. *Si elle est généralisée, la réduction du temps de travail, non seulement ne crée par d'emplois, mais en détruit.* »

M. Gandois a reçu le renfort de l'un de ses vice-présidents, Victor Scherrer. « *Plus on réduit le temps de travail, plus on augmente le coût de l'heure travaillée et plus on fragilise les gens que l'on peut remplacer le plus facilement par des machines, c'est-à-dire les moins payés*, a affirmé celui-ci. *Et nous sommes placés en face d'entreprises américaines où l'on travaille quarante-deux heures et de firmes britanniques qui descendent rarement en dessous de quarante-huit heures !* »

CRITIQUE DE LA LOI ROBIEN

La tonalité a été identique à propos de la loi de Robien, qui allège depuis juillet les charges des entreprises qui réduisent le temps de travail. « *Son coût, si elle réussit, ou son échec* (...) *suffiront à démontrer la nécessité de l'abroger* », a lancé M. Gandois qui avait déclaré dans son allocution officielle : « *A qui fera-t-on croire que, dans les périodes difficiles, c'est en travaillant moins que l'on remportera la victoire ? Allons-nous également dans ce domaine, comme dans quelques autres, continuer à être persuadés que, si nous sommes seuls à aller dans une direction, c'est parce que nous sommes plus intelligents que les autres ; qu'il y a un* « modèle français » *du temps de travail, des services publics et de bien d'autres choses encore... ?* »

M. Gandois s'est attiré, le jour même, cette réplique de Gilles de Robien : « *En cherchant à discréditer une loi sur l'emploi qui marche, le CNPF prend la responsabilité d'atteindre davantage le moral des Français et de casser la consommation et les chances de croissance* », a déclaré le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale.

Sur l'abaissement de l'âge de la retraite à cinquante-cinq ans, M. Gandois s'est déclaré « *effrayé par le nombre des professions qui trouvent beaucoup de charme à la retraite ou à la préretraite à cinquante-cinq ans* ». Après un coup de griffe à l'amendement Aubry confiant aux tribunaux le soin d'apprécier les plans sociaux alors que, selon le « patron des patrons », ils connaissent mal l'entreprise, Denis Kessler, vice-président chargé de la commission économique, n'a pas détonné en se lançant dans une philippique à propos de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF). « *Demander à quelqu'un d'utiliser plus que la totalité de son revenu pour payer cet impôt est de l'imbécillité pure* », a-t-il dit. « *L'ISF a été déplafonné en 1995 par erreur. Il faut réintroduire un plafond pour éviter que les gens placent leur fortune ailleurs qu'en France. Cela ne concerne pas seulement un millier de personnalités, mais tous ceux qui prennent des risques dans l'entreprise.* »

Autant dire que, dans ce contexte, la « *main tendue* » aux jeunes, auxquels des stages de neuf mois seront proposés dans le cadre de leur cursus universitaire, est passée inaperçue. Tout comme l'annonce d'une assemblée extraordinaire pour l'automne 1997 qui sera consacrée à la remise à neuf d'un CNPF « *qui sent le vieux* », selon M. Gandois et que M. Scherrer propose de refondre en un « *conseil des entreprises françaises* », auquel pourraient adhérer directement les grands groupes.

Alain Faujas

La qualité d'anciens combattants reconnue aux volontaires en Espagne provoque des remous au Sénat

Une mesure prise en hommage à André Malraux

LA GUERRE D'ESPAGNE n'est pas finie pour tout le monde. Du moins si l'on en croit certaines réactions hostiles de sénateurs à la disposition du « collectif » budgétaire 1996, introduite le 6 décembre à l'Assemblée nationale en mémoire d'André Malraux et accordant la qualité d'anciens combattants aux volontaires des Brigades internationales.

L'examen de ce « collectif », article par article, doit débuter en séance publique, mercredi 18 décembre, au Sénat. Le débat sur cette fameuse « disposition Malraux » promet d'être animé. Mardi, adoptant une ligne prudente, Christian Poncelet, président (RPR) de la commission des finances, et Alain Lambert (Union centriste), rapporteur général du budget, étaient tentés de s'en remettre à la « sagesse » du Sénat, s'agissant d'une *« disposition politique qui n'est pas strictement budgétaire ». « Est-ce réellement le problème le plus important du moment ? »* s'interrogeait M. Lambert, sans doute pas mécontent de traîner les pieds devant une mesure dont le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, revendique la paternité. Pour avoir fait pression contre l'amendement sénatorial sur l'ISF *(lire page 5)*, M. Séguin est devenu plutôt impopulaire, ces jours derniers, au Palais du Luxembourg.

En tout cas, lors d'une première réunion en commission, Auguste Cazalet (RPR, Pyrénées-Atlantiques) a mis en garde ses collègues contre le tollé que cette mesure, annoncée par Jacques Chirac (*Le Monde* du 24 octobre) susciterait chez les anciens combattants. La désapprobation la plus vive est venue de Jacques-Richard Delong (RPR, Haute-Marne), *« très hostile »* car *« les volontaires de la guerre d'Espagne n'ont pas combattu dans l'armée française ».*

SE RÉFÉRER À LA « DÉFINITION »

Pour justifier son hostilité, M. Delong a précisé qu'il agit par *« fidélité »*, en se référant à *« la définition des anciens combattants retenue par l'Union nationale des combattants ».* L'UNC a connu une histoire heurtée : créée au lendemain de la première guerre mondiale, elle s'est distinguée en appelant à manifester avec les ligues le 6 février 1934. Par ailleurs, sous Vichy, une partie de ses cadres ont rejoint la Légion des combattants. A la Libération, l'UNC n'a pas été dissoute, mais intégrée d'office dans l'Union fédérale des associations d'anciens combattants. Le temps aidant, elle a repris son autonomie.

L'UNC a fait de la question des volontaires de la guerre d'Espagne son cheval de bataille. Elle argue du fait qu'on refuse la carte d'anciens combattants aux supplétifs d'Indochine, qui, eux, souligne-t-elle, se sont battus pour la France. *« L'UNC est très remontée »*, confirme Roland du Luart (Républicains et Indépendants, Sarthe) qui, lui aussi, se déclare *« choqué »*. L'UNC avait déjà exercé un lobbying intense, fin 1992, lors de l'adoption par le Parlement de la loi Mexandeau. Ce texte prévoyait de régulariser diverses situations : celle des soldats de l'armée des Alpes, qui, bien qu'ayant repoussé les Italiens en 1940, ne s'étaient pas battus suffisamment longtemps pour faire valoir leurs droits ; et celle des anciens « brigadistes ». Promulguée à la veille de l'alternance de mars 1993, cette loi n'a donné lieu à des décrets d'application qu'en avril 1995 et pour les seuls soldats des Alpes. Ancien député de Vendée, département où l'UNC est bien représentée, Philippe Mestre, le ministre des anciens combattants du gouvernement Balladur, avait préféré surseoir.

Caroline Monnot

Le gouvernement veut renforcer l'autonomie des préfets

Ce projet se heurte à la résistance des administrations centrales

Enveloppes globales, délégations de crédits plus importantes et droit de veto sur la politique immobilière des services déconcentrés vont asseoir l'autorité des préfets. Les représentants de l'Etat dans les départements et les régions n'auront plus à faire « remonter » leurs dossiers à Paris pour prendre une décision.

DAVANTAGE de pouvoirs et de *crédits pour les préfets* : telles seront les principales conséquences de la politique de déconcentration, voulue par Dominique Perben, ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation, qui en a fait la présentation au conseil des ministres mercredi 18 décembre.

M. Perben a persuadé le premier ministre du bien fondé de cette réforme. Dans son livre *Entre nous* (*Le Monde* du 18 décembre), Alain Juppé affirme ainsi que le préfet ne doit pas *« être obligé d'en référer à Paris chaque fois qu'une initiative régionale lui est proposée ».* Le chef du gouvernement a usé de son autorité pour l'imposer aux ministres, qui n'apprécient guère de perdre une partie de leurs pouvoirs.

Au congrès de l'Association des maires de France, M. Juppé avait déjà annoncé que les ministres devront, dès le mois de janvier 1997, identifier clairement le pourcentage des crédits d'intervention susceptibles d'être alloués aux services déconcentrés (*Le Monde* du 22 novembre). Depuis, le gouvernement a décidé que les administrations centrales ne conserveront que les crédits *« strictement nécessaires au financement d'opérations à caractère national ».* Les autres devront être gérés localement.

Pour que cette opération ne dépende pas du bon vouloir des ministres, le gouvernement a décidé que le Parlement lui-même voterait le montant des crédits devant être déconcentrés, dans la loi de finances pour 1998. Ces crédits, qu'ils soient de fonctionnement (destinés à l'achat de matériel) ou d'intervention (destinés à mener des politiques) seront inscrits sur des chapitres spécifiques, ne pouvant être modifiés que par décret. En outre, la plupart des lignes budgétaires qui concourent aux politiques de l'emploi, de la ville et de la lutte contre l'exclusion seront regroupées au sein d'« enveloppes globales », que les préfets adapteront aux besoins du terrain.

DISPOSER TÔT DES CRÉDITS

Savoir sur quels crédits tabler est une chose. Disposer effectivement de l'argent en est une autre. Joël Thoraval, président de l'Association du corps préfectoral, a rappelé, lors de l'assemblée générale annuelle de cette association (*Le Monde* du 13 décembre), que les *« délégations » de crédits sont* trop tardives. Pour remédier à ce problème, le gouvernement souhaite que les administrations centrales transfèrent, en début d'année, 80 % des crédits déconcentrables.

Les préfets vont devenir les véritables patrons de la politique immobilière de l'Etat : aucune administration centrale ne pourra plus modifier l'implantation de ses services déconcentrés, sans leur accord express, ce qui constitue une petite révolution. Ce sont encore les préfets, et non plus les ministères, qui prendront les décisions administratives dites « individuelles » (autoriser une chambre de commerce à recourir à l'emprunt, reconnaître l'utilité publique d'une association locale...).

Les chefs des services déconcentrés aussi disposeront d'une plus grande marge de manœuvre. Ils pourront obtenir des enveloppes globales de fonctionnement s'ils signent des « contrats » par lesquels ils s'engagent à tenir certains objectifs. Les premiers « contrats de service », héritiers des « centres de responsabilité » lancés par Michel Rocard en 1990, seront signés par les ministères de l'éducation nationale (académies de Strasbourg et de Reims), de l'équipement et de l'industrie.

Rafaële Rivais

Bras de fer RPR-UDF sur le mode de scrutin régional

LE CONSEIL de l'union de la majorité, qui regroupe les principaux dirigeants du RPR et de l'UDF, s'est réuni pour la deuxième fois, mardi 17 décembre, au siège de la confédération libérale et centriste, en présence d'Alain Juppé. Le RPR et l'UDF continuent de s'opposer sur la question du mode de scrutin pour les élections régionales. Le RPR, préoccupé par le sort de l'Ile-de-France, souhaite accorder une prime majoritaire à la liste arrivée en tête dans le cadre de circonscriptions départementales, tandis que l'UDF réclame le *statu quo.*

Cette question devait être de nouveau évoquée, mercredi, avant le déjeuner de la majorité, à Matignon. Les deux partis sont, en revanche, convenus de réunir leur commission d'investitures communes pour les élections de 1998 entre février et mars. Ils ont indiqué leur intention de présenter un projet commun pour les élections législatives.

Le Conseil d'Etat pourrait rejeter le recours électoral de M. Tapie

BERNARD TAPIE pourrait ne pas participer à la prochaine session du Parlement européen, qui s'ouvrira le 13 janvier. D'ici cette date, le Conseil d'Etat se sera prononcé sur sa demande d'annulation d'un décret du 28 octobre, par lequel le premier ministre constatait qu'il était mis fin à son mandat de représentant au Parlement européen. Si les conclusions prononcées, mardi 17 décembre, par le commissaire du gouvernement, Jacques-Henri Stahl, sont suivies, la décision du Conseil d'Etat pourrait ne pas être favorable à M. Tapie.

M. Stahl a affirmé que la mise en liquidation judiciaire personnelle de M. Tapie entraîne bien son inéligibilité, en vertu du principe selon lequel *« celui qui ne peut gérer ses affaires privées ne peut être reconnu digne de gérer les affaires de la cité ».* Il a expliqué qu'il n'y a pas d'incompatibilité entre droit interne et droit communautaire, et pas de contradiction entre ce droit interne et la Convention européenne des droits de l'homme.

DÉPÊCHES

■ **FISCALITÉ : Alain Juppé a évoqué, mardi 17 décembre, devant le groupe UDF de l'Assemblée nationale,** la nouvelle baisse des impôts qu'avait souhaitée, le 12 décembre, le président de la République. Selon Gilles de Robien, président de ce groupe, le premier ministre a suggéré, dans l'hypothèse d'une reprise économique, de contracter *« de cinq à quatre ans »* le calendrier de réduction de l'impôt sur le revenu. Il a également évoqué une baisse de la TVA que le gouvernement avait augmentée de deux points en 1995.

■ **FONCTIONNAIRES : le ministre de la fonction publique, Dominique Perben,** a annoncé, lundi 16 décembre, devant le conseil supérieur de la fonction publique d'Etat, qu'il ouvrira la négociation sur les salaires au début du mois de janvier.

■ **DÉFENSE : Charles Millon a officialisé, lundi 16 décembre,** la fusion entre la Fondation pour les études de défense et le Centre de recherches et d'études stratégiques et techniques (*Le Monde* du 4 décembre). Le ministre de la défense a confié à Thierry de Montbrial, président de l'Institut français des relations internationales, la tâche de *« garantir la qualité de cette nouvelle structure ».*

■ **APPEL : deux conseillers généraux RPR des Hauts-de-Seine,** Manuel Aeschlimann et Daniel Léon, ont pris l'initiative de lancer un appel national aux élus locaux de la majorité en faveur de Philippe Séguin. *« Nous sommes des millions dans le pays à croire dans le message que vous portez (...) Nos espoirs reposent sur vous »*, écrivent-ils au président de l'Assemblée nationale.

■ **SONDAGES : selon la dernière enquête de CSA,** réalisée le 13 décembre auprès d'un échantillon de 1 001 personnes et publié par l'hebdomadaire *La Vie* (daté 19 décembre), les cotes de confiance de Jacques Chirac et d'Alain Juppé enregistrent respectivement 38 % et 31 % de bonnes opinions, soit une hausse de un et trois points par rapport au mois de novembre. A l'inverse, selon l'enquête de BVA, réalisée auprès de 886 personnes du 12 au 14 décembre et publiée par *Paris-Match* (daté 19-25 décembre), la cote de popularité du président de la République reste stable (avec 35 % de bonnes opinions) et celle de son premier ministre a encore perdu deux points en un mois, à 20 % de bonnes opinions.

ÉDUCATION Jean-Marie Schléret, président de l'Observatoire national de la sécurité des établissements scolaires, a remis, mardi 17 décembre, son rapport annuel à François Bayrou. L'essentiel de ce travail concerne les conditions de sécurité dans les écoles maternelles et primaires. ● UNE ÉCOLE SUR DIX présente des risques pour la sécurité des élèves en cas d'incendie. Les conditions d'évacuation ne sont pas assurées correctement, les installations électriques sont à revoir. L'observatoire ne chiffre pas le coût des travaux. ● PLUS URGENTE encore est la remise aux normes, dans les lycées professionnels et techniques, du parc de machines-outils. Un tiers d'entre elles sont jugées *« obsolètes »* et pouvant présenter de graves dangers. Une circulaire du ministère demande aux chefs d'établissement d'arrêter dans certains cas leur utilisation.

Une école sur dix ne respecte pas les normes de sécurité incendie

Dans son rapport annuel remis le 17 décembre à M. Bayrou, l'Observatoire national de la sécurité des établissements scolaires souligne l'urgence des travaux à réaliser sur les bâtiments publics et privés. Il préconise une formation spécifique pour les enseignants

PRÈS DE TROIS ANS après avoir dressé le bilan des risques d'incendie dans les lycées et les collèges (*Le Monde* du 20 avril 1994), l'Observatoire national de la sécurité des établissements scolaires, *présidé par* Jean-Marie Schléret, publie un premier état des lieux dans les écoles maternelles et primaires. Sur la base de questionnaires, de rapports des préfets, des procès-verbaux des commissions de sécurité et de visites sur le terrain, les membres de cette instance ont établi un diagnostic portant sur 5 982 bâtiments de 4 388 écoles dans 32 départements, dont 1 062 du secteur privé sous contrat. Sans attendre le retour de l'ensemble des réponses, l'échantillon a été jugé suffisamment représentatif des 66 000 établissements du territoire, dans la répartition à la fois entre public et privé et entre zones urbaines et rurales.

Elément essentiel du rapport annuel de l'Observatoire remis par M. Schléret, mardi 17 décembre, à François Bayrou, les résultats de cette étude ne manquent pas de susciter quelque inquiétude. Ils révèlent qu'un bâtiment sur dix – *9,8 % dans les maternelles et 10,5 %* dans les écoles élementaires publiques contre 9,8 % dans le secteur privé – présente des risques pour la sécurité des élèves en cas d'incendie. Les conditions d'évacuation ne sont pas assurées correctement, en raison essentiellement de défauts de construction ou d'équipements. Par ailleurs, les installations électriques sont à revoir dans un bâtiment sur quatre. Enfin, 20 % des écoles maternelles ne disposent pas de locaux de stockage de matériaux facilement inflammables (papiers, cartons, chiffons, matelas).

Plusieurs critères ont été pris en compte pour établir ce constat. Sans se prononcer sur la structure des bâtiments, les membres de l'Observatoire ont fondé leur diagnostic sur l'état des installations techniques, l'isolement des locaux à risques, l'éclairage de sécurité, les dispositifs d'alarme, la conception et l'entretien des escaliers, *l'encombrement des couloirs…* Ils ont aussi relevé l'absence d'affichage des consignes et, d'une manière générale, l'insuffisance notoire d'information et de formation des enseignants. C'est d'ailleurs à leur intention qu'a été rédigé un guide dont la diffusion, à 100 000 exemplaires, a dû être retardée, faute de financement.



CRÉDITS EN RÉSERVE

On pourrait croire que les écoles des zones rurales, souvent anciennes et vétustes, sont les plus exposées. Il n'en est rien. Les risques majeurs sont atteints dans les écoles urbaines, construites après 1958, donc déjà soumises à la réglementation. Le bilan fait également apparaître que les écoles maternelles et primaires sont, dans ce domaine, moins bien surveillées que les lycées et les collèges, qui accueillent des effectifs beaucoup plus importants. D'après l'enquête de 1994, 6 % des établissements publics et 15 % du privé présentaient de graves défaillances.

Le rapport de l'Observatoire était attendu avec impatience par les responsables des établissements privés, pressés d'obtenir un *plan d'urgence pour la mise* aux normes de leurs bâtiments. Sur le seul point de la sécurité incendie, ses conclusions contredisent quelque peu la mission Vedel, qui avait servi de détonateur à la polémique sur la réforme de la loi Falloux. Sur la foi des observations fournies par les directeurs d'établissement, la mission Vedel avait estimé que plus de la moitié des bâtiments n'étaient pas conformes aux normes de sécurité, en évaluant le financement nécessaire à un montant situé entre 3,8 et 5,3 milliards de francs.

L'Observatoire national de la sécurité, où siègent les représentants du privé, se garde bien d'avancer le chiffrage de ses prescriptions. *Bien* qu'un grand nombre de ses propositions n'aient aucune incidence budgétaire, l'engagement des communes risque de représenter des sommes non négligeables. Les collectivités locales peuvent encore puiser dans la réserve des 2,5 milliards de francs du plan d'urgence mis en œuvre, en 1994, par le premier ministre Edouard Balladur. A ce jour, 46 % de ces crédits ont été utilisés. Mais cette somme pourrait rapidement s'avérer insuffisante si la relance d'un nouveau programme s'avérait indispensable et si, comme l'a suggéré le gouvernement, les travaux de désamiantage des locaux scolaires *devaient être financés sur* l'enveloppe des crédits de sécurité.

Les communes et les autres collectivités locales, conseils généraux et régionaux, ne sont pas quittes pour autant. Dans une autre étude, consacrée cette fois aux accidents scolaires, l'Observatoire a émis un certain nombre de recommandations pour tenter de limiter le nombre considérable d'incidents : 156 000 ont été relevés, qui ont provoqué la mort de 16 élèves, nécessité 13 000 hospitalisations de moins de quarante-huit heures et 1 500 séjours prolongés. Dans les écoles primaires et maternelles, ces accidents surviennent principalement dans les cours et les aires de jeux mal adaptées, durant les récréations. Au collège, ils se produisent essentiellement pendant les cours d'éducation physique, où 4 décès ont été constatés à la suite de malaises cardiaques. Au lycée, enfin, la majorité des accidents sont enregistrés dans les ateliers.

« PRINCIPE DE PRÉCAUTION »

Alors que les recherches sur le patrimoine de l'enseignement supérieur ont à peine démarré, l'Observatoire national de la sécurité dispose désormais d'un état des lieux quasi exhaustif des risques recensés dans les établissements du premier et du second degré. Selon Jean-Marie Schléret, *« il faut passer d'une politique de prévention au principe de précaution »* et introduire une *« culture de la sécurité »* afin d'éviter de devoir agir dans l'urgence. Tout autant que les recommandations de l'Observatoire, l'engagement de la responsabilité pénale des chefs d'établissement, des directeurs d'école, des enseignants et des collectivités locales dans des affaires récentes devrait contribuer à accélérer cette prise de conscience.

Michel Delberghe

Première évaluation sur la présence d'amiante

Sans attendre les résultats du recensement général sur la présence d'amiante dans les lycées et les collèges, qui devrait être achevé le 31 décembre, l'Observatoire national de la sécurité des établissements scolaires a publié ses premières estimations. Portant sur le tiers des établissements, elles révèlent que 13,2 % des lycées et 5,3 % des collèges contiennent de l'amiante à des titres divers.

On en trouve des traces essentiellement dans les ateliers et les salles de restauration, mais aussi dans les locaux d'enseignement et les couloirs. Toutefois, les analyses effectuées indiquent que, dans 85 % des cas, le taux de pollution est inférieur à 5 fibres par litre d'air. Un recensement spécifique sera effectué en 1997 dans les établissements d'enseignement supérieur pour évaluer l'importance des travaux à effectuer, en dehors du site de Jussieu, où les travaux de déflocage doivent être prochainement entrepris pour une durée de trois ans.

Le ministère recommande aux lycées professionnels d'arrêter les machines-outils dangereuses

SOUS LA PRESSION d'une directive européenne applicable au 1er janvier 1997, les directeurs de lycées techniques et professionnels seront-ils contraints d'arrêter des machines-outils non conformes à la réglementation sur la sécurité ? Cette éventualité est clairement évoquée dans une circulaire adressée, le 12 décembre, à l'ensemble des chefs d'établissement par Francis Delon, directeur de cabinet de François Bayrou, ministre de l'éducation nationale. Constatant que les régions, propriétaires des équipements n'auront sûrement pas achevé à cette date leur plan de rénovation de l'ensemble du parc, M. Delon fournit des indications de précaution destinées à atténuer la responsabilité des personnels d'encadrement en cas d'accident.

Déjà, dans une lettre adressée le 6 juin au premier ministre, Alain Juppé, Jean-Marie Schléret, président de l'Observatoire national de la sécurité des établissements scolaires, avait attiré l'attention sur la gravité de la situation dans les ateliers (*Le Monde* du 11 juillet). Selon l'Observatoire, en effet, près de 60 % des 33 097 machines-outils recensées dans 1 933 établissements ne sont pas conformes aux normes définies par le décret du 11 janvier 1993 résultant de la directive européenne du 30 novembre 1989. La proportion atteint 70 % dans les établissements privés. Parmi elles, près de 30 % sont jugées *« obsolètes »* et présentent de graves dangers pour les élèves et les personnels.

Certaines régions n'ont pas attendu l'échéance pour anticiper la nouvelle réglementation. Mais, à la fin de l'année 1996, seuls avaient été engagés 900 millions de francs d'un programme évalué par l'Observatoire entre 1,5 et 2,2 milliards de francs. C'est dire l'impossibilité de rattraper le retard d'ici au 1er janvier 1997.

Cette réalité inquiète les chefs d'établissement, qui, par l'intermédiaire de leur syndicat, le SNPDEN, s'apprêtent à lancer une campagne de mobilisation. Leur détermination est renforcée par l'attente du jugement que devait rendre, mercredi 18 décembre, la cour d'appel de Grenoble contre l'un des leurs, Francis Gibello, proviseur du lycée Vaucanson. Après l'accident d'un élève gravement blessé au bras, il avait été condamné en première instance à 10 000 francs d'amende avec sursis pour blessures involontaires, bien qu'il ait alerté le conseil régional sur l'état désastreux de certaines machines.

MESURES D'URGENCE

Dans sa circulaire, M. Delon tient à rappeler aux proviseurs et aux directeurs la *« nature »* de leur responsabilité au regard des textes en vigueur. En premier lieu, les chefs d'établissement devront établir un *« état des équipements non conformes »* et alerter aussitôt les autorités académiques et régionales. Il leur faudra saisir la commission d'hygiène et de sécurité, le conseil d'administration et éventuellement l'inspection du travail. Les chefs de travaux, les professeurs et les élèves seront eux aussi avertis des anomalies constatées.

Le ministère leur conseille également d'*« arrêter des mesures qui, compte tenu de leur urgence et de leur coût, pourraient être directement prises en charge par l'établissement lui-même »*, sans attendre l'engagement de la collectivité régionale. Enfin, dernière extrémité, *« au cas où un équipement présenterait un danger grave et imminent »*, il leur est recommandé d'arrêter son fonctionnement.

Entre le respect de la sécurité des élèves et des personnels et *« la continuité du service public de l'éducation »*, le ministère s'en remet en fait à l'appréciation des chefs d'établissement. Sur ce point, l'Observatoire de la sécurité, dans son rapport annuel, s'est bien gardé de trancher, en relevant seulement que ces *« deux principes peuvent se révéler ponctuellement et localement contradictoires »*. Personne, en effet, n'ose envisager les conséquences de l'arrêt d'un tiers des machines sur la nature de l'enseignement dispensé. Première à réagir, la Fédération de l'enseignement privé (FEP-CFDT) s'est engagée à soutenir les enseignants qui décideront de ne pas utiliser les équipements non conformes.

M. D.

Vingt ans de réclusion criminelle ont été requis conjointement contre les trois accusés de l'assassinat de Jacques Roseau

MONTPELLIER
de notre envoyé spécial

Alors que les débats s'achèvent devant la cour d'assises de l'Hérault, la cage de verre qui abrite Gérald Huntz, Jean-Claude Lozano et Marcel Navarro ressemble de plus en plus à une immense bulle qui les isole du monde extérieur. Presque indifférents aux réalités du procès, aucun des trois hommes n'a admis avoir tiré sur Jacques Roseau, porte-parole du Recours-France, abattu le 5 mars 1993 de trois balles dans la tête, à Montpellier.

PROCÈS

Non sans logique, le procureur général de Montpellier, Paul-Louis Aumeras, a donc demandé, mardi 17 décembre, contre les trois hommes, la même peine de vingt ans de réclusion criminelle. *« Ils sont tous liés »*, insistait le procureur général, en considérant que, dans ce crime, les trois accusés étaient *« interchangeables »* et qu'il n'était donc pas important de savoir qui avait tenu l'arme. Pour M. Aumeras, il s'agit d'*« un crime politique »*, car *« il ne peut être tolérable que l'on tue quelqu'un pour ses idées »*.

Derrière une apparente sévérité, le magistrat a dénoncé une série de faits qui, sans être de véritables éléments à décharge, permettent de porter un regard pondéré sur le dossier. *« Leur acte est un crime, mais en plus, il est vide de sens, car ils vont finir leur vie en prison pour rien. La mort de Jacques Roseau est la conséquence de la haine, de la calomnie, de la rancœur et de la diffusion d'éléments faux. »* Disant cela, il pensait à l'Union syndicale de défense des intérêts des Français rapatriés d'Algérie (Usdifra), association dont le langage et les pratiques reposant sur la violence ont souvent servi de toile de fond aux débats. *« Ce n'est pas l'Usdifra qui m'intéresse, mais les idées auxquelles les trois accusés ont adhéré »*, soupirait le procureur général avant d'ajouter : *« Comment peut-on tolérer cette forme de syndicalisme où l'on pratique l'action de force en faisant peur aux huissiers avec des fusils de chasse ? »* Regrettant de ne pouvoir poursuivre *« une responsabilité morale »*, le magistrat a cependant insisté sur la prudence dont devaient faire preuve ceux qui diffusent des informations.

« EXÉCUTION SOMMAIRE »

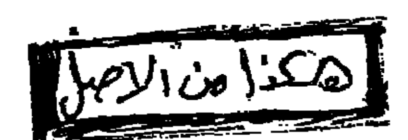
Restait à évoquer la personnalité des accusés. Et, sur ce plan, les débats devant la cour d'assises n'ont fourni que peu d'éléments. A aucun moment, les accusés n'ont livré leurs sentiments ou leurs responsabilités. L'émotion n'a pas traversé la bulle de verre. M. Aumeras en fut donc réduit à dénoncer leur *« médiocrité »* en constatant : *« Ils sont tous en situation d'échec professionnel et économique. Ils sont en état d'amertume, ils ont tout raté. »* C'est sans doute cette somme d'observations et la réunion des trois accusés dans une même sanction qui a conduit le magistrat à ne pas requérir la réclusion criminelle à perpétuité pour un crime qu'il qualifie cependant d'*« exécution sommaire »*.

Le rôle « moral » de l'Usdifra n'était pas négligeable. Il fut largement dénoncé par les avocats de la famille de Jacques Roseau, qui ont d'ailleurs annoncé leur intention de poursuivre cette association pour provocation au meurtre. *« Jacques Roseau est la première victime de l'extrême droite sur la route du pouvoir »*, déclarait Me Gilbert Collard. Et si Me Pascal Dewinter fustigeait Eugène Ibagnes, président de l'Usdifra, pour ses pertes de mémoire à l'audience, Me Jacques Martin lançait, caustique : *« L'Usdifra, présidée par un homme dont j'ai oublié le nom, a insufflé la haine. »* Celle-ci a été peu évoquée par les trois accusés, qui ont adhéré quelques mois *avant le crime et se refusaient à lui* imputer une quelconque responsabilité . *« Vous êtes d'extraordinaires fusibles,* remarquait Me André Ferrand, *mais je pense que vous n'avez pas pu agir seuls. »*

Me Jean-Robert N'Guyen-Phung, défenseur de Gérald Huntz, en était convaincu. Mais l'attitude de son client le paralysait, le réduisant, depuis le début des débats, à une défense quasiment passive. Jusqu'à l'instant où il se leva pour dire qu'il avait obtenu de Gérald Huntz la liberté de le défendre comme il l'entendait. Et le fusible sauta. *« A l'Usdifra, de rumeur en rumeur, de fantasme en fantasme, on a travesti l'histoire, on a falsifié, on a déformé l'image de Jacques Roseau »*, a plaidé Me N'Guyen-Phung.

Apparemment sévère avec son client, l'avocat présentait pourtant la seule défense possible en rejoignant sur certains points le procureur général et les parties civiles, sans toutefois admettre que Gérald Huntz ait lui-même tiré. Il acceptait la théorie de ses adversaires en évoquant un trio globalement responsable et manipulé par l'Usdifra. *« Huntz s'est rendu compte qu'il s'était trompé et qu'on l'avait trompé. Jacques Roseau n'était pas celui qu'il croyait »*, a expliqué Me N'Guyen-Phung. Visiblement soulagé par sa toute nouvelle liberté de parole, l'avocat ajoutait : *« Je voudrais que Huntz ne rate pas son dernier combat et que, quel que soit le verdict qui sera rendu demain, il puisse se regarder en face et dire : je me suis trompé, mais j'assumais. »*

Maurice Peyrot


هكذا من الاصل

Le gouvernement restreindrait les catégories de sans-papiers régularisables

Pour M. Mazeaud, la réforme des certificats d'hébergement pose un « redoutable problème »

Au premier jour de l'examen du projet de loi sur l'immigration à l'Assemblée nationale, le rapporteur de la commission des lois, Pierre Mazeaud, a mis en garde les députés contre l'extension des prérogatives des maires en matière d'attribution des certificats d'hébergement. Le gouvernement pourrait renoncer à régulariser les étrangers présents en France depuis au moins quinze ans.

L'INTENSE PRESSION exercée sur le gouvernement par la frange radicale de la majorité semble avoir porté quelques fruits. Lors de l'examen des articles du projet de loi sur l'immigration, qui devait débuter mercredi 18 décembre à l'Assemblée nationale, le gouvernement pourrait ainsi laisser passer un amendement de la commission des lois, visant à exclure du bénéfice de la régularisation les étrangers présents sur le territoire depuis plus de quinze ans.

Lors de la présentation de son projet, le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, a évoqué les différentes catégories de sans-papiers susceptibles de se voir accorder une carte de séjour temporaire, parmi lesquelles les conjoints de Français *(lire ci-dessous)*, en « omettant » de signaler le cas de *« l'étranger non polygame qui justifie par tous moyens résider en France habituellement depuis plus de quinze ans »*, pourtant prévu dans le texte du gouvernement. Selon l'« étude d'impact » réalisée par les services du ministère de l'intérieur, une vingtaine de personnes entreraient chaque année dans cette catégorie. Leur régularisation, réclamée notamment par le collège des médiateurs et la Commission nationale des droits de l'homme, a été demandée, mardi, par le conseil d'églises chrétiennes en France, qui évoque *ces « étrangers (...) qui, par leur travail et leur insertion, ont souvent acquis des droits qu'il nous faut reconnaître »*.

« LA SAGESSE DE L'ASSEMBLÉE »

Dans les couloirs du Palais-Bourbon, certains conseillers de M. Debré ont indiqué que le gouvernement, sur ce point, s'en remettrait à la « sagesse » de l'Assemblée. Ce qui, compte tenu de l'état d'esprit d'une bonne partie de la majorité, équivaut à un blanc-seing. L'adoption de cet amendement pourrait permettre à Suzanne Sauvaigo (RPR, Alpes-Maritimes), ancien rapporteur de la commission d'enquête sur l'immigration clandestine, de défendre à nouveau un amendement qui vise, à l'inverse des objectifs affichés par le gouvernement, à permettre l'expulsion de la catégorie de sans-papiers en question.

Tout en regrettant vivement, dans les couloirs, que le gouvernement soit sur le point de « lâcher » sur cet amendement, Pierre Mazeaud, président (RPR) de la commission des lois et rapporteur du projet, a préféré consacrer l'essentiel de son intervention aux dispositions du texte concernant le certificat d'hébergement. Évoquant l'avis défavorable rendu sur ce point par le Conseil d'Etat (*Le Monde* du 18 décembre), M. Mazeaud, qui se pose en garant du respect des principes constitutionnels, n'a pas caché qu'un *« redoutable problème »* était ainsi posé au législateur. M. Mazeaud a surtout mis en garde ses collègues contre les risques induits par une extension des prérogatives des maires en matière de délivrance des certificats d'hébergements. *« Certes, c'est le maire qui dispose de la meilleure information ; mais il est peut-être le moins apte à intervenir de façon complètement impartiale, compte tenu des pressions que peuvent exercer sur lui ses administrés »*, a-t-il indiqué. Quant à la disposition qui prévoit que la personne hébergeant l'étranger est tenue de déclarer son départ à la mairie, M. Mazeaud a noté qu'elle concerne un domaine qui *« relève directement de la vie privée »*. En guise de conclusion, le président de la commission des lois a rappelé que *« nous ne devons toucher aux lois que d'une main tremblante, en particulier quand il s'agit de réglementer l'exercice de la liberté individuelle et de confier des responsabilités dans ce domaine à des personnes soumises aux pressions de l'opinion »*.

Outre les interventions de quelques « ultras » de la majorité, la discussion générale a donné lieu à un affrontement classique droite-gauche, plusieurs orateurs de la majorité choisissant de s'en prendre aux thèses défendues par l'opposition, à défaut de pouvoir critiquer trop ouvertement la « modestie » qui caractérise, à leurs yeux, le texte de M. Debré. Défendant en vain une motion de procédure, Julien Dray (PS, Essonne) a dénoncé *« l'échec des lois Pasqua »* et, plus généralement, *« l'échec du fondement politique qui les a inspirées, de la philosophie de l'immigration zéro »*. Le député socialiste a proposé, au contraire, *« une grande loi de naturalisation »* permettant à *« tous ceux qui le demandent »*, même en situation irrégulière, d'obtenir la nationalité française par une *« procédure simple »*. Au nom du Parti communiste, André Gérin (Rhône) a affirmé qu'il fallait abroger les lois de 1993 afin de *« revenir à l'esprit de 1945 »*, date à laquelle la France avait *« choisi une politique nouvelle d'immigration, plus humaniste »*.

Jean-Baptiste de Montvalon

La belle-fille de M. Toubon est mise en examen dans l'affaire Isola 2000

Sophie Deniau placée sous contrôle judiciaire

LE CABINET D'INSTRUCTION nº 126 du palais de justice de Paris, bureau du juge Eva Joly, a été le théâtre, mardi soir 17 décembre, d'une scène inédite. Après avoir notifié à la belle-fille du garde des sceaux, Sophie Deniau, une mise en examen pour *« abus de biens sociaux, complicité d'abus de biens sociaux et complicité d'abus de confiance »*, dans l'affaire de la station Isola 2000 (Alpes-Maritimes), le magistrat a organisé un débat contradictoire afin d'envisager son placement en détention provisoire, obligeant ainsi le parquet à prendre officiellement position sur ce dossier, classé *« particulièrement signalé »* à la chancellerie. Le représentant du parquet n'a pas requis un mandat de dépôt contre Mme Deniau, mais de sévères mesures de contrôle judiciaire. Le juge Eva Joly a suivi cet avis, infligeant à la belle-fille de M. Toubon le paiement d'une caution de 750 000 francs, assorti d'une interdiction de quitter le territoire, de gérer une société et de rencontrer toute autre personne mise en examen dans ce dossier.

La première personne visée par cette interdiction est Roland Guyot, jusqu'alors directeur général de la Société d'aménagement et de promotion de la station Isola 2000 (Sapsi). Convoqué par la brigade financière, lundi 16 décembre, et placé en garde à vue, M. Guyot a lui aussi été mis en examen. Dominique Bouillon, considéré comme le dirigeant de fait de la station de sports d'hiver, placé en garde à vue mardi, devait être présenté à son tour au juge d'instruction mercredi matin.

M. Bouillon avait racheté, en 1991, la station Isola 2000 à un groupe de financiers libanais. Les conditions de cette acquisition, *via* une holding luxembourgeoise dénommée Siadf et grâce aux 100 millions de francs avancés par la Société de banque occidentale (SDBO), filiale du Crédit lyonnais, sont au coeur de l'information judiciaire confiée, le 19 juillet 1995, à Mme Joly. L'enquête porte également sur la gestion de la Sapsi, dont la présidence avait été confiée par Dominique Bouillon à Sophie Deniau, et dont les comptes présentent un passif de 548 millions de francs. Le 31 mars 1995 l'avocat de la SDBO, Me Georges Jourde, avait déposé plainte contre X..., dénonçant l'existence de mouvements de fonds suspects entre les comptes de la Sapsi et ceux de la holding luxembourgeoise Siadf (*Le Monde* du 1er février).

TRAIN DE VIE LUXUEUX

L'enquête de la brigade financière a semble-t-il permis de vérifier certaines des accusations de la banque, concernant notamment le train de vie des dirigeants de la Sapsi. Sophie Deniau percevait un salaire annuel de 850 000 francs, pour une fonction de PDG exercée *« à temps partiel »*, ainsi que divers avantages en nature, et un autre salaire de 600 000 francs annuels, versé par la société de promotion immobilière Frank Arthur, contrôlée par Dominique Bouillon (*Le Monde* du 13 décembre). Ce dernier, qui n'apparaissait sur aucun document officiel de la Sapsi – mais figurait, avec Mme Deniau et M. Guyot, au conseil d'administration de la Siadf –, a disposé d'un luxueux chalet de 560 mètres carrés, construit et aménagé par la Sapsi, puis acquis par le promoteur par simple compensation avec son compte courant dans la société. En 1993, les *« frais de réception »* des dirigeants de la Sapsi atteignaient 1,49 million de francs...

La procédure collective ouverte au tribunal de commerce de Nice sur le devenir de la station semble, quant à elle, dans l'impasse. Le 21 novembre, les juges avaient choisi pour repreneur l'imprimeur varois Bernard Riccobono, dont le plan de cession avait reçu le soutien du parquet. Mais, curieusement, ce même parquet a subitement décidé de faire appel, bloquant les travaux projetés dans la station, à la veille de l'ouverture des pistes. Lundi 16 décembre, l'office du tourisme a fait savoir que la station était bien ouverte et qu'elle avait déjà accueilli, le week-end dernier, *« un très grand nombre de skieurs »*.

Hervé Gattegno

L'UDAF, dernier espoir de vie commune pour les couples mixtes

ELLE A D'ABORD passé la tête, puis est entrée à petits pas. Près de la chaise, elle a hésité un moment. Enfin, elle a pris son inspiration. *« C'est pour mon mari ! »*, a-t-elle lâché d'une voix blanche. L'homme installé de l'autre côté du bureau a observé ses doigts fins crispés sur le dossier cartonné. *« Commencez par vous asseoir ! »*, a-t-il souri.

Maintenant, elle parle. Elle n'a pas quitté son manteau de laine. Ses yeux bruns trahissent toujours ce vertige qui l'a submergée lorsqu'elle a appris que son mari, égyptien, ne pourrait pas, faute de visa, la rejoindre. Mais devant Daniel Foundoulis, responsable du service couples mixtes de l'union départementale des associations familiales (UDAF), elle peut au moins tout dire. Leur mariage, le 6 octobre 1995 : elle, la petite étudiante, française sur toutes les coutures, et lui, peintre en bâtiment, égyptien et, depuis cinq ans, en situation irrégulière. Le récépissé remis par la préfecture de police qui leur permettait enfin de *« vivre comme tout le monde »*. Puis une nouvelle convocation. *« On y est allés. Ils lui ont retiré son récépissé et remis une invitation à quitter le territoire. Il avait trente jours pour le faire. »* Georges Foundoulis soupire : *« Et il est parti ? »* Elle s'excuse : *« Ils nous ont dit que, là-bas, il demanderait un visa pour me rejoindre, qu'il n'y aurait pas de problème. Le mari d'une copine avait fait ça, il était revenu. »*

Le sien est toujours là-bas. Les papiers qu'elle a fournis et dont elle conserve les photocopies sur elle, ses multiples visites au consulat d'Alexandrie, l'appartement loué en prévision de son arrivée : rien n'y a fait. *« Le ministère de l'intérieur m'a dit d'appeler le service des visas, à Nantes »*, explique-t-elle. Daniel Foundoulis la coupe : *« Ils ne répondent jamais. Ils n'ont d'ailleurs pas à se justifier, c'est comme ça. Mais écoutez-moi : vous allez faire une nouvelle demande. »*

Lentement, l'homme aux cheveux gris, patron du service depuis sa création, dresse la liste, chaque année plus fournie, des formalités nécessaires à l'obtension d'un visa. Il explique la situation, décrit l'intervention que lui-même va effectuer auprès des ministères de l'intérieur et des affaires étrangères. *« Et dans votre lettre au consul, vous mettez : Monsieur l'ambassadeur, il sera flatté »*, souffle-t-il. Lorsque la jeune femme quitte la permanence, dix minutes plus tard, elle a presque retrouvé le sourire, même si elle reconnaît ne pas encore *« trop y croire »*. Ce mardi, ils seront neuf à passer. Femmes attendant leur mari, maris désespérant de retrouver leur femme, couples redoutant une prochaine séparation.

Il y a deux ans, la création – à titre expérimental – d'un tel service était apparue comme un pari. *« Rappelez-vous*, explique M. Foundoulis, *les lois Pasqua avaient été construites sur la peur des mariages blancs. »* En octobre, la décision de le pérenniser à été prise à l'unanimité.

EXPLOSION DE LA DEMANDE

En deux ans, la demande a explosé. Au lieu des trois cents couples prévus, 1 200 familles ont fait, rien qu'à Paris, appel cette année au service, traduisant la dégradation incessante de la situation. Même si la loi de 1993 ne permet pas aux mairies de refuser la célébration du mariage d'un étranger en situation irrégulière, *« l'imagination des administrations est sans bornes »*, souligne M. Foundoulis. Entraves administratives, signalements au procureur, dénonciation à la police : la mairie du Ve arrondissement s'est ainsi taillé une réputation de coupe-gorge. *« Récemment, un Tunisien en situation irrégulière s'y est marié avec une Française. A 11 heures, la cérémonie a commencé. A 11 h 30, les policiers l'attendaient à la sortie. A 18 h 30, il était à Tunis. »*

Le mariage n'offre en effet aucune protection. Fini le temps où le conjoint obtenait immédiatement ses papiers. Depuis les lois Pasqua, ne peuvent demander leur régularisation que les étrangers déjà en situation régulière (munis au moins d'un visa). Et encore : après un an de vie commune. Une contrainte que le texte de Jean-Louis Debré entend alléger. En attendant, les irréguliers ne peuvent compter que sur la clémence des préfectures.

Clémence après laquelle ce petit homme à l'imperméable vert olive court depuis des mois. Sa femme et lui s'étaient mariés à Dakar, pensant ainsi éviter les problèmes. La régularisation viendrait dans un second temps. Depuis, ils se battent pour obtenir la transcription de cette cérémonie dans le registre français d'état-civil. *« Tout bloque à cause d'un problème d'orthographe de prénom »*, se désole l'homme. Faire rectifier l'erreur, transcrire le mariage au consulat de Dakar, attendre que le service de l'état-civil l'enregistre, puis courir après un hypothétique visa, Daniel Foundoulis fait ses comptes. *« Votre femme est ici ? Et vous avez deux enfants nés ici ? »* Son visage s'illumine. *« On va la faire régulariser comme mère d'enfant français. Le mariage, vous vous en occuperez après... »*

Contourner l'obstacle. Attendre l'ouverture dans cette muraille du refus et saisir toutes les occasions. Ainsi travaille l'Udaf, avec quelques principes intangibles – pas de polygames, pas de trafiquants de drogue – mais aussi une bonne dose de colère. Colère devant ces familles inutilement éclatées. Colère devant cette femme algérienne dont le compagnon refuse de reconnaître l'enfant : *« Il serait français, et moi régulière. »* Colère enfin en repensant à ce gendarme amoureux d'une étudiante ivoirienne : *« Elle est tombée enceinte, alors ils ont décidé de se marier. La préfecture a alors estimé qu'elle avait voulu tromper l'administration en poursuivant des études. Elle s'est retrouvée irrégulière. Et lui complice d'étranger clandestin. Soit il abandonnait sa femme, soit il quittait la gendarmerie. »* Daniel Foundoulis sourit : *« Nous sommes finalement intervenus auprès de ses supérieurs hiérarchiques. Il était bien noté, ils ont accepté d'attendre la naissance de l'enfant : il sera français, la mère aura donc droit à des papiers. »*

Nathaniel Herzberg

Prison ferme requise contre le pilote de l'Airbus d'Habsheim

LE PROCUREUR du tribunal correctionnel de Colmar (Haut-Rhin), a requis, mardi 17 décembre, *« une peine particulièrement sévère d'emprisonnement de longue durée avec sursis et avec une partie ferme »* à l'encontre de Michel Asseline, le pilote de l'Airbus A-320 d'Air France qui s'était écrasé, le 26 juin 1988 à Habsheim, provoquant la mort de trois personnes (*Le Monde* des 27, 28 et 30 novembre). Le procureur René Pech a reproché au pilote d'avoir décidé un passage à basse altitude dans des conditions de cabrage extrême. Il a catégoriquement réfuté l'hypothèse de la falsification des boîtes noires de l'appareil.

Pour Henri Petit, directeur des opérations en vol au moment de la catastrophe, accusé d'avoir autorisé des vols de présentation avec des passagers à bord, le procureur a requis une peine de prison avec sursis. Une peine de prison avec sursis non amnistiable a en outre été requise à l'encontre de Pierre Mazières, le copilote, et une peine de prison avec sursis éventuellement amnistiable à l'encontre de Jacques Gauthier, officier de sécurité des vols d'Air France à l'époque. Le procureur a enfin demandé une peine de prison avec sursis amnistiable à l'encontre de François Purstenberger, l'organisateur du meeting aérien.

La qualité de syndicat est ôtée au FN-pénitentiaire

LE FRONT NATIONAL-PÉNITENTIAIRE (FNP) ne peut se prévaloir de la qualité de syndicat professionnel. Ainsi en a décidé, mardi 17 décembre, le tribunal de grande instance de Montpellier, qui était saisi d'une requête, allant dans ce sens, émanant de la Fédération justice CFDT, de l'Union générale des syndicats pénitentiaires (UGSP-CGT) et de l'Etat, représenté par Gilbert Azibert, directeur de l'administration pénitentiaire. Le Syndicat de la magistrature, le syndicat national des personnels de l'éducation surveillée-protection de la jeunesse (FSU) et la CGT s'étaient constitués parties civiles.

Dans ses attendus, le tribunal présidé par Jacques Mallet estime que le Front national-pénitentiaire, *« par sa dénomination et son sigle, par sa constance à se référer aux discours du parti politique Front national, par certains des objectifs poursuivis, ne présente pas une identité spécifiquement syndicale »*. Le tribunal ajoute que *« loin de vouloir se démarquer par son objet de ce parti politique, il entretient volontairement une confusion sinon une ambiguïté qui lui font privilégier l'action politique sur l'action syndicale, portant ainsi atteinte au principe de spécialité »*.

En conséquence, le tribunal décide que le Front national-pénitentiaire *« ne peut revendiquer la qualité de syndicat professionnel au sens de l'article L. 411-1 du code du travail »*, lequel article stipule que les syndicats professsionnels ont exclusivement pour objet l'étude et la défense des *« droits ainsi que des intérêts matériels et moraux, tant collectifs qu'individuels, des personnes visées par leurs statuts »*.

INTERDICTION D'UTILISATION

Cette interdiction d'utilisation de la qualité de syndicat professionnel frappe l'organisation satellite du parti de Jean-Marie Le Pen, que ce soit sous la dénomination de Front national-pénitentiaire ou le sigle FNP. Le tribunal donne satisfaction à la direction de l'administration pénitentiaire en prononçant l'exécution provisoire du jugement. *« Le défendeur ne saurait continuer d'agir en qualité de syndicat professionnel qui lui est déniée et pouvoir ainsi se présenter sous cette étiquette aux élections professionnelles de janvier 1997 »*, explique le tribunal.

L'UGSP-CGT et la Fédération justice-CFDT se déclarent satisfaites du jugement. L'UGSP-CGT estime que cette décision *« porte un coup d'arrêt à l'implantation de pseudo-syndicats mis en place par le Front national »*, même si *« rien n'est définitivement réglé »*. La Fédération justice de la CFDT entame déjà un autre combat et annonce qu'elle désire à nouveau se tourner vers la justice contre, cette fois, Force nationale pénitentiaire, syndicat nouvellement créé à Toulon (*le Monde* du 13 décembre).

Christiane Chombeau

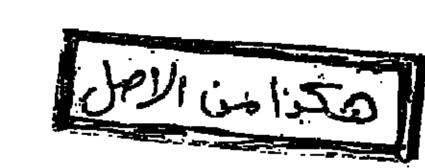
DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : Jean-Louis Campredon, le second vice-président (RPR) du conseil général de l'Essonne,** a été placé en garde à vue, mardi 17 décembre. Son bureau, la mairie de Saintry et son domicile ont été perquisitionnés par la brigade financière de la PJ de Versailles. L'élu aurait été salarié de fin 1988 à début 1993 par deux filiales du groupe Sater-Parachini.

■ **DIFFAMATION : le parquet a demandé** à la 17ème chambre correctionnelle de Paris, mardi 17 décembre, la condamnation de Pierre Mazeaud, président (RPR) de la commission des lois de l'Assemblée nationale, pour diffamation envers Eric Halphen, juge d'instruction de Créteil (Val-de-Marne). Dans une interview au *Figaro* du 2 juillet 1996, Pierre Mazeaud avait accusé le juge d'avoir violé le secret de l'instruction, en prévenant la presse de la perquisition qu'il avait effectuée le 27 juin au domicile de Jean Tiberi, maire de Paris.

■ **IMMIGRATION : cinquante et un Roumains en situation irrégulière** ont été reconduits vers Bucarest, mardi 17 décembre, à bord d'un appareil de la compagnie Tarom affrété par le ministère de l'intérieur. Cinq d'entre eux venaient d'être libérés de prison. Ce vol constitue le 33e « charter de clandestins » organisé par les services de Jean-Louis Debré.

■ **FAIT DIVERS : un garçon de onze ans s'est donné la mort,** mardi 17 décembre, en se jetant par la fenêtre de l'appartement familial situé au sixième étage d'un immeuble du quartier Bellefontaine, à Toulouse. Il n'avait pas supporté d'être ramené chez lui par les policiers, après avoir été pris en flagrant délit de vol d'un jouet, d'une valeur de 70 francs, dans un supermarché voisin.



ÉLEVAGE La concentration industrielle de l'élevage porcin produit d'importantes pollutions que la législation cherche maintenant à limiter. ● EN BRETAGNE, où vit 55 % du cheptel français, la production de la filière porc continue de progresser alors qu'elle a tendance à faiblir en Europe. ● MAIS LA NORME de 50 milligrammes de nitrates par litre d'eau est dépassée dans plusieurs zones, et le ministère de l'environnement a obtenu que le développement des élevages soit stoppé. L'approvisionnement en eau potable de la région est en péril. ● LES INDUSTRIELS cherchent par conséquent à s'implanter ailleurs, en particulier dans le Massif Central, où le mouvement de concentration a fait disparaître un grand nombre de petits éleveurs. ● DES ÉLEVEURS DE L'AVEYRON proposent en alternative une production de qualité intégrée dans la réalité économique et culturelle du pays.

Les porcheries industrielles bretonnes cherchent à se délocaliser

La production porcine à grande échelle provoque de graves pollutions de l'eau et des terres en Bretagne. Aussi les professionnels de la filière partent-ils à la conquête de nouveaux espaces, comme le Massif Central

RODEZ
de notre correspondant

Daniel Cerles est un petit éleveur aveyronnais. Ancien de la Fédération départementale des syndicats agricoles (FDSEA), il a rejoint la Confédération paysanne voilà quelques années et suit, pour elle, le dossier porcs. Or les grands projets de porcheries industrielles dans le département, dont on soupçonne qu'ils sont élaborés par des industriels bretons, sont soutenus par la FDSEA. *« Ce qu'ils ne veulent plus faire chez eux, ils viennent le faire chez nous »*, entend-on du côté de la Confédération et des associations de défense de l'environnement, qui accusent l'industrie agroalimentaire bretonne. Car la terre et les eaux de Bretagne n'en peuvent plus de supporter les tonnages excessifs de lisier.

Daniel Cerles s'oppose catégoriquement à ce système *« de spéculation et de course au volume »*. Pour des raisons d'emploi, mais aussi pour des raisons environnementales en des lieux touristiques, au cœur du parc régional des Grands Causses. *« Pour nous, la seule voie est de se démarquer en jouant sur la qualité du produit et en s'intégrant au paysage. »*

Sur la commune de Cornus, sur le plateau du Larzac, l'avant-garde de l'industrie porcine à la mode bretonne est en place : l'élevage de Combret compte déjà quatre cent trente truies. Un projet d'extension, rejeté par l'enquête d'utilité publique mais reconnu par le comité départemental d'hygiène, prévoit de porter le cheptel à mille truies, alors que le troupeau moyen d'un exploitant aveyronnais en compte quarante. Combret emploie trois salariés. *« Ce type d'industrie remplacera le travail paysan. S'il y a un jour huit Combret en Aveyron, on se passera des autres éleveurs, dans un département qui en recense moins de neuf cents et qui en comptait pourtant huit mille en 1975 »* estime Daniel Cerles. Une chute vertigineuse, également constatée sur l'ensemble de Midi-Pyrénées depuis vingt ans où les élevages sont passés de 22 500 à 2 400, *« au seul bénéfice de la Bretagne qui, bien sûr, en contrepartie, souffre de ses effluents »*.

A la FDSEA, on ne l'entend pas de cette oreille. Le président départemental, Christian Déléris, parle de projets portés par des familles et de regroupements d'agriculteurs en ateliers : *« Dans ces conditions, je ne vois pas où se situe la perte d'emploi. Il est seulement question de regrouper les moyens afin de garantir un plus grand confort de travail aux agriculteurs »*. Christian Déléris avoue en outre sa franche opposition aux structures industrielles venues d'ailleurs. *« Il y aurait danger,* dit-il, *s'il y avait des intégrateurs* (structures industrielles fournissant le capital, les aliments et les porcelets) ; a priori, *il n'y en a pas. »*

> **Sur l'ensemble de Midi-Pyrénées, depuis vingt ans, les élevages sont passés de 22 500 à 2 400**

Un « a priori » qui laisse une place au doute, et le doute, dans les rangs de la Confédération paysanne, prend forme de certitude.

Le problème économique est doublé d'un problème écologique. La FDSEA reconnaît que *« les régions de l'Ouest sont au bout parce qu'elles ont fait n'importe quoi »*. Mais elle assure dans le même temps que le secteur porcin est le seul où les déjections d'effluents sont parfaitement maîtrisées. *« Lorsque les doses sont respectées, cela ne pose aucun problème. »* On imagine mal cependant comment un site de production rejetant annuellement 10 000 mètres cubes de lisier va pouvoir demeurer dans la limite légale de nitrate à l'hectare, dans une région, comme celle des Causses, où l'eau potable est puisée directement dans le sous-sol... sous les pieds des cochons.

Outre les atteintes à la terre et au réseau d'eau souterrain, il y a aussi nuisance olfactive. Pas de quoi renforcer l'image d'un pays vert vendue par le comité départemental du tourisme. C'est ainsi par exemple qu'à Saint-Saturnin-de-Lenne, il y a un château, une campagne charmante et des gîtes ruraux. Mais les vacanciers doivent subir l'odeur des 1 300 porcs élevés à cent mètres de là. Rien d'étonnant, fait remarquer l'une des propriétaires de chambres d'hôtes : *« Dans ce département, le tourisme est entre les mains des gens de l'agriculture. Les décideurs de l'Apatar* [chargée de promouvoir le tourisme vert en Aveyron] *sont salariés par la chambre d'agriculture, alors... »*

Alors, des éleveurs aveyronnais expérimentent ce qui pourrait être une réponse à la dégringolade des prix provoquée par le système breton et une solution pour un pays qui pourrait ainsi cohabiter avec ses porcs. D'un côté, charcutiers et bouchers formulent un besoin en salaisons et en viandes de qualité qui est de plus en plus celui de leur clientèle. De l'autre, les éleveurs se lancent dans une production de porcs lourds nourris d'aliments issus de la ferme et élevés en semi-liberté. Ceci sur une litière bio-maîtrisée, n'occasionnant aucune nuisance, car l'on est ici convaincu que *« l'image que donne le paysan à sa production est essentielle »*.

Conjugué à l'effet « vache folle », le porc identifié et de qualité remporte un beau succès dans les charcuteries. Et ce que le produit gagne en qualité, le paysan le gagne en plus-value, échappant ainsi aux contraintes de la fixation des prix bretonne et faisant vivre deux familles sur une même exploitation. Une économie paysanne qui passe par la création de productions locales, exigentes sur la qualité, fortement identifiées et labelisées comme telles, dans une région qui, pour l'heure, encourage l'inverse et tend à faire de Midi-Pyrénées une nouvelle Bretagne.

Elian Da Silva

La Bretagne saturée de nitrates

RENNES
de notre correspondante régionale

Sept millions et demi de cochons vivent sur le sol breton, soit environ 55 % du cheptel français. Chaque truie ayant en moyenne une douzaine de petits, c'est environ douze millions et demi de bêtes qui sont abattues chaque année. La filière porcs n'a cessé de se développer depuis trente ans. Alors que la production européenne a tendance à faiblir, elle a connu, en Bretagne, une progression de 8 % en 1994 et de 3 % en 1995.

Cette « industrie » représente 22 650 emplois directs : plus de 10 000 dans l'élevage, le reste se répartissant entre les entreprises d'alimentation du bétail, la charcuterie-salaison, l'abattage et la découpe (les dix plus gros abattoirs français sont situés dans l'Ouest). Les éleveurs sont organisés en groupements qui contrôlent l'ensemble de la filière et pèsent de toutes leurs forces sur l'économie régionale.

Avec environ 250 porcs au kilomètre carré, la Bretagne est encore loin d'atteindre la concentration de terres d'élevage hors-sol très sophistiquées, comme par exemple en Hollande, où les conditions d'exploitation sont cependant beaucoup plus strictes sur le plan écologique. Néanmoins, la Bretagne risque la saturation. Elle ne sait plus où épandre le lisier que ses usines à porc produisent. Le ministre de l'agriculture, Philippe Vasseur, a estimé que, faute *« de mesures importantes »*, 60 % des captages d'eau potable seraient pollués d'ici à l'année 2005 par les nitrates dus à l'élevage et aux engrais.

Ce trop-plein serait tout relatif, à en croire Bernard Mégret, président de la Cooperl, le plus gros groupement français basé dans les Côtes-d'Armor. *« A force de parler de limitation, d'interdiction, nous allons mourir ! »*, s'agaçait-il lors des premières Rencontres du développement durable, début décembre, à Rennes.

« EXCÉDENTS STRUCTURELS »

L'industrie porcine s'oppose à Corinne Lepage, ministre de l'environnement, qui a obtenu que dans les « zones d'excédents structurels », c'est-à-dire là où la norme de 50 milligrammes de nitrates par litre d'eau est dépassée (soit actuellement le quart des surfaces d'eau), le développement des élevages soit désormais stoppé.

En conséquence, certains éleveurs ont d'ores et déjà choisi de faire engraisser leurs bêtes en Mayenne ou dans la Sarthe, des départements limitrophes. Un mouvement de délocalisation qui devrait s'élargir.

Martine Valo

La SNCF lance sur Paris-Lyon le TGV à deux étages

LE PREMIER TGV à deux étages devait effectuer son premier Paris-Lyon, jeudi 19 décembre. Cette première rame *« duplex »*, capable de transporter 516 passagers (soit 40 % de plus qu'un TGV Sud-Est ordinaire) effectuera, pour commencer, un aller-retour quotidien en semaine et deux aller-retour le week-end. Les trente rames commandées à GEC-Alsthom rentreront progressivement en service, jusqu'au milieu de l'année 1998, date à laquelle elles représenteront environ 30 % du parc installé. Les voyageurs pourront exprimer leur choix de voyager en haut (*« ambiance conviviale et panoramique »*, selon la SNCF) ou en bas (*« ambiance plus calme »*).

Quinze ans après son inauguration, la première ligne à grande vitesse en France était saturée, avec 170 trains par jour et 23 millions de passagers par an. Après avoir augmenté la capacité des trains en associant les rames deux à deux, la SNCF et GEC-Alsthom ont mis dix ans à développer ce nouveau train. Les TGV Sud-Est classiques vont quant à eux subir une cure de jouvence dès le printemps 1997. L'aménagement intérieur et extérieur va être complètement revu pour s'aligner sur le modèle du TGV réseau (TGV Atlantique). Ce programme total, d'un coût de 500 millions de francs, sera achevé en 2002.

DISPARITIONS

Gaston Miron

Le chantre d'un Québec souverain

LE POÈTE Gaston Miron est mort d'un cancer à Montréal, samedi 14 décembre, à l'âge de soixante-huit ans. La nouvelle de sa maladie subite avait tétanisé ses amis – il en avait beaucoup, poètes ou non, et pas seulement au Québec, mais aussi en France, dans beaucoup de pays du monde francophone et du monde tout court. On l'avait encore vu à Paris en mai dernier, six mois à peine après l'échec – d'un cheveu – « *des partisans d'un Québec souverain* », expliquant au public nombreux de la librairie québécoise de la rue Gay-Lussac les raisons d'espérer malgré tout. Il était comme toujours : passionné et lucide, sa voix presque caverneuse mêlant les apartés malicieux aux envolées lyriques, intarissable et sachant résumer le scandale et la justice en quelques formules lumineuses.

En moins de six mois, le cancer a foudroyé cet homme dont n'avaient eu raison ni la pauvreté ni la difficulté d'écrire en français dans un pays où le français mourait, ni l'emprisonnement politique (en octobre 1970), ni le découragement devant les lenteurs de l'Histoire. Il était né le 8 janvier 1928 à Sainte-Agathe-des-Monts, dans les « *pays d'en haut* », au nord de Montréal. Descendant de coureurs des bois ou de paysans qui ne savaient pas écrire, il est devenu instituteur et, très vite, poète. Il a été, avec quelques autres et le premier d'entre eux, de cette génération d'auteurs qui, se sentant étrangers dans leur propre pays, ont compris que leur destin poétique était lié à celui de leur langue et, *ipso facto*, à celui de cette société canadienne française, bientôt rebaptisée « *québécoise* », dont l'émancipation restait à entreprendre.

D'où un patient et simultané travail d'éditeur et de militant. Fondant en 1953 avec des amis les éditions de l'Hexagone, participant à la création de la revue *Parti pris*, Miron s'engage en même temps, à gauche, tour à tour au Nouveau Parti démocratique (NPD), au RIN (dont les manifestants soufflèrent en 1967 au général de Gaulle son « *vive le Québec libre !* »), au Parti socialiste québécois, au Parti québécois, et, plus récemment, au Mouvement du Québec français et dans divers mouvements humanitaires.

Cette dualité se retrouve dans sa poésie. Célébrant le printemps qui « *liseronne aux fenêtres* », « *le bruit roux des chevreuils dans la lumière* » ou l'amour, elle ne cesse en même temps de passer par le « recours didactique » pour évoquer les luttes nécessaires. Elle est écrite et orale, dans la lumière de Cendrars et d'Eluard, modeste (« *Je suis un homme simple avec des mots qui peinent* »), soucieuse de sa forme et solidaire de « *l'obscure respiration commune* ».

Miron est comme Socrate, toujours sur la place publique, essayant ses vers qu'il savait par cœur, sur ses amis, anciens ou de rencontre, dans les tavernes ou dans les rues. N'hésitant pas non plus à apparaître sur scène, avec des musiciens (comme au Centre Pompidou, plusieurs fois). En même temps grand lecteur et propagandiste des autres, passant plus de temps à leurs œuvres qu'aux siennes. En témoignent une foule de conférences et deux anthologies (*Ecrivains contemporains du Québec*, avec Lise Gauvin, chez Seghers, 1989, et *Les Grands Textes indépendantistes, 1774-1992*, avec Andrée Ferretti, à l'Hexagone, 1992).

Francophile, faisant dès 1949-1950 un stage d'édition à Paris, ami des poètes Frénaud, Guillevic, Clancier, Oster ou Deguy, il a été assez vite reconnu en France, salué dans la presse par Alain Bosquet ou André Laude, à la télévision par Jean-Marie Drot ou Bernard Pivot, couronné par le prix Guillaume-Apollinaire, élu à l'académie Mallarmé. Publié pour la première fois en 1970 par Georges-André Vachon aux Presses de l'université de Montréal, *L'Homme rapaillé* (c'est-à-dire « remplacé, reconstitué »), son principal et presque unique recueil cent fois remis sur le métier, est ressorti en 1988 à Paris chez Maspero, avant de trouver, il y a peu, et non sans hésitations, sa forme « définitive ».

Il aurait fait un bon Prix Nobel. Il était de la race des Hugo et des Neruda, de ces poètes qui savent incarner le combat pacifique d'un peuple pour sa liberté. Mais plus que de lui-même, plus même que du Québec, il a été infatigablement, dans le monde entier, par la poésie et le discours, l'ambassadeur de notre langue commune et le militant de la résistance à l'uniformisation culturelle. Tout cela se tenait, le combat pour l'indépendance et l'ouverture aux autres, la résistance et la générosité : « *Plus je suis assuré de ma culture et de ma langue, plus je suis ouvert à celles des autres* », disait-il. Le message vaut pour la Terre entière.

Dominique Noguez

■ **JEAN ZUCCARELLI**, maire de Bastia de 1968 à 1989, député de Haute-Corse, membre éminent du Mouvement des radicaux de gauche (MRG), est décédé, lundi 16 décembre, à Bastia, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Il est le père d'Emile Zuccarelli, ex-ministre des postes et des télécommunications dans le gouvernement Pierre Bérégovoy (1992-1993), aujourd'hui député de Haute-Corse, maire de Bastia et président délégué du Parti radical-socialiste. Né le 7 mars 1907, à Bastia, Jean Zuccarelli suit des études de droit. Il est avocat au barreau de Bastia en juillet 1929. Elu au conseil de l'ordre, bâtonnier, Jean Zuccarelli commence sa carrière politique après la guerre : en 1945, il est élu conseiller général de Sermano, jusqu'en 1961, puis de 1967 à 1973. Président du conseil général de la Corse, à l'époque où l'île ne compte qu'une instance départementale, il est député de la Haute-Corse de 1962 à 1967, puis de 1968 à 1978 et de 1981 à 1986. Maire radical-socialiste de Bastia en 1968, Jean Zuccarelli règne pendant vingt ans sur la ville : il est l'homme du développement de Bastia, et notamment du tunnel qui relie le centre-ville à la périphérie et de l'aménagement du bord de mer. En 1989, il laissait à son fils, Emile, la tâche de conduire la liste de l'union de la gauche à Bastia. Il avait terminé sa carrière politique comme président du district urbain de Bastia jusqu'en 1995.

François Tuefferd

Promoteur de l'image dans les années 30

FRANÇOIS TUEFFERD, une des figures de la photographie française des années 30 à 50, est mort mardi 17 décembre. Il avait quatre-vingt-quatre ans. Après avoir débuté dans le groupe de presse Condé Nast, en 1932, par l'intermédiaire du grand photographe de mode Hoyningen-Huene, et publié ses images dans *Vogue* et *Vu*, François Tuefferd monte un laboratoire et perfectionne sa technique de l'appareil petit format. Il se tourne vers la photo d'illustration, réalise nombre de reportages, notamment sur le paquebot *Normandie*, et se lie avec des photographes comme Pierre Jahan, Daniel Masclet, Man Ray, Robert Capa, Rémi Duval...

En 1937, il ouvre à Paris une galerie de photographies sous le nom « Le Chasseur d'images » et y présente les photos d'Emmanuel Sougez, Herbert List, Ilse Bing, Bill Brandt. Il avait raconté cette aventure, en 1993 à Sophie Rochard, pour la revue *Georges* : « *Toutes les photographies étaient à vendre au prix de 100 francs environ. Je ne faisais aucune transaction et ne prenais aucun pourcentage. Je me chargeais uniquement de mettre en rapport l'acheteur et le photographe. D'ailleurs, ma carte de visite s'intitulait « Centre de propagande pour la photographie ». La clientèle était pratiquement inexistante. J'ai perdu tout mon héritage dans cette affaire* [mais] *j'avais l'impression de servir à quelque chose.* »

François Tuefferd imagine en 1939 le premier Salon du chasseur d'images, mais la guerre vient arrêter ses projets et il doit vendre sa galerie en 1941. Il séjourne en Tunisie après la guerre avant de s'installer aux Etats-Unis en 1953, où il devient portraitiste d'enfants et collabore avec *Life*, *Fortune* et *Sport Illustrated*. L'historien Thomas Michael Gunther retrouve sa trace aux Etats-Unis et met à jour une œuvre sensible qui sera exposée, en 1993, à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris.

Michel Guerrin

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Anne-Karoline, Charles-Henry, Charles-Xavier, Charles-Gauthier et Claire-Hélène

sont heureux d'annoncer la naissance de leur frère.

Charles-Grégoire BEKUS-SORET,

le 19 novembre 1996.

Route du Golf,
50290 Bréville-sur-Mer.

Noces de rubis

– Paris. Jakarta.

Papymi et Granny

Tous nos vœux de bonheur pour ce bel anniversaire.

Valérie, Marion, Emmanuelle et Bruno, Laurent et Delphine. Louis, Adrien et Arthur.

Décès

– Elisabeth Busson,
sa fille,
Alain Busson,
son gendre,
Ses petits-enfants,
Monique Rosenzweig,
Lionel et Eddy Cherki,
ses neveux,
Les familles Benassayag et Narboni,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Robert BENASSAYAG,

survenu le jeudi 12 décembre 1996, à l'âge de soixante-douze ans.

Que ceux qui l'ont aimé continuent à l'aimer.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Laurence Bénoliel,
son épouse,
Frédéric Bénoliel et sa famille,
Isabelle Bénoliel
et Stéphane Lebrun,
ses enfants,
Les familles Bénoliel, Nesme,
ont le chagrin de faire part de la disparition, à l'âge de soixante-quinze ans, de

Claude BÉNOLIEL.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, au cimetière du Montparnasse.

Sa mémoire sera évoquée lors d'une messe célébrée le samedi 21 décembre 1996, à 18 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Mme Frédéric Bloch,
née Diana Paquin,
son épouse,
M. Marc Lehmann,
M. Bernard Glaubermann,
ses beaux-frères,
Mlle Nicole Lehmann,
sa nièce,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

M. Frédéric BLOCH,

survenu le 15 décembre 1996, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans *l'intimité, le 17 décembre, au cimetière du* Montparnasse.

13, rue des Princes,
92100 Boulogne.

– Denise,
sa femme,
Myriam et Jérôme,
Noémi et Stéphane,
Serge et Claudie,
ses enfants,
Mathieu, Margot et Jeanne,
ses petits-enfants,
Le docteur Pierre Montete,
Le docteur Philippe Montete et Joëlle,
Mme Pierrette Lesieur,
ses cousins,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Jacques DECORNOY,

à l'âge de cinquante-neuf ans, le 16 décembre 1996.

Ses obsèques auront lieu le 23 décembre, à 11 heures, en l'église Saint-Eustache, Paris-1er.

Selon sa volonté, il sera incinéré.

Ni fleurs ni couronnes. Des dons peuvent être faits au Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD), 4, rue Lantier, Paris-1er.

« Si tu me donnes l'éternité
[sous quelque forme,
Que je garde la touche
[avec mes grands objets
Poésie et musique
Et que je les entende en orbes éternels. »
Pierre Jean Jouve (*Moires*).

(*Le Monde* du 18 décembre.)

– Eguilles. Fort-National.

Jean Pierre, Paul, Geneviève, Colette, Catherine, Antoine, Michel, Marcelle font part du décès de leur mère,

Marcelle FRAPOLLI,
sage-femme,

survenu à l'âge de quatre-vingt-trois ans, à son domicile, entourée de toute sa famille.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 20 décembre, à 11 heures, en l'église d'Eguilles (Bouches-du-Rhône).

Son esprit a rejoint dans les cieux de Kabylie celui de

Marcel FRAPOLLI,

qui lui fut enlevé en 1955.

– Tous ses amis,
Ses frères et sœurs,
ont la tristesse de faire part du décès de

Nina DESTREL,
née GROSJEAN,
artiste peintre,

survenu dans des circonstances tragiques.

Elle sera incinérée le samedi 21 décembre 1996, à 10 heures, au crématorium de Manosque (Alpes-de-Haute-Provence).

Une cérémonie réunira tous ceux qui l'aiment et l'ont aimée, le samedi *21 décembre, à 14 h 30, en l'église de* Savournon (Hautes-Alpes).

– Mme René Durand,
son épouse,
MM. Pierre, Alain et Yves Durand,
M. et Mme Claude Gendreau,
M. et Mme Christian Chateau,
ses enfants,
Nicolas, Anthony, Guillaume, Stéphan,
Caroline, Anne-Laure, Jean-Sébastien et Olivier,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René DURAND,
ancien élève de l'Ecole polytechnique
(promo 34),
ingénieur des Ponts et Chaussées,
ancien dirigeant d'affaires
d'engineering et de construction
en Afrique du Nord et en France,

survenu à Paris, le 11 décembre 1996, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

L'inhumation a eu lieu au cimetière d'Auteuil, dans l'intimité familiale.

93, rue Michel-Ange,
75016 Paris.

– Le conseil de surveillance de la Compagnie bancaire,
Le conseil d'administration,
La direction,
Et l'ensemble des collaborateurs de la Ségécé,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. René DURAND,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
ingénieur des Ponts et Chaussées,
président d'honneur de Ségécé,

survenu le 11 décembre 1996, à Paris.

Ils s'associent au chagrin de sa famille qu'ils assurent de toute leur sympathie.

– Le conseil de surveillance,
Le directoire,
Et l'ensemble des collaborateurs de Cogedim,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. René DURAND,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
ingénieur des Ponts et Chaussées,
président d'honneur de Cogedim,

survenu le 11 décembre 1996, à Paris.

Ils prient sa famille d'accepter leurs plus sincères condoléances.

– Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
font part du rappel à Dieu de

M. Olivier de LAPPARENT,
officier des Palmes académiques,

survenu dans sa quatre-vingt-neuvième année, le 16 décembre 1996, à Paris.

Une messe sera célébrée vendredi 20 décembre, à 11 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, Paris-16e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

18, rue Gaston-de-Caillavet,
75015 Paris.

– Les familles Lautier, Lagrange, Le Guern, Noël, Pasquier, Jacquier, Juvin,
Les familles parentes et alliées,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Guy LAUTIER,
née Georgette JACQUIER,

survenu le 14 décembre 1996, dans sa quatre-vingt-sixième année.

– Isabelle Madesclaire, Tim, Odile, Valdo et leurs enfants,
Françoise et Francis Subra, Antoine, Renaud,
Michel et Hélène Madesclaire, Julie, Thomas,
Georges Madesclaire et Annie Rosso, Sidonie,
Hélène Madesclaire,
Pierre et Michèle Madesclaire, Vincent,
Les familles Ahond, Madesclaire, Béranche, Laforge, Le Pallec, Pinguet, Roussanne et alliés,
ont la très grande tristesse d'annoncer le décès de leur mère, grand-mère et parente,

Mme Suzanne MADESCLAIRE,
née AHOND,

survenu le 15 décembre 1996, à Paris, dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 20 décembre, à 10 heures, en l'église de Lagarde-Enval (Corrèze).

21, rue Saint-Amand,
75015 Paris.

– Londres.

Ely Schröder, née Coquini,
Astrid et Michel Arnould
et leur fils Christian,
Ingrid Stephenson,
Ivar Schröder,
Axel et Claude Schröder,
Louis Schröder et sa fille Françoise,
ont l'infinie tristesse d'annoncer le décès de leur sœur, mère, belle-mère, grand-mère,

Emily SCHRÖDER,
née COQUINI,

survenu le 6 décembre 1996, à Londres.

Elle repose auprès de son époux,

Waldemar SCHRÖDER,

décédé, à Londres, le 28 avril 1975.

Cet avis tient lieu de faire-part.

M. et Mme Arnould,
20, avenue de Lowendal,
75015 Paris.

– La famille et les proches de

François TUEFFERD
« Le Chasseur d'images »

ont le chagrin d'annoncer sa disparition survenue le 17 décembre 1996, dans sa quatre-vingt-cinquième année, à Paris.

L'incinération aura lieu au crématorium d'Arpajon, avenue de Verdun (Essonne), le jeudi 19 décembre, à 16 heures.

Helen Tuefferd,
3 Blackstone Street,
Hudson NH 03051 (USA).
Catherine Servant,
8, rue Georges-de-Porto-Riche,
75014 Paris.

(Lire ci-dessus.)

– Thierry Vincens,
Les familles Merle d'Aubigné, Pilastre, Bonstetten
et leurs parents,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Jacques VINCENS,
née Antoinette de BONSTETTEN,

survenu le 11 décembre 1996, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

19, rue Rousselet,
75007 Paris.

Hommages

– Tous ceux qui ont connu et admiré le destin et le parcours de

Jacques CHAST

se souviennent et pensent à lui.

Cinq ans déjà.

Thèses

– **Cécile Martel** a soutenu le 16 décembre 1996, à l'université Paris-VII, sa thèse de doctorat en microbiologie sur **Prolifération cellulaire, différenciation et mort cellulaire, programmée : rôle des régulateurs nucléaires C-MYC et RB dans les cellules épithéliales.**

Le jury lui a décerné à l'unanimité la mention très honorable avec félicitations.

– **Isabel Violante Picon** soutiendra une thèse de doctorat en italien le vendredi 20 décembre devant l'université Paris-Sorbonne : **« Pratique et poétique de la traduction chez Giuseppe Ungaretti (1888-1970) ».**

Jury composé des professeurs Jean-Michel Gardair, Gérard Genot, François Livi, directeur de thèse, Carlo Ossola et Mario Petrucciani.

14 h 15, Centre universitaire du Grand-Palais, salle 10.

LAURÉATS 1996-1997
Bourses d'études sur le Japon de la Chambre de commerce et d'industrie japonaise en France

Doctorat

Etienne Le Banbe
Université Montpellier-III.
La France et la question d'Extrême-Orient, de l'incident de Yen Bay aux accords militaires franco-nippons, sur l'Indochine (1930-1940).

Elisabeth de Touchet
EHESS (Paris)
Transferts de modèles institutionnels français et modernisation japonaise à l'arsenal de Yokosuka (1872-1882).

Laurence Loulmet
Université Toulouse-I
L'adaptabilité de l'économie japonaise face à des chocs conjoncturels : l'exemple de la déréglementation financière et des alliances transnationales.

DEA

Samuel Richardot
EHESS (Paris)
La formation de l'identité culturelle des régions japonaises par le tourisme.

Communications diverses

Remise de bourses

Centre de recherche sur les Juifs du Maroc (CRJM)
Président : Robert Assaraf
189, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.
Fax : 01-45-48-24-83.
Tél. : 01-45-49-61-40.

Pour l'année universitaire 1996-1997, les bourses de recherches de doctorat sur ***L'histoire, la culture des Juifs du Maroc et les relations judéo-musulmanes*** seront décernées aux lauréats suivants : Augueux Cyril, Baraoui Choukry, Elkhyari Hikma, Fenton Maguy, Marchalik Jérémie, Saadi Feriel, le jeudi 19 décembre 1996, à 18 h 30. Cette cérémonie sera suivie d'une conférence de M. le professeur Jamal Ed-din Bencheikh sur le thème ***L'intellectuel devant le monde d'aujourd'hui.***

Sur invitation.

– **L'avenir des jeunes : la République ou l'« horreur économique »**

Les périodiques
N° 29 : « US Amérique... Faut pas rêver... »
et N° 30 : « Monnaie : progrès ou oppression ? »
sont envoyés gratuitement sur demande, avec enveloppe standard timbrée à 3 francs, à l'adresse :
Centre des droits de l'homme et de la femme, B.P. 16, 75622 Paris Cedex 13.
Information permanente, téléphone : 01-45-82-77-77.

CARNET DU MONDE
Téléphone : 01-42-17-29-94 / 01-42-17-38-42
Télécopieur : 01-42-17-21-36

HORIZONS

ENQUÊTE

Intimités communistes

Avant, on n'ouvrait pas la porte de la maison pour parler du parti. Aujourd'hui, on s'évade de sa cellule pour raconter ses états d'âme. « C'est la mutation », expliquent-ils

LE dimanche, Gérard, le père, et Guy, le fils, vont à la pêche ensemble. Les Payen s'entendent bien. Parfois même, avec leurs compagnes, ils partent en vacances à Dieppe. Gérard, soixante-huit ans, ajusteur-outilleur, a pris sa préretraite il y a douze ans. Il a gardé sa carte du parti, prise l'année du mariage, en 1946 : cellule de Vallourec-Louvroil, Maubeuge (Nord). Guy, le fils, a adhéré en 1967. Pourtant, même seuls au bord de la rivière, *ils « n'ont pas envie de parler de tout cela ». « A quoi ça sert, si c'est pour se dire : merde, t'as gâché ta vie ? »*

Dans le pavillon briqué, le café fume, les vases sont fleuris, les napperons amidonnés et les petits-enfants sourient dans les cadres dorés. Gérard, le père, a tout donné au communisme. *« Jamais là »*, résume Guy, qui, contrairement aux autres frères et à sa mère, a pardonné. Pour la CGT, pour le parti, Gérard a gardé toutes ses soirées. Quand il voulait prendre une journée pour aller à la pêche, le parti disait non. *« J'ai fait pareil,* dit le fils. *Je croyais qu'au parti, il n'y avait pas d'arrière-pensées. Je suis un peu naïf dans la vie. »*

Les joues de Gérard, tout à coup, deviennent toutes rouges. Dans les années 70, raconte-t-il, il a fait une dépression nerveuse, pendant quatre mois. *« Je pleurais la nuit à cause du parti. Je faisais des cauchemars, je voyais mes camarades de la cellule avec des têtes de nazis. Pas leurs visages personnellement, mais leurs ombres. »* Gérard disait : *« Je suis malade, j'en peux plus, aidez-moi. »* Mais le parti n'entendait pas. *« J'avais trop de discipline »*, dit Gérard, qui se taisait pour ne pas rendre malheureux sa femme et les autres.

Le *« traumatisme »* a mis du temps à s'apaiser. *« C'était la période où il y avait beaucoup de doutes dans notre tête,* explique Guy. *Un monde tout bouleversé : en 1980, la Pologne, les ouvriers de Gdansk. Et puis la déception, en 1982, avec la gauche qui ne fait rien. »* Gérard se souvient avec précision. Il est ensuite tombé sur un livre qui s'appelait : *Penser par soi-même. « J'ai gardé cette phrase dans ma tête. Pendant des mois ça m'a travaillé, un peu comme un cauchemar. »*

Quelques années plus tard, en 1995, quand la cellule a acheté le livre de Robert Hue *Communisme, la mutation*, Gérard a regardé l'index. Dans la table des matières, il a cherché « S », comme « stalinisme ». *« C'était intéressant, par rapport à cette vie que j'avais menée et qui ne m'avait pas donné toute satisfaction. Ça m'a rafraîchi, comme une source. »* Guy est d'accord : *« C'est vrai qu'après ce livre des voix se sont élevées. »*

Tous les deux, *« mais tranquillement »*, ils ont préparé le congrès dans la cellule, la section. Ils pensent que le secrétaire national *« tient le bon bout »*. Tout cela, *« ce n'est pas tellement une question d'homme »*, dit Guy. *« Les dieux, ce n'est plus mon affaire »*, ajoute Gérard.

« On ne demande pas grand-chose », disent-ils tous les deux. *« La paix, de quoi vivre de son travail, le nécessaire, un logement »*, dit le fils. *« Se reposer, profiter de la nature »*, ajoute le père. Gérard, par exemple, aime bien l'*Huma-Dimanche*. *« L'autre jour, j'ai lu un reportage sur les étoiles. Ça change. Ça relativise. On se rend compte qu'on est rien, qu'on est rien du tout. »*

STÉPHANE est étudiant de jour et gardien de nuit. Une grande baraque de vingt-six ans, une dégaine à être forcément passé par le service d'ordre de l'Union des étudiants communistes (UEC). Un visage grave qui a déjà tout vu. La nuit, dans la banque qu'il surveille, Stéphane lit *Le Contrat social* et René Char ; le jour, dans son appartement de la Goutte-d'Or, Stéphane dort un peu, termine une thèse de sciences politiques, prépare le Capes de philo. Il partage son café et ses gâteaux.



Stéphane vient d'Aulnay-sous-Bois. Son père, ouvrier à l'usine, est un *militant modèle : « A la mort de Jacques Duclos, il portait le cercueil. »* Il était de toutes les luttes. *« J'avais plein d'admiration pour ce père qui rentrait avec plein de trucs à raconter »*, explique-t-il. A seize ans, il rentre aux Jeunesses communistes, à dix-huit ans, au parti. Après la première – et dernière – réunion de cellule, à Aulnay – *« on était cinq »* –, il se dit qu'il sera communiste autrement.

Stéphane est communiste. Il y tient, même si, depuis la *« claque »* d'André Lajoinie à l'élection présidentielle de 1988, il ne vote plus. Même si, en 1991, après un voyage au Nicaragua avec *« d'autres gens »*, il *« comprend »* qu'il n'a pas raison tout seul. Il rend sa carte *« à Olivier Marchais, le fils de Georges »*. Mais ce n'est qu'à la dernière rentrée, en septembre, que Stéphane dit avoir entamé son *« travail de deuil »*. *« Ça ne m'intéresse plus »*, dit sobrement Stéphane. *« Robert Hue, il m'indiffère. Je le trouve... rien ; si, grotesque quelquefois »*, dit-il.

La « mutation » de Robert Hue, pourtant, avait *« intéressé »* Stéphane – même si *« ce n'était sûrement pas pour revenir au parti »*. En juin, Stéphane a même cru, quand Robert Hue parlait d'un vingt-neuvième congrès résolument différent, que tout cela le concernerait. Mais il y a eu le *« tournant sur le texte unique, en octobre »*. Stéphane comprend qu'on ne votera au bout du compte que sur la position de la direction. *« J'ai cru qu'il se débarrasserait de ceux qui l'ont fait roi, qu'il essayerait de moderniser le parti tout en gardant les structures. S'il voulait vraiment changer, il virerait les vieux qui bloquent. »*

« Ils sont nuls », soupire Stéphane. On pourrait arrêter là. Mais Stéphane insiste. Il est communiste. *« Etre communiste, ça implique d'avoir une mémoire. C'est une fidélité à une histoire, même si elle n'est pas belle. On a soixante ans. On a eu une démarche collective. On a eu une ambition – transformer le monde. On a dit des conneries. Moi aussi, j'en ai dit. »* Comme un poinçon au fond de sa mémoire, Stéphane se souvient de cette sentence, balancée à une copine, pendant un camp de construction au Nicaragua, en 1991. *« J'ai dit, je m'en souviens : "L'URSS est le pays le plus démocratique au monde". »* Stéphane rit et mime, en posant la main sur le mur de la chambre : *« J'ose pas le dire. On avait fait une escale à l'aéroport de Moscou. Discrètement, je suis allé toucher les murs avec la main... »*

Stéphane est communiste. Le parti, son histoire, tout cela le passionne. Il y a consacré sa thèse. *« Mais ceux qui m'intéressent, ce ne sont pas ceux qui y sont aujourd'hui. Quand je vois cette bourgeoisie rouge, qui lisait* Démocratie *de Georges Marchais, et qui, aujourd'hui, se précipite sur* La Mutation *de Robert Hue... ce sont les mêmes. Le mot humanisme, on ne sait pas ce qu'ils mettent derrière. Là où je suis d'accord avec les staliniens, c'est quand ils disent : mais à quoi sert un parti qui ne veut plus changer le monde ? Ils ne sont même pas magouilleurs, comme les Italiens. Même Marx, il parlait de ça : la politique, c'est de la tactique, de la stratégie. »*

Stéphane se souvient de son père, qui regardait une émission de télé consacrée au *« vrai »* Jacques Duclos. *« Il s'est levé, il n'a pas dit un mot. »* Depuis, le père de Stéphane a *« tourné la page »*. Il n'est plus militant. Il a divorcé, vit avec une nouvelle femme, est devenu libraire, *« mange macrobio »*. Il ne veut plus entendre parler du parti. *« N'empêche,* estime son fils, *sans le parti, il n'aurait pas lu, il n'aurait pas voyagé en URSS, il serait toujours à l'usine. »* Stéphane enfile ses habits de vigile. *« Quand j'avais treize ans, je me souviens, j'étais pressé de grandir. Pour la révolution. Tu vois qu'aujourd'hui il faut prendre son temps. »* Stéphane soupire : *« Ah ! Les cons... »*

> « Etre communiste, ça implique d'avoir une mémoire. C'est une fidélité à une Histoire, même si elle n'est pas belle. On a soixante ans. On a eu une démarche collective. On a eu une ambition : transformer le monde »

CÉCILE a trente-quatre ans, deux jolis enfants blonds et, à Pontcarré, (Seine-et-Marne), une petite maison pleine de petites portes qui s'ouvrent comme les calendriers de l'avent accrochés au mur de la cuisine. Cécile, employée de mairie, est une *« vraie militante »*, dit son compagnon, Christian, technicien, qui n'assiste plus aux réunions de cellule, sauf *« quand elles sont à la maison »*. Mais les copines de Cécile ne sont pas seulement au parti. Pour parler, Cécile mâche ses mots. La période est faite *« d'interrogations »*, et elle trouve ça *« plutôt bien »*. Elle dit qu'il faut que le parti s'ouvre à la société. Elle évoque *« cette alternance sans alternative qui pourrait intervenir en 1998, et qui offrirait un boulevard au Front national »*, comme on dit dans les réunions de cellule. Mais Cécile sait aussi retrouver ses propres indignations. Depuis les dernières élections municipales, à Pontcarré, elle *« a envie de casser du socialiste »*.

Cécile est communiste *« en regardant l'état du monde »*. Avec ses copines, elles se disent qu'il y a urgence, quand elles n'arrivent à boucler le mois de décembre qu'avec les primes de fin d'année, alors qu'elles ont deux salaires. *« Avec tous ces exemples socialistes – à l'époque on disait des modèles –, moi, ce qui m'a gênée, c'est qu'il y ait un mur à abattre,* dit Cécile. *Toute l'identité de l'Allemagne de l'Est est gommée, alors que, malgré tout, je pense que l'argent était orienté différemment là-bas. Là-bas, les gens ont complètement raté leur coup. Ils se taisent, et la mafia s'installe. »*

Cécile ne dit pas non aux ministres communistes : *« Pourquoi pas, mais pour quoi faire ? »*, répond-elle, comme le texte du congrès. En revanche, elle ne veut pas d'un simple accord d'appareil et d'état-major. *« Je ne veux pas que ça se passe comme en 1981. J'ai pas confiance. On ne va pas gouverner avec le PS s'il ne remet pas en cause Maastricht. »* Et si, quand même, tout cela arrivait ? Cécile est désemparée. Elle hésite. Elle dit dans un souffle : *« Il faut voir comment on réagira au niveau du parti, mais il n'en est pas question. »*

Le père de Cécile, lui, *« pense qu'il va y avoir une alliance avec le PS »*. Il continue de lire *L'Huma*, mais il ne milite plus. *« Il a peur,* dit Cécile, *il est sceptique sur la politique du parti en ce moment. »* Hier, les parents de Cécile sont passés devant la petite maison de Pontcarré. Sa mère a dit : *« Alors, ton parti, il devient rose ? »*

AU téléphone, Roland a réfléchi. Il a dit : *« Il faut que je réunisse mon bureau »*, c'est-à-dire lui-même. Et puis il a répondu : *« Maintenant, ça ne me dérange plus. »* Il fait bon dans le petit appartement encombré de souvenirs. Dans un cadre, Lénine tient un chat dans ses bras. Roland a offert cette photo à sa femme, parce qu'*« elle adore Lénine et les chats »*.

Roland, soixante et un ans, belle barbe blanche et regard doux, précise en liminaire, comme embêté, qu'il a été *« trempé dans une certaine potion magique au départ »*. Aujourd'hui, *« c'est difficile de se défaire d'une certaine culture »*. En décembre 1949, vaillant petit communiste, il reçoit récépissé du cadeau qu'il a envoyé à Staline, pour ses soixante-dix ans. *« Une lettre, un mouchoir brodé »*, dit le papier. *« J'y tenais,* explique-t-il. *C'est une petite Hongroise qui me l'avait donné à un camp de pionniers. »* En 1952, il rejoint le parti, pour une belle vie de militant *« sans responsabilités »*, dit-il. Des roubles sont accrochés au mur, avec des billets venus de Corée du Nord. La famille reçoit toujours les amis de l'ex-RDA.

Chaque semaine, à l'heure de la messe, Roland part vendre *L'Huma-dimanche*. Il a préparé le congrès avec sa cellule, même s'il y va moins et qu'il regrette un peu les *« études de textes »*. Il votera pour le texte, car il n'est pas comme *« ceux du Pas-de-Calais »*. Il suivra les discussions, regardera la télé, et, avec sa femme, dépliera le canapé-lit pour accueillir deux copines de l'Aube, venues assister au congrès.

Roland n'est pas contre *« tout ça »*. Il regrette un peu le *« punch »* de Georges Marchais à la télévision, mais il ne pense aucun mal de Robert Hue. *« Simplement, je me pose des questions : "Jusqu'où le parti peut-il perdre son identité ?" »*, s'inquiète-t-il. Quand il entend dire *« qu'on va faire ce que veulent les gens »*, Roland *« trouve ça dangereux : il y a beaucoup de gens qui votent Front national »*. Lui qui est *« de la vieille école »*, il trouve aussi que le parti doit *« répercuter »* ce que les militants disent sur Maastricht.

« Il y a soixante ans, c'était plus facile », réfléchit Roland, en fermant les gros classeurs pleins de coupures et l'album de photos du voyage en Sibérie et en Asie centrale. *« Il y a une chose qui me fait peur, c'est les tendances. C'est peut-être plus démocrate en soi, mais au détriment de la clarté. On n'est pas un cercle d'intellectuels. On est là pour prendre les gens en charge et les responsabiliser. »* Parfois, ici ou là, ses amis communistes lui disent : *« Apprends-leur. T'as de l'expérience. » « C'est vrai,* dit Roland, *mais à quoi me sert cette expérience dans une époque où tout a changé ? »* Roland ne veut pas embêter les jeunes et passer pour un *« ancien combattant »*. *« Encore que, ancien combattant, ça puisse être honorifique »*, précise-t-il.

Ariane Chemin
Croquis-reportage : Jean-Pierre Cagnat

Clovis et l'euro

par Max Gallo

LA célébration du baptême d'un roi franc et la mort programmée du franc à Dublin : tel aura donc été le double visage symbolique de l'année 1996. Et ce paradoxe apparent révèle l'ambiguïté de cette fin de siècle pour notre vieille nation. D'un côté, on rappelle les origines historiques et mythiques d'une communauté de destin. Certains le rêvent même éternel puisque scellé par Dieu. De l'autre, on abandonne le signe et le moyen classique de la souveraineté nationale. Le franc sera remplacé par l'euro.

L'objet monétaire est à lui seul un aveu décisif : il n'a pas été possible de faire figurer sur ce billet (à la vignette nationale près, si elle est retenue en juin 1997) un seul vrai monument européen : ni le Grand Canal, ni Versailles ou Notre-Dame, ni le château de Louis II de Bavière, ni les façades d'Amsterdam.

On a inventé une architecture « virtuelle », qui n'a jamais existé, une « image de synthèse » censée « condenser » les monuments-témoins et ne s'enraciner dans aucune histoire vécue, architecturale, nationale ou européenne : pas une abbaye. L'imaginaire. Des lignes abstraites pour la vraie puissance insaisissable, l'argent, l'euro, tout et rien.

Mais cette représentation d'une Europe qui n'a donc jamais existé exprime évidemment un désir, une volonté : en finir avec l'Europe réelle, celle des nations. Notre ministre des finances est passé aux aveux. A la question d'un journaliste lui demandant si, comme aux Etats-Unis, d'un Etat à l'autre, l'adaptation aux crises économiques dans telle ou telle *« région-nation »* européenne se fera, euro régnant, par déplacement des hommes en mobil-home de la Sicile au Danemark, du Portugal à l'Irlande, il a répondu par l'affirmative. *« Nos enfants s'adapteront »*.

Cette fin des frontières, c'est bien la fin des nations, donc de la France. Qu'on ose le proclamer, alors ! Après tout, c'est un choix comme un autre, et d'autant moins étonnant que c'est ce choix-là qui a dominé toute l'histoire de France au XXe siècle. Car ce siècle, pour nous, fut celui de l'être ou du non-être national. Comme l'avaient été, déjà dans notre histoire, le XIVe (la guerre de Cent Ans) ou le XVIe (les guerres de religion). Ne portons pas de jugement : constatons.

En 1914-1918, comme en 1936-1944, ce qui a été en question, c'est l'indépendance nationale. Et par deux fois, dans des conditions presque antagonistes (unanimité pendant la première crise, divisions durant la seconde), le refus de la soumission l'a emporté. Les « Européens » des années 20 (*Lettres à un jeune Européen* de Drieu la Rochelle), les « internationalistes » des années 30, les « collaborateurs » des années 40 ont été battus par les « patriotes ».

Mais à partir des années 70, les élites politiques – droite et gauche confondues – ont considéré que la France n'était plus capable, dans un monde en transformation, de s'adapter autrement qu'en se fondant dans l'ensemble européen. Bien entendu, rares sont ceux qui, parmi les hommes politiques, ont osé proclamer que cela impliquait la fin de la souveraineté nationale et la fin de la nation. Cependant, peu à peu, cette idée a été répandue : fédéralisme ici, régionalisme là, discours « économiste » ou « technocratique » partout – une nation ne peut plus trouver sa place dans la mondialisation et dans l'univers technologique d'aujourd'hui.

L'essentiel, pour détruire l'idée nationale et républicaine, est sans doute venu de la « gauche », et de son discours qui se veut généreux, moderne, internationaliste, antiraciste. Les années Mitterrand ont été déterminantes

Mais l'essentiel, pour détruire l'idée nationale et républicaine, est sans doute venu de la « gauche », et de son discours qui se veut généreux, moderne, internationaliste, antiraciste. Les années Mitterrand – et la génération Mitterrand – ont été de ce point de vue déterminantes : du multiculturalisme au traité de Maastricht (analysé par l'aile gauche du PS comme un compromis de gauche !), de l'européisme présenté comme le moyen de combattre la xénophobie, rien n'a manqué pour caricaturer la nation, cette formation historique révolutionnaire. Et la République comme un archaïsme. Contre la nation et la République, la société a été mise en avant. Comme si l'une devait remplacer l'autre. C'est au nom d'exigences de la société que l'on condamne par exemple les enseignants qui refusent le voile islamique en se référant à la tradition nationale, républicaine et laïque. Ils deviennent *« des laïcistes, des intégristes laïques, viscéralement allergiques à l'islam »* et, au fond, des pourvoyeurs de terrorismes *(voir l'article de Jean-Michel Belorgey dans* Le Monde *du 12 décembre)*.

Personne ne remarque que cette acceptation de la relégation de la femme va de pair avec la revendication de la parité hommes-femmes ! Paradoxe apparent puisque les deux démarches concourent, en fait, à détruire la conception républicaine de la citoyenneté. A quand, parmi les femmes et les hommes élus, un quota de musulmans, de catholiques, de juifs, de protestants, d'athées ; naturellement, il serait inadmissible, dans cette approche « sociétale », que les homosexuels ne soient pas représentés en tant que tels.

Ce communautarisme – dont on mesure les effets aux Etats-Unis – s'harmonise parfaitement avec l'euro, c'est-à-dire avec l'effacement des histoires nationales. Il en est la conséquence directe. Et vouloir – comme l'affirme le président de la République – l'intégration, la préservation du modèle français et la monnaie unique – dans les modalités présentes – est incompatible. L'euro, c'est le mobil-home, et les images de synthèse d'un passé qui n'a jamais existé. Comment intégrer alors que c'est l'errance qui est envisagée ? A moins que, et nous y revoici, on ne propose le mythe comme lieu de retrouvailles. Mais lequel ? Clovis ? On le dit « franc ». Il le faudra européen. Le christianisme comme ciment ? Le pape l'a souhaité. Mais que faire de « nos » musulmans ? Décidément, il ne reste qu'une seule possibilité : l'argent, l'euro et ses monuments fictifs.

Je ne peux l'accepter. Est-ce l'effet d'une histoire personnelle (enfant de la guerre, donc « patriote », historien, écrivain, petit-fils d'émigré ayant choisi la France) ? Je ne peux ni ne veux admettre la fin de l'histoire nationale. Je lis et célèbre Dante, Shakespeare et Goethe, mais je suis du côté de Chrétien de Troyes, de Corneille et de Diderot. Je ne veux pas d'une figuration « virtuelle » du passé national : je suis du côté de Sénanque et de Versailles, du côté de Jeanne et de Louis XIV, de Robespierre et de Napoléon, de Moulin et de de Gaulle. Et j'assume Thiers, Céline et Brasillach. Je ne souhaite pas que mon fils cherche du travail en mobil-home dans une Europe dont l'euro serait la seule identité. Suis-je conservateur ? Suis-je un « vieux croyant » ?

Qu'on ose consulter le peuple sur ce choix crucial et l'on verra bien. Je souhaite et j'accepte son verdict. Mais on ne me fera pas digérer la disparition feutrée de la France à Dublin. Parce que l'euro, c'est l'amnésie et la dépossession de mes droits de citoyen et de Français. L'avenir pour moi s'appelle toujours France.

***Max Gallo** est écrivain.*

Jouets : toujours aussi sexistes !

par Alain Bihr et Roland Pfefferkorn

BIENTÔT Noël ! Les catalogues de jouets sont déjà distribués à la pelle. Les jouets y sont présentés en fonction du sexe des enfants suivant les stéréotypes les plus traditionnels. Rien n'a changé depuis les enquêtes, menées dans les années 70 et 80, qui ont montré que les jouets offerts aux enfants de trois à dix ans étaient conformes à ces stéréotypes dans environ quatre cas sur cinq.

Parents et enfants sont toujours fortement influencés par ces classements élaborés ou repris par les fabricants et les distributeurs, comme l'illustre de manière caricaturale le récent catalogue d'un distributeur de jouets. Il classe les jouets en trois rubriques centrales : *« pour les petits »*, *« pour les filles »* et *« pour les garçons »*. S'y ajoutent les rubriques *« pour les bricoleurs »*, *« pour les musiciens et les sportifs »* et *« pour toute la famille »*.

La présentation de la partie du catalogue destinée aux filles est tout un programme : *« Ça y est ! C'est Noël ! Mademoiselle... est ravie : elle va enfin pouvoir cajoler le bébé, le promener dans le landau dont elle rêve tant ! Elle a été si sage qu'elle aura très certainement le vanity avec lequel elle pourra enfin s'occuper d'Esmeralda, danseuse qui, ainsi, ne se fera peut-être plus prier pour passer l'aspirateur ! Pourvu que le Père Noël n'oublie rien ! »*

L'univers des filles est d'abord celui des poupées : du *« vrai bébé »* au *« bébé glouglou »*, des *« gros câlins »* aux *« mini-câlins »*, la poupée *« avec son trousseau »*, celle qui rit, celle qui pleure, celle qui marche, celle qui bouge, sans compter celle qui *« mouille sa couche »* et *« doit être changée »* ! Suivent les accessoires essentiels du bébé : berceau, landau-couffin, landau à suspensions, landau convertible, landau câlin, poussette américaine, poussette canne, poussette capote, poussette panier, poussette câline, lit, lit-bascule, meuble à langer, panier *baby nurse*, panoplie de voyage de mon bébé...

La persistance de ce phénomène montre que les progrès accomplis sur la voie de l'égalité entre hommes et femmes n'ont encore qu'un caractère limité

Viennent ensuite les traditionnelles dînettes, la *« cuisine super shop »*, le *« chariot petit déjeuner »*, le *« service à café »*, le *« repas de bébé »* et *« la grande cuisine »*. Enfin, parmi les jouets réservés aux filles, on découvre aussi quelques nouveautés destinées sans doute à renforcer l'*habitus* de la parfaite ménagère : *« l'aspirateur swing 160 mini Rowenta »* (*« il est électrique et imite le bruit d'un véritable aspirateur... »*, nous précise le catalogue) ; ou le *« clean pouss »* : *« Le nécessaire de "pro" pour laver la maison du sol au plafond : douze accessoires de ménage. »*

Plus loin, on découvre encore, avant d'arriver aux pages Barbie, des coiffeuses, certes dorénavant électroniques, ou une mallette de maquillage. Bref, les jouets attribués aux filles sont toujours réduits pour l'essentiel au champ des activités maternelles ou domestiques : poupées, berceaux, dînettes, ménage, etc.

La présentation de la partie du catalogue destinée aux garçons n'est pas en reste : chacun *« part en voyage, il passe devant la ferme en bois du père François et contourne le circuit spiderman, il roule tranquillement. Oh là là !, il n'a presque plus d'essence, vite un multi-garage. Devant la pompe, quel n'est pas son étonnement, un micromachines x-wing* [un avion] *fait le plein »*.

Une large panoplie de jouets s'offre aux garçons. Des jouets anticipant, au moins symboliquement, une activité professionnelle : *« coffret fourrage »* ou *« coffret dépannage »*, *« coffret pompier »* ou *« coffret maxi-chantier »*, *« coffret forestier »* ou *« coffret du fermier »*. A ces *« coffrets professionnels »* s'ajoutent les véhicules *ad hoc* : tracteur et son chargement, maxi-grue de chantier, camion-grue Volvo, camion de pompiers, grue filoguidée, motos, voitures (et aussi des garages). Liés à l'activité, au mouvement et à la mécanique, les jouets « pour garçons » renvoient aussi à l'aventure, du moins à une certaine conception télévisuelle de l'aventure.

Enfin viennent les jouets liés à l'agression : les jouets guerriers. Des buggies d'assaut au kung-fu, du sabre laser aux *« micromachines véhicules star wars »*, et, le fin du fin... un vigile et son chien : *« Brigade spéciale et Asphalte »*. *« Action Man est accompagné de son fidèle compagnon Asphalte qui aboie ! »*

Certes les enfants ne subissent pas de manière passive que leur soient imposés des jouets en fonction de ces stéréotypes de sexe. Mais l'examen des représentations et attitudes des enfants face aux jouets montre à quel point les attributs sociaux des sexes inculqués aux jeunes enfants sont intériorisés-appropriés par ces derniers. Les enfants portent en effet très largement leur choix sur les jouets attribués à leur propre sexe. Les deux tiers des garçons et plus de la moitié des filles se conforment au modèle adulte. Les rejets concernent les jouets attribués au sexe opposé ou, quand ils ont autour de 8-10 ans, les jouets attribués aux plus jeunes. *« L'enfant,* remarquait déjà Pierre Tap il y a dix ans dans *Masculin et féminin chez l'enfant, en vient donc à aimer ce qu'il a le droit ou la possibilité de posséder, à apprécier les jouets qui peuvent être siens, et à rejeter les jouets qui ne font pas partie de son champ d'appropriation. »*

L'exemple du classement et de l'attribution des jouets en fonction du sexe nous montre à quel point les stéréotypes sexistes continuent à être véhiculés massivement. Ici par le biais des jouets, mais aussi ailleurs, par exemple dans certains manuels scolaires ou dans la publicité. La persistance de ce phénomène montre, malgré les transformations importantes de la place des femmes dans la société française, en particulier à l'école et au travail, que les progrès accomplis sur la voie de l'égalité entre hommes et femmes n'ont encore qu'un caractère limité. Si l'on n'y prend pas garde, un recul dans ce domaine n'est pas à exclure.

***Alain Bihr et Roland Pfefferkorn** sont respectivement docteur en sociologie et agrégé en sciences sociales.*

AU COURRIER DU « MONDE »

DIPLOMATE, ET NON ESPION

Le Monde, citant l'enquête de *L'Express* du 31 octobre, a indiqué que Charles Hernu aurait été recruté en 1951 par un agent bulgare, Raiko Nikolov, qui, à son départ de Paris, l'aurait confié à *« une grande pointure de l'espionnage soviétique »*, un *« diplomate »* identifié comme Vladimir Ivanovitch Erofeev.

Les « révélations » de *L'Express* me concernant sont dénuées de tout fondement. L'hebdomadaire voit ma main derrière l'« affaire des fuites » qui défraya la chronique en 1954. Or je ne suis arrivé qu'en août 1955 à Paris, où j'ai servi comme conseiller à l'ambassade soviétique, chargé des affaires politiques et de la culture, jusqu'en 1959. J'ai eu ainsi des contacts dans les milieux politiques et intellectuels (ce qui était mon devoir), mais je n'ai rencontré Charles Hernu que deux ou trois fois. Quant à Raiko Nikolov, je ne l'ai pas connu et n'avais jamais entendu son nom.

Dans ma fonction de diplomate, j'ai, il est vrai, accompagné quelquefois mon ambassadeur alors qu'il se rendait au siège du Parti communiste français pour y remettre une malette contenant les subsides que Moscou lui faisait parvenir. Mais mon activité « secrète » s'est arrêtée là. J'ai d'ailleurs été rappelé en URSS en 1959 à la suite d'un conflit d'intérêt entre ma fonction de diplomate et le KGB.

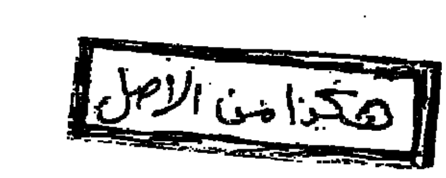
J'ai été un diplomate de carrière pendant plus de cinquante ans, dont dix au cabinet du ministre, puis pendant trente ans en tant qu'ambassadeur dans plusieurs pays africains et enfin à Vienne. La pratique datant de Staline voulait que les collaborateurs du KGB, même les plus haut placés, occupant des postes dans la diplomatie, n'accèdent jamais aux fonctions d'ambassadeur. J'ajoute que j'ai perdu mon poste d'ambassadeur en Autriche parce que mon fils, Victor, qui est écrivain, avait été à l'origine de la publication de l'almanach littéraire *Metropol*, paru en samizdat en 1979.

Vladimir Ivanovitch Erofeev
Moscou

GOUVERNANCE

La *good governance*, concept de la Banque mondiale, devrait se traduire par « bonne gestion ». Néanmoins, le terme « gouvernance », repris de l'ancien français, n'est pas aussi « loin de l'Afrique » qu'a pu croire *Le Monde* d'après le Petit Robert, contraint à des choix toujours difficiles. On peut voir dans le Grand Robert qu'au Sénégal au moins, la « gouvernance » est l'administration régionale (services et – comme à Lille autrefois l'hôtel du gouverneur militaire – immeuble)

Jean-Jacques Hémardinquer
Paris



Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre,
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 995 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Le Monde

ÉDITORIAL

Repli autoritaire en Algérie

APPUYÉ sur la légitimité démocratique douteuse apportée par l'élection présidentielle de 1995 et le référendum récent, le président algérien Liamine Zeroual renforce progressivement son emprise sur la vie politique du pays. Faute de pouvoir venir à bout de la terreur islamiste par une répression pourtant féroce, il tente d'assécher le vivier des intégristes en les concurrençant sur leur propre terrain. C'est ainsi que la nouvelle loi sur la généralisation de la langue arabe, entérinée, mardi 17 décembre, par le Conseil national de transition, sorte de Parlement fictif désigné par le pouvoir, fait partie de la campagne en faveur des *« valeurs arabo-islamiques »* lancée par le président Zeroual.

Cette loi est évidemment dirigée d'abord contre le français, qui reste la langue de l'élite économique et politique algérienne, la langue des *« modernistes »* tournés vers l'Occident ou, tout simplement, la langue de l'ouverture sur le monde extérieur. Ce n'est pas la première fois que le régime algérien tente, depuis l'indépendance, d'éradiquer la *« langue du colonisateur »*. Houari Boumediène avait lancé le mouvement au début des années 70 dans l'enseignement primaire et secondaire. D'un point de vue éducatif, le résultat avait été désolant. Faute d'un nombre suffisant d'enseignants maîtrisant l'arabe classique, l'Algérie avait fait appel à des ressortissants des pays du Moyen-Orient, qui ne lui envoyèrent pas leurs meilleurs éléments.

D'un point de vue politique, les conséquences ont été catastrophiques. Car ces maîtres venus d'ailleurs n'étaient pas seulement médiocres : ils étaient bien souvent des intégristes islamistes, dont leurs pays d'origine étaient trop heureux de se débarrasser. Ajoutée aux frustrations nées d'un enseignement de seconde classe débouchant souvent sur des emplois peu qualifiés, alors que les francophones gardaient un avantage certain, l'arabisation de l'école a largement contribué à nourrir l'islamisme que le président Zeroual se propose de combattre aujourd'hui... par l'arabisation de l'administration.

Sans doute la volonté de promouvoir la langue *« nationale »* peut-elle apparaître légitime. En arabisant l'administration et la vie publique, le régime algérien accroît les chances des jeunes éduqués uniquement en arabe d'accéder à des postes de responsabilité, même si on a quelques raisons de douter qu'il parvienne à ses fins dans les délais fixés. L'aspect politique l'emporte en fait sur les considérations culturelles. Le français n'est d'ailleurs pas la seule langue visée par la loi sur l'arabisation. Celle-ci est aussi un coup porté aux autres langues parlées en Algérie et d'abord à l'amazigh (berbère).

Venant après la loi sur la presse qui réduit à néant la timide libéralisation de ces dernières années, celle sur les partis politiques qui vise à étouffer toute opposition, et la nouvelle Constitution qui fait de l'islam la *« religion de l'Etat »*, la décision de généraliser l'arabe va accentuer le caractère autoritaire du régime algérien, à peine compensé par son incurie. Ce n'est certes pas la meilleure manière de lutter contre l'intégrisme.

Les intermittents en lutte, la culture en crise

Suite de la première page

Jusque-là, les intermittents n'ont obtenu que la prorogation de leur statut actuel jusqu'au 31 mars 1997, après l'intervention du ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, auprès du président du CNPF, Jean Gandois. Intervention d'autant plus timide qu'elle ne s'est accompagnée d'aucune prise de position du ministre sur le fond d'un dossier toujours aussi explosif. Le ministre du travail et des affaires sociales, Jacques Barrot, a, quant à lui, choisi le silence, alors que l'un de ses prédécesseurs, Martine Aubry, avait favorisé une médiation dans les locaux de son ministère, lors de la crise de 1992.

Cette réserve gouvernementale est d'autant plus dilatoire que les questions posées par les intermittents exigent une réponse qui s'inscrira, tôt ou tard, dans la politique culturelle et sociale française et non pas, si ce n'est pour favoriser quelques aménagements temporaires, dans le cadre des négociations de l'Unedic où se discute, tous les deux ans, la convention générale d'assurance-chômage.

Maillon faible d'une vaste politique nationale de la culture inventée voilà trente-sept ans par André Malraux, le statut des intermittents du spectacle – qu'ils servent la création vivante ou audiovisuelle – devra être revu par le pouvoir politique et non par les syndicats.

LE « 1 % » MALMENÉ

Au-delà, les manifestations récentes et à venir peuvent être perçues comme le cri de colère que lance aujourd'hui l'ensemble des professions artistiques confrontées à une situation qui ne cesse de se dégrader depuis 1993 et la formation des cabinets Balladur et Juppé. Leur répondre honnêtement impliquerait de clarifier la politique culturelle menée par l'actuel gouvernement.

Or, leur ministre de tutelle, Philippe Douste-Blazy, est dans une situation d'autant plus inconfortable qu'il doit payer les pots cassés d'une promesse électorale – devenue engagement de mandature –, qui n'a pas été tenue et ne le sera pas davantage dans les prochaines années. Jacques Chirac, réunissant non sans difficulté quelques figures de la scène artistique au Théâtre des Bouffes du Nord pendant la campagne pour l'élection présidentielle de 1995, avait assuré qu'il restaurerait le fameux 1 % du budget de l'Etat consacré à la culture.

Cet objectif avait déjà été malmené, dès son arrivée Rue de Valois deux ans plus tôt, par Jacques Toubon. Le 14 juillet 1996, lors d'une intervention télévisée, le président de la République réaffirmait cette ambition : *« Le 1 % pour la culture, je tiens beaucoup à cela, c'est un peu emblématique, mais dans un pays comme la France, cela compte. »* Dont acte ? Eh bien, non : après sa discussion au Parlement, le budget de la culture en 1997 devrait atteindre 0,79 % du budget de l'Etat, non sans, au passage, quelques nouvelles attributions qui renforcent l'illusion que le ministre aurait sauvé les meubles. Ce pourcentage est rendu encore plus illusoire qu'il faut le rapporter à un budget de l'Etat lui-même à la baisse depuis 1995.

PRÉCARISATION

Le piège est d'autant plus inextricable pour le ministre de la culture qu'il a choisi d'assumer l'héritage de son – généreux – prédécesseur, Jack Lang. L'ancien ministre socialiste de la culture, en plein accord avec François Mitterrand, avait bâti la politique culturelle de la France, qu'il s'agisse des investissements ou des coûts de fonctionnement, sur ce fameux 1 %, frôlé en 1993.

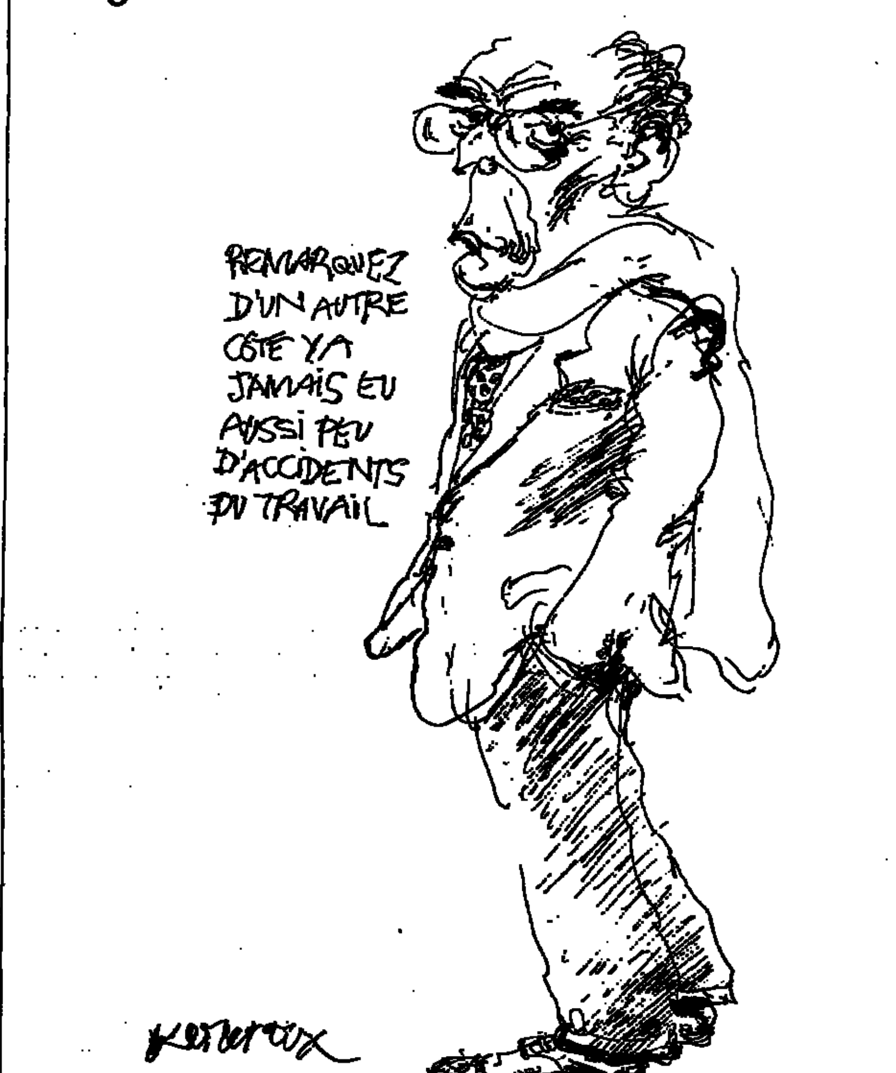
Il tablait, pour l'avenir, sur le maintien de cette enveloppe. Elle est tout juste nécessaire pour faire exister vraiment les grands équipements dont il a doté le pays de 1981 à 1993 – dont le moins coûteux n'est pas la Bibliothèque François-Mitterrand, inaugurée par le chef de l'Etat le 17 décembre – et la multiplicité des initiatives lancées alors à tous les échelons de la vie publique, et que le gouvernement actuel, pour l'essentiel, n'a pas remis en question. Cette politique a permis de créer plusieurs dizaines de milliers d'emplois culturels et aussi... des milliers de postes d'intermittents supplémentaires.

En réduisant les moyens de la politique culturelle, on précarise d'autant l'emploi dans ce secteur et de plus en plus de professionnels ont désormais bien du mal à atteindre le seuil, si contesté par les employeurs, de 507 heures travaillées dans l'année.

Les syndicats estiment que l'alignement du statut des intermittents sur celui des intérimaires – proposition récente du CNPF – exclurait plus de la moitié des ayants droit actuels. En clair, 20 000 intermittents environ – et les mieux payés d'entre eux – seraient couverts par l'assurance-chômage sur un nombre total estimé à 75 000 personnes. D'où la protestation actuelle, qui risque de ne pas s'apaiser sans de nouvelles garanties.

On comprend donc l'impatience des partenaires sociaux et les critiques, respectables, des employeurs. Le ministre de la culture ne pourra pas faire longtemps l'économie d'une réflexion approfondie sur le volet social de sa politique. La justice voudrait que les charges assumées aujourd'hui par l'Unedic soient inscrites au budget de la culture et payées par la plupart des Français, *via* l'impôt. Mais, pour citer l'une des petites phrases d'Alain Juppé dans son dernier livre, on ne sait pas si le ministre de la culture est aujourd'hui capable de cette *« pulsion révolutionnaire »* à même de rompre *« avec un conservatisme foncier »*.

Olivier Schmitt



DANS LA PRESSE

■ EUROPE 1
Alain Duhamel
Au moment où s'ouvre son congrès, le Parti communiste peut afficher une certaine satisfaction : il a stoppé son déclin de vingt ans, amorcé une modeste reconquête, accru de nouveau sa présence sur le terrain. Cela n'allait pas de soi : l'effondrement du mur de Berlin, l'implosion du système soviétique, le naufrage du mythe communiste, tout cela risquait de l'obliger à choisir entre la marginalisation (comme beaucoup de partis communistes européens) ou l'abjuration (comme la plupart des communistes italiens). Le PC français a pu conserver son identité et amorcer un regain. Il le doit largement à Robert Hue. C'est le nouveau secrétaire national qui, incontestablement (...), a donné un visage plus démocratique, plus ouvert, plus contemporain, plus cordial au Parti communiste. C'est surtout lui qui est parvenu à le pousser vers sa nouvelle vocation : le bouclier social des classes modestes. S'adressant en priorité à ceux qui sont les premières victimes de la crise, il met en avant des thèmes protestataires et défensifs.

■ RTL
Michèle Cotta
Il y en a assez. S'il y a une seule chose qu'indépendantistes, autonomistes et nationalistes corses confondus ont réussi, c'est d'avoir fait l'unanimité de la métropole contre eux. Il y en a assez des plasticages de bâtiments publics que paient, soit dit en passant, les contribuables français ; assez de règlements de compte, de bombes, de mitraillages, assez de ces opérations nocturnes concoctées pour les seules caméras de télévision, de ces démonstrations de force (...) ; assez de ces petits marrants qui n'amusent plus personne, de ces revendications soi-disant identitaires, recouvrant souvent sous un voile humaniste des dérives mafieuses ; assez des duplicités et des complicités de nombre d'élus locaux, virtuoses du double langage. Ce qui n'est pas supportable, c'est que l'Etat s'en soit remis pendant des années au front nationaliste de François Santoni ou à tel autre mouvement illégal pour ramener l'ordre en Corse.

L'Europe qui marche existe

IL EST DEVENU commun de décrire l'Europe comme un continent enlisé dans une croissance molle, ne parvenant ni à enrayer le chômage, ni à s'extirper de ses déficits publics, ni à trouver des modes de financement adéquats de ses comptes sociaux. Les Etats-Unis, eux, auraient trouvé la formule miracle de l'activité soutenue accompagnée du plein emploi. Où donc, parmi les grands pays industriels, la croissance est-elle la plus rapide ? Ce n'est pourtant pas à Washington, mais à Londres, affirme l'OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économiques), dans ses toutes dernières *Perspectives économiques*. Avec un produit intérieur brut annoncé en hausse de 3,3 % l'an prochain, la Grande-Bretagne aura, en 1997, aux côtés du Canada, le taux de croissance le plus élevé du G7.

Certes, les comptes publics restent très déficitaires, et, même s'il le voulait, le gouvernement de Londres aurait du mal à respecter la sacro-sainte limite de 3 % de déficit budgétaire établie par le traité de Maastricht. Mais la Grande-Bretagne, dont le taux de chômage *continue de diminuer (à 8 % de la* population active), se trouve aujourd'hui en position bien plus enviable que l'Italie, contrainte d'adopter un programme d'austérité extrêmement rigoureux pour avoir une chance de participer, dès ses débuts, à l'Union économique et monétaire (UEM).

Le souvenir de la forte récession de 1991-92, la croissance des inégalités, la persistance d'un déficit budgétaire élevé, en dépit d'une politique de privatisations très active, laissent pourtant la plupart des observateurs perplexes.

La Grande-Bretagne n'est pourtant pas la seule, en Europe, à jouir d'une activité soutenue. Les performances de l'Irlande, des Pays-Bas, ou encore du Danemark, ont de quoi faire rougir certains piliers de l'Union. L'ancien président de la Commission européenne, Jacques Delors, se plaît à rappeler que ces trois pays ont suivi de près les recommandations de son *Livre blanc de 1993* sur l'emploi.

DES « PETITS » EN VEDETTE

Tous trois ont des taux de chômage faible (Pays-Bas), ou en baisse (Irlande et Danemark) ; ces deux derniers se distinguent aussi par leur fort taux d'investissement, par la modération de leur déficit budgétaire. Dans les trois pays, le solde des échanges extérieurs est fortement excédentaire. A 20 milliards de dollars environ, l'excédent commercial néerlandais est sensiblement égal à celui de la France, pour une production nationale trois fois inférieure.

L'Irlande est le pays européen dont la croissance est la plus rapide depuis le début des années 90 ; elle a atteint jusqu'à 10 % l'an dernier, un résultat digne de la Chine ! On peut considérer qu'il s'agit de la poursuite du rattrapage de la richesse moyenne de l'Europe, aidée par d'importants versements de fonds structurels communautaires. L'activité soutenue (la dernière récession remonte à 1986) a permis une nette diminution du taux de chômage, à 12 % de la population active, contre 17 % en 1986, et encore 15 % en 1993.

L'économie des Pays-Bas, elle, a toujours fait partie des plus prospères de l'Union. Mais nombre de spécialistes saluent aujourd'hui la grande capacité d'adaptation du gouvernement néerlandais au ralentissement de la croissance du continent, et au défi de la mondialisation. *« En général, lorsque l'économie va mal, les gens essaient de travailler davantage pour s'en sortir. Chez nous, les citoyens savent mieux faire face à la globalisation, ils ne se bornent pas à défendre la situation présente »*, déclarait l'ancien premier ministre, Ruud Lubbers, lors d'un colloque sur la flexibilité et la cohésion de la société, organisé le 16 décembre à l'OCDE. Et d'ajouter : *« La flexibilité du travail est comprise en France comme une menace. Cela n'est pas le cas aux Pays-Bas. »*

Face à ces « vedettes » européennes, l'Allemagne, la France, l'Italie, *font plutôt piètre figure*. Le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, a répété, mardi 17 décembre, à l'occasion de la présentation des orientations de la politique monétaire pour 1997, que la croissance du PIB de 2,5 % à moyen terme sur laquelle table la Banque de France *« pourrait être dépassée »* l'an prochain. Mais la faiblesse de la consommation et la hausse du chômage ne sont guère encourageantes, tandis que les observateurs étrangers ne paraissent toujours pas convaincus de la capacité de Paris à respecter les critères de Maastricht. L'Allemagne semble enfin entrer dans une phase de croissance plus soutenue. Mais rien ne prouve encore qu'elle saura également contenir ses déficits publics et réduire son taux de chômage.

L'Irlande, les Pays-Bas, ou le Danemark se distinguent bien sûr par leur statut de petites économies, très ouvertes sur l'extérieur. La bonne tenue des exportations étant pour eux presque une question de survie, ils ont su s'adapter aux exigences nouvelles de la concurrence internationale, réduire leurs coûts de production pour mieux concurrencer les pays émergents.

Cette recherche de la compétitivité passe forcément par des réformes structurelles : refonte des sytèmes de protection sociale, flexibilisation du travail. Mais les petits pays européens, tout comme la Grande-Bretagne, se *distinguent aussi par* la vigueur de l'investissement de leurs entreprises et par celle des dépenses de consommation de leurs ménages. Deux composantes essentielles de la croissance qui font toujours largement défaut à l'Allemagne ou à la France.

Françoise Lazare

RECTIFICATIFS

« L'Art du cinéma »

Contrairement à ce qui était indiqué dans l'article consacré à la revue *L'Art du cinéma* (*Le Monde* du 21 novembre), le numéro actuellement en vente et qui a fait l'objet de cette recension n'est pas le numéro 2, mais le numéro 12.

Pierre Villon

Nous avons écrit par erreur, dans l'article consacré à Marie-Claude Vaillant-Couturier, décédée le 11 décembre (*Le Monde* du 13 décembre), que son second mari, Pierre Villon, ancien député communiste comme elle, était né à Strasbourg, alors qu'il était né à Soultz, dans le Haut-Rhin.

Banques d'affaires

Dans son opération de fusion avec Nethold, Canal Plus a été conseillé par l'Union de banques suisses (UBS) et par la Société générale, et non, comme nous l'avons écrit dans nos éditions datées du 11 décembre, par Rothschild et Cie.

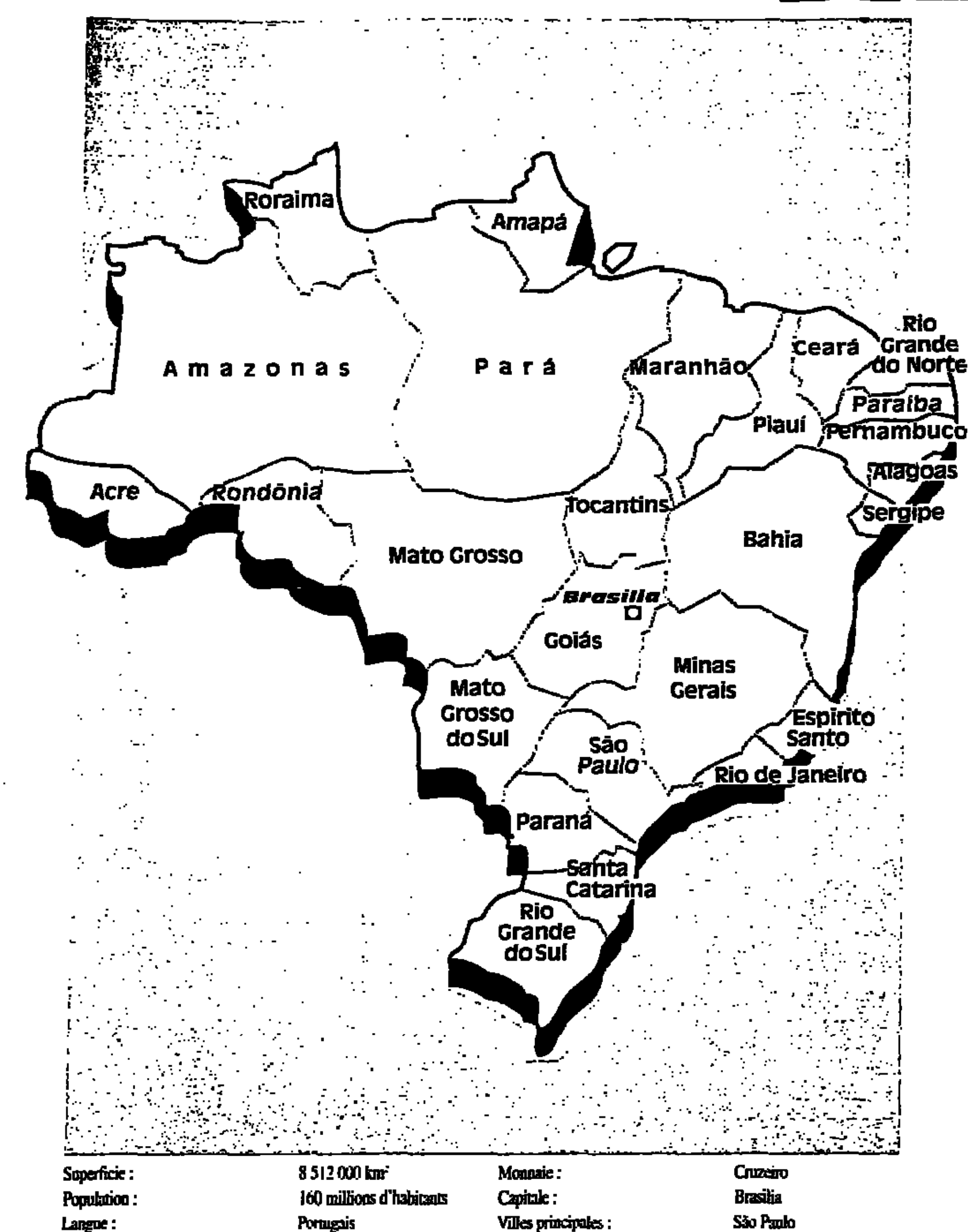
PRÉCISION

John Donne

La formule *« pour qui sonne le glas »* n'est pas issue d'un « poème » de John Donne, comme nous l'avons écrit dans *Le Monde* du 6 décembre, mais d'une « méditation » du poète anglais, nous indique un lecteur, Louis Roux, enseignant à Saint-Etienne.

BRÉSIL

PUBLICITÉ



Superficie :	8 512 000 km²	Monnaie :	Cruzeiro
Population :	160 millions d'habitants	Capitale :	Brasilia
Langue :	Portugais	Villes principales :	São Paulo et Rio de Janeiro

Le Brésil un pays émergeant bien placé pour devenir une super puissance économique

" Le Brésil n'est pas un pays sérieux ! " aurait dit le Général de Gaulle dans les années soixante, mû par un sentiment de frustration dû à une tentative avortée avec le plus grand pays d'Amérique du Sud.

Il n'est pas tout à fait certain que de Gaulle l'ait vraiment dit, même si cela fait partie de l'enseignement dispensé à tous les brésiliens, mais il ne *fait aucun doute qu'aujourd'hui aucun président* français moderne ne se permettrait de dénigrer ainsi le Brésil.

Le Brésil compte certainement parmi les pays les plus *courtisés du* monde par les entreprises françaises en matière d'investissements. En sa qualité de leader de fait de la zone commerciale du Mercosul, il figure en tête de liste des priorités pour les diplomates et les bureaucrates qui veillent aux intérêts commerciaux de la France et de l'Union Européenne.

Le Brésil est très certainement à fin 1996 un pays " sérieux ". Son économie est la plus importante *et la plus sophistiquée* d'Amérique *latine, sa* population la plus nombreuse, en faisant ainsi le candidat numéro un au niveau mondial pour le passage du statut de pays " en développement " à celui de *vrai super puissance économique.*

" La modernisation de l'économie permet aux brésiliens de comprendre que leur pays sera à même de jouer pleinement son rôle sur les marchés internationaux ." déclarait récemment le Président Fernando Henrique Cardoso.

Il n'est pas surprenant que les sociétés françaises se soient mises en quête d'ouvertures dans ce nouveau Brésil. " Au cours des années quatre vingt et au début des années quatre vingt dix, les sociétés françaises n'ont que peu investi au Brésil, régressant ainsi de la quatrième à la sixième place des investisseurs étrangers directs dans ce *pays " a concédé Christian* Depalle, *responsable* de la Chambre de Commerce Franco-Brésilienne (CCFB) à Rio de Janeiro. " Cependant, depuis le Plan Real, l'optimisme est de mise avec un retournement de tendance. "

Cet intérêt manifesté par les sociétés françaises à l'égard du Brésil est facile à comprendre. Son économie est déjà grimpée au dixième rang mondial avec un PIB de 718,4 milliards de dollars *US en décembre 1995*, selon l'IBGE, l'agence de statistiques du gouvernement (Seules des nations industrialisées figurent devant le Brésil : les Etats Unis, le Japon, l'Allemagne, la France, *l'ex-URSS, l'Italie, le Royaume Uni, le Canada* et l'Espagne). Le pays pèse environ 60 % du PIB total d'Amérique du Sud et 2 % du PIB mondial.

Le gouvernement en place pense atteindre les mille milliard de dollars US pour la fin du siècle. Fin 1995, le PIB par habitant avait atteint le niveau record (à l'exception d'une brève période en 1987 lors du gonflement temporaire du PIB par habitant dû à un plan économique finalement voué à l'échec) de 4 632,83 dollars US selon un rapport de l'IBGE publié en octobre.

Depuis 1993, le Brésil a connu une phase d'expansion suite à une période de stagnation et d'appauvrissement de toute l'Amérique Latine au cours des années quatre vingt et au début des années quatre vingt dix. La croissance du PIB a été de 4,2% en 1993, 5,7% en 1994 et 4,2% en 1995. Pour 1996, les prévisions sont de 3 % d'expansion avec une progression pour 1997 et 1998 prévue autour de 4 % par an, ce qui signi*fie pour le pays six années de rythme de crois*sance de PIB bien supérieur à celui de la croissance démographique.

Le taux de progression moyen du PIB entre 1993 et 1995 a été de 4,7 % alors qu'il se situait à -1,6 % pour 1990-92, à 2 % tout juste pour 1983-92 et à 3 % au cours des années quatre vingt. Entre 1981 et 1992, le Brésil a connu sept années de baisse de production par habitant (1981, 1982, 1983, 1988, 1990, 1991 et 1992).

En 1995, le secteur industriel représentait 40,79 % du PIB, en régression constante depuis 1980 où il se situait à 47,47 %. A l'inverse, le secteur agricole *a progressé, passant de 11,93 % en 1980 à* 13 % l'an passé. Les services ont aussi grimpé à 45,4 % par rapport à 40,6 % en 1980.

En matière de réserves en devises, le Brésil figure parmi les dix premiers mondiaux avec quelques 57 milliards de dollars US, suffisant pour couvrir plus d'une année d'importation de biens et de services.

Si l'économie brésilienne est la plus importante d'Amérique Latine, elle est aussi la plus diversifiée. La liste des ressources naturelles est longue, les secteurs de l'agriculture, de l'industrie et des services sont dynamiques avec une autosuffisance pour la plupart des *matières premières* de base à l'exception évidente du pétrole (avec une couverture de 55 % de ses besoins courants).

338 des 500 plus importantes multinationales du monde figurant sur la liste annuelle du *magazine Forbes* sont présentes au Brésil.

Le Brésil est le plus industrialisé des pays en développement avec le marché de consommateurs le plus développé. Ses réserves hydroélectriques sont supérieures à celles de tous les autres pays.

Il est le plus gros exportateur du monde de café, le plus gros producteur de sucre, le numéro deux pour le soja et le cacao et possède le deuxième cheptel mondial.

Il compte parmi les six grands producteurs d'acier dans le monde et figure en huitième place pour l'industrie automobile. Sa production de *minerai de fer le place en numéro deux*, d'aluminium en numéro huit, de manganèse et de bauxite en numéro trois. Ses mines produisent aussi d'importantes quantités de béryllium, étain, cobalt, chrome, uranium, nickel et diamants, sans parler des pierres précieuses. Ses réserves en or sont comparables à celles d'Afrique du Sud.

Ce n'est que tardivement que l'industrialisation a touché le Brésil, aiguillonné par la Deuxième Guerre Mondiale. Le pays dispose actuellement du plus important parc industriel d'Amérique Latine, produisant de nombreux biens de consommation et d'équipement destinés au marché intérieur et à l'exportation. Le nombre d'entreprises brésiliennes certifiées ISO 9000 est supérieur à celui de tous les autres pays d'Amérique Latine combinés. *De même*, le secteur des services financiers a pris de l'ampleur, devenant de toute évidence le plus sophistiqué de la région.

Au plan politique, le Brésil est devenue une *démocratie à part entière* au cours des années quatre vingt dix. A partir de 1964, le pays a connu 21 ans de gouvernement militaire auxquels ont mis fin des élections présidentielles au suffrage indirect d'un civil en 1985 (Tancredo Neves, décédé avant d'occuper son poste). Depuis, plusieurs élections démocratiques successives ont eu lieu et les observateurs sont pratiquement unanimes pour dire qu'une nouvelle interférence militaire dans la structure de pouvoir présidentiel reste peu probable.

Le président actuel du Brésil, Monsieur Fernando Henrique Cardoso, est un sociologue connu *élu en 1994 pour un mandat de quatre ans à dater* du 1er janvier 1995. Il existe de fortes probabilités qu'un amendement constitutionnel soit adopté pour permettre à Monsieur Cardoso de briguer un deuxième mandat, ce qui fait l'objet de controverses politiques au sein du congrès.

Le Brésil a toujours connu des excédents de sa balance du commerce extérieur même si l'année dernière a été marquée par un déficit qui devrait persister cette année.

Mercosul

Le Brésil est le poids lourd de la zone d'échange la plus récente du monde, celle qui connaît la croissance la plus rapide, le marché commun du cône sud (dénommé " Mercosul " en portugais et " Mercosur " en espagnol.)

Le Brésil s'est uni à l'Argentine, à l'Uruguay et au Paraguay pour créer le Mercosul, rejoint cette année par le Chili et la Bolivie à titre de pays affiliés. Par la suite, d'autres pays andins pourront devenir membres de l'organisation qui deviendra ainsi un des grands acteurs économiques mondiaux aux côtés de l'UE, de l'ALENA et de l'ANASE.

Le traité d'Asunción instituant le Mercosul prévoit la constitution d'un espace économique élargi avec droits de douane unifiés, une libre circulation des biens et des moyens de production (capitaux et main d'oeuvre), la coordination des politiques économiques et commerciales et des contacts conjoints au niveau international. L'Union Douanière Merco*sul a pris effet au 1er janvier 1995.*

Le PIB total du Mercosul représentera près de 1,3 trillions de dollars US à la fin du siècle. Les échanges entre le Brésil et les autres pays du Mercosul restent florissants et ont atteint l'an passé 13,1 milliards de dollars US, soit un progression marquée par rapport aux 10,6 milliards de dollars US de 1994. Ils ne pesaient que 3,6 milliards de dollars US en 1990.

Des négociations sont déjà bien avancées entre l'Union Européenne et le Mercosul sur la réduction des entraves aux échanges entre les deux grandes zones commerciales.

Steve Yolen

Les Intérêts français au Brésil

Electricité de France, constituée en consortium avec deux compagnies américaines d'électricité, a fait une offre de 2,2 milliards de dollars US au début de l'année pour l'acquisition de la compagnie d'électricité de l'état de Rio de Janeiro, Light, dans le cadre de la plus grande opération de privatisation à ce jour en Amérique Latine.

Si l'opération Light est la plus spectaculaire des prises de participations récentes de sociétés françaises au Brésil, la présence des investissements français est bien enracinée et date de plusieurs décennies.

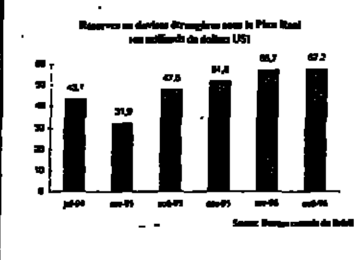
Les investissements directs français au Brésil se chiffrent à plus de 3 milliards de dollars US, la France remontant vers le quatrième rang (juste derrière les USA, le Japon et l'Allemagne) qu'elle avait cédé ces dix dernières années au Royaume Uni et à la Suisse. La foire professionnelle " *France 2000* " tenue en octobre à *São Paulo* a été considérée comme l'événement le plus important du genre organisé par le gouvernement hors de France, drainant 330 fournisseurs de *biens et de services et 35 000 visiteurs.*

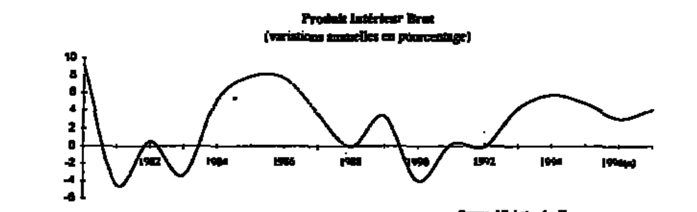
De grandes sociétés françaises sont présentes dans la plupart des secteurs de l'économie brésilienne, commerce de détail, industrie lourde et légère, assurance, cosmétiques, produits pharmaceutiques, construction, infrastructures, loisirs et hôtels ainsi que les produits de luxe. Les échanges franco-brésiliens sont à la hausse avec, pour la première fois l'an passé, un total de plus de 2,0 milliards de dollars US.

Pour les trois ans à venir, des sociétés telles que Peugeot, Carrefour, Electricité de France, *Michelin et Saint Gobain* ont annoncé des investissements en capitaux français au Brésil pour plus d'un milliard de dollars US. Sans compter un projet de Renault d'un milliard de dollars US *pour une* usine d'assemblage *automobile dans* l'état de Paraná au Brésil qui devrait aussi attirer nombre de fabricants de pièces automobiles.

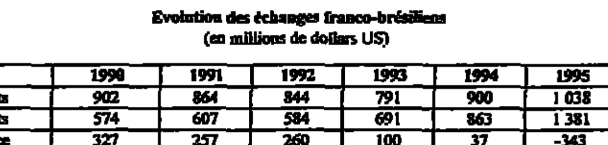
" Optimisme " tel est le mot d'ordre parmi les 600 membres de la Chambre de Commerce Franco-Brésilienne créée il y a 96 ans. Son responsable, Monsieur Christian Depalle, déclare : " Cela fait boule de neige. Maintenant que le Mercosur compte même le Chili, nombreuses sont les sociétés française qui veulent être présentes au Brésil ".

Steve Yolen



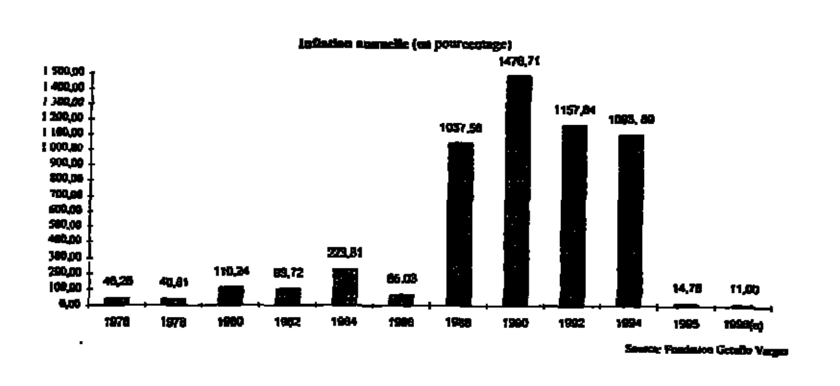


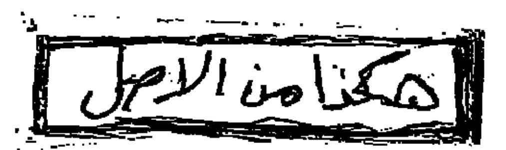
Evolution des échanges franco-brésiliens
(en millions de dollars US)



	1990	1991	1992	1993	1994	1995
Exports	902	864	844	791	900	1 038
Imports	574	607	584	691	863	1 381
Balance	327	257	260	100	37	-343

Source: Ministère des Affaires Etrangères





TOURISME

A l'échelle d'un continent, le Brésil est une des grandes destinations de la planète avec des paysages merveilleux, des destinations écologiques, un climat parfait et 8 000 kilomètres de plages sablonneuses, le tout avec un peuple, une cuisine et une culture fantastiques.

Toutefois le Brésil reste en deçà de ses capacités en termes mondiaux : l'an passé il n'a accueilli que *1,6 million* de visiteurs étrangers *quand* le Mexique en recevait 15 millions. Ce secteur représente tout de même, avec le tourisme local, un chiffre d'affaires d'environ 45 milliards de dollars par an, soit une partie notable du PIB brésilien (environ 10 %).

Pays de contrastes forts, le Brésil compte, entre autres, les atouts suivants : la forêt tropicale humide la plus grande du monde avec le système fluvial le plus étendu (l'Amazone), les chutes d'eau les *plus impressionnantes (Iguassu)*, la plus belle ville (Rio de Janeiro), les plages les plus merveilleuses (le long de sa côte Pacifique, longue d'environ 4 500 miles), la réserve d'animaux sauvages de zone humide la plus importante d'Amérique du Sud (le Pantanal) le tout avec suffisamment de sites et de bâtiments coloniaux *pour satisfaire l'historien le plus difficile*. En outre la population du Brésil est considérée comme l'une des plus accueillante, des plus chaleureuse de l'hémisphère et sa musique, sa cuisine variée et son fantastique carnaval sont connus du monde entier.

Le Brésil s'avère une destination idéale pour les amoureux de *la nature, les adorateurs du soleil*, les chasseurs de bikini, les lunes de miel, les aventuriers, les mordus d'histoire, les voyageurs, les pêcheurs *sportifs*, les *plaisanciers et tous ceux* qui désire visiter un pays combinant l'*exotique* avec toutes les exigences du voyageur moderne : une bonne desserte aérienne et de bons hôtels, une cuisine et un service excellent, une population chaleureuse et accueillante. Il offre un mélange attrayant de l'exotique, du naturel et du moderne au sein d'un pays au climat tempéré et aux attraits merveilleux, qu'ils soient naturels ou de la main de l'homme.

Voici quelques destinations les plus intéressantes du Brésil, dont la liste est forcément incomplète :

RIO DE JANEIRO ET SES ENVIRONS : Rio de Janeiro et ses imposants monolithes granitiques (le Pain de Sucre et les montagnes de Corcovado) est la carte de visite même du Brésil. Cette cité vibrante 24 heures sur 24, avec ses huit millions de " cariocas ", est généralement considérée comme l'un des plus beaux centres urbains naturels du monde avec ses pentes aux forêts luxuriantes, son port magnifique, ses lacs, ses chaînes de montagnes et ses plages mondialement connues qui en font un splendide bijou traversé du *Tropique du Capricorne. Rio, hédoniste* et irrespectueuse à la fois, correspond à ce qu'un auteur appelait " la victoire de l'imagination sur les faits ". Aucun voyageur digne de ce nom ne peut manquer le carnaval le plus célèbre du monde. Mais Rio est aussi la capitale culturelle du Brésil, où le visiteur peut être assuré de trouver le meilleur de la musique, de la cuisine, du théâtre et des musées de tout le Brésil.

Rio est aussi le point de départ idéal pour aller *voir les autres centres d'intérêts du voisinage*. Quelques heures de routes suffisent pour atteindre les villes coloniales magnifiquement restaurées, nichées au flanc des collines, de Minas Gerais (Ouro Preto, Congonhas do Campo, Tiradentes) ainsi que Parati, le long de la côte de l'état de Rio de Janeiro. Les amateurs de *bains de mer pourront se détendre à Buzios ou* Angra dos Reis, deux des plus spectaculaires stations balnéaires. A trois heures de Rio, Itatiaia National Forest, le premier parc national du Brésil qui reste l'un des plus remarquables, est l'un des sites les plus beaux du monde pour l'observation des variétés d'oiseaux des forêts subtropicales. *Tout près de là*, Petropolis et Teresopolis sont des stations de montagnes qui se prêtent particulièrement aux séjours de fin de semaine.

LES CHUTES D'IGUASSU : " Pauvre Niagara ! " s'est écrié Eleanor Roosevelt la première fois qu'elle a vu les impressionnantes chutes d'Iguassu, dans le sud brésilien à la frontière de l'Argentine et du Paraguay. Iguassu figure au programme de tous ceux qui font un tour de l'Amérique du Sud avec ses séries de cascades *réparties* en 275 chutes de la rivière Parana, enchâssées dans la forêt vierge tropicale et déversant sur 3 600 mètres de haut une moyenne de 1 750 mètres cubes d'eau à la seconde dans un précipice de basalte. Le barrage d'Itaipu, proche de là, la plus puissante centrale de houille blanche du monde avec 12,6 MW, est tout un spectacle en soi.

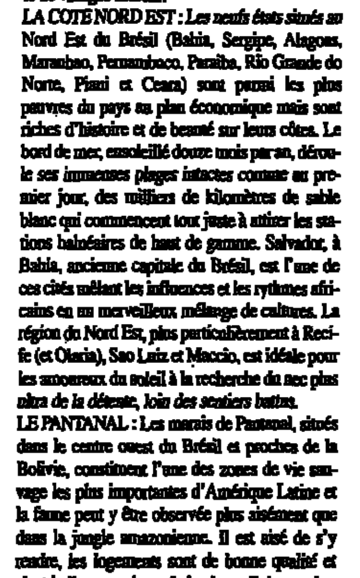
LE BASSIN DE L'AMAZONE : Le gigantesque bassin de l'Amazone, qui couvre une bonne moitié du territoire national, domine le nord du Brésil traversé par la ligne de l'équateur. La région de l'Amazone, qui ne représente pas une seule destination mémorable mais des centaines, est l'une des dernières régions du globe encore pratiquement inexplorées. La forêt tropicale, l'Amazone et ses affluents, *l'habitat* dans la jungle et son mode de vie, tout cela est fascinant. Il y a tant à faire et à voir dans cette *région* de pionniers, de Manaus, ville champignon de l'ère du caoutchouc, mille kilomètres en amont de la rivière, jusqu'à Belem, port animé proche de l'embouchure. Des voyages sont organisés pour passer la nuit dans des logements de jungle ainsi que des croisières le long des affluents étroits, avec visite de villages indiens.

LA COTE NORD EST : Les neufs états situés au Nord Est du Brésil (Bahia, Sergipe, Alagoas, Maranhao, Pernambuco, Paraiba, Rio Grande do Norte, Piaui et Ceara) sont parmi les plus pauvres du pays au plan économique mais sont riches d'histoire et de beauté sur leurs côtes. Le bord de mer, ensoleillé douze mois par an, déroule *ses immenses plages* intactes comme au premier jour, des milliers de kilomètres de sable blanc qui commencent tout juste à attirer les stations balnéaires de haut de gamme. Salvador, à Bahia, ancienne capitale du Brésil, est l'une de ces cités mêlant les influences et les rythmes africains en un merveilleux mélange de cultures. La région du Nord Est, plus particulièrement à Recife (et Olaria), Sao Luiz et Maccio, est idéale pour les amoureux du soleil à la recherche du nec plus *ultra de la détente, loin des sentiers battus*.

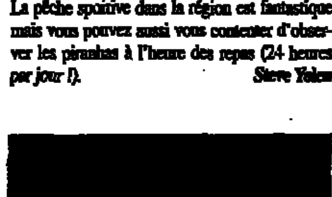
LE PANTANAL : Les marais de Pantanal, situés dans le centre ouest du Brésil et proches de la Bolivie, constituent l'une des zones de vie sauvage les plus importantes d'Amérique Latine et la faune peut y être observée plus aisément que dans la jungle amazonienne. Il est aisé de s'y rendre, les logements sont de bonne qualité et c'est le lieu pour les safaris-photo d'observation des animaux de zone humide tels que le caïman, les 650 espèces d'oiseaux locaux (y compris le légendaire Ara Hyacinthin, le plus grand perroquet du monde), le capivara, la loutre de rivière, les tatous et les serpents.

La pêche sportive dans la région est fantastique mais vous pouvez aussi vous contenter d'observer les piranhas à l'heure des repas (24 heures *par jour !*).

Steve Yelen



Paranà — *Marcio Guimarães*



Brasilia — *Maria José Dias*

GEOGRAPHIE, DEMOGRAPHIE ET EMPLOI

Le Brésil est un immense pays aux caractéristiques géographiques multiples : sa surface est plus importante que celle des 48 états des EU d'Amérique, couvrant environ la moitié de l'Amérique du Sud, plus de 8,5 millions de kilomètres carrés, avec des frontières avec tous les autres états de l'Amérique du Sud, à l'exception du Chili et de l'Equateur.

Son *territoire compte 25 états et territoires* avec un district fédéral pour les cinq zones géopolitiques (Nord, Nord Est, Ouest, Sud Est et Sud) qui couvre les deux tiers du bassin de l'Amazone, comprenant le plus grand système fluvial et la plus importante forêt tropicale humide du monde. Ses zones tempérées au Sud et au Sud Est sont vastes, sa ligne de côtes ininterrompues compte parmi les plus longues du monde (plus de 8 000 kilomètres) et certaines de ses *terres agricoles sont parmi les plus* fertiles de l'hémisphère occidental. Les périodes de culture sont longues et permettent de multiples récoltes avec des cycles de croissance rapides.

Le Brésil compte aujourd'hui (novembre 96) une population de 158 491 000 millions d'habitants selon l'IBGE, soit pratiquement la moitié de la *population de l'ensemble du continent* Sud Américain. C'est une nation jeune avec 50 % environ de sa population âgée de 18 ans ou moins. Cette population brésilienne, créative et industrieuse, représente une ressource naturelle d'importance, un mélange de races locales, d'européens, d'africains et même une quantité non négligeable d'asiatiques, en raison de la succession des vagues d'émigrants au cours de pratiquement cinq siècles d'histoire (lors de la *colonisation par les portugais, fervents adeptes des mélanges raciaux*) qui ont mêlé leur sang dans une harmonie raciale inhabituelle dans l'histoire du monde.

Les taux de croissance démographique, parmi les plus élevés du monde jusqu'aux années soixante dix (plus de 4 % par an), sont descendus à moins de 2 % par an ces dernières décennies (1,37 % en 1995 selon l'IBGE) avec la montée du planning familial dans ce pays à prédominance de catholiques romains ainsi qu'avec une diffusion accrue des valeurs de la classe moyenne *sur* l'éducation des enfants (à savoir moins d'enfants par couple) dans le pays, en partie pour des considérations économiques personnelles de restrictions budgétaires.

En dépit de sa taille (il occupe le cinquième *rang mondial après la Russie*, le *Canada*, la Chine et les Etats Unis et le sixième en matière de population) le Brésil est majoritairement un pays urbain avec deux habitants sur trois, habitant la ville. Le bassin amazonien, pratiquement de la taille de l'Europe occidentale, représente 36 % du territoire total du Brésil mais la région de l'Amazone (y compris les zones humides du Mato Grosso) est une région largement sous-peuplée, avec des conditions de vie difficiles et une densité démographique de moins d'un habitant au kilomètre carré. Il y a pratiquement autant d'habitant dans la gigantesque zone Amazonie-Mato Grosso qu'à Londres.

La géographie du pays peut se résumer en quatre régions primaires : la bande côtière atlantique qui s'étend de la frontière de l'Uruguay à l'état de Maranhão, les hauts plateaux appelés le Planalto Central (le Plateau du Centre) *qui couvre une grande partie de l'arrière* pays au sud du bassin de l'Amazone puis deux larges dépressions, le Bassin de l'Amazone au Nord (traversé par l'équateur) et le Bassin du Paraguay au Sud Est.

Le climat brésilien est raisonnablement homogène pour un pays à la taille d'un continent et, comme il convient à un pays situé surtout sous les tropiques, les températures sont généralement douces ou chaudes toute l'année, sans que cela implique qu'il n'y ait pas de variations saisonnières. C'est dans le Sud qu'elles sont les plus fortes, il va même jusqu'à neiger (un peu) sur les sommets quand les fronts froids arrivent d'Argentine au cours de l'hiver brésilien (de juin à août). Les états du Sud de Rio Grande do Sul, Santa Catarina, Paranà et São *Paulo peuvent connaître de brèves périodes de* froidure et de gel, désagréables en raison de la forte hygrométrie. Toutefois ces températures inférieures à zéro sont rares et durent peu.

Le Brésil a la chance géographique de ne pas souffrir des catastrophes naturelles telles que les ouragans, les tremblements de terre et les raz de marée qui ravagent tant de pays. Cependant, nombre de régions brésiliennes sont affligées d'inondations saisonnières et une bonne *partie du Nord Est a souffert de grandes sécheresses* durant une grande partie du 20e siècle.

Le revenu par *habitant* au *Brésil*, s'il est, en termes statistiques, à son niveau historique le plus élevé, reste en fait l'un des plus mal réparti du monde. Les 10% de brésiliens les plus riches contrôlent plus de 50 % de la richesse de la nation alors que les plus démunis en ont moins de 0,5 %. Même si le gouvernement souligne que ces chiffres vont en s'améliorant fortement depuis l'introduction du Plan Real (voir ci-dessous la partie consacrée au Real Plan), on estime qu'environ 40 millions de personnes, soit 25 % de la population, se situent au niveau de pauvreté officielle ou en dessous, ce qui est faible, même au niveau mondial. Le salaire mensuel minimum officiel correspond à *105 dollars US (taux de change de novembre* 1996). Plus de 60 % de la main d'oeuvre officielle du Brésil ne gagnent que l'équivalent de deux salaires minimum ou moins (210 dollars US par mois) selon les chiffres de l'IBGE.

D'autres chiffres indiquent que la répartition des revenus au Brésil est très inégale et comparable à certaines des nations les *plus* défavorisées d'Afrique et d'Asie : pratiquement 40 % des brésiliens souffrent de malnutrition selon les Nations Unies, environ 25 millions vivent dans des bidonvilles (favelas). Le nombre des enfants abandonnés ou non-scolarisés se montait à plusieurs millions et on estime que pratiquement 20 millions de brésiliens sont illettrés fonctionnels.

Le problème de répartition des âges n'est pas non plus le même partout. Dans les régions relativement riches du Sud et du Sud Est, l'espérance de vie est de 66 ans. Dans les régions *défavorisées du Nord et du Nord Est, elle est de* 56 ans. En ce qui concerne la main d'oeuvre, l'IBGE estime que la population active au Brésil se monte à environ 64 millions dont 34,7 % (chiffres de 1990) sont employés dans le secteur informel (à savoir le travail sans garanties juridiques, sans permis de travail, retenues à la source etc.) Parmi eux, l'IBGE estime qu'il y a 48 % des femmes adultes actives. Les femmes sont entrées en plus grand nombre sur le marché du travail au cours des dernières décennies. En 1980, le pourcentage des femmes adultes actives se montait à 37 %. Le pourcentage d'hommes adultes actifs par rapport à la population reste stable, soit 86 % pour la période.

Les derniers chiffres du recensement de l'IBGE (1990) indiquent que, en ce qui concerne *l'économie formelle, 45 % des actifs* travaillaient dans des sociétés ayant des effectifs allant jusqu'à cinq personnes, 7,1 % avec des effectifs de 6 à 10 personnes et 43,4 % pour des sociétés ayant des effectifs de 11 personnes ou plus.

Selon l'étude sur l'emploi de l'IBGE, le nombre des personnes au travail dans les six grandes zones métropolitaines est passé de 16 millions en juin 1995 à 16,3 millions en juin 1996, soit une progression de 300 000 personnes ou 1,7 %. Depuis le lancement du Plan Real, le nombre des personnes au travail a progressé de 934 000 soit 6,1 %.

Toujours selon les estimations découlant de l'étude sur l'emploi, le revenu moyen des personnes au travail en termes réels en mai 1996 a *progressé de 1,2 %* par rapport à avril 1996, de 6,7 % par rapport à mai 1995 et de 25,8 % par rapport au mois de référence de l'étude (juillet 1994). La rémunération moyenne des employés du secteur formel a augmenté de 0,8 %, 6,4 % et de 16,9 % au cours de ces mêmes périodes tandis que les rémunérations moyennes des employés du secteur informel grimpaient de 4,2 %, 6,3 %, et de 33,4 % respectivement. Cela implique que, depuis le *démarrage du Plan Real, les revenus moyens* des employés du secteur formel et informel ont connu une augmentation en termes réels de 16,9 % et de 33,4 %.

L'IBGE estime que le taux de chômage moyen annuel a baissé au cours des dernières années (5,3 % en 1993, 5,1 % en 1994 et 4,7 % en 1995).

Il faut ajouter qu'il y a actuellement un déplacement de l'emploi, qui s'est dessiné dès les années quatre vingt, de l'industrie lourde vers les services et le commerce.

Steve Yelen



LE PLAN REAL

Au premier janvier 1994, le gouvernement brésilien a lancé un programme de stabilisation économique et monétaire élaboré par le ministre des finances de l'époque, Monsieur Fernando Henrique Cardoso, le " Plan Real ", dont les effets positifs se sont fait sentir en profondeur, laissant présager des avantages durables pour le pays.

Ce plan *Real*, généralement considéré comme le plus réussi des plans de stabilisation qu'a connu le Brésil, a surtout, pour la première fois depuis les années cinquante, accordé aux brésiliens une longue période d'inflation relativement faible.

Après avoir muselé l'inflation en passant d'un taux annuel stupéfiant de plus de 7000 % (soit 50 % mensuel) à la mi-94, à environ 11 % en 1996 (moins d'1% par mois), le gouvernement tente actuellement de faire passer devant le Congrès les *réformes sociales, budgétaires et* administratives nécessaires pour étayer et compléter les avancées sur le front monétaire. Cela par le biais d'une série de mesures graduelles destinées à promouvoir la modernisation et la déréglementation permettant de faire face à la mondialisation de l'économie.

L'inflation est sous contrôle depuis la mise en oeuvre du Plan Real sans gel des prix, sans confiscation de dépôts bancaires ou autres méthodes économiques artificielles hors normes. *La fin de l'inflation a eu comme conséquence*, entre autres, une croissance économique rapide, si rapide que le Ministère des Finances a opté pour une politique de ralentissement de l'expansion monétaire avec restriction du crédit, assouplie uniquement sur la base des résultats obtenus. Il s'agit de garantir l'avenir du plan pour une croissance auto-induite et une redistribution des revenus.

" Cela fait plus d'un quart de siècle que le Brésil n'a pas connu les taux d'inflation actuels " *déclare le Ministre des Finances, Monsieur* Pedro Malan. " Le démantèlement progressif des mécanismes d'ajustement des prix et la déréglementation de l'économie balayent 100 % d'indexation passée, ce qui représente un bouleversement économique et culturel remarquable. "

Les milieux d'affaires brésiliens et multinationaux sont très en faveur du Plan Real même si, depuis sa mise en place, nombre de sociétés inefficaces et improductives se sont vues obligées de mettre la clé sous la porte, de réduire leurs effectifs ou de vendre en raison de leur manque de compétitivité.

Trois raisons motivent ce large soutien : (1) en premier lieu la stabilisation des prix a permis une amélioration réelle des capacités des entreprises à prévoir, à planifier leurs stratégies et éviter dans la mesure du possible des surprises déplaisantes, (2) un autre point important est le fait que l'indexation des prix a été abandonnée ce qui a été important pour lutter contre l'inflation et mettre à plat la situation économique, (3) enfin, l'opinion publique brésilienne a connu un changement significatif et positif. La stabilité des prix a permis aux consommateurs de prendre leurs décisions d'achat en privilégiant des facteurs tels que la qualité et des prix concurrentiels, favorisant par là les sociétés les plus efficaces.

Lors de l'élaboration du Plan Real, le remplacement de *l'argent en circulation était d'une* grande importance. Lors des changements monétaires précédents au Brésil (à sept reprises entre 1980 et 1994), cela se limitait en premier lieu à éliminer les zéros des billets et des pièces, d'abord par apposition d'un tampon sur les billets existants puis, ultérieurement, par un remplacement par une nouvelle série de billets. Les autorités monétaires ont bien compris qu'il fallait un changement complet de mentalité pour le vaste programme du Plan Real, afin *d'arriver à mettre définitivement sur pied des* normes monétaires définitives. Le lancement de la nouvelle monnaie a été précédée par une période de trois mois d'utilisation de l' " unité de valeur réelle " (URV) permettant à la population de s'habituer peu à peu à une nouvelle monnaie forte, correspondant en gros au dollar US (de fait, au cours des premiers 24 mois du plan, le Real brésilien avait une valeur supérieure au dollar et n'est revenu au pair que à mi-1996.)

Le Plan Real, outre le succès enregistré en matière de stabilité des prix, son objectif premier, a permis d'améliorer les niveaux de consommation en attirant beaucoup plus de consommateurs dans l'économie brésilienne, principalement en provenance des groupes à faible revenu. On cite généralement le chiffre de cinq millions de nouveaux consommateurs marginalisés de fait avant que le plan de stabilisation ne prenne effet et venus à la consommation en raison du plan. Le Plan Real, de toute *évidence, a mis de l'argent dans la poche des* personnes à faible revenu qui le dépensent pour des achats qu'ils ne pouvaient se permettre auparavant.

Une étude récente effectuée dans six régions métropolitaines par Ipea, un institut de recherche économique, a montré que le pourcentage de la population en dessous du seuil de pauvreté - incapable de pourvoir à leurs besoins de base - est passé de 42 % au premier semestre 1994 à 22 % au cours du deuxième semestre *1995*. D'autres indicateurs, tels que l'augmentation de la consommation alimentaire et des ventes en hausse de biens de consommation non durables, suggèrent une amélioration de la structure des revenus après l'introduction du Plan Real.

Le Plan Real va plus loin que la simple lutte contre l'inflation. Il a aussi provoqué une révision en profondeur de la Constitution, éliminant des restrictions imposées aux capitaux étrangers et promouvant une réforme structurelle du secteur public.

La philosophie du gouvernement en matière d'économie de marché s'est traduite par cinq amendements constitutionnels passés devant le Congrès en 1995, dans une rupture sans précédent par rapport à une économie dominée par le secteur public.

Le premier amendement a levé une distinction constitutionnelle établie entre les sociétés brésiliennes et les *sociétés à capitaux étrangers*. Avant cette modification, la Constitution énonçait qu'une société, pour être considérée comme brésilienne, devait avoir des contrôleurs résidant au Brésil et son siège dans le pays, éliminant d'emblée les multinationales.

L'important, en ce qui concerne cette distinction est que la Constitution énonçait aussi que lors des appels d'offres du gouvernement, les sociétés brésiliennes devaient se voir accorder la priorité autant que possible. Grâce à l'amendement gouvernemental, cette distinction a été éliminée et les sociétés multinationales peuvent entrer en concurrence avec les sociétés brésiliennes à égalité. Cet amendement lève aussi les restrictions pesant sur les investissements étrangers dans le secteur minier, la génération d'électricité et sa distribution.

Le deuxième amendement a ouvert le secteur des télécommunications, anciennement monopole gouvernemental, au privé. Des sociétés privées sont maintenant autorisées à exploiter des services allant des systèmes de téléphones cellulaires à la transmission de données. Cela occasionnera une concurrence directe entre les sociétés de télécommunication du secteur privé et les sociétés d'état actuellement dominantes dans le secteur.

Un troisième amendement a ouvert le secteur pétrolier aux sociétés de capitaux privés autorisées à signer des contrats avec le gouvernement pour les explorations pétrolières, le raffinage, le transport (y compris par oléoducs), l'exporta*tion et l'importation. Théoriquement, le gou*vernement détient toujours le monopole du pétrole mais, de fait, l'ouverture au secteur privé couvre tous les secteurs anciennement réservés exclusivement à la compagnie pétrolière d'état, Petrobràs.

Le quatrième amendement a supprimé un article de la Constitution interdisant aux navires battant pavillon étranger de transporter des marchandises entre les ports le long de la côte brésilienne et sur ses voies d'eaux intérieures.

Le dernier amendement a mis un terme au monopole d'état en matière de distribution de gaz naturel, autorisant le privé à exploiter ce secteur par le biais de concessions publiques accordées par les gouverneurs des états.

Ces mesures adoptées, le gouvernement s'est alors consacré aux réformes structurelles en s'efforçant de réduire les dépenses publiques grâce à des réformes budgétaires dont la nécessité était évidente depuis longtemps. Cela s'est fait par l'adoption de trois amendements constitutionnels instituant des réformes du système de sécurité sociale, de l'administration fédérale et du système fiscal.

La réforme de la sécurité sociale vise à réduire la lourde charge que fait peser sur le gouvernement le coût de la retraite des fonctionnaires.

L'élément principal de la réforme administrative consiste en un amendement constitutionnel restreignant la sécurité de l'emploi pour les *employés fédéraux. A l'heure actuelle*, la plupart des fonctionnaires jouissent d'une sécurité de l'emploi qui interdit virtuellement aux autorités, que ce soit au niveau de la fédération, des états ou au niveau local, de réduire les effectifs.

La réforme fiscale comprend des dispositions de redistribution des recettes fiscales entre les états et le gouvernement fédéral. La Constitution de 1988 a pris 30 % des recettes fiscales fédérales pour les redistribuer entre les autorités locales et celles des états.

Toutefois la constitution maintient les responsabilités du gouvernement central en matière de dépenses, alourdissant ainsi ses problèmes de déficit. La plupart des analystes estiment que, sans une réforme en profondeur des structures fiscales, le gouvernement ne sera pas en mesure de réduire le déficit du secteur public de manière significative.

La réforme fiscale insuffle un peu d'oxygène au secteur privé brésilien étouffé par les impôts. Seraient défiscalisés les produits d'exportation, les entrants agricoles et les biens d'investissement en réponse à une ancienne demande d'allégement fiscal des exportateurs.

La lutte politique pour obtenir l'accord du congrès sur les réformes structurelles est en cours et devrait se poursuivre en 1997. Quoique les obstacles auxquels se trouve confronté le gouvernement soient de taille, les analystes politiques estiment que les réformes seront adoptées.

Steve Yolen

Les options prises par le gouvernement Cardoso pour mettre un terme aux maux économiques chroniques du Brésil ne se limitent pas au Plan Real mais comprennent les éléments suivants, tendant tous à la réduction de ce que l'on appelle le " coût brésilien ", frein à la participation du pays sur de nombreux marchés mondiaux :

- *Consolidation du processus de stabilisation,*
- *Poursuite de la politique de libéralisation des échanges,*
- *Modernisation du secteur public,*
- *Participation du secteur privé aux projets d'infrastructure,*
- *Réduction de la dette intérieure,*
- *Réduction du coûts de la main d'oeuvre,*
- *Elimination des droits sur les exportations,*
- *Rédiction des coûts de production et augmentation de la productivité moyenne de l'économie.*



M. Fernando Henrique CARDOSO, Président du Brésil

PRIVATISATION

Le gouvernement Cardoso a compris que pour que le Plan Real soit un succès, il doit s'accompagner d'un assainissement des finances de l'état. Le déficit courant, évalué en décembre 95 à environ 5 % du PIB devrait être réduit de moitié en décembre 96, bon résultat toutefois considéré comme très élevé par la plupart des économistes indépendants.

Dans le cadre de ses efforts de réductions des dépenses officielles, le gouvernement s'est donc efforcé, avec un certain succès, de faire avancer l'ambitieux programme de privatisation du Brésil. Ce programme a démarré au cours des années quatre vingt dix, avec la vente de plus de 8 milliards d'actifs par les gouvernements précédents, principalement dans les secteurs de la sidérurgie et de la pétrochimie.

Le Conseil National de Privatisation créé début 1995 par Monsieur Cardoso a décidé de privatiser les chemins de fer *et l'électricité*, quinze entreprises pétrochimiques, une banque fédérale (Méridional), la Société Vale do Rio Doce (CVRD) ainsi que deux sociétés de distribution d'électricité (ESCELSA et Light). ESCELSA, Light, treize sociétés pétrochimiques et une partie du réseau de chemins de fer ont pu être privatisés en 1996 avec succès.

Parallèlement aux efforts déployés par le gouvernement fédéral, de nombreux états brésiliens se sont aussi lancés dans les privatisations, par des ventes ou l'octroi de concessions de sociétés dont ils détenaient le capital, des actifs et des infrastructures tels que des usines hydrau*liques et d'assainissement d'eau, des réseaux de généra*tion et de distribution d'électricité, des services de transports publics (y compris des autoroutes) et jusqu'à des stades de football.

Les responsables gouvernementaux estiment que le Trésor devrait encaisser environ 112 milliards de dollars US au cours des trois années à venir grâce aux privatisations du seul secteur fédéral. Elles comprendraient la vente de joyaux tels que Eletrobràs (la holding pour l'électricité au niveau fédéral) et la CVRD (conglomérat minier) qui, à elle deux, pourraient rapporter plus de 90 milliards de dollars. CVRD, la plus importante source de devises étrangères du Brésil, est une des plus grandes sociétés minières au monde. Avec ses 36 filiales et succursales sous contrôle ou en propriété, elle est le plus gros producteur et exportateur de minerai de fer et s'est diversifiée dans l'acier, l'aluminium, l'or, la bauxite, le manganèse, le kaolin, le bois, la pulpe et le papier.

Une loi sur les concessions adoptée par le Congrès National en 1995 permet aux entreprises du secteur privé, qu'elles soient nationales ou étrangères, de participer aux projets d'infrastructure et autorise l'inclusion d'Eletrobràs, des ports et des chemins de fer dans le programme de privatisation.

FUSIONS ET ACQUISITIONS

Les investisseurs étrangers ont ressenti l'attrait de la stabilisation économique créée par le Plan Real au Brésil.

Les grands hôtels de São Paulo, Rio et des autres grandes villes brésiliennes ont vu arriver les cadres des multinationales et des banques internationales désireuses d'étudier le marché brésilien en vue d'investissements.

Ils semblent convaincus par leurs visites. Selon la Banque Centrale, les nouveaux investissements directs en provenance de l'étranger et destinés au Brésil à la fin de l'année 1996 devraient se monter à plus de 7 milliards de dollars US. En 1994 et 1995, les deux premières années du Plan Real, les investissements directs en provenance de l'étranger se sont montés à 2,2 milliards et à 3,2 milliards de dollars US. En comparaison, la moyenne annuelle se situait à 719 millions de dollars entre 1989 et 1993.

Ces fonds sont utilisés dans toutes sortes de secteurs dont la privatisation, les projets d'expansion des sociétés du pays ainsi que la création de nouvelles entreprises. Toutefois, une part de plus en plus importante de ces investissements est destinée au marché des fusions et acquisitions, florissant au Brésil.

Le programme de stabilisation économique du pays s'est accompagné d'une constante réduction des entraves aux importations. L'arrivée de ces dernières en quantités croissantes sur le marché brésilien a obligé de nombreuses sociétés brésiliennes à se rendre compte qu'elles n'étaient pas en mesure de résister à la concurrence.

Simultanément, les investisseurs étrangers sur le marché brésilien ont découvert un grand nombre de sociétés intéressantes et d'un prix relativement modeste, ce occasionnant ainsi une vague de rachats et de création d'entreprises en participation avec des capitaux étrangers.

Pour l'année passée, le volume total des fusions et acquisitions est estimé à 2,8 milliards de dollars US par rapport à seulement 400 millions de dollars US en 1994. 38 % des acquisitions et 88 % des entreprises en participation sont le fait de multinationales. 300 sociétés brésiliennes ont été, selon les estimations, soit rachetées par des investisseurs étrangers, soit intégrées dans des multinationales à titre de partenaires. Les secteurs qui ont drainé la majorité des investissements étrangers sont les produits alimentaires, les boissons et l'emballage.

Les consultants estiment qu'en 1996 le marché des fusions et acquisitions devrait avoir doublé. Selon *Booz-Allen & Hamilton*, le volume du marché atteindrait les 7 milliards de dollars US. D'autres estiment que le nombre de sociétés brésiliennes reprises par des investisseurs étrangers ou ayant passé des accords de partenariat avec des multinationales devrait dépasser les 600. Le magazine Veja, qui fait autorité en la matière, prévoit dans un numéro récent que dans les années qui viennent, environ 25 % de la production industrielle brésilienne - soit environ 50 milliards de dollars US - sera le fait de sociétés détenues par des intérêts étrangers.



PRIVATISATION Le gouvernement va vendre isolément la participation de 58,63 % de Thomson SA dans le groupe d'électronique de défense Thomson-CSF. Il doit concilier son intérêt patrimonial avec sa volonté de contribuer par cette opération à la restructuration de l'industrie française de la défense. ● L'ACTION de Thomson-CSF s'est envolée de 110 à 170 francs en un an. Mais le groupe, qui vaut actuellement en Bourse 20,3 milliards de francs, demeure sous-évalué par rapport à ses homologues américains, même en tenant compte de sa plus faible rentabilité. ● LA VALEUR du groupe public se situerait à plus de 24 milliards de francs. ● LES CANDIDATS à la reprise n'ont pas les moyens financiers de payer au prix fort la future privatisée. Ce sont les repreneurs et leurs actionnaires minoritaires, et non l'Etat, qui devraient récolter les fruits de la création d'un grand groupe d'électronique de défense français.

L'Etat aura des difficultés à vendre Thomson-CSF à son vrai prix

Cédé séparément de TMM, le groupe public d'électronique de défense verrait sa valeur intrinsèque dépasser les 24 milliards de francs. Mais les moyens financiers des candidats à la reprise sont limités

THOMSON-CSF, vendu séparément, devrait rapporter un bon prix à l'Etat : le groupe d'électronique de défense, filiale à 58,6 % de Thomson SA, est en bonne santé et peu endetté. Le premier projet, refusé par la Commission de privatisation le 28 novembre, portait sur la vente en bloc de Thomson-CSF et de Thomson Multimédia (TMM), filiale à 100 % de Thomson SA. Dans ce schéma, Thomson-CSF était vendu à un *prix modéré* au groupe Lagardère, car il débarrassait l'Etat de TMM, lourdement endetté et n'offrant pas des perspectives de redressement à court terme. Aujourd'hui, l'Etat repousse la privatisation de TMM, mais veut accélérer celle de Thomson-CSF. Parviendra-t il à maximiser la valeur de sa participation dans Thomson-CSF, tout en favorisant la restructuration de l'industrie de la défense française ?

Ces deux ambitions sont difficilement compatibles. Les candidats potentiels à la reprise ne sont pas nombreux et leurs moyens financiers sont limités. Pourtant, Thomson-CSF pourrait valoir beaucoup plus cher qu'il n'y paraît. Il y a un an, l'entreprise valait 13 milliards de francs en Bourse. Depuis, l'action s'est envolée, et l'entreprise vaut 20,3 milliards. Ce prix serait pourtant encore sous-évalué.

Cette somme comprend en effet 8 milliards de francs, correspondant aux participations de Thomson-CSF dans SGS-Thomson et dans le Crédit lyonnais. Les activités industrielles de Thomson-CSF *stricto sensu* sont valorisées à 12,3 milliards par les marchés, soit *35 % de son chiffre d'affaires*. Ce ratio est très inférieur à celui appliqué pour les entreprises américaines de défense. *« Celles-ci s'achètent en moyenne 90 % de leur chiffre d'affaires, ce ratio pouvant monter à 140 % »*, explique un analyste financier.

200 À 230 FRANCS PAR ACTION

Les comparaisons doivent être prises avec précaution. *« Thomson-CSF est moins rentable que ses concurrents. Il a une marge opérationnelle de 5,5 %, contre 12 à 15 % pour les américains »*, note un autre analyste, qui remarque que le retour sur fonds propres est *« de 10 % chez Thomson-CSF, quand il se situe entre 14 et 20 % aux Etats-Unis »*.

Les séries de production sont plus longues aux Etats-Unis et la recherche-développement, largement financée sur fonds publics, est amortie plus vite. *« Les crédits de recherche du Pentagone permettent d'améliorer de près de 3 à 5 % la marge d'exploitation »*, poursuit cet analyste. Les gains potentiels de parts de marché en Europe et les économies pour un repreneur de Thomson-CSF ne sont pas comparables à ceux d'outre-Atlantique. Enfin, Thomson-CSF n'offre pas une gamme complète dans l'électronique de défense justifiant une valorisation à l'américaine.

Wall Street reste malgré tout plus généreux que la Bourse de Paris. Lockheed Martin se paie 8,6 fois son bénéfice d'exploitation 1995 ; *Northrop Grumman 8,7 ;* Raytheon, 9,3 fois ; McDonnell Douglas, 10 fois, alors que Thomson n'est *valorisé* que 6,3 fois son *bénéfice opérationnel (1,96 milliard* en 1995).

En appliquant un multiple de huit, jugé raisonnable par de nombreux observateurs, on aboutit à une valorisation des activités industrielles de Thomson-CSF de 16 milliards. Soit un total de 24 milliards de francs, en prenant en compte les participations dans *SGS-Thomson et dans le Crédit* lyonnais, ce qui équivaut à un prix de 200 francs par action. Ce prix offrirait une prime de 17 % par *rapport au cours de Bourse* actuel de 170 francs, encore insuffisante aux yeux de certains observateurs : la prime devrait osciller entre 20 et 30 %.

Seul problème : qui est prêt à verser une telle somme comptant ? Les analystes estiment que même une éventuelle association entre Dassault, Sagem et Compagnie des signaux n'aurait pas les moyens de mobiliser une telle somme, et que son objectif serait de démanteler Thomson. Même s'il a réalisé son programme de cession d'actifs pour 10 milliards de francs, Serge Tchuruk, PDG d'Alcatel Alsthom, qui veut déposer une offre, pourra-t-il *convaincre son conseil d'administration* de débourser 16 milliards de liquidités dans la défense alors qu'il doit parachever la restructuration de son activité de télécommunications ?

Reste le groupe Lagardère, donné favori par les analystes financiers. Mais en interne on estime qu'il n'est guère possible de payer plus de 16 milliards de francs les activités industrielles de Thomson-CSF, en supposant que le groupe Lagardère apporte ses propres actifs pour 9 *milliards de francs.*

Le nouvel ensemble Thomson-Matra offrirait la gamme complète d'électronique de défense et réaliserait rapidement un chiffre d'affaires de 60 milliards de francs. La réunion des deux groupes vaudrait beaucoup plus que la simple somme de leur valorisation respective. *Plusieurs cabinets d'analyse* estiment que, dans ces conditions, Thomson-Matra vaudrait au minimum 50 % de son chiffre d'affaires, soit 30 milliards. L'Etat ferait donc un « cadeau » aux nouveaux actionnaires de Thomson-Matra de 5 milliards de francs. L'action vaudrait 230 francs *« dans des hypothèses extrêmement conservatrices »*, prédit un analyste.

Matra, s'il était choisi comme repreneur, devrait obtenir les bénéfices *de cette restructuration. Les* actionnaires minoritaires de Lagardère et de Thomson-CSF en profiteront aussi, ce qui explique que les analystes financiers et les investisseurs défendent la candidature de Lagardère. Pour que l'Etat en ait sa part, il aurait fallu que Thomson-CSF, avant sa privatisation, rachète les autres entreprises de la défense. Mais c'est Thomson qui est à vendre...

Philippe Le Cœur et Arnaud Leparmentier

Les difficultés d'une offre publique de vente

Et si Thomson-CSF était privatisé par offre publique de vente (OPV) ? La direction du groupe le souhaite, mais les inconvénients ne manqueraient pas. Alors que le cours de Bourse actuel est de 170 francs, *« l'Etat devrait vendre entre 155 et 163 francs »* pour attirer les investisseurs, selon un proche du dossier. L'entreprise serait alors valorisée à 19,4 milliards de francs maximum. La création d'un groupe d'actionnaires stables poserait également problème, les marchés pénalisant les entreprises qui stérilisent ainsi leurs fonds propres. Surtout, l'Etat n'est pas certain de vendre l'intégralité de sa part (58,6 % du capital) et ne récupérerait alors pas les 11 milliards *qu'il veut injecter dans Thomson Multimédia. Enfin, une OPV* n'est pas le meilleur moyen de restructurer l'industrie française de défense, comme l'explique Noël Forgeard, le PDG de Matra Défense Espace, candidat au rachat de Thomson-CSF, dans un entretien aux *Echos* du 18 décembre : *« dans l'approche dite du noyau dur, [...] on pourrait voir se créer une situation dans laquelle le périmètre industriel de Thomson-CSF, loin d'être augmenté, serait démantelé »*.

Un compromis se dessine sur le nickel néo-calédonien

APRÈS des mois de tension, de multiples promesses et de manœuvres en coulisse, une discussion semble s'ébaucher sur le problème du nickel de Nouvelle-Calédonie. Le conseil d'administration d'Eramet, société détenue à 54 % par la holding d'Etat Erap, a donné un accord de principe, mardi 17 décembre, sur un échange de massifs miniers en Nouvelle-Calédonie avec la SMSP, société minière néo-calédonienne proche des indépendantistes. Les administrateurs ont chargé la direction d'Eramet de négocier les modalités pratiques avec son concurrent.

Cette réponse d'Eramet fait suite à une proposition de la SMSP en octobre. La société néo-calédonienne, *qui souhaite construire une usine de retraitement du* minerai dans le nord de l'île, en association avec le canadien Falconbridge, avait d'abord revendiqué la mine de la Tiebaghi, propriété d'Eramet, pour assurer la viabilité de son projet. Le gouvernement, préoccupé par l'avenir politique de l'île, y était très favorable. Mais le groupe français a refusé d'optempérer à cette cession d'un site jugé *« essentiel pour son avenir »*. La SMSP a alors suggéré d'échanger son site minier de Poum avec celui de Koniambo, détenu par Eramet, de taille à peu près équivalente (460 000 à 500 000 tonnes).

Dans une lettre envoyée le 17 décembre aux administrateurs d'Eramet, le ministre de l'industrie a tenu à encadrer cet échange. Prenant acte de l'importance de la Tiebaghi pour le groupe, Franck Borotra souligne que l'opération est subordonnée à la construction d'une usine de traitement dans le nord de l'île.

Les négociations pourraient être rapidement engagées. Une inconnue cependant demeure : la position de Falconbridge. Au printemps, le groupe canadien a rédigé un rapport d'une soixantaine de pages sur l'usine de retraitement. Selon ce document, l'opération n'est envisageable que si le groupe est assuré de bénéficier d'un approvisionnement d'une durée d'au moins vingt-cinq ans, lui garantissant de pouvoir retraiter 55 000 tonnes par an. Pour satisfaire ces conditions, *il demandait la garantie d'approvisionnement* avec un deuxième gisement ainsi que de nombreuses infrastuctures (port, réseau routier, centrale électrique au charbon), dont l'essentiel devrait être payé par les pouvoirs publics.

Depuis, Falconbridge n'a jamais précisé ses intentions. L'échange des sites miniers crée-t-il les conditions favorables à la poursuite de son projet d'usine ? Falconbridge a expliqué au *Monde « qu'il commencerait à mener une étude de faisabilité sur le projet »* une fois qu'Eramet et la SMSP se seraient entendus.

Martine Orange

Le secteur des transports négocie sur le temps de travail

ALORS QUE seulement 22 réseaux urbains sur 180 ont répondu à l'appel à la grève lancé par la CGT, mardi 17 décembre, le patronat et les syndicats des transports en commun se sont retrouvés le même jour pour entamer des négociations sur l'emploi et le temps de travail (*Le Monde* du 17 décembre). Les partenaires sociaux se sont mis d'accord pour fixer les principaux sujets de la négociation qui devra être achevée le 30 juin 1997.

Cinq thèmes seront successivement abordés et feront l'objet d'un accord global. Le premier d'entre eux concerne la réduction et l'organisation du temps de travail. Les employeurs ont accepté d'étudier une ré*duction de 10 % de la durée conventionnelle du temps* de travail dans le cadre de la loi Robien, mais à condition de revoir l'arrêté de 1942 qui organise le temps de travail et de ne pas faire appel aux fonds publics locaux pour compenser la perte de salaire. Autre thème de négociation : les départs anticipés à la retraite. S'il est hors de question de généraliser la retraite à 55 ans, les employeurs acceptent de promouvoir les dispositifs existants au plan national – préretraites progressives, départs avant 60 ans pour les salariés ayant cotisé quarante ans – et même, éventuellement, de les améliorer. D'autres thèmes feront l'objet de négociation : les heures supplémentaires, les contrats à durée déterminée, le temps partiel et la mise en place d'un compte épargne-temps.

Le conflit dans les bus de Rouen montre le climat relativement insaisissable dans la profession. Un accord a été accepté par 63 % des salariés, mercredi 18 décembre dans la matinée, après qu'un premier protocole eût été majoritairement repoussé la veille. Notre correspondant à Rouen, Etienne Banzet, nous signale que le nouveau texte prévoit un plan de réduction du temps de travail de 38 heures à 34 heures, payées 37 en 1997, puis payées 36 en 1998, avec, en contrepartie, l'embauche de 80 chauffeurs sur les 525 que compte actuellement la TCAR (effectif total 826). La CGT a, de *son côté, accepté une réduction des temps de pause* de 30 à 25 minutes. La direction propose également le paiement de la moitié des jours de grève sous la forme d'une prime versée à l'ensemble du personnel. Par ailleurs, concernant le temps de travail des routiers, le conseil des ministres du 18 décembre devait promulguer un nouveau décret fixant la période de repos non rémunéré à un quart de l'amplitude de la journée de travail avec un maximum de trois heures. Dans un premier temps, le maximum était fixé à 3 h 30. Le nouveau décret constitue donc un compromis.

Frédéric Lemaître

Les députés posent leurs conditions à la fusion entre Framatome et GEC-Alsthom

LES DÉPUTÉS ne s'opposent pas à la fusion entre GEC-Alsthom et Framatome, mais ils posent des conditions. La mission parlementaire chargée d'étudier l'absorption du fabricant de chaudières nucléaires français par le groupe franco-britannique GEC-Alsthom a rendu ses conclusions mercredi 18 décembre. Aux conditions, déjà formulées par le ministre de l'Industrie, Franck Borotra, les députés en ajoutent quatre autres. Ils demandent que l'ensemble de la filière nucléaire soit *soumise au contrôle* du Parlement. Ils souhaitent la reconduction, jusqu'en 2011, de la coopération entre Framatome et la Cogema pour la fabrication des combustibles. Ils exigent le maintien au sein de Framatome de sa trésorerie et chiffrent à 6,5 milliards de francs les provisions pour risque nucléaire. Enfin, ils veulent que l'actionnaire public représenté aujourd'hui par CEA-Industrie et EDF ait un droit de veto stratégique.

Ces suggestions devraient être accueillies favorablement par les pouvoirs publics. Certaines, comme la pérennité sur le long terme des liens avec Cogema, devraient être intégrées immédiatement dans les négociations avec GEC, qui détient 50 % de GEC-Alsthom. La balle est maintenant dans le camp des Britanniques, qui risquent de ne pas apprécier *ces ajouts. Depuis quelques* semaines, ils étudient non sans rechigner le pacte d'actionnaire imposé par les Français pour préserver la filière nucléaire et la coopération avec l'allemand Siemens pour développer l'EPR, le réacteur du futur.

Après l'annonce-surprise, au mois d'août, de la fusion Framatome-GEC-Alsthom, les députés se sont inquiétés de cette privatisation entraînant le passage d'un pan de l'industrie nucléaire sous *l'influence britannique*. François-Michel Gonnot, député UDF de l'Oise, président de la Commission de la production et des échanges de l'Assemblée, créait une mission d'information sur *« les conséquences pour la filière électronique française d'un changement de statut de Framatome »*. Constituée le 6 décembre, cette mission devait être menée rapidement, pour pouvoir peser dans les négociations entre l'Etat, Alcatel-Alsthom et GEC.

En un mois et demi, les parlementaires ont rencontré tous les acteurs du dossier, mais sur les sept membres de la délégation, seuls trois se sont vraiment impliqués dans les travaux : le président de la mission, Yvon Jacob (RPR, Ille-et-Vilaine), son rapporteur Claude Birraux (UDF, Haute-Savoie) et Christian Bataille (PS, Nord).

Les trois parlementaires se sont retrouvés le 17 décembre pour conclure leur rapport, approuvé par les deux représentants de la majorité. M. Bataille a critiqué le principe *« du passage dans le privé d'une composante de l'industrie nucléaire française »*.

DEMANDE DE CONTRÔLE

Ce document reprend les cinq conditions imposées par le gouvernement français. Elles *concernent* le contrôle par les pouvoirs publics des décisions stratégiques touchant à l'activité nucléaire, la poursuite de la coopération avec l'allemand Siemens pour construire *le* réacteur EPR, la préservation de l'identité des activités nucléaires de Framatome, l'identification claire des provisions associées au risque nucléaire et la prédominance des intérêts français dans le nouvel ensemble. Les parlementaires ont repris à leur compte une suggestion de Jean-Claude Leny. Le 2 décembre, à la veille de son départ de la présidence de Framatome, ce patron a déposé une petite bombe à retardement sous la forme d'une lettre au parlementaires rappelant l'importance de leur mission. *« Cette mobilisation légitime du Parlement est possible aujourd'hui, elle doit être possible demain »*, écrit-il en évoquant le risque de voir le nucléaire échapper au contrôle public en cas de privatisation. *« Quel que soit le statut des entreprises concernées, la filière nucléaire doit faire l'objet d'une loi-cadre, conférant un droit de regard au Parlement sur l'ensemble des enjeux essentiels à la performance de notre outil industriel. »* Les Britanniques sont-ils prêts à admettre une telle conception et de tels contrôles ? Tout dépendra de la façon dont le gouvernement va maintenant définir ce droit de regard.

Dominique Gallois

Trois navires de la CGM passent sous pavillon de complaisance

ALAIN WILS, le nouveau directeur général de la Compagnie générale maritime (CGM), récemment privatisée, a annoncé mardi 17 décembre, au cours d'un comité central d'entreprise, le plan de réorganisation de l'ex-armateur public, racheté par la Compagnie maritime d'affrètement (CMA). Trois navires sur seize vont passer sous pavillon des Bahamas, ce qui permettra l'emploi à bord de personnels originaires de pays en voie de développement, moins coûteux. La CMA, pour sa part, a annoncé l'arrivée dans sa flotte d'ici fin janvier 1997 de deux grands navires porte-conteneurs, qui seront exploités sous le registre Kerguelen, le « pavillon bis » français. L'union maritime CFDT a déposé un recours devant le Conseil d'Etat pour contester la régularité de la procédure de privatisation.

DÉPÊCHES

■ **BRITISH AIRWAYS : la compagnie aérienne britannique** a mis en vente, mercredi 18 décembre, sa participation de 24,6 % dans le capital de la compagnie américaine USAir, tirant les conséquences de l'opposition d'USAir à son alliance, annoncée en juin, avec le numéro un américain American Airlines. USAir a soixante jours pour se porter candidate au rachat de ses propres titres.

■ **ELF : le personnel gréviste de l'usine Elf Atochem** de Pierre-Bénite (Rhône) a voté mardi 17 décembre la reprise du travail après un mois de conflit. Un protocole d'accord prévoit notamment l'augmentation de 300 francs d'une prime mensuelle de conditions de travail et trois jours de repos compensateur supplémentaires par an pour environ 350 salariés.

■ **EDF : le tribunal de grande instance** de Montpellier a reconnu la représentativité du syndicat SUD chez EDF.

■ **CFF : l'opportunité d'ouvrir une commission d'enquête parlementaire** sur les dérives du Crédit foncier sera prochainement soumise au vote de l'Assemblée. Son président, Philippe Séguin, avait été saisi par la commission des finances pour dire le droit, compte tenu de l'existence d'informations judiciaires sur certaines opérations de l'institution. Il a estimé mardi que ces procédures n'étaient pas incompatibles avec la création d'une commission.

■ LE DOLLAR était en baisse face au yen mercredi à 113,59 yens contre 113,85 yens, la veille, après l'annonce d'un excédent commercial japonais plus important que prévu en novembre.

■ LA BOURSE DE TOKYO a terminé mercredi 18 décembre sur un recul important (– 1,57 %). L'indice Nikkei a abandonné en clôture 320,43 points, à 20 093,03 points.

■ WALL STREET a fini en hausse mardi grâce à une vague tardive d'achats informatisés. L'indice Dow Jones a gagné en clôture 39,98 points (+ 0,64 %), à 6 308,33 points.

■ L'OR a ouvert en hausse mercredi 18 décembre sur le marché international de Hongkong à 368,50-368,80 dollars l'once, contre 367,70-368,00 mardi en clôture.

■ OTMAR ISSING, le chef économiste de la Bundesbank, estime qu'utiliser l'euro pour gagner en compétitivité minerait les tentatives pour en faire une monnaie stable.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

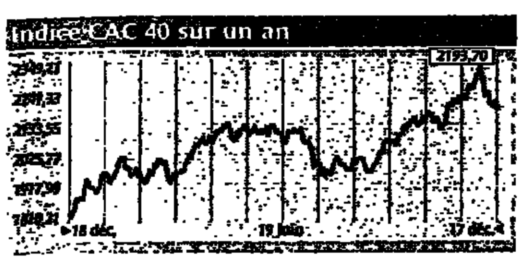
NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Paris se reprend

EN FORTE BAISSE la veille (– 1,30 %), la Bourse se reprenait mercredi 18 décembre, bénéficiant du statu quo monétaire mardi aux Etats-Unis après la réunion du comité de politique monétaire de la Réserve fédérale et la hausse de Wall Street. En hausse de 0,61 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en milieu de journée un gain de 0,99 % à 2 215,32 points.

Wall Street a terminé mardi sur un gain de 0,64 %. Mardi, la Réserve fédérale a décidé de laisser inchangée sa politique monétaire pour les six semaines à venir. Les analystes attendaient cette décision mais craignaient néanmoins, après des statistiques américaines montrant un rebond de l'activité, un changement de décision de la Fed.

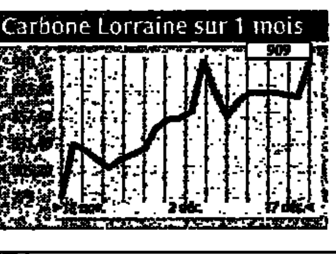
Le CAC bénéficiait aussi, mercredi, de la vive progression de LVMH. Le médiateur désigné par les actionnaires du groupe de boutiques hors-taxe DFS a rendu son arbitrage mardi à New York, autorisant les actionnaires majoritaires de cette compagnie à vendre leurs parts au groupe français LVMH Moët-Hennessy-Louis-Vuitton. LVMH rachètera 58,75 % des parts de DFS pour un total de 2,47 milliards de dollars (12,85 milliards de francs), selon le groupe. Cette décision profite aux titres du groupe LVMH : Christian Dior monte de 5 % et LVMH de 4,9 %.



CAC 40/5 jours

Carbone Lorraine, valeur du jour

LE GROUPE Carbone Lorraine, spécialisé dans la fabrication des composants électriques et des produits en graphite, a enregistré mardi 17 décembre la plus forte hausse des titres cotés sur le marché à règlement mensuel. Il a gagné en clôture 3,9 % à 909 francs. La valeur se trouve à la cinquième place dans la liste des plus performantes de l'année avec un gain depuis le 1er janvier qui atteint 116,4 %. Carbone Lorraine est contrôlé à 39,6 % par Pechiney et à 21,2 % par Paribas. Le groupe pourrait, selon les analystes, voir des changements dans son tour de table.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 18/12	Var. % 17/12	Var. % 31/12
Credit National	307,60	[illegible]	– 14,55
LVMH Moet Vuitton	1317	[illegible]	+ 29,11
Christian Dior	802	[illegible]	+ 51,89
Geophysique	341,40	[illegible]	+ 117,71
Eiffage	210	[illegible]	– 68,35
Rochette (La)	24,95	[illegible]	– 24,27
Coflexip	264	[illegible]	+ 44,65
Esso	508	[illegible]	+ 3,67
Sommer-Allibert	150	[illegible]	+ 15,47
Lebon	169	[illegible]	– 9,13
BAISSES, 12 h 30			
Chargeurs Intl	247,50	– 2,94	—
Lapeyre	293,50	– 2,16	+ 20,28
Cred.Fon.France	66,85	– 2,12	– 5,57
Intertechnique	832	– 2	+ 94,39
SEITA	211	– 1,86	+ 18,87
Bazar Hot. Ville	460	– 1,70	+ 23,32
Selectibanque	72,30	– 1,69	– 27,77
Eramet	245	– 1,60	– 23,43
Publicis	447	– 1,54	+ 54,67
Dassault Systemes	231,40	[illegible]	—

VALEURS LES PLUS ACTIVES

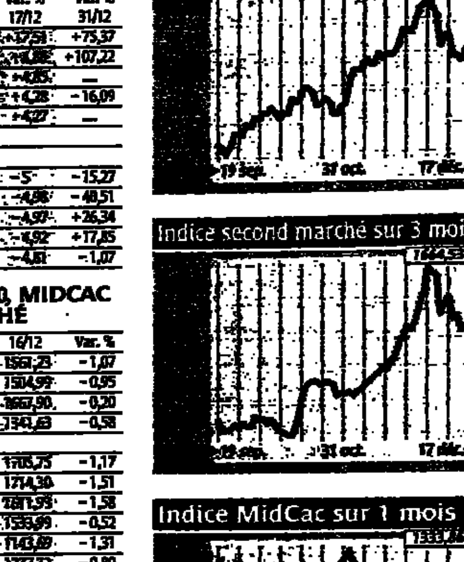
SÉANCE, 12 h 30	18/12 Titres échangés	Capitalisation en KF
LVMH Moet Vuitton	248563	322739940
UAP	981660	135377413,80
Axa	375500	115687617
Elf Aquitaine	219788	95423671,10
Christian Dior	109679	86845419
Carrefour	19343	60448557
Total	149835	60254519,80
Credit National	165261	50294658,80
Pathe	37485	46153895
Eaux (Gle des)	70519	44051485

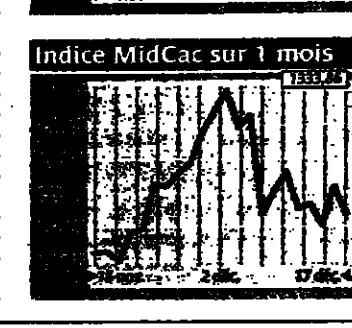
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 18/12	Var. % 17/12	Var. % 31/12
Trouvay Cauvin #	104	[illegible]	+ 75,37
MACC (ADP) (Ns)#	281	[illegible]	+ 107,22
Phyto-Lierac	270	+ 4,85	—
Gel 2000	73	+ 4,28	– 16,09
Cerg-Finance SA	195	+ 4,27	—
BAISSES, 12 h 30			
Henri Maire (Ly)	76	– 5	– 15,27
Socamel-Rescaset #	93,45	– 4,98	– 48,51
Jet Multimedia Nom	611	– 4,97	+ 26,34
Pisc. Desjoyaux #	63,70	– 4,92	+ 17,85
Robertet CDV	277	– 4,81	– 1,07

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	17/12	16/12	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1544,59	1561,23	– 1,07
Ind. gén. SBF 250	1490,75	1504,99	– 0,95
Ind. Second Marché	1664,53	1667,90	– 0,20
Indice MidCac	1333,86	1341,63	– 0,58
Valeurs indus.	1685,73	1705,75	– 1,17
1 - Energie	1688,36	1714,30	– 1,51
2 - Produits de base	1586,49	1611,95	– 1,58
3 - Construction	1525,96	1533,99	– 0,52
4 - Biens d'équip.	1128,67	1143,69	– 1,31
5 - Automobile	1763,06	1777,32	– 0,80
6 - Biens consom.	2972,26	3006,36	– 1,13
7 - Indus. agro-alim.	1495,39	1511,87	– 1,09
Services	1713,12	1726,79	– 0,79
8 - Distribution	3346,95	3375,82	– 0,86
9 - Autres services	1089,33	1097,38	– 0,73
Sociétés financières	1082,49	1086,48	– 0,55
10 - Immobilier	700,80	704,05	– 0,46
11 - Services financ.	1048,68	1057,70	– 0,85
12 - Sociétés invest.	1490,08	1486,40	+ 0,25





Baisse sensible à Tokyo

LA BOURSE de Tokyo s'est fortement repliée mercredi 18 décembre, mais l'indice Nikkei est parvenu à se maintenir au-dessus du seuil des 20 000 points. Le principal indicateur de tendance a perdu 320,43 points (1,57 %) à 20 093,03 points. Le Nikkei n'avait pas fini à un niveau aussi faible depuis mars.

L'excédent commercial nippon s'est accru de 0,2 %, à 675,2 milliards de yens en novembre, conséquence de la faiblesse du yen qui a favorisé les exportations de l'archipel. Les économistes tablaient sur une contraction de 28 % de l'excédent.

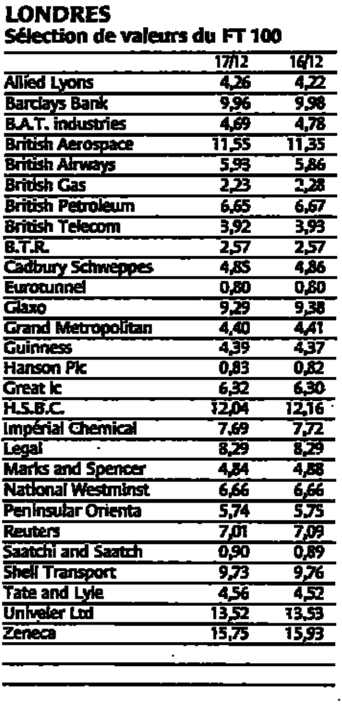
Mardi, Wall Street avait fini en nette hausse grâce à une vague tardive d'achats informatisés, à l'issue d'une journée irrégulière à l'approche de l'expiration d'options sur des actions et des indices boursiers vendredi. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a gagné 39,98 points (+ 0,64 %), à 6 308,33. Mais l'ensemble du marché n'a pas suivi la performance du Dow Jones et les valeurs en hausse ont été presque aussi nombreuses que celles en baisse (1 245 contre 1 234 baisses, alors que 841 actions sont restées inchangées).

INDICES MONDIAUX

	Cours au 17/12	Cours au 16/12	Var. en %
Paris CAC 40	2194,89	2222,97	– 1,26
New-York/DJ indus.	6257,58	6268,35	– 0,17
Tokyo/Nikkei	20413,50	20422	– 0,04
Londres/FT100	3980,40	3993,80	– 0,34
Francfort/Dax 30	2815,13	2855,79	– 1,44
Frankfort/Commer.	973,96	982,39	– 0,87
Bruxelles/Bel 20	2211,81	2225,16	– 0,60
Bruxelles/Général	1849,03	1860,19	– 0,60
Milan/MIB 30	969	969	—
Amsterdam/Gé. Cbs	414,50	416,80	– 0,55
Madrid/Ibex 35	408,95	410,97	– 0,49
Stockholm/Affarsal	1808,66	1808,66	—
Londres FT30	2740,10	2751,80	– 0,43
Hong Kong/Hang S.	12815,40	12937,50	– 0,95
Singapour/Strait t	2176,52	2183,26	– 0,31

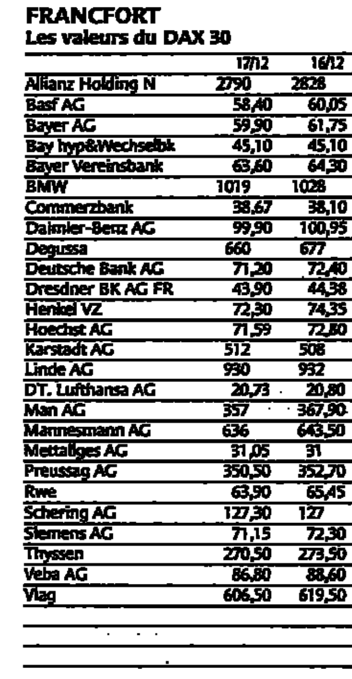
NEW YORK — Les valeurs du Dow-Jones

	17/12	16/12
Alcoa	61,37	62,12
American Express	53	53,37
Allied Signal	68,37	67
AT & T	39,12	39,12
Bethlehem	9,25	9,12
Boeing Co	101	101,12
Caterpillar Inc.	73,75	74,87
Chevron Corp.	63,25	63,12
Coca-Cola Co	48,75	48,12
Disney Corp.	70,87	69,37
Du Pont Nemours&Co	91,87	91,50
Eastman Kodak Co	78,75	79
Exxon Corp.	96,50	94,50
Gen. Motors Corp.H	55,87	55,37
Gén. Electric Co	97,75	95,25
Goodyear T & Rubbe	50,12	49
IBM	151,62	148,62
Intl Paper	39,25	39,37
J.P. Morgan Co	97,25	94,75
Mc Don Dougl	61,87	62,37
Merck & Co.Inc.	76,25	76,12
Minnesota Mng.&Mfg	80,25	81
Philip Moris	109,62	109,12
Procter & Gamble C	105,12	105,25
Sears Roebuck & Co	44,87	45,12
Texaco	97,62	97
Union Carb.	39,87	40,12
Utd Technol	64,62	64
Westingh. Electric	18	17,87
Woolworth	21,75	22,12



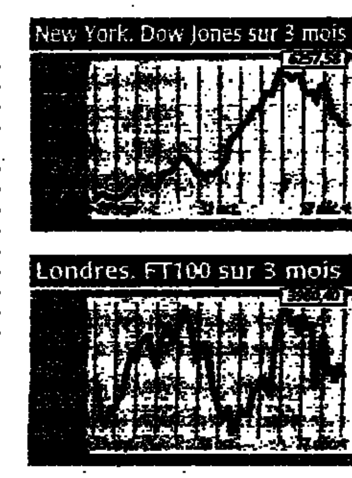
LONDRES — Sélection de valeurs du FT 100

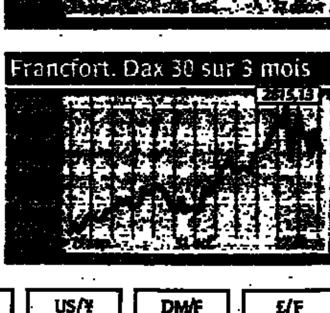
	17/12	16/12
Allied Lyons	4,26	4,22
Barclays Bank	9,96	9,98
B.A.T. industries	4,69	4,78
British Aerospace	11,55	11,35
British Airways	5,93	5,86
British Gas	2,23	2,28
British Petroleum	6,65	6,67
British Telecom	3,92	3,93
B.T.R.	2,57	2,57
Cadbury Schweppes	4,85	4,86
Eurotunnel	0,80	0,80
Glaxo	9,29	9,38
Grand Metropolitan	4,40	4,41
Guinness	4,39	4,37
Hanson Plc	0,83	0,82
Great Ic	6,32	6,30
H.S.B.C.	12,04	12,16
Impérial Chemical	7,69	7,72
Legal	8,29	8,29
Marks and Spencer	4,84	4,88
National Westminst	6,66	6,66
Peninsular Orienta	5,74	5,75
Reuters	7,01	7,09
Saatchi and Saatch	0,90	0,89
Shell Transport	9,73	9,76
Tate and Lyle	4,56	4,52
Univeler Ltd	13,52	13,53
Zeneca	15,75	15,93



FRANCFORT — Les valeurs du DAX 30

	17/12	16/12
Allianz Holding N	2790	2828
Basf AG	58,40	60,05
Bayer AG	59,90	61,75
Bay hyp&Wechselbk	45,10	45,10
Bayer Vereinsbank	63,60	64,30
BMW	1019	1028
Commerzbank	38,67	38,10
Daimler-Benz AG	99,90	100,95
Degussa	660	677
Deutsche Bank AG	71,20	72,40
Dresdner BK AG FR	43,90	44,38
Henkel VZ	72,30	74,35
Hoechst AG	71,59	72,80
Karstadt AG	512	508
Linde AG	930	932
DT. Lufthansa AG	20,73	20,80
Man AG	357	367,90
Mannesmann AG	636	643,50
Mettallges AG	31,05	31
Preussag AG	350,50	352,70
Rwe	63,90	65,45
Schering AG	127,30	127
Siemens AG	71,15	72,30
Thyssen	270,50	273,50
Veba AG	86,80	88,60
Vlag	606,50	619,50





LES TAUX

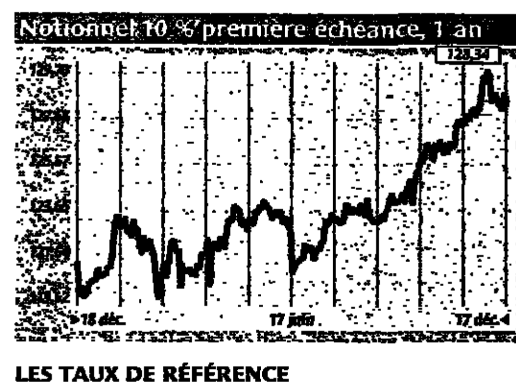
PARIS → Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Progression du Matif

LE CONTRAT notionnel du Matif – qui mesure la performance des emprunts d'Etat français – a ouvert en légère hausse, mercredi 18 décembre. Après quelques minutes de transactions, l'échéance décembre gagnait 16 centièmes, à 128,50 points. Les opérateurs n'ont guère réagi à l'annonce d'un ralentissement de la croissance de la masse monétaire au mois de novembre. L'agrégat de monnaie M3 a progressé de 8 % en rythme annualisé après 8,4 % en octobre.

La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en baisse, affecté par l'annonce d'une hausse plus forte que prévu (+9,2 %) des ventes de logements en novembre aux Etats-Unis.

La Banque de France a abaissé, mercredi matin, d'un seizième de point le niveau de l'argent au jour le jour, ramené à 3,25 %. Cette décision était attendue après la baisse, mardi, de 0,05 % du taux des appels d'offres.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 17/12	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,31	5,83	6,80	1,60
Allemagne	3	5,87	6,78	1,40
Grande-Bretagne	5,88	7,61	7,75	2,70
Italie	7,65	7,53	8,07	3,40
Japon	0,47	2,52	—	0,20
Etats-Unis	5,63	6,38	6,64	2,90

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 17/12	Taux au 16/12	indice (base 100 fin 95)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	4,29	4,36	102,88
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	5,10	5,20	105,82
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,58	5,67	106,74
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	5,95	5,06	106,25
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,54	6,66	108,99
Obligations françaises	5,87	5,95	106,79
Fonds d'Etat à TME	– 2,27	– 2,32	101,99
Fonds d'Etat à TRE	– 2,02	– 2,05	102,57
Obligat. franç. à TME	– 2,03	– 1,93	101,33
Obligat. franç. à TRE	+ 0,08	+ 0,09	100,48

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,55 %)

	Achat 17/12	Vente 17/12	Achat 16/12	Vente 16/12
Jour le jour	3,3125	—	3,3125	—
1 mois	3,36	3,50	3,33	3,43
3 mois	3,31	3,43	3,32	3,44
6 mois	3,34	3,44	3,33	3,45
1 an	3,36	3,49	3,40	3,53
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,4375	—	3,4375	—
Pibor Francs 3 mois	3,4570	—	3,4766	—
Pibor Francs 6 mois	3,4414	—	3,4922	—
Pibor Francs 9 mois	3,4766	—	3,5039	—
Pibor Francs 12 mois	3,4883	—	3,5468	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,1823	—	4,1927	—
Pibor Ecu 6 mois	4,1823	—	4,1927	—
Pibor Ecu 12 mois	4,1927	—	4,2031	—

MATIF

Échéances 17/12	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 97	97949	128,34	128,46	128,08	128,26
Juin 97	61	127,10	127,10	127,08	127,08
Sept. 97	2	125,08	125,08	125,08	125,08
Déc. 97	2	94,80	94,80	94,88	94,80
PIBOR 3 MOIS					
Mars 97	21702	96,68	96,71	96,65	96,66
Juin 97	6851	96,65	96,67	96,61	96,62
Sept. 97	4901	96,60	96,60	96,56	96,58
Déc. 97	2352	96,50	96,52	96,46	96,46
ÉCU LONG TERME					
Mars 97	520	95	95,18	94,86	94,90

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 17/12	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Déc. 96	21021	2195,50	2227	2193	2218
Janvier 97	1858	2201	2229	2199	2222
Février 97	100	2230,50	2230,50	2230,50	2230,50
Mars 97	3990	2212,50	2240	2210	2233

LES MONNAIES

US/F ↘ 5,2304 | US/DM ↗ 1,5495 | US/¥ ↘ 113,8500 | DM/F ↗ 3,3762 | £/F ↗ 8,7140

Stabilité du dollar

LE DOLLAR était stable, mercredi matin 18 décembre, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,5485 mark, 5,2270 francs et 113,45 yens.

Dans un entretien accordé au *Financial Times* publié mercredi, le premier économiste de la Bundesbank Otmar Issing a estimé qu'on ne peut *« promettre un euro faible aux exportateurs et un euro fort aux épargnants. L'euro ne devrait pas être considéré comme un mécanisme pour promouvoir les exportations. Cela ne va pas »*. Dans son rapport mensuel paru la veille, la Bundesbank avait également jugé que les taux directeurs étaient à un niveau approprié.

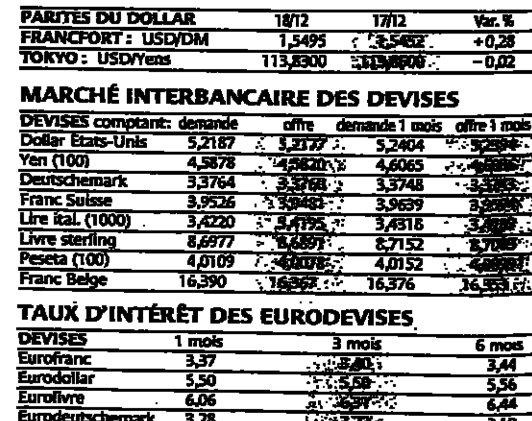
Affecté par le durcissement de ton de la part de la banque centrale allemande, le franc s'inscrivait en légère baisse, mercredi matin, face au deutschemark. Il cotait 3,3770 francs pour un mark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 17/12	% 16/12	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,6200	+ 0,08	326	[illegible]
Ecu	6,5050	– 0,27	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,2304	– 0,34	4,9500	5,5500
Belgique (100 F)	16,3810	+ 0,08	15,8200	16,9200
Pays-Bas (100 fl)	300,8900	+ 0,07	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4255	– 0,06	3,1900	3,6900
Danemark (100 krd)	88,2400	+ 0,08	82,2500	92,2500
Irlande (1 iep)	8,6905	– 0,17	8,2800	9,1200
Gde-Bretagne (1 L)	8,7140	+ 0,18	8,2800	9,2300
Grèce (100 drach.)	2,1335	– 0,26	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	76,5700	– 0,38	71	81
Suisse (100 F)	395,1100	+ 0,05	382	406
Norvège (100 k)	80,9500	+ 0,03	74,5000	85,5000
Autriche (100 sch)	47,9770	+ 0,08	46,4500	49,5500
Espagne (100 pes.)	4,0115	+ 0,04	3,7200	4,3200
Portugal (100 esc.	3,3500	+ 0,15	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,8153	– 0,39	3,5500	4,1500
Japon (100 yens)	4,5933	– 0,37	4,4000	4,7500
Finlande (mark)	113,0200	– 0,04	106	117

PARITÉS DU DOLLAR

PARITÉS DU DOLLAR	18/12	17/12	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5495	1,5452	+ 0,28
TOKYO : USD/Yens	113,8300	113,8600	– 0,02



MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,2187	5,2177	5,2404	[illegible]
Yen (100)	4,5878	4,5820	4,6065	[illegible]
Deutschemark	3,3764	3,3768	3,3748	[illegible]
Franc Suisse	3,9526	3,9483	3,9639	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,4220	3,4195	3,4318	[illegible]
Livre sterling	8,6977	8,6891	8,7152	8,7085
Peseta (100)	4,0109	4,0078	4,0152	[illegible]
Franc Belge	16,390	16,367	16,376	16,553

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,37	3,40	3,44
Eurodollar	5,50	5,58	5,56
Eurolivre	6,06	6,31	6,44
Eurodeutschemark	3,28	3,22	3,19

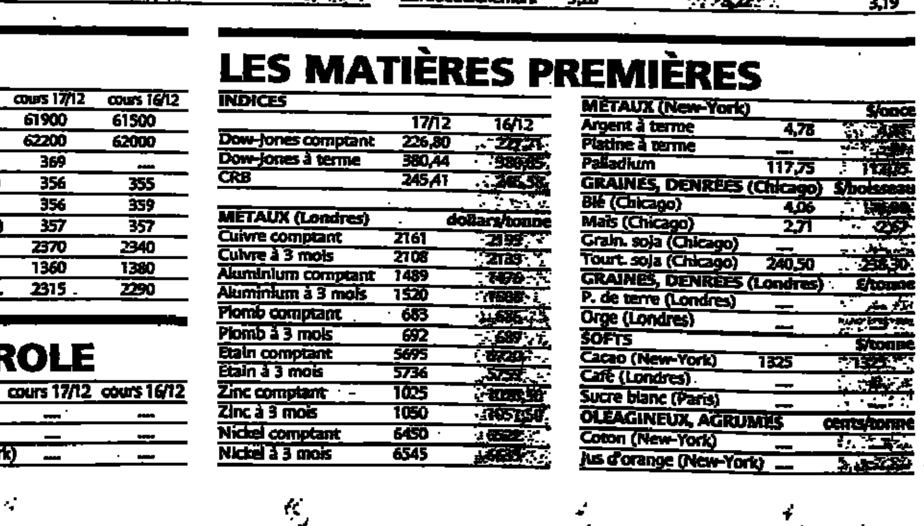
L'OR

	cours 17/12	cours 16/12
Or fin (k. barre)	61900	61500
Or fin (en lingot)	62200	62000
Once d'Or Londres	369	—
Pièce française(20f)	356	355
Pièce suisse (20f)	356	359
Pièce Union lat(20f)	357	357
Pièce 20 dollars us	2370	2340
Pièce 10 dollars us	1360	1380
Pièce 50 pesos mex.	2315	2290

LE PÉTROLE

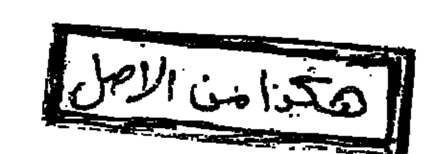
En dollars	cours 17/12	cours 16/12
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES



INDICES	17/12	16/12
Dow-Jones comptant	226,80	227,21
Dow-Jones à terme	380,44	380,85
CRB	245,41	245,55
MÉTAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2161	2199
Cuivre à 3 mois	2108	2139
Aluminium comptant	1489	1470
Aluminium à 3 mois	1520	1888
Plomb comptant	683	686
Plomb à 3 mois	692	689
Etain comptant	5695	[illegible]
Etain à 3 mois	5736	5755
Zinc comptant	1025	[illegible]
Zinc à 3 mois	1050	1051,50
Nickel comptant	6450	6522
Nickel à 3 mois	6545	6635

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	4,78	[illegible]
Platine à terme	—	[illegible]
Palladium	117,75	114,75
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	4,06	[illegible]
Maïs (Chicago)	2,71	2,67
Grain. soja (Chicago)	—	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	240,50	238,30
GRAINES, DENRÉES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	—	[illegible]
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1325	1325
Café (Londres)	—	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	—	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	—	[illegible]



هكذا من الاصل

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 18 DÉCEMBRE

Liquidation : 23 décembre
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↗ PARIS
+1,01 %
CAC 40 : 2215,95

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +–	Paiement dernier coup. (1)
B.N.P. (T.P)	948	[illegible]	– 0,31	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	810	[illegible]	—	[illegible]
Renault (T.P.)	1600	[illegible]	– 0,62	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	1840	[illegible]	—	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1216	[illegible]	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1015	[illegible]	– 0,49	[illegible]
Accor	625	[illegible]	– 0,16	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	162	[illegible]	—	[illegible]
Air Liquide	792	[illegible]	+ 1,13	[illegible]
Alcatel Alsthom	417	[illegible]	+ 0,71	[illegible]
Axa	304,80	[illegible]	+ 1,11	[illegible]
Axime	607	[illegible]	– 0,98	[illegible]
Bail Investis	737	[illegible]	+ 0,67	[illegible]
Bancaire (Cie)	565	[illegible]	+ 1,76	[illegible]
Bazar Hot. Ville	468	[illegible]	– 1,70	[illegible]
Bertrand Faure	203	[illegible]	– 0,09	[illegible]
BIC	752	[illegible]	+ 1,06	[illegible]
BIS	526	[illegible]	+ 0,38	[illegible]
B.N.P.	200,50	[illegible]	+ 0,34	[illegible]
Bollore Techno.	562	[illegible]	+ 0,17	[illegible]
Bongrain	2050	[illegible]	– 1,21	[illegible]
Bouygues	532	[illegible]	+ 0,75	[illegible]
Bouygues Offs.	130	[illegible]	—	[illegible]
Canal +	1150	[illegible]	– 0,26	[illegible]
Cap Gemini	246	[illegible]	+ 0,12	[illegible]
Carbone Lorraine	909	[illegible]	+ 2,86	[illegible]
Carrefour	3097	[illegible]	+ 1,03	[illegible]
Casino Guichard	246,30	[illegible]	+ 0,89	[illegible]
Casino Guich.ADP	191	[illegible]	+ 2,09	[illegible]
Castorama Dl (Li)	904	[illegible]	– 0,22	[illegible]
C.C.F.	232,50	[illegible]	+ 1,54	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly	43	[illegible]	– 0,46	[illegible]
Cegid (Ly)	572	[illegible]	+ 0,52	[illegible]
CEP Communication	350,20	[illegible]	– 1,19	[illegible]
Cerus Europ.Reun	132,90	[illegible]	+ 0,60	[illegible]
Cetelem	559	[illegible]	+ 0,53	[illegible]
CGIP	1299	[illegible]	+ 0,15	[illegible]
Chargeurs Intl	255	[illegible]	– 2,94	[illegible]
Christian Dior	761	[illegible]	+ 5,38	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	169	[illegible]	– 0,59	[illegible]
Cipe France Ly #	592	[illegible]	+ 0,84	[illegible]
Clarins	715	[illegible]	+ 1,11	[illegible]
CLF-Dexia France	434	[illegible]	+ 0,11	[illegible]
Club Mediterranee	353,90	[illegible]	– 0,39	[illegible]
Coflexip	254,60	[illegible]	+ 3,69	[illegible]
Colas	684	[illegible]	– 1,31	[illegible]
Comptoir Entrep.	9,45	[illegible]	– 0,52	[illegible]
Comptoir Moder.	2700	[illegible]	—	[illegible]
CPR	421,40	[illegible]	– 0,33	[illegible]
Cred.Fon.France	68,30	[illegible]	– 2,12	[illegible]
Credit Lyonnais CI	122	[illegible]	– 1,06	[illegible]
Credit National	282,60	[illegible]	+ 8,84	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	220	[illegible]	– 0,45	[illegible]
Damart	4050	[illegible]	+ 0,24	[illegible]
Danone	721	[illegible]	+ 0,27	[illegible]
Dassault-Aviation	1080	[illegible]	+ 1,29	[illegible]
Dassault Electro	435,90	[illegible]	– 0,09	[illegible]
Dassault Systemes	235	[illegible]	– 1,53	[illegible]
De Dietrich	185,20	[illegible]	+ 2,59	[illegible]
Degremont	395	[illegible]	+ 1,01	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	37,50	[illegible]	– 0,53	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	113,50	[illegible]	– 0,44	[illegible]
Dynaction	114,80	[illegible]	– 0,69	[illegible]
Eaux (Gle des)	622	[illegible]	+ 0,48	[illegible]
Eiffage	201	[illegible]	+ 4,47	[illegible]
Elf Aquitaine	431	[illegible]	+ 0,64	[illegible]
Eramet	249	[illegible]	– 1,60	[illegible]
Eridania Beghin	822	[illegible]	+ 0,72	[illegible]
Essilor Intl	1497	[illegible]	– 1,06	[illegible]
Essilor Intl ADP	1225	[illegible]	– 0,89	[illegible]
Esso	492	[illegible]	+ 3,25	[illegible]
Eurafrance	2300	[illegible]	+ 0,95	[illegible]
Euro Disney	10,10	[illegible]	– 0,49	[illegible]
Europe 1	1096	[illegible]	—	[illegible]
Eurotunnel	6,90	[illegible]	—	[illegible]
Filipacchi Medias	1064	[illegible]	– 0,84	[illegible]
Fimalac SA	454,90	[illegible]	– 0,81	[illegible]
Finextel	82	[illegible]	+ 0,12	[illegible]
Fives-Lille	478	[illegible]	– 1,25	[illegible]
Fromageries Bel	4295	[illegible]	+ 0,11	[illegible]
Galeries Lafayette	1812	[illegible]	+ 0,22	[illegible]
GAN	107,50	[illegible]	– 0,74	[illegible]
Gascogne (B)	439	[illegible]	– 1,36	[illegible]
Gaumont #	430	[illegible]	—	[illegible]
Gaz et Eaux	2115	[illegible]	—	[illegible]
Geophysique	324	[illegible]	+ 5,37	[illegible]
G.F.C	450	[illegible]	– 0,64	[illegible]
Groupe Andre S.A.	398,60	[illegible]	– 0,60	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	112,50	[illegible]	—	[illegible]
GTM-Entrepose	236,10	[illegible]	– 0,04	[illegible]
Guilbert	980	[illegible]	+ 0,40	[illegible]
Guyenne Gascogne	2038	[illegible]	– 1,27	[illegible]
Havas	351	[illegible]	+ 1,99	[illegible]
Havas Advertising	564	[illegible]	+ 0,35	[illegible]
Imetal	778	[illegible]	– 1,15	[illegible]
Immeubl.France	315	[illegible]	—	[illegible]
Ingenico	86	[illegible]	+ 0,58	[illegible]
Interbail	221	[illegible]	– 0,36	[illegible]
Intertechnique	849	[illegible]	– 2	[illegible]
Jean Lefebvre	270	[illegible]	– 1,48	[illegible]
Klepierre	650	[illegible]	+ 0,76	[illegible]
Labinal	973	[illegible]	+ 0,71	[illegible]
Lafarge	303,90	[illegible]	– 0,46	[illegible]
Lagardere	144,20	[illegible]	+ 0,55	[illegible]
Lapeyre	300	[illegible]	– 2,16	[illegible]
Lebon	164	[illegible]	+ 3,04	[illegible]
Legrand	885	[illegible]	+ 1,46	[illegible]
Legrand ADP	574	[illegible]	– 0,52	[illegible]
Legris indust.	203,50	[illegible]	+ 0,24	[illegible]
Locindus	763	[illegible]	+ 0,52	[illegible]
L'Oreal	1800	[illegible]	+ 1,55	[illegible]
LVMH Moet Vuitton	1243	1317	+ 5,95	[illegible]
Lyonnaise Eaux	484	479,10	– 1,01	[illegible]
Marine Wendel	464	465	+ 0,21	[illegible]
Metaleurop	44,20	44,80	+ 1,35	[illegible]
Metrologie Inter.	13	13	—	[illegible]
Michelin	265,30	269,30	+ 1,50	[illegible]
Moulinex	117,60	117,80	+ 0,17	[illegible]
Nord-Est	128	128,40	+ 0,31	[illegible]
Nordon (Ny)	348	348	—	[illegible]
NRJ #	659	658	– 0,15	[illegible]
OLIPAR	81,50	81	– 0,61	[illegible]
Paribas	339	340	+ 0,29	[illegible]
Pathe	1215	1245	+ 2,46	[illegible]
Pechiney	202	199,50	– 1,23	[illegible]
Pernod-Ricard	269	273,40	+ 1,63	[illegible]
Peugeot	573	571	– 0,34	[illegible]
Pinault-Prin.Red.	2001	2026	+ 1,24	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	421	426	+ 1,18	[illegible]
Primagaz	610	603	– 1,14	[illegible]
Promodes	1372	1380	+ 0,58	[illegible]
Publicis	454	447	– 1,54	[illegible]
Remy Cointreau	140,60	140,50	– 0,07	[illegible]
Renault	109,70	109,90	+ 0,18	[illegible]
Rexel	1550	1566	+ 1,03	[illegible]
Rhone Poulenc A	165,50	164,80	– 0,42	[illegible]
Rochette (La)	24	24,95	+ 3,95	[illegible]
Roussel Uclaf	1439	[illegible]	—	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	4708	[illegible]	– 0,16	[illegible]
Sade (Ny)	184	183	– 0,54	[illegible]
Sagem SA	3125	3080	– 1,44	[illegible]
Saint-Gobain	725	726	+ 0,13	[illegible]
Saint-Louis	1225	1227	+ 0,16	[illegible]
Salomon (Ly)	431,20	[illegible]	+ 0,18	[illegible]
Salvepar (Ny)	400	400,10	+ 0,02	[illegible]
Sanofi	466,90	467,50	+ 0,12	[illegible]
Sat	1475	1467	– 0,54	[illegible]
Saupiquet (Ns)	703	710	+ 0,99	[illegible]
Schneider SA	296	296,90	+ 0,38	[illegible]
SCOR	184,10	185,40	+ 0,70	[illegible]
S.E.B.	1035	1025	– 0,96	[illegible]
Sefimeg	380	378	– 0,52	[illegible]
SEITA	215	211	– 1,86	[illegible]
Selectibanque	73,55	72,30	– 1,69	[illegible]
SFIM	1020	1008	– 1,17	[illegible]
SGE	107	107,10	+ 0,09	[illegible]
Sidel	352	354	+ 0,56	[illegible]
Simco	463	460,90	– 0,45	[illegible]
S.I.T.A	1043	1039	– 0,38	[illegible]
Skis Rossignol	140	142,60	+ 1,85	[illegible]
Sligos	692	690	– 0,28	[illegible]
Societe Generale	530	532	+ 0,37	[illegible]
Sodexho	2538	2599	+ 2,40	[illegible]
Sommer-Allibert	145,50	150	+ 3,09	[illegible]
Sophia	190	191	+ 0,52	[illegible]
Spir Communication	490	484	– 1,22	[illegible]
Strafor Facom	370	365,50	– 1,21	[illegible]
Suez	211	212,40	+ 0,66	[illegible]
Synthelabo	527	535	+ 1,51	[illegible]
Technip	493	495	+ 0,40	[illegible]
Thomson-CSF	167	[illegible]	+ 0,35	[illegible]
Total	397	402	+ 1,25	[illegible]
UAP	136,90	138,50	+ 1,16	[illegible]
UFB Locabail	470	470	—	[illegible]
UIC	20,10	20,50	+ 1,99	[illegible]
UIF	413	420	+ 1,69	[illegible]
UIS	170	172	+ 1,17	[illegible]
Unibail	491	492	+ 0,20	[illegible]
Union Assur.Fdal	631	629	– 0,31	[illegible]
Usinor Sacilor	76	75,20	– 1,05	[illegible]
Valeo	325	323	– 0,61	[illegible]
Vallourec	270,80	268,20	– 0,96	[illegible]
Via Banque	155,90	154,20	– 1,09	[illegible]
Worms & Cie	315	318	+ 0,95	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	■ 1476	1492	+ 1,08	[illegible]
Elf Gabon	1303	1305	+ 0,15	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +–	Paiement dernier coup. (1)
ABN Amro Hol.#	322,40	324,10	+ 0,52	25/09/96
Adecco S.A.	1343	1340	– 0,22	[illegible]
Adidas AG #	442	446	+ 0,90	31/05/96
American Express	273,60	276,40	+ 1,02	08/11/96
Anglo American #	272,60	272,20	– 0,14	26/02/96
Amgold #	396,10	391,60	– 1,13	06/02/96
Arjo Wiggins App.	13,60	13,70	+ 0,73	15/11/96
A.T.T. #	201,80	205	+ 1,58	08/11/96
Banco Santander #	280,50	282,60	+ 0,74	04/11/96
Barrick Gold #	155	155,80	+ 0,51	16/12/96
B.A.S.F. #	195	199,30	+ 2,20	10/05/96
Bayer #	202	204,70	+ 1,33	26/04/96
Cordiant PLC	7,70	7,95	+ 3,24	[illegible]
Crown Cork ord.#	264	265	+ 0,37	20/11/96
Crown Cork PF CV#	255,20	251,30	– 1,52	20/11/96
Daimler Benz #	338,20	338,50	+ 0,08	28/05/96
De Beers #	144,80	146	+ 0,82	23/10/96
Deutsche Bank #	241	241,70	+ 0,29	29/05/96
Dresdner Bank #	148,50	147,10	– 0,94	13/05/96
Driefontein #	53,95	54,10	+ 0,27	03/08/96
Du Pont Nemours #	473	480	+ 1,47	14/12/96
Eastman Kodak #	411	411,20	+ 0,04	02/01/97
East Rand #	1,76	1,82	+ 3,40	[illegible]
Echo Bay Mines #	34,60	35,70	+ 3,17	30/09/96
Electrolux #	301,20	302	+ 0,26	20/05/96
Ericsson #	151,80	153	+ 0,79	21/06/96
Ford Motor #	166,90	166,70	– 0,11	02/12/96
Freegold #	37,70	38,15	+ 1,19	13/08/96
Gencor Limited #	17,50	17,40	– 0,57	22/09/96
General Elect. #	502	513	+ 2,19	25/10/96
General Motors #	287	291,10	+ 1,42	10/12/96
Cie Belgique #	384,50	386,50	+ 0,52	28/05/96
Grd Metropolitan	38	39	+ 2,63	07/10/96
Guinness Plc #	38,10	38,50	+ 1,04	05/11/96
Hanson Plc	7,40	7,45	+ 0,67	01/10/96
Harmony Gold #	39,35	40	+ 1,65	03/09/95
Hitachi #	48,30	48,90	+ 1,24	01/10/96
Hoechst #	242,50	241,50	– 0,41	02/05/96
I.B.M #	787	794	+ 0,88	10/12/96
I.C.I #	65,95	66,15	+ 0,30	07/10/96
Ito Yokado #	248	248	—	15/11/96
Matsushita #	87,10	86,05	– 1,20	31/12/99
Mc Donald's #	235,50	238,40	+ 1,23	13/12/96
Merck and Co #	393,30	399	+ 1,44	02/01/97
Mitsubishi Corp.#	55,90	55,30	– 1,07	31/12/99
Mobil Corporat.#	620	627	+ 1,12	10/12/96
Morgan J.P. #	489	507	+ 3,68	15/10/96
Nestle SA Nom. #	5480	5520	+ 0,72	05/06/96
Nipp. MeatPacker #	68,70	68,80	+ 0,14	31/12/99
Nokia A	277	286	+ 3,24	16/04/96
Norsk Hydro #	259	260	+ 0,38	15/05/96
Petrofina #	1635	1655	+ 1,22	28/05/96
Philip Morris #	570	575	+ 0,87	10/01/97
Philips N.V #	202,90	208	+ 2,51	11/04/96
Placer Dome Inc #	117,50	117,80	+ 0,25	25/09/96
Procter Gamble #	546	550	+ 0,73	15/11/96
Quilmes	285,10	282,50	– 0,91	12/02/96
Randfontein #	26,40	26,65	+ 0,94	30/08/96
Rhone Poul.Rorer #	393	393	—	29/11/96
Royal Dutch #	865	871	+ 0,69	24/09/96
R T Z #	80,05	81,50	+ 1,81	21/10/96
Sega Enterprises	195,90	196,70	+ 0,40	31/12/99
Saint-Helena #	30,50	30,50	—	15/09/95
Schlumberger #	520	525	+ 0,96	10/01/97
SGS Thomson Micro.	344	349	+ 1,45	[illegible]
Shell Transport #	83,45	85,05	+ 1,91	04/11/96
Siemens #	240	242	+ 0,83	26/02/96
Sony Corp. #	340,10	335,10	– 1,47	31/12/99
Sumitomo Bank #	83,50	84,90	+ 1,67	31/12/99
T.D.K #	329,10	330	+ 0,27	31/12/99
Telefonica #	117,20	118,40	+ 1,02	03/06/96
Toshiba #	33,60	33,45	– 0,44	31/12/99
Unilever #	866	865	– 0,11	20/12/96
United Technol. #	336,50	341,30	+ 1,42	10/12/96
Vaal Reefs #	345	348,50	+ 1,01	23/09/96
Volkswagen A.G #	2045	2060	+ 0,73	06/06/96
Volvo (act.B) #	111	111,50	+ 0,45	03/05/96
Western Deep #	158	159,90	+ 1,20	13/09/96
Yamanouchi #	107	107,80	+ 0,74	31/12/99
Zambia Copper	6	5,95	– 0,83	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30
MERCREDI 18 DÉCEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	102,51	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	112,41	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	121,05	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	123,15	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	118,90	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	110,57	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	103,95	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	120,40	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	114,22	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	105,89	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	122,42	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	116,95	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	109,78	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	112,75	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	118,33	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	101,41	[illegible]
Finansder 9%91-06#	121,62	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	116,55	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	113,76	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	102,46	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	101,94	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	108,65	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,91	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	109,94	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	113,29	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	107,20	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	117,97	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	105,44	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	117,66	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	121,40	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	121,70	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	109,42	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	970,10	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	120	[illegible]
Baccarat (Ny)	450	[illegible]
Bains C.Monaco	485,20	[illegible]
Bque Transatlanti ◆	125	[illegible]
B.N.P.Intercont.	459	[illegible]
Bidermann Intl ◆	110	[illegible]
B T P (la cie) ◆	7,60	[illegible]
Centenaire Blanzy	391	[illegible]
Champex (Ny) ◆	26,50	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP	307,50	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2121	[illegible]
Concorde-Ass Risq	870	[illegible]
Continental Ass.Ly	375,10	[illegible]
Darblay	415	[illegible]
Didot Bottin	671	[illegible]
Eaux Bassin Vichy ◆	3894	[illegible]
Ecia	780	[illegible]
Ent.Mag. Paris ◆	1476	[illegible]
Fichet Bauche	72	[illegible]
Fidei	32,50	[illegible]
Finalens	345	[illegible]
F.I.P.P.	298,90	[illegible]
Fonciere (Cie)	495,10	[illegible]
Fonciere Euris	215	[illegible]
Fonc. Lyonnaise #	570	[illegible]
Foncina #	472	478,80
Francarep	250	258
France I.A.R.D. ◆	1006	1006
France S.A. ◆	1150	1150
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gevelot	953	953
G.T.I (Transport)	177	180
Immobail	101	100,10
Immobanque	620	620
Locamion (Ly) ◆	498	498
Lucia ◆	59	59
Monoprix	192	193
Metal Deploye ◆	372	372
Mors #	7,65	7,65
Navigation (Nle)	77	77,50
Optorg	280	285
Paluel-Marmont	225	225
Exa.Clairefont(Ny)	1045	1050
Parfinance	215,50	215,50
Paris Orleans	241,10	[illegible]
Piper Heidsieck ◆	1720	1720
Promodes (CI)	926	929
PSB Industries Ly	331,10	331,10
Rhin Moselle(Ny)	1700	1700
Rougier #	300	300
Saga ◆	90	90
Salins du Midi	440	421,10
Silic	747	745
S.I.P.H. ◆	178,20	178,20
Sofal ◆	32,50	32,50
Sofragi	4290	4085
Taittinger	1434	1435
Tour Eiffel ◆	255	255
Vicat	411,60	413,60
Finaxa	258	262
Gaillard (M)	1600	1600
Givaudan-Lavirotte ◆	1076	1076
Grd Bazar Lyon(Ly)	173	175
Gd Moul.Strasbourg ◆	1450	1450
Immeubl.Lyon(Ly)# ◆	479,80	479,80
L.Bouillet (Ly)	300	300
Lloyd Continental ◆	7300	7300
Lordex (Ny) ◆	18	18
Mag.Lyon Gerl.(Ly) ◆	148	148
Matussiere Forest	61,10	[illegible]
Moncey Financiere	2549	2550
M.R.M. (Ly) ◆	147,50	147,50
Part-Dieu(Fin)(Ly)	103,60	105
Poliet	475	482
Sabeton (Ly)	720	721
Samse (Ly)	836	833
Sechilienne (Ly) ◆	912	912
Tanneries Fce (Ny)	284	280
Union Gle Nord(Li) ◆	173	173

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	228	230
Commerzbank AG	127,50	132,20
Fiat Ord	15,60	15
Gevaert	305,30	305,30
Gold Fields South	123,10	132
Kubota Corp	24	24
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	45	45
Robeco	411,90	415,40
Rodamco N.V.	146,40	147,10
Rolinco	427	432
Sema Group Plc	85,20	86
Solvay SA	3101	3108

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30
MERCREDI 18 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	38,65	[illegible]
AFE #	448,50	[illegible]
Aigle #	175	[illegible]
Albert S.A (Ns) ◆	109,10	[illegible]
Altran Techno. #	1700	[illegible]
Montaignes P.Gest	1370	[illegible]
Assystem #	411,50	[illegible]
Bque Picardie (Li) ◆	583	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	250	[illegible]
Bque Vernes	98	[illegible]
Beneteau #	615	[illegible]
B I M P ◆	80	[illegible]
Boiron (Ly) #	628	[illegible]
Boisset (Ly)#	249	[illegible]
But S.A.	310	[illegible]
Cardif SA	734	[illegible]
C.E.E #	173	[illegible]
Cermex (Ly) ◆	375	[illegible]
CFPI #	354,50	[illegible]
Change Bourse (M)	271	[illegible]
Christ.Dalloz #	1870	[illegible]
CNIM CA#	187	[illegible]
Codetour	287	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	418	[illegible]
Conflandey S.A.	246	[illegible]
C.A.Haute Normand	334	[illegible]
C.A. Paris IDF	778	[illegible]
C.A.Ile & Vilaine	342	[illegible]
C.A.Morbihan (Ns)	326,90	[illegible]
C.A.du Nord (Li)	515	[illegible]
C.A. Oise CCI	271	[illegible]
Creeks ◆	21,75	[illegible]
Devanlay	458	[illegible]
Devernois (Ly)	525	[illegible]
Ducros Serv.Rapide ◆	57,10	[illegible]
Adecco Trav.Tem.Ly	410	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)#	319	[illegible]
Europ Propulsion ◆	625	[illegible]
Expand s.a ◆	302,10	[illegible]
Factorem	675	[illegible]
Faiveley #	300	[illegible]
Finacor	73,10	[illegible]
Fininfo	522	[illegible]
Fructivie	655	[illegible]
Gautier France #	234	[illegible]
Gel 2000	70	[illegible]
GFI Industries #	715	[illegible]
Girodet (Ly) # ◆	16,80	[illegible]
GLM S.A.	289,80	[illegible]
Grandoptic.Photo #	846	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	165,90	[illegible]
Kindy #	152,10	[illegible]
Guerbet	270	[illegible]
Hermes internat.1#	1388	[illegible]
Hurel Dubois	532	[illegible]
ICBT Groupe #	208	[illegible]
I.C.C.	119,60	[illegible]
Idianova	70,20	[illegible]
Int. Computer #	110	[illegible]
IPBM	66	[illegible]
M6-Metropole TV	420	[illegible]
Manitou #	574	[illegible]
Manutan	515	[illegible]
Marie Brizard #	1000	[illegible]
Maxi-Livres/Profr.	185	[illegible]
Mecelec (Ly)	70	[illegible]
MGI Coutier	229,10	[illegible]
Monneret Jouet Ly#	74	[illegible]
Naf-Naf #	45	[illegible]
NSC Schlum. Ny	597	[illegible]
Onet #	940	[illegible]
Paul Predault #	178	[illegible]
P.C.W. ◆	19	[illegible]
Petit Boy #	83,85	[illegible]
Phyto-Lierac	257,50	[illegible]
Pochet	950	950
Poujoulat Ets (Ns)	224,50	220
Radiall #	498	499
Rallye(Cathiard)Ly	210,10	211
Reydel Indust.Li	1325	[illegible]
Robertet #	1049	1040
Rouleau-Guichard	329	327
Securidev #	77,10	78
Smoby (Ly)#	540	540
Sofco (Ly)	34,50	34
Sofibus ◆	360	360
Sogepag # ◆	150	150
Sogeparc (Fin) ◆	765	765
Sopra	398	395
Steph.Kelian #	68	68
Sylea	540	540
Teisseire-France	168,10	174,20
TF1-1	513	509
Thermador Hold(Ly)	249	249
Trouvay Cauvin #	88,50	104
Unilog	535	540
Union Fin.France	575	574
Viel et Cie #	126	123
Vilmorin et Cie # ■	440,50	421
Virbac	575	562

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12h30
MERCREDI 18 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor ◆	90	90
Coil	170	170
Electronique D2	469,70	468
FDM Pharma n.	204	202
Genset	258	262
High Co. ◆	161	161
Infonie	155	159,50
Joliez-Regol	85	85
Mille Amis	114,70	114,70
Picogiga	158,90	158,50
Proxidis	26	22,50
Stelax	4	4,20

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12h30
MERCREDI 18 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI. ◆	725	725
Crédit Gén.Ind. ◆	21,10	21,10
Générale Occidentale ◆	64,35	64,35
Mumm ◆	1360	1360
Sté lecteurs du Monde ◆	194,90	175,50

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 17 décembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	121,21	[illegible]
BANQUES POPULAIRES		
Valorg	2488,62	[illegible]
BANQUE TRANSATLANTIQUE		
Arbitr. Court Terme	9597,75	[illegible]
Arbitr. Première	9567,69	[illegible]
Arbitr. Sécurité	17612,61	[illegible]
BNP		
Antigone Trésorerie	870176	[illegible]
Natio Court Terme	13978	[illegible]
Natio Court Terme2	379557	[illegible]
Natio Epargne	2252,15	[illegible]
Natio Ep. Capital C/D	16510,79	[illegible]
Natio Ep. Croissance	2460,57	[illegible]
Natio Ep. Obligations	226,80	[illegible]
Natio Epargne Retraite	143,94	[illegible]
Natio Epargne Trésor	11037,03	[illegible]
Natio Epargne Valeur	585,33	[illegible]
Natio France Index	1196,38	[illegible]
Natio Immobilier	1258,55	[illegible]
Natio Inter	1951,26	[illegible]
Natio Monétaire C/D	5470,20	[illegible]
Natio Opportunités	165,66	[illegible]
Natio Patrimoine	1561,15	[illegible]
Natio Perspectives	1329,35	[illegible]
Natio Placements C/D	77628,04	[illegible]
Natio Revenus	1114,59	[illegible]
Natio Sécurité	11294,03	[illegible]
Natio Valeurs	1114,24	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden ◆	90865,83	[illegible]
Oblig. tres caté.	249,62	[illegible]
CDC GESTION		
Livret Bourse Inv. D	677,11	[illegible]
Le Livret Portefeuille D	906,90	[illegible]
SICAV MULTI-PROMOTEURS		
Nord Sud Dévelop. C/D ◆	2316,24	[illegible]
Patrimoine Retraite C	306,57	[illegible]
Sicav Associations C	2393,86	[illegible]
CDC TRÉSOR		
Fonsicav C	19331,26	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C	18959,91	[illegible]
CAISSE D'ÉPARGNE		
Ecur. Actions Futur D	224,88	[illegible]
Ecur. Capicourt C	229,28	[illegible]
Ecur. Capitalisation C	239,74	[illegible]
Ecur. Distrimonétaire D	10431,97	[illegible]
Ecur. Expansion C	81581,61	[illegible]
Ecur. Géovaleurs C	2982,85	[illegible]
Ecur. Investis. D	184,23	[illegible]
Ecur. Monépremière	11148,61	[illegible]
Ecur. Monétaire C	12872,17	[illegible]
Ecur. Monétaire D	12259,11	[illegible]
Ecur. Trésorerie C/D	316,41	[illegible]
Ecur. Trimestriel D	2005,73	[illegible]
Eparcourt-Sicav D	197,81	[illegible]
Géoptim C	12317,54	[illegible]
Géoptim D	11987,38	[illegible]
Horizon C	1801,12	[illegible]
Prévoyance Ecur. D	104,16	[illegible]
Fonds communs de placements		
Ecur. Capipremière C	11765,02	[illegible]
Ecur. Sécuripremière C	11754,97	[illegible]
Ecur. Sensipremière C	12701,99	[illegible]
CNCA (CRÉDIT AGRICOLE)		
Amplia ◇	117854,80	[illegible]
Atout Amérique	145,43	[illegible]
Atout Asie	97,63	[illegible]
Atout Futur C	637,31	[illegible]
Atout Futur D	607,94	[illegible]
Coexis	1913,83	[illegible]
Dieze	1955,01	[illegible]
Elicash ◇	934722,78	[illegible]
Epargne-Unie	178,12	[illegible]
Eurodyn	1978,87	[illegible]
Indicia ◆	1345,75	[illegible]
Moné.JC ◇	11787,23	[illegible]
Moné.JD ◇	11787,23	[illegible]
Oblifutur	526,88	[illegible]
Oraction	1706,14	[illegible]
Revenu-Vert	1227,05	[illegible]
Sévéa ◆	109,95	[illegible]
Synthésis	17224,75	[illegible]
Uni Foncier	1267,20	[illegible]
Uni France	702,27	[illegible]
Uni Garantie C	1824,47	[illegible]
Uni Garantie D	1483,41	[illegible]
Uni-Régions	1562,72	[illegible]
Univar C ◇	305,39	[illegible]
Univar D ◇	299,58	[illegible]
Univers Actions	195,35	190,58
Univers-Obligations	230,68	226,38
CIC BANQUES		
Francic	590,86	582,13
Francic Pierre	120,48	116,97
Francic Régions	1680,05	1631,12
CIC PARIS		
Cicamonde	1347,76	1308,50
Converticic	359,17	353,88
Ecocic	1474,49	1431,54
Oblicic Mondial	3492,19	3440,38
Oblicic Régions	1192,81	1175,18
Rentacic	168,06	165,58
CRÉDIT LYONNAIS		
Euroco Solidarité	1380,47	1366,80
Lion 20000 C	16949,56	16949,56
Lion 20000 D	16259,16	16259,16
Lion Association	11575,84	11575,84
Lion Plus	1503,72	1474,24
Lion Trésor	2476,53	2452,01
Oblilion	1947,71	1928,43
Sicav 5000	611,33	599,34
Slivafrance	1026,82	1006,69
Slivam	502,80	492,94
Slivarente	238,22	233,55
Slivinter	817,12	805,05
Trilion	5250,12	5182,34
CRÉDIT MUTUEL FINANCE		
Avenir Alizes	2188,34	2145,43
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	136,78	133,12
Créd.Mut.Ep.Cour.T. ◆	899,72	899,72
Créd.Mut.Ep.Ind.C	111,32	108,34
Créd.Mut.Ep.J	22645,07	22645,07
Créd.Mut.Ep.long.T.	247,12	240,51
Créd.Mut.Ep.Monde ◆	1314,39	1279,21
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1816,95	1784,32
Créd.Mut.Ep.Quatre ◆	1110,91	1089,13
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	731,06	698,58
Saint-Honoré Capital	19099,37	18543,08
St-Honoré March. Emer.	646,10	618,28
St-Honoré Pacifique	710,30	679,71
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1811,48	1811,48
Stratégie Actions ◆	987,65	949,66
Stratégie Rendement ◆	1899,18	1833,59
LA POSTE		
Amplitude Monde C	829,86	809,62
Amplitude Monde D	808,43	788,71
Amplitude Europe C/D	121,62	118,65
Elandel D	141,04	137,60
Emergence Poste D	117,80	114,93
Géobilys C	644,96	635,43
Géobilys D	615,58	606,48
Intensys C	116,25	116,08
Intensys D	111,32	111,15
Latitude C	146,55	146,33
Latitude D	137,87	137,47
Oblitys D	610,24	601,22
Plénitude D	167,47	163,39
Poste Gestion C	43888,90	43888,90
Revenus Trimestr. D	5292,42	5240,02
Solstice D	2376,04	2370,31
Thésora C	954	944,55
Thésora D	868,36	859,76
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		
Actimonétaire C	37485,75	37485,75
Actimonétaire D	30523,71	30523,71
Cadence 1 D	1083,96	1073,25
Cadence 2 D	1070,94	1060,34
Cadence 3 D	1058,84	1048,36
Capimonétaire C	405,43	405,02
Capimonétaire D	376,70	376,32
Sogeoblig C	8928,32	8839,92
Interoblig C	6867,57	6799,57
Intersélection France D	606,51	595,62
S.G. France opport. C	1742,67	1708,50
S.G. France opport. D	1680,52	1647,57
Sogenfrance C	1531,36	1501,33
Sogenfrance D	1413,27	1385,56
Sogépargne D	305,18	302,16
Soginter C	1870,07	1833,40
Fonds communs de placements		
Favor D ◆	1251,11	1226,58
Sogelance D ◆	1692,10	1675,35
Sogenfrance Tempo D ◆	155,09	155,08

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

TRANSFERTS Le 15 décembre 1995, la Cour de justice des Communautés européennes rendait l'arrêt Bosman. Elle interdisait les quotas sur le terrain de joueurs ressortissant de l'Union européenne et le versement obligatoire d'une indemnité de transfert à la fin du contrat de ces mêmes personnes. ● POUR JEAN-MARC BOSMAN, c'était la fin de cinq ans de procédure et le début d'une reconnaissance tardive. ● LES DÉRIVES actuelles du sport ont été imputées à cet arrêt alors qu'il n'a fait qu'entériner – et accélérer – une tendance plus ancienne : le renforcement du pouvoir des joueurs et des clubs au détriment des fédérations. ● LA JUSTICE a surtout créé une brèche dans l'omnipotence des autorités sportives. D'autres sportifs n'hésitent plus désormais à les défier devant les tribunaux sur d'autres points, comme Navarro Montoya en Argentine.

Les sportifs professionnels ont toujours du mal à faire valoir leurs droits

La plupart des évolutions mercantiles du football étaient antérieures à l'arrêt Bosman pris par la Cour de justice européenne. Mais depuis ce précédent, les institutions sportives ne sont plus au-dessus des lois

IL EN EST de l'arrêt Bosman comme de la bête du Gévaudan. Il est devenu un mythe qui charrie toutes les peurs. On le voit partout. Pas une affaire où sa présence ne soit évoquée. Il égorge les faibles, il obéit aux puissants, répond à des forces occultes, entend-on. C'est oublier que, depuis bien longtemps, le sport est un loup pour le sport. L'argent y est omniprésent, l'esprit de Pierre de Coubertin passé de mode.

Premier anniversaire, premier bilan. *« Il n'est pas possible de juger de toutes les conséquences au bout d'un an mais c'est vrai que ce n'est pas la catastrophe que nous avions envisagée »*, concède un responsable de l'Union européenne de football (UEFA). L'arrêt Bosman n'a fait qu'accélérer une évolution amorcée de manière ancienne. L'afflux concomittant d'argent – télévision et sponsoring – en a démultiplié l'effet. Plutôt qu'un acte fondateur, la décision de la Cour de justice des communautés européennes a été le constat d'un décalage entre le règlement et la réalité. Finalement, ce jugement était presque fatal. Le sport était encore régi comme une activité non lucrative quand c'était déjà une grosse industrie. Le 15 décembre 1995, la loi a tout bonnement rattrapé l'esprit. Elle n'a créé aucune situation qui ne couvait déjà.

L'accaparement des meilleurs joueurs par les clubs les plus fortunés ? Avec la suppression des quotas de ressortissants de l'Union européenne dans les équipes, les grosses cylindrées n'ont pas lésiné à la dépense. Mais l'augmentation du nombre des transferts est antérieure. En Angleterre, le montant des transactions a presque triplé entre 1990 et 1995. Aucune loi, aucune limitation n'ont jamais empêché les grands clubs de s'arracher les vedettes, quelle que soit sa nationalité. De nombreuses équipes avaient déjà dans leurs effectifs plus de joueurs étrangers qu'ils n'en pouvaient faire jouer sur le terrain.

L'inflation des salaires des joueurs ? La Fédération internationale de football (FIFA) estime que les revenus des professionnels ont augmenté de 30 %, en moyenne, d'une saison à l'autre. Mais cet envol n'est pas récent. En Angleterre encore, l'enveloppe salariale des clubs avait déjà progressé de 20 % par an ces trois dernières saisons. L'explosion des budgets des clubs a autorisé cette boulimie des feuilles de paye plus que la modification du cadre légal.

Le pouvoir grandissant des clubs face aux fédérations ? Quelques présidents d'équipes prestigieuses ont discrètement assuré de leur soutien Jean-Marc Bosman quand celui-ci a vacillé devant le montant de l'accord amiable que l'UEFA lui proposait en dernier recours. Ils se doutaient que les juges les libéreraient un peu plus d'une tutelle devenue pesante. Aujourd'hui, en Italie, la fédération est en pleine déliquescence. Aux Pays-Bas, l'Ajax d'Amsterdam et Feyenoord dictent leur loi dans les négociations sur les droits de télévision. Mais, bien avant le jugement de Luxembourg, le Bordelais Claude Bez ou le Marseillais Bernard Tapie, pour ne citer qu'eux, ne se préoccupaient plus guère de l'opinion de leur autorité de tutelle.

Un championnat d'Europe réservé à une élite de clubs ? Il existait déjà en filigrane, dans la Ligue des champions, inaugurée au début de la saison 1991/1992 sous la pression des télévisions et la menace de scission de grosses équipes. Les huit pays les plus puissants viennent d'obtenir – sous la pression de l'arrêt Bosman, dit-on – une deuxième place qualificative à partir de la saison prochaine. Mais, sur les huit équipes qualifiées pour les quarts de finale de la présente édition, sept proviennent déjà de ces pays, la seule surprise ayant été l'élimination du Milan AC au profit des Norvégiens de Rosenborg. Depuis la création de la Ligue des champions, tous les finalistes ont été issus de cette coterie de huit pays.

UN SYNDICAT DÈS 1936

La plus grande liberté de mouvement des joueurs ? Président d'honneur de l'Association internationale des footballeurs professionnels (AIFP), Jean-Marc Bosman est devenu le porte-drapeau de l'émancipation des acteurs du terrain. Il a osé traîner des dirigeants devant des tribunaux pour obtenir son bon droit. Mais la lutte contre « l'esclavagisme » qui tenait les joueurs sous la coupe de leur club est antérieure.

En France, dès 1936, Jacques Mairesse créait un syndicat. Les joueurs avaient occupé le siège de la fédération en 1968 et réclamé *« la destitution immédiate des profiteurs et des insulteurs de footballeurs »*. Vaste programme, qui est loin d'être achevé. Après l'arrêt Bosman, le syndicalisme sportif avance encore à petits pas. Just Fontaine, pionnier de la fronde, peut légitimement moquer l'attitude timorée de ses successeurs : la puissance des associations de sportifs professionnels aux Etats-Unis jauge le chemin à parcourir. *« Les footballeurs doivent prendre conscience que le football, c'est eux. Qu'il n'y a pas de football sans eux »*, écrivait en 1968 François Thébaud dans le *Miroir du football*. Un bon quart de siècle a passé et tout reste à faire.

Finalement, l'arrêt Bosman vaudra surtout par le précédent qu'il a créé. Les institutions sportives se pensaient intouchables. Les voilà passibles des tribunaux. La contagion menace. Le Roumain Georghe Hagi conteste devant la justice l'indemnité de transfert qui a été réclamée, à la fin de son contrat, par le FC Barcelone au motif que tous les travailleurs européens sont égaux devant la loi. Galatasaray enrage de ne pouvoir bénéficier des avantages des clubs de l'Union européenne et menace de semer le trouble. Les exemples se multiplient, tous sports confondus.

Michel Zen-Ruffinen, secrétaire adjoint de la FIFA, peut faire valoir à juste titre que la décision de justice ne concerne qu'un des 55 points du règlement, 18 fédérations sur 198 et une infime partie des 100 000 transferts qui se déroulent chaque année sur la planète. Il n'empêche que le pli a été pris de contester leur autorité. Les responsables de la FIFA abordent d'ailleurs les litiges qui leurs sont soumis avec beaucoup plus de souplesse que l'UEFA. *« Nous travaillons dans l'intérêt des joueurs et des clubs dans le monde et cherchons des principes sur lequel tout le monde puisse être d'accord »*, explique Michel Zen-Ruffinen. On est là bien loin du ton condescendant adopté dans l'affaire Bosman. Nul désormais n'est au-dessus des lois.

Benoît Hopquin

Les autres procès

Deux « questions préjudicielles » ayant trait au sport ont été soumises à l'attention de la Cour de justice des Communautés européennes depuis l'arrêt Bosman.

● **L'affaire Deliège.** Christelle Deliège n'a pas été sélectionnée par la Fédération belge de judo pour les jeux d'Atlanta. Elle attaque la réglementation qui exige une autorisation ou une sélection de la fédération nationale pour concourir dans une compétition internationale et qui instaure des quotas nationaux d'engagement dans les compétitions. Ces restrictions sont-elles compatibles avec la libre circulation des travailleurs de la Communauté européenne et avec la libre concurrence ?

● **L'affaire Lehlonen.** Un joueur de basket finlandais s'est vu refuser son embauche dans un club belge au motif que la période des mutations était échue. La réglementation d'une fédération sportive qui fixe des périodes pour les transferts de joueurs professionnels est-elle compatible avec la libre circulation des travailleurs dans l'Union européenne ?

Transferts, nouvelle formule

L'Union européenne de football (UEFA) a proposé, le 5 décembre à Tenerife, un nouveau système de transferts, valable dans l'Union européenne (ainsi que l'Islande, la Norvège et le Liechtenstein, membres de l'espace économique européen). Il remplacerait celui qu'a aboli l'arrêt Bosman. Il serait applicable aux joueurs âgés de vingt et un à vingt-quatre ans. Son but est de permettre aux clubs de percevoir une indemnité au titre de la formation professionnelle, même à la fin de leur contrat. La commission européenne doit étudier si cette nouvelle formule est compatible avec l'arrêt Bosman. Dans une déclaration au *Monde* (daté 24-25 décembre 1995), Karel Van Miert, commissaire européen chargé de la concurrence, affirmait : « [La Cour de Justice] *nous a laissé très peu de marge de manœuvre. Elle exclut tout système de transfert moyennant paiement et même tout régime où il y aurait un tant soit peu des obstacles à la libre circulation.* »

Un obscur du ballon rond devenu star internationale

« EST-CE QUE C'EST la fin du football ? Non... alors ! » Depuis un an qu'il est sorti vainqueur du plus important match de sa carrière, Jean-Marc Bosman en a tant entendu à son sujet... Paria pour les uns, héros pour d'autres, il est et restera un homme blessé. *« Le combat que j'ai mené a surtout changé beaucoup de choses en moi. »* La célébrité dont il jouit aujourd'hui ne rattrapera jamais le mépris des années de solitude. *« Aujourd'hui, des joueurs me font de grandes tapes dans le dos. Mais, en mon for intérieur, je me dis : "Il y a cinq ans, vous n'êtes pas venus m'aider." J'ai payé leur liberté. Aujourd'hui, ils gagnent beaucoup d'argent grâce à moi. »*

PORTRAITS

A trente-deux ans, Jean-Marc Bosman est devenu une star internationale qui croule sous les sollicitations. Invité par le Syndicat des joueurs brésiliens, début novembre, le Belge a reçu l'accolade de Pelé, qui l'a remercié en français. Il participera au match entre une équipe de Brésiliens de l'intérieur et une autre de Brésiliens émigrés qui doit avoir lieu en janvier pour fêter la naissance du contrat à temps, un premier pas vers la liberté de circuler pour les footballeurs de ce pays.

Les hommages se succèdent. Il est devenu de bon ton de s'afficher en sa présence. Lors d'une rencontre entre les deux syndicats de joueurs, l'AIFP et la Fifpro, le joueur belge a été longuement photographié avec Eric Cantona. *« Oh, puté ! Ce n'est pas toi qui es à côté de moi. C'est moi qui suis à côté de toi »*, a déclamé la vedette de Manchester United. Johan Cruijf l'a également remercié. Quel joueur peut se vanter d'être ainsi célébré par un tel aréopage ?

Mais ses adversaires n'ont pas encore totalement désarmé. Récemment, Jean-Marc Bosman a été reçu par l'Unesco, afin d'y recevoir la médaille du cinquantenaire de l'organisation. Quand il a été convié au match de gala, à Lille, certaines tracasseries sont intervenues. *« On a commencé à me demander si j'avais toutes les autorisations nécessaires de la FIFA »*, raconte Max-Henri Boulois, l'organisateur des cérémonies. Une autre rencontre, organisée par les syndicats de joueurs au profit du Belge, a été deux fois repoussée en raison d'obstructions. Elle est à nouveau programmée le 27 avril 1997.

HOMMAGE A GLASSMAN

Jean-Marc Bosman peut espérer gagner bientôt beaucoup d'argent. Il a demandé 4 millions de francs de dommages et intérêts à ceux qui voulaient autrefois l'empêcher de jouer. Les syndicats ont ouvert un compte à son nom et de grands noms ont promis d'y verser une partie de ce que leur a rapporté l'arrêt Bosman. Un livre retraçant son histoire devrait également sortir en avril. Avec toutes ces rentrées financières, peut-être deviendra-t-il comme ces grands joueurs qui terminent leur carrière gloire et fortune faites. Jean-Jacques Glassman, un autre héros malgré lui, n'a pas eu cette chance. *« Ce qu'il a fait était extraordinaire*, explique Jean-Marc Bosman. *Il s'est comporté en homme honnête. Nous avons ce point commun : comme moi, il s'est dit : "Je reste droit", même si ça devait lui coûter des ennuis. »* Jean-Marc Bosman a achevé la construction de sa maison, dans la campagne belge, entre Liège et Bruxelles. Il y a travaillé tous les jours quand il n'était pas en représentation devant une quelconque caméra. L'autre jour, avec Joseph, un copain de son père qui travaille dans le bâtiment, ils ont débouché une bouteille de beaujolais nouveau sur un tréteau. *« Ça, c'était de l'amitié. »*

Jean-Marc Bosman a récolté beaucoup de coups pendant sa « carrière » judiciaire. De ceux qui font des bleus à l'âme. Mais, d'une certaine manière, sa réussite « professionnelle » dépasse ce que ses dispositions pour le football lui auraient laissé rêver. *« Sans ce procès, je n'aurais jamais été aussi connu*, résume l'homme. *Mais j'aurais pu être heureux différemment. Je suis quelqu'un qui n'a pas pu exercer son métier. C'était là mon destin. Mais, finalement, j'ai eu la chance de vivre quelque chose de fort que peu de gens ont vécu. »*

B. H.

La croisade de Fernando Carlos Navarro Montoya contre « l'article 18 »

FERNANDO Carlos Navarro Montoya a trop parlé. En Colombie, en 1986, ce n'était pas une chose à faire. *« Tant que la mafia sera dans le football colombien, celui-ci restera médiocre »*, avait lancé le gardien de but de Medellin. A vingt ans, il ne fait pas bon défier pareilles gens dans leur fief. Le lendemain, « El Mono », « le petit mignon », comme le surnomme le public d'Amérique latine, recevait une menace de mort. Il devait quitter précipitamment le pays.

Le joueur débarqua en Argentine et intéressa Boca Juniors, un des plus prestigieux clubs du pays. La fédération colombienne fit obstruction dix mois en refusant d'accorder l'indispensable certificat de transfert qu'exige la réglementation internationale. Il fallut l'intervention bienveillante de la Fédération internationale de football (FIFA) pour que les autorités sportives de Bogota laissent vivre celui qui représentait, à leurs yeux, le mauvais exemple.

Depuis dix ans, « El Mono » est donc l'inamovible gardien de l'équipe de Diego Maradona. Sa popularité est immense et n'a d'égal que celle du fantasque paraguayen Jose-Luis Chilavert, les deux hommes remplissant la presse locale de leur querelle. Personnage cultivé et d'un bon jugement, il est également l'ami du président de la République, Carlos Menem. Un joueur apparemment comblé donc. Pourtant, en juillet 1996, cet homme qui a su refaire sa vie demande à rencontrer l'avocat de Jean-Marc Bosman dont les aventures judiciaires avaient trouvé un écho jusqu'au milieu de la pampa. Les deux hommes se rencontrèrent à Amsterdam, où le joueur évoqua brièvement son problème : en vertu du règlement de la FIFA, il ne peut jouer pour son équipe nationale.

Navarro Montoya, né en 1966 d'un père argentin et d'une mère colombienne, possédait la double nationalité. En 1985, à dix-neuf ans, il était sélectionné trois fois dans l'équipe de Colombie, dans le cadre des matches éliminatoires de la Coupe du monde de 1986. Mais le gardien de but n'a plus de contact avec son ancienne patrie. Le 16 mai 1991, un tribunal de Buenos Aires entérinait même sa demande d'option de nationalité. Par cette procédure, le joueur tournait définitivement la page : il renonçait à sa nationalité colombienne et restait donc simplement argentin.

SUR LA CASE DÉPART

Mais, aux yeux de la FIFA, Navarro Montoya restera à jamais colombien. Il ne peut espérer jouer que sous ces couleurs, en vertu de l'article 18 du règlement qui interdit les transferts d'une équipe nationale à une autre. Le meilleur gardien argentin est donc interdit de sélection dans son pays. *Dura lex, sed lex.* En 1993, la fédération locale avait tenté, à son intention, d'assouplir cette loi en déposant devant le comité exécutif de la FIFA un amendement autorisant un changement d'équipe nationale dans le cas d'une longue période de non sélection. Elle fut rejetée comme l'a été, le 5 novembre dernier, la procédure conciliatoire entamée par ses avocats devant la commission du statut du joueur de la FIFA.

Navarro Montoya s'apprête donc à entamer devant les tribunaux argentins une action en justice. La procédure peut être longue. Si elle est conduite à son terme, elle devra traverser l'Atlantique et être entérinée par les autorités judiciaires helvétiques, puisque la FIFA a son siège en Suisse. Le joueur argentin est aujourd'hui sur la case départ, comme Jean-Marc Bosman en 1990 lorsqu'il déposa sa demande de référé devant un tribunal de Liège.

Mais la demande d'amendement de l'article 18, si elle aboutissait, serait grosse d'une autre révolution. George Weah, par exemple, pourrait jouer en équipe de France. Les équipes nationales des pays pauvres ne manqueraient pas de se retrouver pillées par des naturalisations de complaisance. Comme dans le cas Bosman, l'intransigeance d'instances qui considèrent leur règlement comme des dogmes inamovibles pourraient conduire à un déréglement aux incalculables conséquences. Qu'elle aboutisse ou non, la démarche de Montoya fragilise un peu plus l'omnipotence des fédérations sportives. Pour la première fois, un joueur attaque le sacro-saint règlement de la FIFA devant les tribunaux. Mais un homme qui a osé défier le cartel de la drogue ne peut pas avoir peur des hiérarques du football.

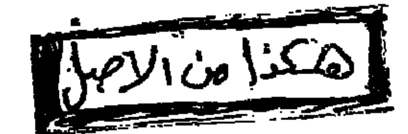
B. H.

■ **SKI ALPIN : l'Autrichien Thomas Sykora a remporté le slalom de Madonna di Campiglio** (Italie), devançant l'Italien Alberto Tomba, alors que le Français Sébastien Amiez se classait troisième de l'épreuve. Thomas Sykora, qui avait obtenu le deuxième temps de la première manche, a réussi un second parcours sans faute pour s'imposer avec 58 centièmes d'avance sur Tomba, qui faisait sa rentrée. Ce succès conforte la première place de l'Autrichien au classement de la Coupe du monde de slalom.

■ **BASKET-BALL : les internationaux français ont fait la grève de l'entraînement**, mardi 17 décembre, la veille de rencontrer la Suisse à Besançon, pour le compte des éliminatoires du championnat d'Europe. Les Bleus ne se sont pas rendu aux deux séances d'entraînement prévues. Ils entendaient marquer ainsi leur mécontentement sur le retard pris par la Fédération française dans l'élaboration du statut de joueur international qu'ils appellent de leurs voeux.

■ **CYCLISME : le Français Armand De las Cuevas a été recruté pour une saison par l'équipe Banesto.** Le coureur bordelais, sous contrat avec Petit Casino après avoir porté les couleurs de Castorama, avait déjà fait partie de la formation espagnole de 1989 à 1993. Champion de France professionnel en 1991, le Bordelais, âgé de vingt-neuf ans, a connu une carrière agitée avec ses différents employeurs à cause d'un caractère jugé difficile.

■ **TENNIS : le président de la Fédération française, Christian Bîmes, a donné son accord,** mardi 17 décembre, pour que Yannick Noah devienne le capitaine de l'équipe de France féminine, actuellement dirigée par Françoise Durr, lors de la prochaine Coupe de la Fédération. Le capitaine de l'équipe de Coupe Davis avait déjà donné son accord de principe aux joueuses qui l'avaient sollicité, mais sa nomination officielle ne devrait pas intervenir avant le 3 janvier.



Le ballon stratosphérique ouvre au télescope une fenêtre sur l'« Univers froid »

Pronaos permet d'étudier à moindre coût les condensations de matière interstellaire

Le domaine submillimétrique, inaccessible aux télescopes opérant depuis la Terre, est désormais abordé par les satellites astronomiques, performants mais coûteux. Les ballons stratosphériques, capables d'emporter une charge de plusieurs tonnes à 38 kilomètres d'altitude, constituent une alternative intéressante. Le télescope français Pronaos a récemment effectué un vol dans ces conditions.

PERFORMANT mais coûteux, le satellite est, de surcroît, toujours à la merci d'une fusée défaillante. La succession d'échecs qui a frappé la communauté scientifique ces derniers mois le démontre. Simple et robuste, le ballon stratosphérique a fait, en plusieurs décennies d'usage, la preuve de sa fiabilité. En astronomie, il peut, parfois, prendre utilement le relais des engins spatiaux. Les brillants résultats obtenus récemment dans le cadre du programme français Pronaos en sont l'illustration frappante.

Sous ce nom barbare – acronyme pour Programme national d'astronomie submillimétrique – se cache un télescope de 2 mètres travaillant dans le domaine submillimétrique, seule partie du spectre des ondes électromagnétiques non encore exploré systématiquement par les astronomes. Un domaine néammoins important car il ouvre une fenêtre sur l'« *Univers froid* », appellation qui recouvre le rayonnement fossile que l'Univers nous a légué alors qu'il était vieux de trois cent mille ans, les nuages de poussières interstellaires et la matière invisible située entre les étoiles.

NURSERIES D'ÉTOILES

En septembre, un gigantesque ballon stratosphérique gonflé à l'hélium a décollé d'un site de la NASA à Fort Summer (Nouveau-Mexique), emportant dans sa nacelle de 3 tonnes le télescope de Pronaos. Le ballon et sa charge ont séjourné dans la stratosphère, à une altitude variant entre 35 et 38 kilomètres, pendant vingt-huit heures et demie pour dix-sept heures d'observations scientifiques.

Le télescope a été pointé en direction de plusieurs constellations : Orion, Ophiucus, le Serpent, le Taureau, le Cygne et la Petite Ourse. C'était la première fois que les scientifiques obtenaient des images de ces régions du ciel dans le domaine submillimétrique. Elles ont révélé l'existence, à côté du cœur tiède et dense de ces constellations, déjà observé par les satellites travaillant dans l'infrarouge, *« des condensations froides et étendues de matière interstellaire »*, explique Guy Serra, directeur adjoint du Centre d'étude spatiale des rayonnements (CESR).

C'est précisément dans ces zones froides que se forment les étoiles. A un moment donné, le nuage de poussière interstellaire devient instable et s'effondre sur lui-même, pour former une proto-étoile, puis une étoile. Ces nuages froids, constitués de gaz et de poussières, sont inobservables à la lumière visible, à cause de l'opacité trop grande de ces milieux. Leur observation en infrarouge ne permet de percevoir que 15 % à 25 % des poussières les plus chaudes.

Pronaos a aussi mis en évidence des différences radicales concernant les propriétés des poussières interstellaires entre les régions froides, où règne une température de 12 degrés Kelvin (moins 261 degrés centigrades) et les régions *« tièdes »*, qui connaissent une température de 35 degrés Kelvin. *« On suppose que, sous l'action du froid, certains grains se couvrent de givre, ce qui modifie leurs propriétés thermoémissives »*, estime Guy Serra.

Le télescope français a détecté, par ailleurs, un signal positif dans le domaine submillimétrique en provenance de l'amas de galaxies numéro 2163 du catalogue d'Abell. Ce signal pourrait être la manifestation de l'effet Sunyaev-Zeldovitch (du nom des deux chercheurs soviétiques qui l'ont prévu théoriquement au début des années 70), une distorsion spectrale du rayonnement fossile de l'univers provoquée par des amas de galaxies.

La mesure de cet effet donne des informations sur le gaz chaud dans lequel baignent les amas. Mais, surtout, en précisant la distance de ces amas, elle permet de mieux calculer la constante de Hubble, et donc l'âge de l'Univers. Mais on n'en est pas encore là. *« Si la détection du signal positif est incontestable, il faudra sans doute effectuer des mesures sur une dizaine d'amas pour pouvoir faire des séries statistiques »*, précise Jean-Michel Lamarre, directeur de recherche au CNRS.

RESTRICTIONS BUDGÉTAIRES

Une nouvelle mission Pronaos serait nécessaire pour compléter cette moisson de données. Mais il n'est pas certain que le télescope – *qui avait déjà effectué un premier* vol, dans des conditions difficiles, en 1994 – puisse prendre l'air de nouveau. Quand le projet fut lancé, il y a douze ans, par le Centre national d'études spatiales (CNES) avec le concours du CESR, de l'Institut d'astrophysique spatiale, du service d'aéronomie du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et de l'Observatoire de Genève, ses promoteurs prévoyaient une mission tous les dix-huit mois.

Avec les restrictions budgétaires actuelles, *« on ne peut absolument pas garantir un troisième vol »*, explique Richard Bonneville, responsable des programmes scientifiques du CNES. Et ce, même si le coût de Pronaos semble très raisonnable en comparaison de celui d'un satellite : 97 millions de francs au total, dont 65 millions pour le développement et 30 millions pour deux vols.

Ces sommes sont à comparer aux quelque 4 milliards de francs dépensés pour le télescope spatial infrarouge ISO. Mais il est vrai que ce dernier a fonctionné sans interruption pendant dix-huit mois, contre dix-sept heures pour Pronaos dont, de surcroît, le premier vol, en 1994, fut compromis par de mauvaises conditions météorologiques.

Christiane Galus

Un spectre toujours plus large

La majeure partie de l'information qui nous arrive du cosmos provient des ondes électromagnétiques émises ou réfléchies par les différents corps célestes. Mais l'atmosphère terrestre en arrête une bonne part. Au sol, seuls sont accessibles le rayonnement visible (0,4 à 0,8 micron de longueur d'onde) et l'ultraviolet ou l'infrarouge proches qui l'encadrent, ainsi qu'une partie des ondes radio (de quelques millimètres à 15 mètres).

L'avènement de l'ère spatiale a ouvert aux astronomes les autres fenêtres du spectre. Les premiers satellites astronomiques sont lancés dans les années 60. Ils travaillent dans les domaines des rayonnements X (1963), infrarouge (1965), ultraviolet (1968) et gamma (1972). Le submillimétrique (100 microns à 1 millimètre), domaine du télescope Pronaos, est situé entre l'infrarouge lointain, déjà observé par les satellites IRAS et ISO, et le millimétrique, dont l'étude est possible à partir des radiotélescopes terrestres. Il était accessible aussi au satellite américain COBE, lancé en 1989.

Le comportement sexuel de la mouche mâle est régi par un seul gène

Celui-ci agit dans le système nerveux central

S'IL AVAIT CONNU l'ère de la génétique moléculaire, Sigmund Freud aurait apprécié la nouvelle. Des biologistes américains affirment, dans la revue *Cell* (datée du 13 décembre), avoir découvert un gène qui gouvernerait l'ensemble du comportement sexuel de la mouche drosophile mâle. Ce gène, baptisé *fruitless* (ou *fru*), agirait exclusivement sur les cellules du système nerveux central. Une preuve indiscutable que le sexe, chez la mouche comme chez l'homme, est avant tout *dans la tête*.

Trop simple pour être vrai ? Pas si sûr. D'après les signataires de ces travaux, le gène *fru*, qui régule *« l'orientation sexuelle et le comportement de cour »* de la mouche drosophile mâle, serait, *« hiérarchiquement, le premier gène d'une branche de la détermination sexuelle fonctionnant spécifiquement dans le système nerveux central »*. Les mâles possédant une mutation de ce gène présentent des « troubles » à tous les niveaux de leur comportement sexuel, du choix du partenaire à la technique d'accouplement, en passant par les battements d'ailes et autres manœuvres de séduction.

La découverte ne surprendra pas les généticiens. A mesure que les progrès s'accumulent dans la connaissance du génome des animaux supérieurs, on recense un nombre croissant de gènes, dits « régulateurs », qui commandent en solo une cascade d'événements moléculaires. C'est notamment le cas, chez la drosophile, des « gènes du développement », qui déterminent dès le stade embryonnaire la forme du corps et l'emplacement des organes.

Le gène *fru* lui-même n'était pas inconnu. Il y a quelques années, une équipe américaine avait démontré que les mâles drosophiles possédant des versions mutantes de ce gène, bien que montrant des organes sexuels et une spermatogenèse strictement normaux, présentaient dans certains cas une stérilité « comportementale ». De plus, ces mutants étaient attirés indistinctement par des mâles ou par des femelles. D'où le terme de « gène de l'homosexualité » attribué abusivement à ce gène, dont on ne connaît aucun équivalent chez les mammifères.

ÉQUIVALENT HUMAIN ?

Un groupe de chercheurs de l'université Brandeis (Waltham, Massachusetts) entreprit alors de cloner et de mieux cerner le gène *fru*. C'est à cette équipe et à trois autres, sous la direction de Steven Wasserman (université du Texas, Dallas), que l'on doit les conclusions actuelles. Les chercheurs précisent que le gène *fru* est responsable de la fabrication d'une série de protéines (dites « régulateurs de transcription ») spécifiques de la sexualité, et que ces protéines sont *« exclusivement présentes dans les 500 à 100 000 neurones que comprend le système nerveux central de la drosophile »*.

Cette étude ne manquera pas de relancer l'inévitable question : ce qui est vrai pour la mouche l'est-il pour l'homme ? En partie, probablement. A l'instar des gènes du développement (dont on sait aujourd'hui qu'ils sont présents et agissent chez tous les animaux supérieurs), l'équivalent du gène *fru* peut bien exister et jouer un rôle chez les mammifères – *Homo sapiens* compris.

Mais les ressorts de notre sexualité sont beaucoup plus complexes que ceux de la mouche. Et les chercheurs pensent que ce gène, s'il existe dans l'espèce humaine, s'inscrit alors dans un contexte biologique, et surtout cérébral, infiniment plus sophistiqué.

Catherine Vincent

Les onzièmes championnats de jeux mathématiques

*« **VOUS CONNAISSEZ** l'énigme des bicyclettes chinoises ? »* Lorsqu'il veut expliquer ce qui l'a poussé à créer, il y a dix ans, le premier championnat de jeux mathématiques, dont la onzième édition vient d'être lancée, Gilles Cohen, professeur de mathématiques au lycée Saint-Louis, ne résiste pas à énoncer ce petit problème, aux allures de comptine : dans un village chinois, 33 familles ont chacune une, deux ou trois bicyclettes. Sachant qu'il y a autant de foyers possédant un ou trois vélos, combien y a-t-il de bicyclettes dans le village ?

« La plupart des enseignants auxquels on soumet ce problème posent immédiatement des équations, souligne l'inventeur d'énigmes, également président du Comité international des jeux mathématiques. *Or, les élèves de primaire, qui ne possèdent pas cette technique, constatent tout aussi efficacement que, si les familles possédant un ou trois vélos sont aussi nombreuses les unes que les autres, il y a donc, en moyenne, deux vélos par famille, soit 66 bicyclettes en tout. »* Enfantin, en effet. D'autres, adeptes du tâtonnement, procèdent à plusieurs simulations pour constater que, quelle que soit la répartition des familles (10 ayant 1 ou 3 vélos, 13 en ayant 2 ; 15 ayant 1 ou 3 vélos, 3 en ayant 2, etc.), on aboutit toujours à 66 !

Il n'y a aucune raison de considérer qu'une de ces trois méthodes est la bonne, assure Gilles Cohen. Mais l'expérience prouve que l'*« académisme »* qui régit l'enseignement des mathématiques privilégie la première. En réaction à cette tendance au *« politiquement correct »*, il a donc voulu créer une compétition de mathématiques qui, sous un mode ludique, permette à chacun de développer son esprit logique et son intuition. Avec l'espoir que cette conception se diffuse dans les établissements scolaires.

Le succès de cette initiative a été immédiat, et le championnat international, qui a lieu chaque année en quatre « tours », accueille environ 120 000 participants, répartis en sept catégories, allant de l'*école primaire à la « haute* compétition ». Celle-ci est réservée aux spécialistes et aux finalistes des années antérieures, qui s'acharnent à garder leur rang. Le premier tour court cette saison jusqu'au 15 janvier. La majorité des concurrents restent les scolaires, concourant à l'initiative des enseignants, qui organisent les premières épreuves éliminatoires dans les établissements. Mais les individuels, y compris à l'étranger, peuvent aussi se mesurer aux énigmes soigneusement concoctées et testées par un jury fourni par la Fédération française de jeux mathématiques (FFJM).

« On pouvait craindre que le flot des énigmes originales ne se tarisse rapidement, or il y a toujours pléthore », note Gilles Cohen. Les problèmes les plus difficiles à inventer restent ceux destinés aux plus jeunes. Le championnat fonctionne parfois pour eux comme un révélateur, qui leur ouvre des horizons nouveaux sur une discipline dont la portée et l'esthétique leur *avaient jusqu'alors échappé*.

Hervé Morin

★ Un dossier de participation, comprenant les énoncés des problèmes des quarts de finale individuels, peut être obtenu auprès de la FFJM, 1, avenue Foch, 94700 Maisons-Alfort.

Deux énigmes entre seize

Points de vue symétriques

06129

Les cinq cubes alignés sont tous identiques. De ce côté vous pouvez lire : 06129.

Que liriez-vous si vous étiez situé de l'autre côté du mur de cubes ?

Le jeu de [illegible]

Je n'y arrive pas, se lamentait la Marine.
« C'est le grand lama en personne qui m'a appris ce jeu au Tibet : les pions sautent en suivant les lignes tracées par-dessus un autre pion jusqu'à une case vide. Le pion sauté est alors éliminé. A la fin, il ne doit plus rester que les pions 1 et 2 disposés comme sur la figure. »
Bernard, fine lame en casse-tête, cessa de dessiner un lamentin, prit en main le pion n° 3, et tenta sa chance... Sept coups plus tard, il vint à bout du problème du grand lama !

1 2 3 4 5 6 7 8 9

Situation initiale

1 2

Situation finale

Faites aussi bien que Bernard, en débutant comme lui.

Noël à Stockholm

Le traditionnel marché prépare à la fête avec ses boutiques qui vendent queues de renard et saucisson de renne

STOCKHLOM
de notre envoyé spécial

Si vous avez manqué la remise des prix Nobel le 10 décembre et la fête de la Sainte-Lucie le 13, avec ses processions de jeunes filles couronnées de bougies, il n'est cependant pas trop tard pour aller fêter Noël à Stockholm. L'arrivée de nuit – celle-ci tombe dès 15 h 30 en hiver – permet de découvrir la ville sur le mode intime. Emergeant des façades obscures, les sept lucioles des chandeliers de l'Avent font de chaque fenêtre un tableau chaleureux, au-delà duquel le regard devine les intérieurs confortables.

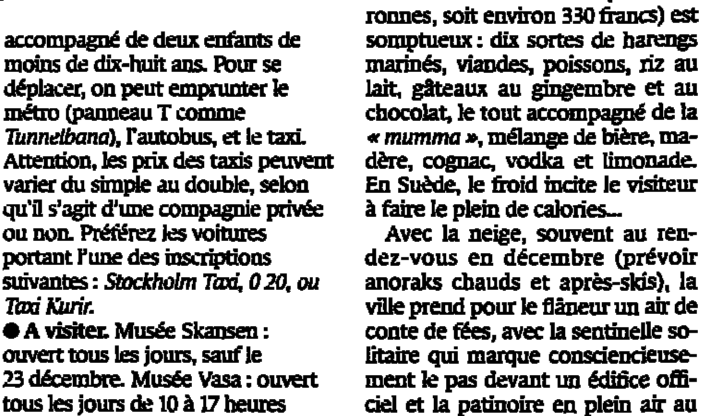
A Gamla Stan, le centre de la ville, une île en forme de cœur, cinq fois détruite avant 1500 par les incendies successifs, on ne trouve plus guère que deux maisons en bois datant du XIIIe siècle. Quelques restaurants abritent encore des caves en brique du XIVe qui ont échappé au feu.

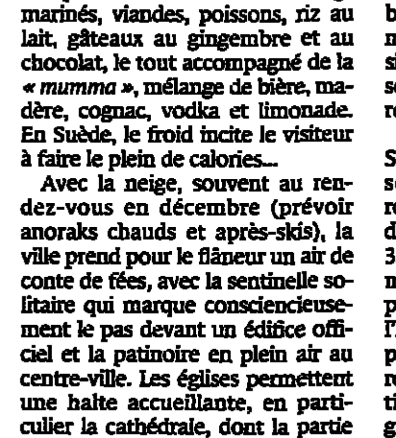
Les rues étroites aux pavés inégaux de cette île recèlent des trésors d'architecture baroque. A chacune sa spécialité : rue des antiquaires (Köpmangatan), rue des boutiques d'artisanat et de cadeaux (Vasterlanggatan), rue des restaurants (Österlanggatan).

Sur la grand-place se tient le marché de Noël, une tradition dans ce pays. On peut y acheter tous les d'accessoires de la fête : guirlandes, bougies, trolls en bois ou en pierre, queues de renard, chaussons et mitaines fourrés, objets artisanaux. Il est aussi possible de remplir ses paniers de victuailles.

BUFFETS SPÉCIAUX

Karin, qui travaille à Stockholm, y vient chaque année pour acheter le saucisson de renne, la gelée d'airelles et de *lingon hjortron* : des mûres jaunes qu'on ne trouve qu'en Laponie. *« C'est moins cher qu'ailleurs, mais malheureusement de plus en plus commercial »*, explique-t-elle. On peut également s'y procurer le précieux flacon d'épices (mélange d'essence de myrtille, cannelle, clou de girofle, vanille, cardamome) pour confectionner le *glögg*, un vin chaud servi en apéritif.





DESSINS DE D'OLCE

Le marché de Noël, avec ses stands décorés en rouge, fait partie des traditions, tout comme les buffets spéciaux de ces jours de fête. Celui du Grand Hôtel (395 couronnes, soit environ 330 francs) est somptueux : dix sortes de harengs marinés, viandes, poissons, riz au lait, gâteaux au gingembre et au chocolat, le tout accompagné de la *« mumma »*, mélange de bière, madère, cognac, vodka et limonade. En Suède, le froid incite le visiteur à faire le plein de calories...

Avec la neige, souvent au rendez-vous en décembre (prévoir anoraks chauds et après-skis), la ville prend pour le flâneur un air de conte de fées, avec la sentinelle solitaire qui marque consciencieusement le pas devant un édifice officiel et la patinoire en plein air au centre-ville. Les églises permettent une halte accueillante, en particulier la cathédrale, dont la partie la plus ancienne date du XIIIe siècle. Il est possible d'y écouter des concerts d'orgue et des chorales de Noël sous le *Saint Georges au dragon* du sculpteur Bernt Notke de Lübeck.

La visite de l'hôtel de ville s'impose, avec l'impressionnante salle dorée (19 millions de fragments d'or à vingt-quatre carats tapissent les murs) où a lieu chaque année le banquet du prix Nobel. Pendant le mois de décembre, un restaurant situé à l'intérieur de l'édifice sert à ses clients le repas offert aux lauréats.

Les musées sont nombreux à Stockholm, on en compte quelque soixante-dix. Ancienne chasse royale, le parc de Skansen sur l'île de Djurgarden rassemble sur 33 hectares plus de cent cinquante maisons et fermes de toutes les provinces de Suède, reconstituant l'habitat d'autrefois. C'est aussi un parc zoologique où vivent élans, rennes, lynx, loups et bisons. Il s'y tient, pendant le week-end, un grand marché de Noël.

Quant à l'étonnant Musée Vasa, il abrite l'épave reconstituée en grandeur nature (67 mètres de long, 12 mètres de large, 340 mètres carrés) d'un navire de guerre qui coula dès sa première sortie, le 10 août 1628. Il fut remonté à la surface trois cent trente-trois ans plus tard, et plus de treize mille pièces, quatorze mille objets et cinq cents figures de bois sculpté ont été arrachés à la boue et restaurés.

L'eau est omniprésente à Stockholm, la ville aux quatorze îles, le lieu où les eaux du lac Malaren rencontrent celles de la mer Baltique. En plein centre, sur les quais du port intérieur, sont amarrés des bateaux, dont un voilier-auberge de jeunesse. La pêche à la ligne est autorisée sans permis, et les pêcheurs sont nombreux à guetter truites, saumons, perches ou harengs aventureux, tout comme Hans, qui rejette aussitôt sa prise : écologie oblige !

Enfin, grâce à ses vastes espaces verts, Stockholm permet de profiter à la fois des avantages de la ville et des plaisirs des sports d'hiver. Avec un peu de chance, s'il y a de la neige, les sportifs peuvent aussi faire du ski de fond dans les parcs.

Michaëla Bobasch

Carnet de route

● **Y aller.** En Suède, on fête Noël le 24 décembre, et non pas le 25. Le week-end à Stockholm comprenant un forfait de trois jours et deux nuits, le voyage en avion (vols réguliers SAS) et l'hébergement en hôtel trois ou quatre étoiles, avec petit déjeuner, est proposé entre 2 250 et 2 790 francs (enfants de 2 à 11 ans : 1 290 francs) par Alantours (tél. : 01-42-96-59-78), Bennett Voyages (tél. : 01-48-01-87-77), Euro Pauli (tél. : 01-49-77-28-28), Pandore Voyages (tél. : 01-40-56-02-56) et Scanditours (tél. : 01-45-61-74-50).

● **Sur place.** La Carte Stockholm (175 couronnes) permet pour une période de un à trois jours l'accès illimité aux transports en commun et l'entrée dans soixante-dix musées et sites, pour un adulte accompagné de deux enfants de moins de dix-huit ans. Pour se déplacer, on peut emprunter le métro (panneau T comme *Tunnelbana*), l'autobus, et le taxi. Attention, les prix des taxis peuvent varier du simple au double, selon qu'il s'agit d'une compagnie privée ou non. Préférez les voitures portant l'une des inscriptions suivantes : *Stockholm Taxi, 0 20, ou Taxi Kurir.*

● **A visiter.** Musée Skansen : ouvert tous les jours, sauf le 23 décembre. Musée Vasa : ouvert tous les jours de 10 à 17 heures (jusqu'à 20 heures le mercredi). Fermé du 23 au 25 décembre, le 31 décembre et le 1er janvier.

● **Renseignements.** Office suédois du tourisme, 18, boulevard Malesherbes, 75008 Paris. Tél. : 01-53-43-26-27.

Cuba à la page



Cinq éditeurs ont publié un guide sur Cuba en 1996 et quatre autres suivront au printemps 1997. Pour les éditeurs, *« Cuba est dans l'air du temps »*. Un phénomène conforté par les voyages du *Lider maximo*, son âge, l'engouement pour la salsa, le cinéma – *Terre Indigo*, le feuilleton télévisuel de l'été, a valu à l'office de tourisme de Cuba un déferlement de lettres –, une ouverture soudaine, le goût pour les pays interdits et l'imaginaire.

***« Pour les gens, Cuba, c'est le communisme* in vitro : *alors, on veut aller voir »*, note Laurence Billet, de Lonely Planet, dont le guide doit paraître au printemps.**

Dans le lancement d'une destination, chacun a sa part. Il faut d'abord une volonté gouvernementale d'ouverture dans laquelle s'engouffrent voyagistes, journalistes et éditeurs de guides. Sans oublier le pays, dont les infrastructures doivent suivre. *« Tout le monde*, note-t-elle, *est dans la même problématique de recherche de différenciation »* : le voyagiste quête la destination inédite, l'éditeur, lui, est plus prudent, le support papier devant durer.

● Gallimard vient de publier un *Cuba* (314 p., 175 F) dans la Bibliothèque du voyageur (une collection allemande imprimée à Singapour et traduite de l'anglais) et en prépare un autre pour son encyclopédie. *« Le phénomène de mode n'est pas déterminant pour nous, jeune éditeur de guides de voyages, car nous devons traiter des destinations primordiales comme New York ou Venise. »* Comme il faut deux ans pour faire un guide, Gallimard jongle avec ses deux collections. Selon Pierre Marchand, directeur éditorial, *« Cuba est à faire en bateau. Aujourd'hui, on ne peut mouiller l'ancre partout, mais, le jour où l'île se libéralisera, elle fera beaucoup de tort aux Antilles françaises et anglaises »*.

● Le *Cuba* du Routard (200 p. 78 F) est une première édition. Pour Pierre Josse, rédacteur en chef, l'affaire est d'une *« simplicité biblique »* : des flux touristiques se dessinent. Le problème est la réactualisation des 65 guides annuels. Cuba a dû s'inscrire dans ce calendrier. *« Nous savions que c'était la destination qui montait mais, pour nous, il y a le couperet de la réédition annuelle qui nous contraint à articuler réactualisation et nouveauté. »* Le succès du Routard, c'est l'homogénéité de la collection : humour, rigueur de l'information, à quoi s'ajoutent le style, l'ironie décalée de chaque rédacteur. *« Cuba, je connaissais*, explique l'un d'eux. *J'y suis allé il y a trente ans pour aider la révolution cubaine. Je coupais la canne, je plantais le café. Je rêvais de faire un guide. »* Des Cubains, il dit : *« C'est un peuple extraordinaire, qui subsiste dans la pénurie et garde son humour ainsi qu'un grand sens de l'autodérision. Il ne peut être normalisé. »*

● Sans avoir la notoriété du Routard, le Petit Futé chasse sur ses terres. La deuxième édition de son *Cuba* (176 p., 89 F) est un *« pari sur l'avenir »*. Dans cette même optique « pratique », se situent le guide de poche Berlitz (144 p., 48 F) et celui de l'éditeur canadien Ulysse (316 p., 120 F).

● S'agissant de la Manufacture, qui a publié deux *Cuba* en 1995 – un La Manufacture (220 p., 150 F) et un Pélican (144 p., 155 F) –, la stratégie de Philippe Valode, président-directeur général, est affirmée : les destinations secondaires, *« pour ne pas se trouver en forte concurrence avec Gallimard »*. Sa cible : l'Amérique latine et des destinations un peu rares qui piquent la curiosité du voyageur et où le chef d'entreprise est appelé à se déplacer.

La liste n'est pas close, puisque le printemps 1997 donnera un *Cuba* signé Edouard Bailby chez Arthand, dont les éditions sont désormais datées sur la couverture, un Olizane et un Visa Hachette.

Danielle Tramard

PARTIR

■ **LA GRANDE CATHERINE À AMSTERDAM.** Dans le cadre de l'année Pierre le Grand, la Nieuwe Kerk consacre, jusqu'au 13 avril 1997, une exposition à Catherine de Russie, qui lui succéda sur le trône. Une vie illustrée grâce à trois cents objets empruntés au Musée de l'Ermitage de Saint-Pétersbourg, parmi lesquels son carrosse d'or, des œuvres de peintres hollandais et italiens, dont *La Sainte Famille* de Rembrandt, des costumes, des bijoux et le plus grand service de table fabriqué par la maison Wedgewood.
★ **Renseignements auprès de l'Office du tourisme néerlandais au 01-43-12-34-20, de 10 à 12 heures.**

■ **SUR LES TRACES DU TIGRE.** Baptisé « L'Inde de Kipling », un circuit de 14 jours des voyages Kuoni explore les réserves du nord de l'Inde. Au programme, safaris-photo à dos d'éléphant ou en Jeep, pour découvrir, aux meilleures heures du soir ou du matin, Ranthambore et Bandhavgarh, réputées pour l'abondance de leurs félins, et surtout Khanna, et ses 2 000 km² de nature sauvage, où le tigre est protégé. Un circuit ponctué par les visites de Delhi, Jaipur et son Palais des vents, Agra et le Taj Mahal, Khajuraho et ses fresques érotiques. Possibilité de traquer le tigre dans la jungle du Teraï, au Népal, grâce à une extension de 5 jours. A partir de 20 000 F en chambre double et pension complète dans les hôtels de la chaîne Taj et les *lodges* situés dans les réserves. Un à deux départs par mois à partir de janvier 1997 et jusqu'en avril.
★ **Renseignements au 01-42-82-04-02 ou 01-53-43-50-10.**

■ **L'HIVER AU SOLEIL.** Noël ou les vacances de février sont-ils propices à la découverte de Séville ou de Pékin, à la descente de l'Amazone ou à un séjour à Ushuaia, en Terre de Feu ? Des questions auxquelles le guide *Saisons & Climats*, de Jean-Noël Darde, qui analyse la couleur du ciel de 190 pays, apporte près de 50 000 données climatiques (températures de l'air et de la mer, ensoleillement, pluies), pays par pays, région par région, avec, en prime, des informations sur la fréquentation touristique pour éviter la foule.
★ ***Saisons & Climats* (Balland), 460 pages, 139 F.**

■ **NEIGE CANADIENNE.** L'hiver canadien est présenté (héliski, motoneige, pêche blanche, chiens de traîneau, ski, observation de la faune, carnavals, etc.) dans le *Guide des activités hivernales* publié par la division du tourisme de l'ambassade du Canada. Y sont notamment regroupés par thème les séjours programmés par quelque 30 voyagistes. On y trouve aussi les meilleurs tarifs aériens (vols réguliers ou nolisés), ainsi que divers renseignements pratiques tels que climat, formalités d'entrée, vie pratique et calendrier des principales manifestations hivernales.
★ **Division du tourisme, ambassade du Canada, 35, avenue Montaigne, 75008 Paris, tél. : 01-44-43-25-07, Minitel 3615 Canada.**

هكذا من الاصل

Douceur et pluie

UN VASTE SYSTÈME dépressionnaire sur le proche Atlantique engendre le passage de perturbations pluvieuses qui, dans un flux d'ouest, apportent de l'air océanique très doux sur la France.

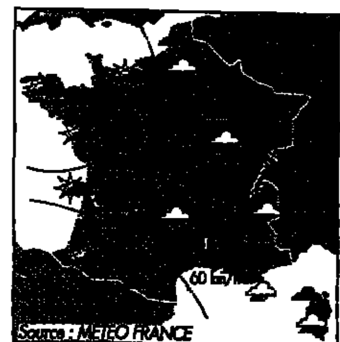
Jeudi matin, il pleuvra faiblement sur le Nord, le Pays-de-Caux, le Bassin parisien, le Centre, l'Auvergne, la vallée du Rhône, les Alpes du sud et les régions méditerranéennes (sauf sur la Corse qui profitera encore de quelques rayons de soleil), les pluies pouvant prendre un caractère plus soutenu sur le relief de ces régions, où le vent de sud pourra atteindre 90 km/h. A l'avant, le ciel sera déjà bien chargé de la Champagne-Ardenne au Nord-Est et à la Savoie.

Sur le Sud-Ouest, après les pluies de la nuit, les nuages seront encore bien compacts, accompagnés de quelques gouttes de pluie, voire de flocons au-dessus de 2 500 mètres. Sur le Nord-Ouest, soit la Bretagne, la Basse-Normandie, les Pays-de-Loire, le Poitou-Charentes, les nuages laisseront percer quelques éclaircies mais il faudra se méfier des nappes de brouillard en début de journée.

Jeudi après-midi, les pluies s'étendront aux régions du Nord-Est, à la Corse et aux Alpes du nord où la neige fera son apparition au-dessus de 1 700 mètres. Il continuera à pleuvoir de la vallée du Rhône à la Provence, ainsi que de la Haute-Normandie à la Picardie et à la frontière belge. Les *éclaircies reviendront du Sud-Ouest* à l'ouest du Languedoc, ainsi que du Cotentin à la Touraine. Quelques éclaircies également mais sous un ciel plus menaçant avec un risque d'averses sur la Bretagne, le Poitou-Charentes et le Limousin. Quant à la région parisienne, les nuages ne se déchireront qu'en soirée.

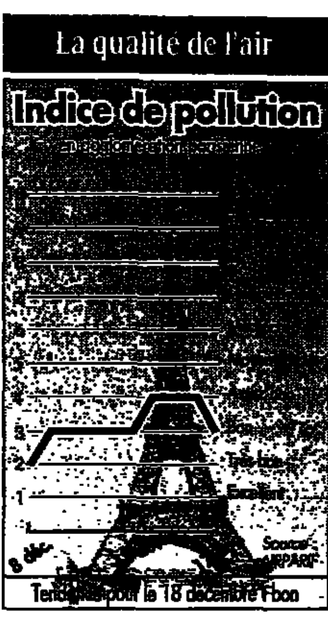
Les températures minimales seront douces, excluant les gelées en plaine. Il fera de 3 à 5 degrés sur le Nord-Est, 6 à 8 degrés sur le reste de la moitié nord ainsi que les régions du Centre, 9 à 11 degrés du Sud-Ouest au bassin méditerranéen. L'après-midi, le mercure avoisinera 10 degrés sur les régions du nord et culminera vers les 15 degrés au sud, pouvant même atteindre 17 *degrés sur* le Pays basque ou en Corse.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

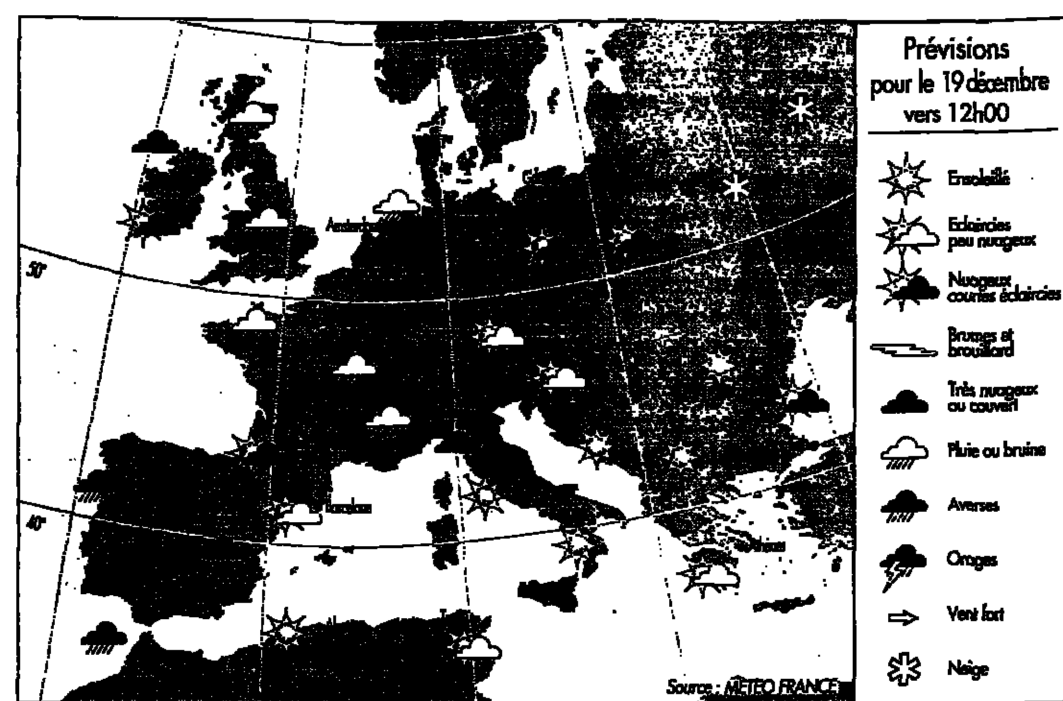


Prévisions pour le 19 décembre vers 12h00

La qualité de l'air

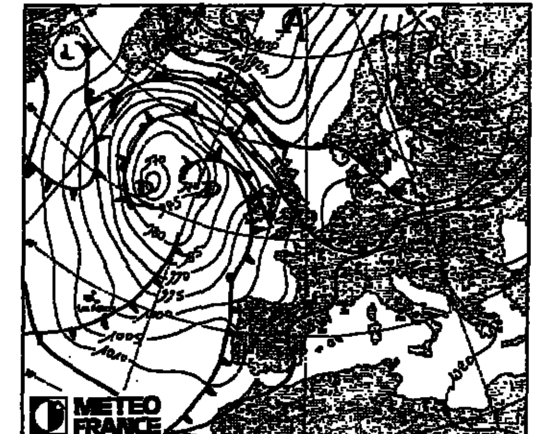


Tendances pour le 18 décembre : bon

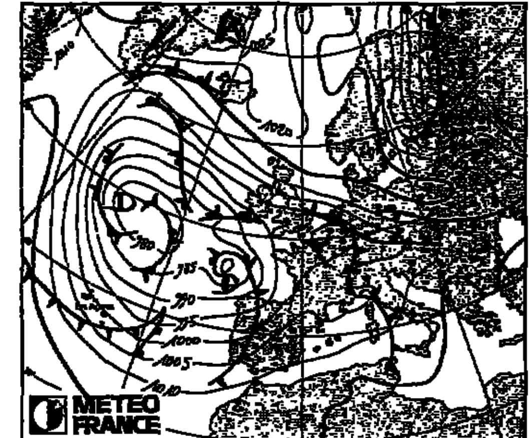


TEMPÉRATURES du 17 décembre maxima/minima

FRANCE	
AJACCIO	16/5
BIARRITZ	19/16
BORDEAUX	15/9
BOURGES	10/3
BREST	14/11
CAEN	11/7
CHERBOURG	12/6
CLERMONT-F.	13/6
DIJON	7/5
FORT-DE-FR.	28/–
GRENOBLE	9/0
LILLE	4/4
LIMOGES	13/1
LYON	13/8
MARSEILLE	15/10
NANCY	8/7
NANTES	12/8
NICE	15/7
PARIS	9/7
PAU	18/5
PERPIGNAN	12/4
POINTE-À-PIT.	27/23
RENNES	12/6
ST-DENIS RÉUNION	28/21
ST-ÉTIENNE	13/5
STRASBOURG	6/5
TOULOUSE	14/10
TOURS	11/4
ÉTRANGER	
ALGER	18/6
AMSTERDAM	5/2
ATHÈNES	17/10
BANGKOK	34/22
BARCELONE	12/10
BELGRADE	10/–2
BERLIN	0/1
BOMBAY	31/25
BRASILIA	–/–
BRUXELLES	5/3
BUCAREST	7/–2
BUDAPEST	3/0
BUENOS AIRES	28/18
CARACAS	–/–
CHICAGO	–1/–8
COPENHAGUE	2/1
DAKAR	30/22
DJAKARTA	28/22
DUBAI	25/–
DUBLIN	8/8
FRANCFORT	3/3
GENÈVE	11/0
HANOÏ	25/18
HELSINKI	–3/–11
HONGKONG	27/16
ISTANBUL	12/7
JÉRUSALEM	–/–
KIEV	0/–2
KINSHASA	30/23
LE CAIRE	22/8
LIMA	23/17
LISBONNE	18/14
LONDRES	7/6
LOS ANGELES	19/–
LUXEMBOURG	3/3
MADRID	10/10
MARRAKECH	24/13
MEXICO	23/10
MILAN	10/–2
MONTRÉAL	5/4
MOSCOU	–3/–8
MUNICH	4/1
NAIROBI	26/13
NEW DELHI	24/7
NEW YORK	12/6
PALMA DE M.	17/7
PÉKIN	–1/–9
PRAGUE	2/1
PRETORIA	27/15
RABAT	25/17
RIO DE JAN.	–/–
ROME	15/4
SAN FRANC.	12/7
SANTIAGO	32/14
SÉVILLE	19/15
ST-PÉTERS.	–8/–9
STOCKHOLM	–5/–9
SYDNEY	20/18
TENERIFE	24/22
TOKYO	17/11
TUNIS	19/9
VARSOVIE	1/–2
VENISE	8/2
VIENNE	1/–1



Situation le 18 décembre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 20 décembre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde

Compressions

LA TÂCHE que s'est assignée M. Léon Blum est fort délicate puisqu'elle consiste à tenter de réaliser un programme de *« concorde nationale »* avec un gouvernement de parti. Ce mandat, qui avait été donné au leader socialiste lors de son élection à la présidence du conseil, lui a en effet été renouvelé hier par la quasi-unanimité de l'Assemblée.

Il faut donc nécessairement que le chef du gouvernement oublie, pour une courte période, *dans le programme qu'avait éta*bli son parti, ce qui pourrait diviser pour n'en garder que ce qui peut unir, et surtout que ce qui peut être efficace. M. André Philip, ministre des finances, devrait reprendre le plan prévu par son prédécesseur, M. Robert Schuman. Il comporte des sacrifices, le président du gouvernement ne l'a pas caché, de massives compressions budgétaires, le tout devant être équitablement réparti. Ces compressions, cela va de soi, ne devraient pas mettre en péril la sécurité mili*taire du pays et de l'Union fran*çaise.

Nul ne demande d'ailleurs à M. Léon Blum de se séparer de son idéal particulier. Un tel abandon est impossible, nous le savons bien, et il n'est même pas souhaitable. Que la pensée socialiste anime ses efforts dans l'intérêt commun, qu'elle baigne son activité et celle de son gouvernement, mais qu'elle ne s'écarte jamais de ce qu'attend en ce moment la nation !

Le gouvernement de M. Léon Blum a été accueilli sans doute avec des pensées diverses, mais avec une confiance unanime. Qu'il laisse au vestiaire les oripeaux partisans, qu'il agisse pour la France, et pour la France seule. C'est encore le meilleur moyen d'agir pour l'humanité.

Rémy Roure
(19 décembre 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6976

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III					■		■		
IV				■					
V			■					■	
VI									■
VII								■	
VIII			■						
IX				■		■			
X		■							
XI				■				■	

HORIZONTALEMENT

I. Font souvent la noce. – II. Parole d'ami. – III. Parfois mis dans un tube. Possessif. – IV. Plusieurs personnes. Font ballon. – V. Exprime une réprobation. Caoutchouc synthétique. – VI. Endroits où l'on entre seul. – VII. *Celui de Fallope est dans l'oreille.* – VIII. Pris. Sont dirigés par leur prince. – IX. Circulent à l'étranger. Possessif. – X. Peut réchauffer les pieds ou dégager la tête. – XI. Singe. Laisse des plumes.

VERTICALEMENT

1. Qui peuvent donner les boules. – 2. Pierre mise en place. – 3. Ville du Nord. Dans l'alternative. Mot adressé au berger. – 4. Force cosmologique pour les Chinois. Trou dans la campagne. – 5. La Terre personnifiée. Partie d'intestin. – 6. Entre dans la composition de certains sels. En Normandie. – 7. Pronom. Une branche qui prend racine. – 8. Une prune. Sans taches. – 9. Ralentissement de la circulation. Mot qui peut être un témoignage de satisfaction.

SOLUTION DU N° 6975

HORIZONTALEMENT

I. Pédalier. – II. Raidillon. – III. Eupatoire. – IV. En. Test. – V. Batave. – VI. Esche. – VII. Talon. Las. – VIII. Eve. Etocs. – IX. Râ. Broche. – X. Ers. Euh ! – XI. Ecartés.

VERTICALEMENT

1. Presbytère. – 2. Eau. Avare. – 3. Dipétale. Sc. – 4. Adana. – 5. Lit. Vénérer. – 6. Ilotes. Tout. – 7. Elie. Cloche. – 8. Rorschach. – 9. Net. Essen.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **DANEMARK.** La compagnie aérienne Scandinavian Airlines System introduira, le 22 janvier prochain, entre Copenhague et les trois aéroports danois d'Aalbord, Karup et Aarhus, des cartes d'abonnement annuelles et semi-annuelles, avec un nombre de voyages illimité, ainsi que des cartes de 40, 30, 20 et 10 voyages. La carte annuelle coûtera 50 000 couronnes (environ 42 500 francs), la semestrielle 30 000 couronnes (environ 26 000 francs). – *(AFP.)*

■ **ESPAGNE.** Les conducteurs de train espagnols, qui étaient en *grève lundi 16 décembre, ont déci*dé d'observer un nouvel arrêt de travail de vingt-quatre heures vendredi 20 décembre. – *(AFP, AP.)*

■ **ÉTATS-UNIS.** La compagnie américaine United Airlines a reçu six récompenses lors de la compétition parrainée par le *magazine Inboard Services*, qui rassemblait cette année une quarantaine de compagnies. United s'est vu décerner le prix du meilleur service à bord, les cinq autres récompenses couronnant le service restauration, la sécurité à bord, le service duty-free, le choix des fournisseurs, et la formation à l'international du personnel navigant commercial.

■ **GRANDE-BRETAGNE.** La première passerelle piétonne sur la Tamise, qui reliera le quartier de la cathédrale Saint-Paul à la rive sud du fleuve, devrait être inaugurée en *l'an 2000. L'équipe qui a remporté* le concours pour la construction de cet ouvrage est conduite par l'architecte Norman Foster. Le sculpteur Anthony Caro en fait également partie. – *(AFP.)*

■ **JAPON.** La compagnie américaine de cartes de crédit Visa International expérimentera pendant environ dix-huit mois, à partir de juin 1998, le porte-monnaie électronique dans le centre de Tokyo. Cinq banques commerciales et cinq compagnies de cartes de crédit japonaises participeront à ce test. Visa, qui a déjà mené cette expérience à Atlanta pendant les Jeux olympiques, prévoit de la tenter également à Hongkong et en Australie. – *(AFP.)*

■ **SUISSE.** L'activité hôtelière suisse a enregistré une nouvelle baisse pour la période allant de mai à *octobre, atteignant son niveau le* plus bas depuis trente-sept ans. Le nombre global de nuitées (16,81 millions) est en recul de 5,2 % par rapport à la même période de l'année dernière. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Vendredi 20 décembre

■ **L'ÎLE DE LA CITÉ**, 10 h 30 (50 F), 2, rue d'Arcole (Paris autrefois) ; 14 h 30 (50 F), sortie du métro Cité (La Parisienne).

■ **LE VIEUX SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS** (50 F), 11 heures et 15 h 30, sous le porche d'entrée de l'église (Claude Marti).

■ **LA CRYPTE ARCHÉOLOGIQUE** sous le parvis de Notre-Dame (50 F + prix d'entrée), 11 h 30, devant l'entrée sur le parvis de Notre-Dame (Odyssée).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix *d'entrée) : les appartements Napo*léon III, 11 h 30 ; *La Nativité*, de Le Brun, 12 h 30 ; exposition Barye, 14 heures ; la redécouverte du Moyen Age au XIXe siècle, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** : exposition « La Cité interdite », 12 h 30 (30 F + prix d'entrée) (Musées de la Ville de Paris) ; 13 h 30 (50 F + prix d'entrée), hall d'entrée (Odyssée).

■ **MUSÉE JACQUEMART-ANDRÉ** (45 F + prix d'entrée), 12 h 45, angle du boulevard Haussmann et de l'avenue Percier (Monuments historiques).

■ ***MUSÉE D'ORSAY : exposition*** « Acquisitions 1990-1996 » (50 F + prix d'entrée), 13 h 45, 2, rue de Bellechasse (Pierre-Yves Jaslet).

■ **LA SAINTE-CHAPELLE** (45 F + prix d'entrée), 14 heures, devant la caisse, dans la cour du Palais de justice (Monuments historiques).

■ **L'ABBAYE DE PORT-ROYAL** (45 F), 14 h 30, sortie du métro Port-Royal (Le Passé simple).

■ **DE SAINT-MERRI** à la rue Quincampoix (50 F), 14 h 30, sortie du métro Rambuteau (Paris pittoresque et insolite).

■ **L'HÔTEL DE SOUBISE** (55 F + prix d'entrée), 14 h 30, 60, rue des Francs-Bourgeois (Europ explo).

■ **NOTRE-DAME DE PARIS** et le quartier des Chanoines (50 F), *14 h 30, sortie du métro Cité (Décou*vrir Paris).

■ **LA BIBLIOTHÈQUE FORNEY** et son fonds iconographique à l'hôtel de Sens (45 F), 14 h 45, 1, rue du Figuier (Monuments historiques).

■ **MARAIS** : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MUSÉE DE MONTMARTRE** : exposition Utrillo, Valadon, Utter (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 12, rue Cortot (Mathilde Hager).

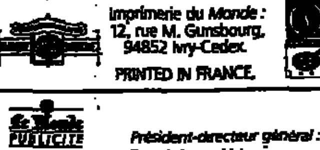
■ **MUSÉE RODIN** : exposition « Marbres de la collection Thyssen » (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 77, rue de Varenne (Paris et son histoire).

■ **GRAND PALAIS** : exposition Picasso (40 F + *prix d'entrée*), 18 heures, en bas de l'escalier (Approche de l'art).

LES SERVICES DU Monde

Le Monde	01-42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	GO LEMONDE
Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 08-36-29-04-56
LE MONDE sur CD_ROM	01-44-08-78-30
Index et microfilms :	01-42-17-29-33
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

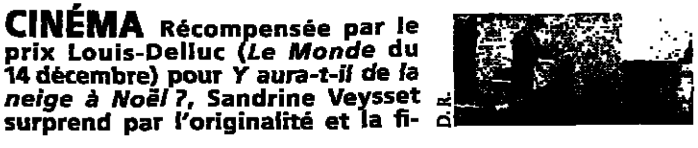
Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037



Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : 01-44-43-76-00 ; fax : 01-44-43-77-30

CINÉMA Récompensée par le prix Louis-Delluc (*Le Monde* du 14 décembre) pour *Y aura-t-il de la neige à Noël ?*, Sandrine Veysset surprend par l'originalité et la finesse de sa première réalisation, qui mêle conte de fées et vision réaliste du travail à la campagne. ● RÉALISÉ par Edgardo Cozarinsky, *Le Violon de Rothschild* évoque l'histoire de ce siècle sous les auspices de la littérature et de l'opéra. ● JANE CAMPION a tenté la gageure d'adapter *Portrait de femme*, du romancier Henry James.





D.R.

Un drôle de conte de fées, familial et rural

Y aura-t-il de la neige à Noël ? Sandrine Veysset raconte avec vigueur et humour une histoire pathétique centrée autour de la figure d'une mère. Le travail et les saisons rythment ce film météore

Film français de Sandrine Veysset. Avec Dominique Reymond, Michel Duval, Jessica Martinez, Alexandre Roger, Xavier Colonna, Fanny Rochetin, Flavie Chimenes, Jeremy Chaix, Guillaume Mathonnet. (1 h 30.)

Les sept derniers noms de la liste qui précède sont des noms d'enfants. Chaque nom suscite un visage, de l'adolescente au bébé. C'est l'un des petits miracles de ce film, qui n'en est pas avare : donner une existence singulière à chacun, existence qui ne doit rien ni à la reconnaissance du vedettariat ni à un « typage » physique, psychologique ou romanesque. Ils existent, voilà tout, ils sont les enfants de la mère, puisque autour d'elle tournent leur vie, et le film. Leur communauté est montrée un peu comme un système astral – la mère au centre, mais chacun de ses rejetons-satellites sur son orbite particulière. Le film serait la photographie gaie et tragique de cette galaxie-là.

Cette galaxie est soumise à de graves perturbations, nées du statut singulier de cette famille, et du rôle du père, qui possède une exploitation maraîchère dans la campagne drômoise, et une famille officielle en ville (à Cavaillon). Et puis cette deuxième femme, à laquelle il a fait sept enfants, installés dans la ferme. Il désire et méprise la femme, aime et exploite les petits, qu'il fait travailler dans ses champs. Notable local, il cache cette deuxième épouse et sa progéniture ; don Juan de canton, il court le jupon – tentant même sa chance auprès de son aînée – tout en surveillant son bien. La mère, les enfants – dès que l'école leur en laisse le loisir –, travaillent. Aux champs et à la maison. Le travail et les saisons rythment entièrement ce film météore. Et voilà que la cueillette des tomates ou le nettoyage des radis au lavoir deviennent événements, que l'arrivée du froid ou le départ en classe est un « rebondissement dramatique ».



DESSIN JACQUES VALLOT

JEU DE CACHE-CACHE

Si on adhère de la sorte aux micropéripéties du film, si on accepte de ne pas être d'emblée informé des singuliers liens de famille qui unissent les protagonistes, si on associe aussi aisément des visages à chaque nom, c'est grâce à l'un des deux principes autour desquels est construite la remarquable mise en scène de ce premier film : il est entièrement vu de l'intérieur, depuis le cœur même de ce petit groupe. Dès la première séquence, un jeu de cache-cache dans une grange à foin, filmée caméra à la main comme par un des participants, la réalisation fait du spectateur un membre supplémentaire de cette famille.

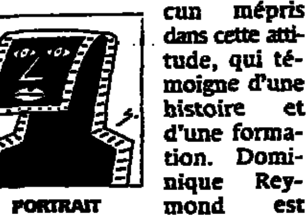
Second parti pris du film : raconter une histoire pathétique sans le moindre pathos. Rien de drôle, a priori, dans cet enchaînement de labeurs et de vexations, de difficultés et de conflits de plus en plus exacerbés entre le père, d'une part, la mère et ses enfants, d'autre part, jusqu'à l'affrontement ouvert après l'agression contre la fille aînée. A ce moment, la relation entre les parents bascule, et le film aussi : jusqu'à présent comme collée au tissu des jours, la cinéaste choisit alors une image explicitement construite, avec le jeu sur les couleurs violettes (très belle et très cruelle : la mère devenue navet au milieu des navets). Cette rupture de style autorise le changement de ton de la dernière partie, qui frôlera le mélo gentillet misérabiliste (soirée de Noël) comme la tragédie de fait divers, pour esquiver l'un et l'autre.

Pour déjouer un à un les pièges de ce projet à la fois original et périlleux, Sandrine Veysset bénéficie du renfort de l'étonnante Dominique Reymond. Logiquement, l'actrice est au centre du film, comme la mère est au centre de la famille, et la similitude entre la position du personnage et celle de son interprète contribue à faire de *Y aura-t-il de la neige à Noël ?* un puissant, chaleureux, et complexe portrait de femme.

J.-M. F.

Dominique Reymond du théâtre au cinéma

LONGTEMPS, Dominique Reymond a cru que le cinéma n'était pas pour elle. Que ça n'allait pas avec son métier de comédienne de théâtre, de théâtre seulement. Aucun mépris dans cette attitude, qui témoigne d'une histoire et d'une formation. Dominique Reymond est suisse. Elle a fait les arts décoratifs à Genève, puis le Conservatoire populaire de la ville. Là, elle a obtenu une bourse pour aller à Paris, en 1978, étudier au Conservatoire national supérieur d'art dramatique. Une période faste : Antoine Vitez enseignait dans la « maison », réunissant autour de lui des jeunes gens à qui il insufflait une manière résolument nouvelle d'appréhender l'art dramatique. « *A l'époque*, se souvient Dominique Reymond, *nous ne pensions qu'au théâtre. Il n'y avait pas de cours de cinéma au Conservatoire.* »



PORTRAIT

Très vite, Dominique Reymond a les honneurs de Chaillot, qu'Antoine Vitez dirige à partir de 1981. Elle joue dans *Falsch*, de Kalisky, *Le Héron*, d'Axionov, et *La Mouette*, de Tchekhov (en 1984), dont elle tient le rôle-titre. Longue, brune, avec une carnation de nacre et une voix de mezzo aux vrilles étranges, Dominique Reymond dévoile sa singularité : une détermination sensible mais sans familiarité, comme si la comédienne gardait une part secrète, une réserve d'imaginaire pour ceux qui la regardent. « *Je suis une interprète*, dit-elle, *je me laisse guider par les choix des metteurs en scène. Je n'ai jamais été à l'origine d'un projet, comme certains comédiens qui veulent absolument jouer certains rôles. Peut-être parce que j'ai envie de tout jouer et sûrement parce que j'ai toujours été gâtée.* »

PAR PETITES TOUCHES

Sur le chemin de Dominique Reymond, on croise Bernard Sobel – qui la dirige dans *La Ville*, de Paul Claudel, *La Forêt*, d'Ostrovski et *Tartuffe*, de Molière – et Klaus Michael Grüber – qui en fit une magnifique Marie dans *La Mort de Danton*, de Büchner. C'était en 1989, la Révolution française donnait un lent baiser à la mort, sur l'immensité du plateau de Nanterre, et Dominique Reymond, assise dans un fauteuil vert, éclairait la nuit de sa blancheur. Deux ans plus tard, elle était assez forte pour rivaliser avec les plus grandes (comme Edith Clever) en jouant Cléopâtre, dans *Antoine et Cléopâtre* sous la direction de Pascal Rambert.

Pendant ce temps, le cinéma est venu à elle. Par petites touches. En 1988, Christian Dupeyron et René Feret l'ont appelée pour de courtes scènes dans *Drôle d'endroit pour une rencontre* et *Baptême*. En 1993, Philippe Garrel l'a choisie pour être de *La Naissance de l'amour*. Pour l'avoir vue au théâtre, Elie Pincard, le conseiller artistique de Sandrine Veysset lui a parlé de Dominique Reymond. « *J'ai dû tout apprendre*, dit la comédienne. *D'abord la vie à la campagne, que je ne connaissais pas. Avant de tourner le film, j'ai passé du temps dans les champs, avec les enfants qui allaient devenir « mes » enfants, nous avons pu nous apprivoiser. Nous avons pris notre temps : six mois de tournage, pendant lesquels j'ai été aidée par l'immense détermination de la réalisatrice. J'ai aimé pouvoir raconter une histoire magnifique avec des phrases aussi simples que "Mets ton chapeau"* ».

Brigitte Salino

Sandrine Veysset, réalisatrice, Prix Louis-Delluc

« J'avais mon film à faire et voilà tout »

JEUNE réalisatrice (elle est née à Avignon en 1967) au profil atypique, Sandrine Veysset a voulu faire de son premier film un conte réaliste. C'est elle qui vit, depuis la présentation de *Y aura-t-il de la neige à Noël* dans une section parallèle au Festival de Cannes, un bien réel conte de fées, celui de l'accueil réservé à sa réalisation, couverte de récompenses dans les festivals et qui vient de recevoir le prix Louis-Delluc.



ENTRETIEN CINÉMA

– **« Comment êtes-vous devenue cinéaste ?**

– Par hasard. J'ai fait des études de lettres modernes et d'arts plastiques à Montpellier. Léos Carax tournait *Les Amants du Pont-Neuf* dans la région, un copain m'a dit qu'on cherchait du monde pour la décoration ; comme je suis assez manuelle je suis allée voir et j'ai été embauchée. J'ai aimé ce lieu magique, cette reproduction de Paris à la campagne. Ensuite, je suis montée à Paris, Carax cherchait quelqu'un pour le conduire en voiture, je ne connaissais pas la ville mais j'ai essayé tout de même. Je l'ai conduit pendant six mois, nous sommes devenus amis, et c'est lui qui m'a conseillé d'écrire un scénario. Je n'y pensais pas particulièrement, la déco de cinéma me plaisait, j'ai d'ailleurs continué d'y travailler sur d'autres films tandis que j'écrivais.

– **Pourquoi particulièrement cette histoire-là ?**

– J'ai eu envie d'écrire à la manière d'un conte pour enfants, mais situé dans le milieu que je connais le mieux, la campagne où je suis née et où j'ai grandi. Le film n'est pas autobiographique mais il est issu d'expériences vécues, et de mes relations avec ma mère, à qui je l'ai dédié : son thème central concerne l'amour entre une mère et ses enfants. Au début, j'étais intéressée par l'écriture en tant que telle, très vite je me suis aperçue que j'associais des images aux mots.

– **Comment avez-vous construit le récit ?**

– Tout de suite, je voulais que l'histoire commence dans la paille et finisse dans la neige. Pour le reste, comme il n'y a pas d'actions spectaculaires, j'ai cherché à créer la tension dramatique en ne révélant que peu à peu les informations sur les personnages. Je voulais que tous les personnages connaissent le tableau d'ensemble, que seul le spectateur découvre petit à petit les relations entre eux. Une information reste volontairement imprécise : pour moi, l'époque à laquelle l'histoire se déroule, c'est la fin des années 70, la période de mon enfance, mais le film n'est pas daté, je voulais seulement un léger décalage donnant une impression d'intemporel, comme dans les contes.

– **Dans un conte il faut un ogre.**

– Le père, qui remplit cette fonction, ne devait pas être complètement un sale type, j'ai essayé de ne pas le traiter de manière caricaturale. A l'origine de ce que raconte le film il y a une histoire d'amour entre le père et la mère, si on n'y croit pas le scénario devient incompréhensible. Il y a un passé avant le début de l'histoire, puisqu'ils ont eu sept enfants ensemble.

– **Qu'avez-vous fait lorsque le scénario a été terminé ?**

– Je l'ai déposé à l'avance sur recettes, que j'ai obtenue. Ensuite je suis allée voir plusieurs producteurs mais on me disait toujours qu'il fallait obtenir une somme d'argent élevée, qu'ils ne parvenaient pas à la réunir. Je ne comprenais pas, il me semblait qu'en ce cas il n'y avait qu'à tourner pour moins cher. On m'a aussi fait de nombreux commentaires, qu'il fallait que je réalise d'abord des courts métrages, ou que je prenne des acteurs connus pour combler le fait que je venais « de nulle part ». On m'a dit que sept enfants c'était trop, trois ce serait mieux, ou qu'il fallait inventer des péripéties, rythmer davantage. La plupart des professionnels fonctionnent selon des schémas préexistants, qui ne m'intéressent pas. Plutôt continuer mon métier de décoratrice, qui me plaît.

– **Comment la situation s'est-elle débloquée ?**

– J'allais perdre l'avance sur recettes quand j'ai eu la chance de trouver le producteur Humbert Balsan, qui a été partant sans chercher à m'imposer quoi que ce soit. J'ai pu ensuite choisir une équipe technique que je connaissais grâce aux films où j'avais travaillé comme décoratrice. Malgré certaines difficultés, en particulier le fait de tourner en trois fois, à trois saisons différentes, ce qui était essentiel à mes yeux, nous avons réussi à faire le film pour environ 6 millions de francs [moins du tiers du coût moyen d'un film français].

– **Pourquoi teniez-vous tant à montrer les saisons ?**

– Le passage des saisons est indispensable, il commande à la fois la psychologie des personnages et l'espace du film. A la campagne, l'été c'est immense, tout l'espace est disponible, à l'automne on se replie sur la cour, on passe moins de temps dehors, c'est aussi le moment de retourner à l'école, en hiver on se calfeutre dans une seule pièce. L'histoire est construite sur cette évolution. Mais tourner durant trois saisons fait peur aux gens de cinéma, c'est cher et compliqué, on m'avait conseillé de faire semblant, de « tricher », c'était impensable. Ma seule inquiétude concernait les enfants acteurs, je me demandais s'ils arriveraient à retrouver le fil, d'un tournage à l'autre, j'ai découvert que ce n'était pas du tout un problème pour eux. En revanche, j'aimais beaucoup l'idée qu'on les verrait grandir à l'écran.

– **Vous n'avez aucune formation. Comment saviez-vous à l'avance que vous sauriez réaliser un film ?**

– On ne peut pas le savoir. J'avais suivi la fabrication des *Amants* de près, en conduisant Carax, par curiosité mais sans l'idée d'apprendre pour le faire ensuite. A mes yeux, cela n'a jamais fait problème, je ne me suis jamais posé la question d'« entrer dans le monde du cinéma », de franchir une barrière. J'avais mon film à faire et voilà. Pour mettre en scène, il n'est pas nécessaire de dominer la technique, il faut avoir une vision de ce qu'on veut obtenir et trouver les personnes qui sauront faire le nécessaire pour y arriver. C'est en ce sens que j'ai choisi les techniciens avec lesquels j'ai travaillé.

– **Vous étiez-vous fixé des principes de mise en scène ?**

– Je savais que je ne voulais pas de jolies images de la campagne, ni des mouvements gratuits de caméra. J'avais des idées précises sur la manière de tourner chaque scène, mais que j'ai souvent modifiées en fonction des conditions pratiques, et de la grammaire élémentaire du cinéma que m'apprenait la chef opératrice, Hélène Louvart, à mesure que je risquais de commettre des erreurs. Durant le tournage, nous avons inventé beaucoup des petites choses, la réalisation a un côté bricolage qui me convient.

– **Depuis sa présentation dans une section parallèle au Festival de Cannes, *Y aura-t-il de la neige à Noël* accumule les éloges et les récompenses. Qu'allez-vous faire à présent ?**

– J'écris un nouveau scénario. Il ne se déroule pas à la campagne. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

Visions en miettes d'un groupe d'adolescents

Dans la mêlée. Un premier film pour découvrir l'Italien Gianni Zanasi

Film italien de Gianni Zanasi. Avec Giacomo Ciarrapico, Cristina Aubry, Manrico Gammarota, Daniel Alegi, Paolo Sassanelli et des acteurs non professionnels. (1 h 28.)

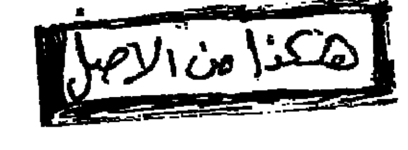
Ce film constitue, depuis sa conception jusqu'à son aboutissement, une attaque séditieuse à l'encontre de l'ordre établi.

Tourné en extérieur et en six semaines dans un quartier excentré de Rome, avec des acteurs pour la plupart non professionnels et une équipe débutante, il raconte l'histoire décousue d'un groupe de jeunes adolescents vivant d'espoir, de combines, d'eau fraîche et de rapines. Autant dire qu'il ne raconte presque rien, mais que la façon dont ce « rien » s'impose dit à peu près tout. *Dans la mêlée* commence par un court métrage tourné par le réalisateur Gianni Zanasi dans son quartier voilà trois ans, où les principaux protagonistes trompaient déjà leur ennui en voulant offrir à un ami atteint d'un cancer (imaginaire) les services d'une prostituée.

Poussés en graine, voici donc les mêmes qui se lancent aujourd'hui dans la libre entreprise, tentant d'écouler en vain de faux billets à une épicière dépourvue de monnaie, ou de revendre à un pizzaiolo goguenard des lots de tomates volées. Tout cela procède par vignettes, croise les parcours, s'égare, s'amuse et se revendique même d'une philosophie, formulée par l'un d'entre eux après avoir lamentablement échoué à circonvenir le cerbère d'une boîte de nuit : « *Tout va bien, mais il y a un problème.* »

Ce problème, capté au fil du paysage urbain entre la brusquerie d'un rire et la fragilité d'un silence, n'est autre que l'insoucieux désarroi d'une jeunesse marginalisée par la société. Ce film pourrait se situer au centre d'un triangle constitué par *Les Vitelloni*, de Federico Fellini (pour la peinture de jeunes gens velléitaires), *Les 400 Coups*, de François Truffaut (pour sa fraîcheur et sa révolte) et *Coûte que coûte*, de Claire Simon (comme document sur le libéralisme avancé). Depuis l'apparition de Nanni Moretti, ce premier long métrage d'un réalisateur âgé de trente et un ans est l'un des films les plus intelligents que nous aura proposés le cinéma venu d'Italie. On reparlera nécessairement de Gianni Zanasi.

J. M.



L'opéra-fantôme du siècle

Le Violon de Rothschild. Un monument à la mémoire, par la musique et l'image

Film français d'Edgardo Cozarinsky. Avec Sergueï Makovetsky, Dainius Kazlauskas, Miklos B. Szekely, Sandor Szoter, Mari Töröcsik. (1 h 41.)

Le Violon de Rothschild est l'un des rares films contemporains à prendre la mesure de l'histoire de ce siècle, et doit être compté à ce titre comme une des très grandes œuvres de cinéma réalisées depuis l'après-guerre. Produit en France et tourné en langue russe par un cinéaste d'origine argentine, il incarne de surcroît un « cosmopolitisme » que le siècle en question n'a pas cessé de victimiser, ce qui ne gâche rien.

Grand film donc, d'abord parce qu'il a pris acte que l'art moderne est essentiellement un témoignage sur une idée, et donc une représentation, de l'homme qui a catastrophiquement déchu. Mais aussi parce que, en dépit de ce constat, Cozarinsky raconte une histoire qui, sans recourir au fil blanc de la fiction consolatrice, retrouve dans le tissu même de l'Histoire le fil rouge d'un espoir ténu. Cette histoire, génialement rapiécée, est celle d'un opéra.

Adapté d'une nouvelle éponyme d'Anton Tchekhov, l'opéra *Le Violon de Rothschild* commence d'être composé peu avant la seconde guerre mondiale par un musicien juif soviétique, Benjamin Fleischmann. En 1941, celui-ci trouve la mort au cours de la défense de Leningrad, et c'est son maître, Dimitri Chostakovitch, qui en achève la composition et en assure l'orchestration. Mais l'opéra, qui évoque l'univers du shtetl, est interdit par l'appareil stalinien, qui s'apprête à liquider, au lendemain de la Shoah, l'intelligentsia juive du pays.

Cette composition à bas bruit, qui porte en elle le hurlement décomposé des vaincus de l'Histoire, Cozarinsky l'exhume dans ce film sous la forme d'un triptyque dont l'écriture, à la Chostakovitch, privilégie le motif et le contrepoint. Motif principal de l'ouvrage, l'opéra en constitue la partie centrale, introduite par un Chostakovitch qui, venant d'apprendre la mort de Fleischmann, ferme les yeux et rêve l'achèvement de l'œuvre, et partant celle d'un monde. *« Il était une fois »*, lit-on en incrustation.

De fait, c'est l'univers primitif, élégiaque, d'un shtetl de légende qui apparaît alors dans un chatoiement de couleurs édéniques, et dont les protagonistes (par le choix du tournage en extérieur et de la postsynchronisation) retrouvent l'expressivité lyrique du cinéma muet. L'histoire, simple et belle, peut se résumer à un don : celui que Bronza, violoniste au seuil de la mort, fait de son instrument au juif le plus pauvre du village, ce Rothschild qu'un grandiose plan final voit disparaître, chagallien, à l'horizon.

CONTREPOINT SONORE ET VISUEL

Cette longue digression musicale, allègre et funèbre à la fois, cet anti-*Violon sur le toit* par excellence, ne trouve son sens que rapportée à l'anéantissement d'un peuple promu par le siècle au rang de victime exemplaire. Mais, débordant l'abîme de la Shoah, elle concerne tous ceux qu'évoque cette parole de Chostakovitch citée par le film : *« Trop de gens chez nous ont été tués et personne ne sait où ils sont enterrés. Qui peut ériger un monument à leur mémoire ? Seule la musique peut le faire. »* Non, le cinéma aussi, et Cozarinsky le prouve en encadrant l'opéra de deux volets qui embrassent l'Histoire (de 1939 à nos jours) par un constant recours au contrepoint sonore et visuel.

Reconstitution romanesque et images d'archives, lettres échangées et monologues en voix off en constituent la trame narrative hétérogène, selon une « mise en conversation » parfaitement maîtrisée par le cinéaste. Chostakovitch, tour à tour célébré et vilipendé par le pouvoir, en demeure la figure principale. L'ouverture relate sa relation avec Fleischmann sur fond de montée des périls, la dernière partie, plongée dans l'atmosphère surréelle des procès de l'après-guerre, découvre la face solitaire et nocturne d'un compositeur qui aura décidé de répondre *« à tous et à tout par la musique »*. Etait-ce suffisant ? Le film rappelle également qu'à cette époque des motifs yiddish commencent à nourrir son œuvre.

Le Violon de Rothschild est ainsi non seulement la rédemption filmée d'un opéra, mais encore une réflexion très subtile sur les voies spirituelles empruntées par la résistance au totalitarisme, sur le lien charnel qui unit les morts aux vivants, et finalement sur cette transmission mystérieuse – artistique ? – qui permet à chaque génération de jouer plus ou moins clandestinement sa partition d'humanité.

Jacques Mandelbaum

1894-1996 : d'un violon l'autre

QUATRE STRATES successives aboutissent à ce film. Tchekhov pose la première pierre en 1894, avec la superbe nouvelle qui lui donne son titre. Bronza, le personnage principal, y est fabricant de cercueils dans une bourgade *« habitée presque uniquement par des vieillards qui mouraient si rarement que c'en était contrariant »*.

Chrétien affublé d'une tare ordinairement attribuée aux juifs, la pingrerie, Bronza passe donc sa vie à calculer les profits qu'il aurait pu faire. Jusqu'au jour où sa femme meurt et où il réalise quel gâchis a été son existence, et combien la mort est, tout compte fait, plus profitable que la vie. Il meurt donc, non sans léguer son violon au juif Rothschild, par remords de l'avoir trop souvent insulté et fait mordre par les chiens. Rothschild tirera de l'instrument des airs où s'opérera la fusion sublime de la tristesse russe et de la plainte juive.

En 1939, Benjamin Fleischmann, alors âgé de vingt-six ans, commence à travailler à l'opéra en un acte tiré de cette nouvelle, sous la houlette de Dimitri Chostakovitch, son professeur au conservatoire. Mais le jeune compositeur meurt et son maître décide d'achever son œuvre. Ce sera chose faite en 1944, sans qu'on puisse préciser quelle part revient à l'un ou à l'autre d'un opéra désormais commun.

CURIEUX DESTIN

Le Violon de Rothschild connaît un bien curieux destin. Dans l'immédiat après-guerre, Chostakovitch peut d'autant moins l'imposer qu'il est lui-même, en 1948, stigmatisé par Jdanov qui a fait voter contre lui et quelques autres une déclaration dénonçant les tendances « cosmopolites » de leur musique. La première a finalement lieu en avril 1968 à Leningrad, dirigée par le fils du compositeur, Maxime Chostakovitch. Il n'y aura pas d'autre représentation, l'opéra étant interdit dès le lendemain au motif qu'il pourrait servir à la propagande sioniste. L'œuvre sera enregistrée en 1983 par le chef d'orchestre Guennadi Rojdestvenski.

Ici intervient Edgardo Cozarinsky, écrivain et cinéaste argentin installé en France depuis 1974, auteur notamment de *La Guerre d'un seul homme* (1981) et d'un récent *Citizen Langlois* diffusé sur Arte (1995). *« J'ai découvert l'opéra de Fleischmann sur France-Culture voilà six ou sept ans. Comme j'ai un côté un peu détective, j'ai commencé à mener une enquête, comme ça, pour le plaisir. Et c'est en découvrant toute cette histoire que l'idée du film s'est imposée. Cette idée n'étant rien d'autre qu'une hypothèse poétique : que, dans la vie, on ne saurait donner sans recevoir en même temps. »*

Réenregistré pour les besoins du film par Rojdestvenski en 1995, l'opéra a été tourné en Hongrie, les autres scènes en Russie et en Estonie, dans les lieux mêmes où il fut si longtemps bâillonné.

J. M.

★ La nouvelle de Tchekhov et le scénario du film sont publiés par Actes Sud, 104 p., 120 francs. Le nouvel enregistrement, avec Sergueï Leiferkus, Konstantin Pluzhnikov, Marina Shaguch et Ilya Levinsky, l'Orchestre philharmonique de Rotterdam dirigé par Guennadi Rojdestvenski est publié par RCA 1 CD 09026 68434-2.

DÉPÊCHES

■ **Les prix de la critique américaine.** *Secrets et mensonges*, de Mike Leigh, a été couronné meilleur film de l'année 1996 par l'Association des critiques cinématographiques de Los Angeles samedi 14 décembre. Ils ont désigné *La Cérémonie*, de Claude Chabrol, comme meilleur film en langue étrangère, Mike Leigh comme meilleur metteur en scène et son interprète Brenda Blethyn comme meilleure actrice. Les critiques californiens, comme leurs homologues new-yorkais deux jours auparavant, ont décerné à Geoffrey Rush la récompense du meilleur acteur pour son rôle dans *Shine*. Le 12 décembre, les critiques new-yorkais avaient choisi *Fargo*, de Joel Coen, comme meilleur film de 1996, et Lars von Trier, réalisateur de *Breaking the Waves*, comme meilleur metteur en scène. Les critiques de Los Angeles ont aussi remarqué *Breaking the Waves* en accordant à Emily Watson la récompense de la Nouvelle Génération.

■ **Jacques Rozier pense à Bernard Tapie pour son prochain film,** *Fifi martingale* ; il l'a indiqué dans une interview publiée par *L'Humanité* du 13 décembre. Cette comédie en projet, dans laquelle Bernard Tapie pourrait jouer le rôle d'*« un auteur de pièces de boulevard un peu faciles »*, serait le sixième long métrage de l'auteur d'*Adieu Philippine*.

LES ENTRÉES À PARIS

■ **Médiocre semaine pour les stars.** La période précédant les fêtes est peu favorable à la fréquentation, alors que de nombreuses têtes d'affiche sont de sortie. *Gérard Depardieu en prof de banlieue n'attire que 91 000 spectateurs malgré ses 45 écrans. Geena Davis ne séduit que 83 000 supporteurs dans 36 salles.* Schwarzenegger doit se contenter de 22 000 compagnons pour *La Course au jouet*, et les camarades de jeu de Robin Williams dans *Jack* se limitent à 14 500, tandis qu'Anthony Hopkins grimé en Picasso ne séduit que 17 000 amateurs. Charlton Heston reste bien seul dans *l'Alaska*, à 4 500 entrées.

■ **Parmi les nouveautés,** c'est à tout prendre *La Robe* qui obtient le score le plus seyant, avec 6 400 spectateurs dans seulement trois salles. Déception pour *Det, une petite fille*, qui n'emmène qu'un millier de spectateurs dans son sillage.

■ **En continuation,** *Le Bossu de Notre-Dame* reste hors d'atteinte à 127 000 entrées dans 47 salles, soit un total de 516 000 en trois semaines. *Microcosmos* garde sa vitalité, à 41 000 (total : 277 000 en quatre semaines) et *Un air de famille* tient bon avec encore 27 000 spectateurs en sixième semaine (total : 390 000). Déconfiture, en revanche, pour les deux comédies « à la française » sorties la semaine dernière, *Hercule et Sherlock* et *Oui*.

J.-M. F.

★ Chiffres : *Le Film français*.

LES AUTRES NOUVEAUX FILMS

ZONE FRANCHE

Film français de Paul Vecchiali. Avec Jacques Le Carpentier, Jean-Marie Meshaka, Maryse Grob et les habitants du quartier « Les Coteaux » à Mulhouse. (1 h 16.)

■ A l'origine, il y a cette proposition du ministère de la culture à Paul Vecchiali et Patrick Raynal – écrivain et directeur de la « Série noire » chez Gallimard – d'animer un atelier d'écriture auprès de jeunes d'une cité de Mulhouse. Il en naît un scénario, dont est tiré ce film où les coscénaristes sont également les acteurs (*Le Monde* du 23 mai). Le projet est original, et l'on comprend qu'il ait pu séduire un cinéaste dont les films se situent souvent à la frontière du document et de la fiction, du cliché et de son dépassement. En un mot, un cinéma en « zone franche », dont le titre en forme de jeu de mots reprend le sens littéral de l'expression – territoire soumis à une administration spéciale – en même temps qu'il évoque l'authenticité de sa fabrication. C'est sur ce second point que le bât blesse. Paul Vecchiali s'est pris au jeu de la sincérité en véhiculant cette histoire trop édifiante, même si elle touche parfois juste. Avec, d'un côté, la population d'une cité exemplaire de solidarité et de tolérance, et des jeunes qui maîtrisent leurs propres dérives avec un sens aigu de la responsabilité, et, de l'autre, des policiers imbéciles et cyniques, quelques skinheads locaux et un vieux couple de Français, aigris et solitaires, par qui le malheur finalement advient. Ce manichéisme est instructif : il renvoie à la société la distorsion spectaculaire de sa propre vision, toute aussi schématique, des cités. Mais le simplisme des uns ne justifie pas forcément celui des autres. *J. M.*

LES BOULUGRES

Film d'animation français de Jean Hurtado. Avec les voix de Michael Lonsdale, Catherine Ringer, Daniel Berlioux. (1 h 10.)

■ Réalisé il y a déjà une dizaine d'années, *Les Boulugres* représente une tendance minoritaire mais inventive du cinéma d'animation français : des personnages stylisés – un seul trait dessinant une silhouette qui se déforme en fonction de leurs émotions – évoluent en pérorant dans un espace taché de couleurs. Un industriel réussit à vendre aux Boulugres, une peuplade insulaire lointaine, un remède destiné à guérir leur mal atavique (un champignon leur pousse sur la tête). La campagne prophylactique sera le prétexte d'une révolution. L'humour, légèrement caustique, joue avec les clichés de toutes sortes et prend pour cible l'hypocrisie bourgeoise, la naïveté humanitaire, les révolutions tiers-mondistes. Les trois comédiens qui prêtent leur voix aux créatures dessinées s'amusent à prendre toutes sortes d'accents et d'intonations. Ils constituent ainsi une des dimensions essentielles du plaisir que l'on peut prendre à voir *Les Boulugres*. *Jean-François Rauger*

DAYLIGHT

Film américain de Rob Cohen. Avec Sylvester Stallone, Amy Brenneman, Viggo Mortensen, Dan Hedaya. (1 h 54.)

■ On croyait le film-catastrophe enterré sous ses propres décombres. C'était compter sans Rob Cohen, qui ressuscite quasiment à l'identique ce sous-genre, florissant dans les années 70. Vérification faite, tout y est. L'ouverture chorale dressant la typologie des principaux protagonistes (de la famille moyenne au fourgon de prisonniers en passant par une actrice au chômage). La catastrophe proprement dite, dans le tunnel routier reliant Manhattan au New-Jersey, et la transformation de ce lieu de passage anodin en piège mortel pour les survivants, soumis à l'épreuve de vérité. La petite charge de rigueur contre l'impéritie et la logique froide de l'administration. Enfin l'apparition miraculeuse d'un sauveur (Stallone), qui se trouve être l'ex-responsable des urgences de la ville, qui expie une ancienne bavure en étant devenu chauffeur de taxi. C'est dire qu'il y a du sacrifice et de la rédemption dans l'air, cet air libre que les rescapés retrouveront d'ailleurs, au cas où l'on aurait mal compris, grâce à une statue du Christ qui leur indique le chemin. Reste à dénombrer ceux qui n'en sont pas revenus pour s'assurer que le film n'est pas indigne de son catastrophique brevet. En l'occurrence, un petit loubard teigneux, un acteur de publicité mégalomane, un policier sympathique mais tout de même célibataire et sans enfant, ainsi qu'une femme qui ne s'était jamais consolée de la mort de son fils. Ceux-là n'avaient pas joué collectif ; l'Amérique de Rob Cohen continue sans eux. *J. M.*

MRS. WINTERBOURNE

Film américain de Richard Benjamin. Avec Shirley McLaine, Ricky Lake, Brendan Fraser, Loren Dean, Miguel Sandoval. (1 h 44.)

■ Du roman de William Irish *J'ai épousé une ombre*, Mitchell Leisen avait tiré en 1950, avec Barbara Stanwyck, *Les Chaînes du destin*. En 1982, Robin Davis adaptait la même œuvre (*J'ai épousé une ombre*) avec Nathalie Baye, Francis Huster et Madeleine Robinson. Richard Benjamin en reprend l'intrigue : abandonnée, enceinte, une jeune femme change d'identité à la suite d'un accident de chemin de fer. Ayant à peine accouché, elle est conduite auprès des très riches et très snobs Winterbourne, persuadés qu'elle est la bru qu'ils n'ont jamais vue. Le frère jumeau du décédé ne supporte pas l'intruse ; la belle-mère, en revanche, lui sera une sorte d'alliée. Le cinéma hollywoodien semble avoir perdu le secret du thriller. Shirley McLaine joue les belle-mères acidulées, Brendan Fraser ne manque pas de charme mais, malgré sa double prestation, d'un véritable rôle. La terne réalisation comble mal ces carences. Rondeur truculente dans *Hairspray* et *Cry Baby*, de John Waters, Ricky Lake a perdu du poids et changé de visage en devenant animatrice de *talk-shows* à la télévision. En chemin, elle est devenue presque banale. *Henri Béhar*

THE INCREDIBLY TRUE ADVENTURE OF TWO GIRLS IN LOVE

Film américain de Maria Magenti. Avec Lauren Holloman, Maggie Moore, Kate Stafford. (1 h 35.)

■ *The Incredibly True Adventure of Two Girls in Love* fait partie de ces petits films américains qui marquent davantage leur indépendance par rapport à Hollywood dans le choix d'un « sujet » original que par une quelconque audace formelle. Deux lycéennes tombent amoureuses l'une de l'autre. L'une est blanche, issue d'un milieu plutôt populaire mais sans hommes, l'autre est noire, d'une famille très *upper class*, et découvre son homosexualité. La double transgression (sexuelle et raciale) du scénario fournit le prétexte à une comédie sympathique mais anodine. Les difficultés engendrées par la situation semblent s'effacer comme dans un rêve. De ce petit film, très platement mis en scène, reste un moment magique, porté par le talent des deux actrices principales : celui où les deux adolescentes prennent conscience du désir qui s'est progressivement et irrésistiblement installé entre elles. *J.-F. R.*

REVUE

CINÉMACTION

N° 81. Jean Rouch ou le ciné-plaisir. Corlet-Télérama. 239 pages, 150 francs.

■ En 1982, *Cinémaction* consacrait à ce cinéaste rare un numéro spécial, *Jean Rouch, un griot gaulois*, longtemps resté la somme la plus complète consacrée en France au réalisateur. Après la rétrospective dédiée avec succès à Rouch par le Jeu de paume, la réactualisation de ce numéro vient à point. L'essentiel est conservé, qui aborde les champs de prédilection du cinéaste : l'Afrique, le cinéma ethnographique, le cinéma-vérité et les liens avec la nouvelle vague. Si on perd au passage un débat musclé entre Rouch et des tenants du cinéma militant, on y gagne, outre une mise à jour de la filmographie, cinq interventions essentielles. La longue interview-bilan menée par René Prédal, l'analyse par l'anthropologue Marc-Henri Piault de l'apport strictement ethnologique du cinéaste, le regard séduisant de Christopher W. Thompson sur une œuvre selon lui dominée par l'attrait rimbaldien de l'aventure, le questionnement de la notion de cinéma-vérité par Daniel Serceau, enfin un article critique de Colette Piault, doublé d'un second entretien avec le réalisteur – fort pugnace celui-ci, puisqu'il porte sur le refus de Rouch de renoncer au commentaire dans ses films africains –, contribuent à l'enrichissement de cet ouvrage de référence. *J. M.*

De la difficulté de restituer la subtilité de Henry James

Portrait de femme. Jane Campion passe à côté du roman qu'elle tente d'adapter

Film américain de Jane Campion. Avec Nicole Kidman, John Malkovich, Barbara Hershey, Mary-Louise Parker, Martin Donovan, Viggo Mortensen, Christian Bale. (2 h 23.)

Sans être forcément attendue, la transposition à l'écran par Jane Campion de *Portrait de femme* de Henry James n'a rien de surprenant. Isabel Archer, l'héroïne du roman de James, interprétée par une Nicole Kidman livide, presque catatonique, s'inscrit dans la droite ligne des autres héroïnes des précédents films de Jane Campion : Janet Frame, la jeune adolescente d'*An Angel at my Table* avec sa chevelure rousse qui rappelle celle de Nicole Kidman, et Holly Hunter dans *La Leçon de piano*, dont l'inadaptation à son milieu social est proche de celle d'Isabel Archer.

Même si l'attirance de Jane Campion pour le roman de James est explicable, le résultat reste, lui, beaucoup plus flou, et il est bien difficile de voir, après deux heures de film, où elle voulait en venir.

On saisit bien qu'Isabel Archer, jeune femme de la haute société américaine, cherche avant tout à s'échapper de son milieu pour gagner son indépendance, en partant pour l'Europe d'abord, en repoussant ensuite les demandes en mariage de Lord Warburton et de Caspar Goodwood, car ceux-ci représentent le système qu'elle abhorre, et en épousant finalement Osmond (John Malkovich), qui semble, en apparence, déconnecté de la bourgeoisie guindée dont elle est issue.

Malheureusement, ce parcours en dents de scie d'une femme qui fait tout pour ouvrir les yeux sans s'apercevoir qu'elle tombe dans les pièges qu'elle tente d'éviter, est complètement mis à plat, dépouillé de toutes les subtilités qui se trouvaient dans le roman de James. On ne comprend à aucun moment, qu'en se moquant de la hiérarchie sociale, Isabel Archer s'efforce de trouver une certaine liberté de jugement. Indépendance sociale et indépendance de pensée allaient de pair chez James, un lien complètement négligé par Jane Campion. Lorsqu'Isabel rencontre, dans le roman de James, pour la première fois Caspar Goodwood, le soupirant américain qui la suit à travers toute l'Europe, elle est frappée par sa mâchoire carrée qui lui donne à penser que cet homme ne pourra jamais *« se trouver à l'unisson avec les rythmes les plus profonds de la vie »*.

De Caspar Goodwood, il reste bien, dans le film de Jane Campion, les mâchoires carrées qui sont celles de l'excellent Viggo Mortensen, sauf qu'elles n'expriment rien ici. Pourquoi aussi avoir cantonné John Malkovich dans un rôle à la Valmont, séducteur et libertin, ensorcelant la pauvre Nicole Kidman par des méthodes qui rappellent trop celles des *Liaisons dangereuses ?* La fascination d'Isabel pour Osmond, telle qu'elle était envisagée par Henry James, était bien plus complexe. C'est son absence de biens – pas d'argent, pas de titre, pas de distinctions honorifiques – qui en faisait un homme attirant à ses yeux.

TAPE-À-L'ŒIL

Portrait de femme, le film, s'ouvre sur une voix murmurant que ce qu'il y a de plus agréable dans un baiser est le moment qui le précède, avant de parler d'un miroir que l'on doit trouver, qui doit vous renvoyer le reflet le plus fidèle possible. Apparaît ensuite une jeune fille avec un Walkman sur la tête tendant une main sur laquelle est inscrit *« Portrait de femme »*.

Tout le film est rythmé par des images dont on a du mal à saisir la signification, un gros plan sur une tasse de thé, et plusieurs plans de Nicole Kidman filmés au ralenti, l'un en compagnie de John Malkovich dans une scène d'enlacement faisant manifestement référence à Vertigo et à l'étreinte interminable entre James Stewart et Kim Novak, et deux autres dans un couloir et à la sortie d'une maison, où l'on prend bien sûr la mesure de la beauté de la chevelure rousse de Nicole Kidman, mais à la manière d'une publicité pour un parfum. Ce plan se rapproche de celui du piano à queue abandonné sur une plage dans *La Leçon de piano*, image improbable qui n'apportait rien au film, si ce n'est la satisfaction désintéressée d'obtenir un effet baroque, inattendu, tape-à-l'œil.

Seulement, *Portrait de femme* repose sur une histoire infiniment plus subtile que *La Leçon de piano* et dont les rebondissements sont difficilement cernables. Jane Campion était sans doute consciente de la difficulté de transposer à l'écran un roman où il ne se passe presque rien, si ce n'est une femme qui tente d'échapper au néant pour mieux y retomber. La frontière est mince entre raconter ce néant et tomber dans la vacuité.

Dans ce « rien », Henry James allait beaucoup plus loin, et décrivait un paradis perdu d'où son héroïne était à tout jamais chassée, perdant une liberté qu'elle avait recherchée pourtant de toutes ses forces. Jane Campion ne reste qu'à la surface des choses et, s'en tenant à des apparences, elle livre un film creux.

Samuel Blumenfeld

La riche cinématographie de l'ex-Tchécoslovaquie

A Beaubourg, 150 films tchèques et slovaques

Rétrospective jusqu'au 23 mars 1997. Centre Georges-Pompidou, Salle Garance (Séances quotidiennes, sauf le mardi, à 14 h 30, 17 h 30, 20 h 30).

Depuis 1978, date à laquelle il a pris en charge la programmation cinématographique du Centre Georges-Pompidou, Jean-Loup Passek convie cinéphiles et touristes virtuels à ce qu'il nomme *« un voyage immobile à travers les continents »*. Soit, à raison de deux ou trois grandes étapes annuelles, des manifestations couvrant chacune une cinématographie nationale depuis les origines jusqu'à nos jours. Dix-huit ans et cinquante-trois éditions plus tard, il a ainsi ouvert des fenêtres sur la plupart des régions du globe, *« contre la standardisation du cinéma et pour la reconnaissance des cultures »*. Dernière offensive en date, déployée jusqu'au 3 mars 1997 : le cinéma tchécoslovaque, tchèque et slovaque depuis 1993 par la force de l'Histoire.

Ce cycle devait se dérouler voilà déjà dix ans, mais fut annulé, à l'époque, du fait de l'interdiction de sortie de certains films. On n'a rien perdu pour attendre : avec la participation des Archives nationales du film de Prague et de l'Institut slovaque du film de Bratislava, 150 longs métrages en version originale sous-titrée sont aujourd'hui projetés (110 films tchèques et 40 films slovaques), dans leur grande majorité inédits en France et présentés en copies neuves.

On peut commencer par les classiques des années 20 et 30, méconnus en France, tels le sulfureux Gustav Machaty (*Erotikon, Extase*) réputé pour avoir dénudé la future Hedy Lamarr, le prolifique Martin Fric et ses comédies (*Une vie de chien, Janosik*), ou encore Otakar Vavra qui, par ses adaptations des classiques de la littérature tchèque et son ambition artistique, devint rapidement le cinéaste national par excellence (*Virginité, La Confrérie des demoiselles de Kutna Hora*).

CINÉMA D'« ÉVASION »

Après l'occupation nazie (marquée, dans le cinéma, par une « évasion » assez semblable à celle qui se produit en France à la même époque), la Tchécoslovaquie passe sous le contrôle soviétique. Elle n'en produit pas moins, *via* la célèbre école de cinéma créée en 1946 (la FAMU), deux courants qui connaîtront une renommée internationale.

Le premier est celui du film d'animation (plus particulièrement de marionnettes), qui ménage dans les années de glaciation stalinienne un petit espace de rêve et de liberté. Jiri Trnka, Karel Zeman et Hermina Tyrlova le dominent de tout leur talent.

Le second apparaît une décennie plus tard, dans le sillage de la déstalinisation. Une génération nouvelle apparaît, telle une belle fleur insolite et printanière sur laquelle les chars soviétiques finiront par rouler le 21 août 1968 à Prague, contraignant des dizaines de cinéastes à l'exil ou au silence. L'occasion est donc unique de découvrir toute la diversité de cette « nouvelle vague » tchécoslovaque, depuis les premiers opus des Forman, Passer, Papousek et autres, jusqu'au film considéré comme annonciateur du mouvement (en même temps d'ailleurs que de l'émancipation du cinéma slovaque), *Le Soleil dans le filet* (1962) de Stefan Uher, en passant par l'oeuvre collective qui en est le manifeste : *Les Petites Perles au fond de l'eau* (1965), signé Véra Chytilova, Jiri Menzel, Evald Schorm, Jaromil Jires et Jan Nemec.

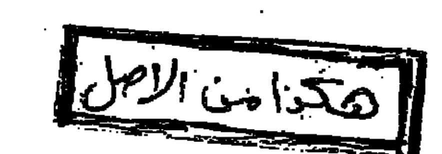
Depuis l'indépendance, puis la partition, une vingtaine de films par an sont produits dans la république tchèque, et cinq ou six en Slovaquie. Comme dans tout l'ancien bloc de l'Est, la libéralisation fait des ravages, la relève se fait attendre et le public s'est mis à l'heure américaine. Jaromil Jires, une des figures de la nouvelle vague des années 60, a cette belle formule : *« La liberté manquait à l'époque, mais pas l'espoir. C'est l'inverse aujourd'hui. Nous avons la liberté, mais nous manquons de cet espoir sans lequel les cinéastes, en particulier, ne savent pas encore vivre. »*

Cette phrase est citée dans l'imposant livre-catalogue publié à cette occasion (*Le Cinéma tchèque et slovaque*, sous la direction d'Eva Zadralova et Jean-Loup Passek, Editions du Centre Georges-Pompidou, 288 pages, 300 F), composé d'articles très fouillés ainsi que d'un dictionnaire complet des films et des auteurs. *« Il est important que les gens voient les films, il est tout aussi important qu'ils en gardent mémoire »* souligne Jean-Loup Passek.

J. M.

Réalisateurs slovaques en colère

Invités, les cinéastes slovaques n'ont pas assisté à l'inauguration de la manifestation organisée au Centre Pompidou, pour protester contre la politique des autorités de Bratislava, *« contre la situation intenable dans laquelle se trouve le cinéma slovaque en ce moment »*. Dénonçant le comportement *« non démocratique du pouvoir, par la centralisation et la mainmise sur les ressources financières,* [dont] *les partenariats avec des pays étrangers, parmi lesquels la France joue un rôle considérable »*, ils soulignent *« la gravité de la situation, alors que la France était devenue le principal coproducteur et protecteur des cinématographies d'Europe de l'Est »*. Et s'alarment de ce que *« le ministère de la culture impose les intérêts politiques et économiques de la coalition au pouvoir, tende à diviser les créateurs, menace la liberté et l'indépendance de la création »*.



LA SÉLECTION DU « MONDE »

AFRIQUES : COMMENT ÇA VA AVEC LA DOULEUR ? (français, 2 h 45), de Raymond Depardon.
ASPHALT TANGO (franco-roumain, 1 h 44), de Nae Caranfil.
AU LOIN S'EN VONT LES NUAGES (finlandais, 1 h 36), d'Aki Kaurismaki.
LES AVEUX DE L'INNOCENT (français, 1 h 30), de Jean-Pierre Améris.
LES CENDRES DU TEMPS (Hongkong, 1 h 31), de Wong Kar-wai.
CHRONIQUE COLONIALE (hollandais, 1 h 30), documentaire de Vincent Monnikendam.
DET, UNE PETITE FILLE (iranien, 1 h 26), d'Abolfazl Jalili.
FOR EVER MOZART (franco-suisse-allemand, 1 h 20), de Jean-Luc Godard.
GO NOW (britannique, 1 h 26), de Michael Winterbottom.
IRMA VEP (français, 1 h 38), d'Olivier Assayas.
LE JARDIN (franco-slovaque, 1 h 40), de Martin Sulik.
JE N'EN FERAI PAS UN DRAME (français, noir et blanc, 57 mn), de Dodine Herry.
NOS FUNÉRAILLES (*) (américain, 1 h 39), d'Abel Ferrara.
PO DI SANGUI (franco-guinéen-portugais-tunisien, 1 h 30), de Flora Gomes.
LA PROMESSE (belge, 1 h 33), de Jean-Pierre et Luc Dardenne.
LA RENCONTRE (*français, 1 h 15*), d'Alain Cavalier.
RONDE DE FLICS À PÉKIN (chinois, 1 h 42), de Ning Ying.
LA SERVANTE AIMANTE (français, 2 h 46), de Jean Douchet.
WALK THE WALK (français, 1 h 12) de Robert Kramer.

FESTIVALS

HOMMAGE À ELIA KAZAN : Le Cinéma L'Entrepôt présente un hommage au cinéaste américain né en 1909. Au programme : *Viva Zapata* (1952), *Baby Doll* (1956), *Un homme dans la foule* (1957), *La Fièvre dans le sang* (1961), *America, America* (1963), et *L'Arrangement* (1969).
Du 18 décembre au 7 janvier. L'Entrepôt, 7-9, rue Francis-de-Pressensé, Paris 14e. Mo Pernety.

CINÉMÉMOIRE : Commencé le 18 novembre, le Festival international du patrimoine cinématographique se termine le 22 décembre. Quelques rendez-vous valent encore le détour. Le 20 décembre à 19 heures, la salle du Palais de Chaillot accueille *Faust* de Murnau (1926), accompagné d'un arrangement musical pour piano de Armando et Carlos Pérez Mantaras, interprété par Sandra Gonzalez. Le 21 à 21 heures, Raymond Borde, fondateur de la Cinémathèque de Toulouse, présente *Français, vous avez la mémoire courte*, de Jean Morel et Jacques Chavannes, un film produit par Vichy en 1942 et retrouvé vingt ans après la guerre, à la préfecture de la Haute-Garonne. Ce programme sera suivi par la projection de films comiques muets, parmi lesquels *Soft Money* (1919), de Harold Lloyd, et *Le Corset d'Antocha* (1910), un film anonyme russe de l'époque tsariste. Le 22 à 15 heures, la Cité de la musique accueille *Ballet mécanique* (1924), de Fernand Léger et Dudley Murphy, accompagné d'une musique originale de Georges Antheil, jouée par l'Ensemble InterContemporain sous la direction de Jonathan Nott.
Renseignements, tél. : 01-45-63-07-83.

SÉANCES JEUNE PUBLIC : La Cinémathèque française propose tout au long de l'année des séances de cinéma réservées aux enfants. Samedi 21 décembre, à 16 heures, la projection de *Jacquot de Nantes* (Agnès Varda, 1991) sera précédée d'une visite du Musée du cinéma (de 15 à 16 heures), animée par un conférencier jeunesse.
Le 27, à 14 h 30, *Mon oncle* (Jacques Tati, 1958) ; le samedi 28 à 14 h 30, *Où est la maison de mon ami ?*, une merveille du cinéma iranien (Abbas Kiarostami, 1987).
Cinémathèque française, 7, avenue Albert-de-Mun, Paris-16e. Mo Trocadéro. Tél. : 01-45-53-21-86.

FESTIVAL ANIMÉ POUR LES ENFANTS : Le Cinéma des cinéastes propose un choix de dessins animés d'horizons, d'époques et de techniques aussi différents que leurs pays et leurs auteurs le sont. Au programme : *La Ferme des animaux* (1954), un film de l'un des plus grands studios d'animation anglaise, Halas & Batchelor, adapté de la célèbre nouvelle de George Orwell, mettant en scène la révolte des animaux de la ferme contre le fermier tyrannique ; *Porco Rosso* (Hayao Miyazaki, 1995), une animation japonaise qui développe une fiction magique autour de l'histoire d'un cochon rouge, aviateur hors pair ; *Qui veut la peau de Roger Rabbit ?* (Robert Zemeckis, 1987) qui fait évoluer côte à côte, acteurs et personnages dessinés.
A partir du 18 décembre. Le Cinéma des cinéastes, 7, avenue de Clichy, Paris-17e. Tél. : 01-53-42-40-20.

NOUVEAUX FILMS

ANNA, ANNA
Film suisse de Greti Kläy, Jürgen Brauer, avec Lea Hürlimann, Wanda Hürlimann, Ilona Schulze (1 h 16).
VF : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

LES BOULUGRES
Dessin animé français de Jean Hurtado (1 h 10).
Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).

DANS LA MÊLÉE
Film italien de Gianni Zanasi, avec Lorenzo Viaconzi, Andrea Proletti, Emiliano Cipolletti, Marco Adamo, Valentina Sora (1 h 28).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86).

DAYLIGHT
Film américain de Rob Cohen, avec Sylvester Stallone, Amy Brenneman, Viggo Mortensen, Dan Hedaya, Jay O. Sanders, Karen Young (1 h 54).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

MRS WINTERBOURNE
Film américain de Richard Benjamin, avec Shirley MacLaine, Ricki Lake, Brendan Fraser, Miguel Sandoval, Cathryn De Prume, Peter Gerety (1 h 44).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14).
VF : Les Montparnos, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

PORTRAIT DE FEMME
Film britannique de Jane Campion, avec Nicole Kidman, John Malkovich, Barbara Hershey, Mary-Louise Parker, Martin Donovan, Shelley Duvall (2 h 23).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; UGC Danton, 6e ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).
VF : Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10).

THE INCREDIBLY TRUE AVENTURES OF TWO GIRLS IN LOVE
Film américain de Maria Maggenti, avec Lauren Holloman, Maggie Moore, Kate Stafford, Sabrina Artel (1 h 35).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Action Christine, dolby, 6e (01-43-29-11-30).

LE VIOLON DE ROTHSCHILD
Film franco-suisse-finlandais-hongrois d'Edgardo Cozarinsky, avec Serguei Makovetsky, Dainius Kazlauskas, Tõnu Kark, Tarmo Männard, Tamara Solodnikova, Kaljo Kiisk (1 h 41).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

Y AURA-T-IL DE LA NEIGE À NOËL ?
Film français de Sandrine Veysset, avec Dominique Reymond, Daniel Duval, Jessica Martinez, Alexandre Roger, Xavier Colonna, Fanny Rochetin (1 h 30).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; *14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e* (01-45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

ZONE FRANCHE
Film français de Paul Vecchiali, avec Jacques Le Carpentier, Jean-Marie Meshaka, Maryse Grob, des habitants (1 h 16).
Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60).

EXCLUSIVITÉS

AFRIQUES : COMMENT ÇA VA AVEC LA DOULEUR ?
de Raymond Depardon.
Français (2 h 45).
Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25).

ASPHALT TANGO
de Nae Caranfil,
avec Charlotte Rampling, Mircea Diaconu, Florin Calinescu, Constantin Cotimatis, *Catalina Rahaianu*, Marthe Felten.
Franco-roumain (1 h 44).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86).

AU LOIN S'EN VONT LES NUAGES
d'Aki Kaurismäki,
avec Kati Outinen, Kari Vaananen, Elina Salo, Sakari Kuosmanen, Markku Peltola, Matti Onnismaa.
Finlandais (1 h 36).
VO : Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18) ; Denfert, dolby, 14e (01-43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68).

LES AVEUX DE L'INNOCENT
de Jean-Pierre Améris,
avec Bruno Putzulu, Elisabeth Depardieu, Jean-François Stévenin, Michèle Laroque, Julia Maraval.
Français (1 h 30).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Le République, 11e (01-48-05-51-33) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

BERNIE (*)
d'Albert Dupontel,
avec Claude Perron, Albert Dupontel, Roland Blanche, Hélène Vincent, Roland Bertin, Paul Le Person.
Français (1 h 27).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Max Linder Panorama, 9e (01-48-24-88-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9e ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept *Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20)* ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LE BOSSU DE NOTRE-DAME
de Gary Trousdale,
Kirk Wise.
Dessin animé américain (1 h 30).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Odéon, 6e ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

BREAKING THE WAVES (*)
de Lars von Trier,
avec Emily Watson, Stellan Skarsgard, Katrin Cartlidge, Jean-Marc Barr, Adrian Rawlins, Jonathan Hackett.
Danois (2 h 38).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, *6e (01-46-33-79-38) ; UGC Triomphe*, 8e ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

CAPITAINE CONAN
de Bertrand Tavernier,
avec Philippe Torreton, Samuel Le Bihan, Bernard Le Coq, Catherine Rich, François Berléand, Claude Rich.
Français (2 h 10).
Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (01-45-32-91-68).

LES CENDRES DU TEMPS
de Wong Kar-wai,
avec Leslie Cheung, Tony Leung Kar-Fai, Brigitte Lin Ching-Hsia, Charlie Young, Tony Leung Chiu-Wai, Maggie Cheung.
Hongkong (1 h 31).
VO : Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 ; réservation : 01-40-30-20-10).

CHRONIQUE COLONIALE
de Vincent Monnikendam.
Hollandais, noir et blanc (1 h 29).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

LA COURSE AU JOUET
de Brian Levant,
avec Arnold Schwarzenegger, Sinbad, Phil Hartman, Rita Wilson, Robert Conrad, James Belushi.
Américain (1 h 30).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; George-V, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : *01-40-30-20-10*).

CRASH (**)
de David Cronenberg,
avec James Spader, Holly Hunter, Elias Koteas, Deborah Unger, Rosanna Arquette.
Canadien (1 h 40).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; Studio Galande, 5e (01-43-26-94-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Cinoches, 6e (01-46-33-10-82) ; Denfert, dolby, 14e (01-43-21-41-01).

DET, UNE PETITE FILLE
d'Abolfazl Jalili,
avec Hossein Saki, Zinab Barbondi, Mahmoud Zadsar.
Iranien (1 h 26).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

FOR EVER MOZART
de Jean-Luc Godard,
avec Madeleine Assas, Bérangère Allaux, Ghalya Lacroix, Vicky Messica, Frédéric Pierrot, Harry Cleven.
Franco-suisse-allemand (1 h 20).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Le *Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de* Beauregard, 6e (01-42-22-87-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10).

GO NOW
de Michael Winterbottom,
avec Robert Carlyle, Juliet Aubrey, James Nesbitt, Sophie Okonedo, Berwick Kaler, Darren Tighe.
Britannique (1 h 26).
VO : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04).

GUANTANAMERA
de Tomas Gutierrez Alea et Juan Carlos Tabio,
avec Mirtha Ibarra, Jorge Perugorria, Carlos Cruz, Raul Eguren, Pedro Fernandez, Luis Alberto Garcia.
Cubain (1 h 41).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00).

IRMA VEP
d'Olivier Assayas,
avec Maggie Cheung, Jean-Pierre Léaud, Nathalie Richard, Antoine Basler, Nathalie Boutefeu, Bulle Ogier.
Français (1 h 38).
Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Denfert, 14e (01-43-21-41-01) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20).

JACK
de Francis Ford Coppola,
avec Robin Williams, Diane Lane, Jennifer Lopez, Brian Kerwin, Fran Drescher, Bill Cosby.
Américain (1 h 53).
VO : Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e.
VF : *UGC Ciné-cité les Halles, dolby*, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LE JARDIN
de Martin Sulik,
avec Roman Luknar, Zuzana Sulajova, Marian Labuda, Jana Svandova.
Franco-slovaque (1 h 40).
VO : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

JE N'EN FERAI PAS UN DRAME
de Dodine Herry,
avec Philippine Leroy Beaulieu, Julian Benedikt, Wolfgang Wimmer, Bernard Schmidt, Patricia Herry.
Français, noir et blanc (57).
Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).

JUDE
de Michael Winterbottom,
avec Christopher Eccleston, Kate Winslet, Liam Cunningham, Rachel Griffiths, June Whitfield, Ross Colvin Turnbull.
Britannique (2 h 03).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Action Christine, 6e (01-43-29-11-30) ; Les Trois Luxembourg, *6e (01-46-33-97-77 ; réservation* : 01-40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

LOVE ETC.
de Marion Vernoux,
avec Charlotte Gainsbourg, Yvan Attal, Charles Berling, Susan Moncur, Thibault de Montalembert, Daniel Duval.
Français (1 h 45).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).



LA MÉMOIRE EST-ELLE SOLUBLE DANS L'EAU ?
de Charles Najman,
avec Solange Najman, Jean-Chrétien Sibertin Blanc, Henia Goldzajder, Salka Rosenberg, Hélène Alembik, Simon Fenigjstein.
Français (1 h 35).
Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).

MICROCOSMOS, LE PEUPLE *DE L'HERBE*
de Claude Nuridsany et Marie Perennou.
Français (1 h 15).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Bretagne, dolby, 6e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; L'Arlequin, dolby, 6e (01-45-44-28-80 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (01-48-24-88-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

NOS FUNÉRAILLES (*)
d'Abel Ferrara,
avec Christopher Walken, Chris Penn, Isabella Rossellini, Benicio Del Toro, Vincent Gallo, Paul Hipp.
Américain (1 h 39).
*VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-*40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Danton, 6e ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-*40-30-20-10*).

PARFAIT AMOUR (**)
de Catherine Breillat,
avec Isabelle Renauld, Francis Renaud, Laura Saglio, Alain Soral, Delphine de Malerbe, Coralie Gengenbach.
Français (1 h 50).
14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; Le République, 11e (01-48-05-51-33) ; Denfert, 14e (01-43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LE PLUS BEAU MÉTIER DU MONDE
de Gérard Lauzier,
avec Gérard Depardieu, Michèle Laroque, Souad Amidou, Ticky Holgado, Guy Marchand, Daniel Prévost.
Français (1 h 45).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-*40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9e* ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-*30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby*, 19e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

PO DI SANGUI
de Flora Gomes,
avec Ramiro Naka, Edna Evora, Adama Kouyate, Bia Gomes, Dadu Cissé, Dulcenia Bidjanque.
Franco-guinéen-portugais-tunisien (1 h 30).
VO : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09).

LA PROMESSE
de Jean-Pierre et Luc Dardenne,
avec Olivier Gourmet, Jérémie Renier, Assita Ouedraogo, Rasmane Ouedraogo.
Belge (1 h 33).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

LA RENCONTRE
d'Alain Cavalier.
Français (1 h 15).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

LA ROBE
d'Alex Van Warmerdam,
avec Henri Garcin, Ingeborg Elzevier, Olga Zuiderhoek.
Hollandais (1 h 43).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; *14-Juillet Hautefeuille, dolby*, 6e (01-46-33-79-38) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

ROME DÉSOLÉE
de Vincent Dieutre.
Français (1 h 10).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

RONDE DE FLICS À PÉKIN
de Ning Ying,
avec Li Zhanho, Wang Liangui, Zhao Zhiming, Liu Yingshu.
Chinois (1 h 42).
VO : *Reflet Médicis II, 5e* (01-43-54-42-34).

SALUT COUSIN !
de Merzak Allouache,
avec Gad Elmaleh, Mess Hattou, Magaly Berdy, Ann Gisel Glass, Jean Benguigui, Xavier Maly.
Franco-algérien-belge-luxembourgeois (1 h 43).
Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49) ; Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09).

LA SECONDE FOIS
de Mimmo Calopresti,
avec Nanni Moretti, Valeria Bruni Tedeschi, Valeria Milillo, Roberto De Francesco, Marina Confalone, Simona Caramelli.
Italien (1 h 20).
VO : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).

LA SERVANTE AIMANTE
de Jean Douchet,
avec Catherine Hiegel, Jean-Yves Dubois, Alain Pralon, Claire Vernet, Nicolas Silberg.
Français (2 h 46).
Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).

SURVIVING PICASSO
de James Ivory,
avec Anthony Hopkins, Natascha McElhone, Julianne Moore, Joss Ackland.
Américain (2 h 05).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Bretagne, 6e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e *(01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-*30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

TESIS (**)
d'Alejandro Amenabar,
avec Ana Torent, Fele Martinez, Eduardo Noriega, Javier Elorriaga, Miguel Picazo.
Espagnol (2 h 10).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Images d'ailleurs, 5e *(01-45-87-18-09) ; 14-Juillet Hautefeuille*, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00).

THE CELLULOID CLOSET
de Rob Epstein,
Jeffrey Friedman,
avec Tony Curtis, Shirley MacLaine, Whoopi Goldberg, Tom Hanks, Susan Sarandon.
Américain (1 h 41).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

UN AIR DE FAMILLE
de Cédric Klapisch,
avec Jean-Pierre Bacri, Jean-Pierre Darroussin, Catherine Frot, Agnès Jaoui, Claire Maurier, W. Yordanoff.
Français (1 h 50).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e *(01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-*30-20-10) ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-*40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e* (réservation : 01-40-30-20-10).

WALK THE WALK
de Robert Kramer,
avec Jacques Martial, Laure Duthilleul, Betsabée Haas, Eliane Boisgard, Jacqueline Bronner, Aline Pailler.
Français (1 h 12).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

REPRISES

BRIGADOON
de Vincente Minnelli,
avec Gene Kelly, Van Johnson, Cyd Charisse, Elaine Stewart, Barry Jones.
Américain, 1954, copie neuve (1 h 48).
VO : Mac-Mahon, 17e (01-43-29-79-89).

LA DOLCE VITA
de Federico Fellini,
avec Marcello Mastroianni, Anita Ekberg, Anouk Aimée, Magali Noël, Alain Cuny.
Italien, 1960, noir et blanc (2 h 40).
VO : *Grand Action, 5e* (01-43-29-44-40).

ELLE ET LUI
de Leo McCarey,
avec Cary Grant, Deborah Kerr, Richard Denning, Neva Patterson, Cathleen Nesbitt, Robert Q. Lewis.
Américain, 1957 (1 h 55).
VO : Grand Action, 5e (01-43-29-44-*40*).

HANDS ACROSS THE TABLE
de Mitchell Leisen,
avec Carole Lombard, Fred Mac Murray, Ralph Bellamy, Astrid Allwyn, Ruth Donnelly, Marie Prevost.
Américain, 1935, noir et blanc (1 h 28).
VO : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

Le gouvernement italien prépare avec l'accord de l'opposition une réforme de la télévision

ROME
de notre correspondant

Après une semaine de discussions, le gouvernement de centre-gauche de Romano Prodi est parvenu, lundi 16 décembre, à trouver un accord avec l'opposition sur la télévision. Principale conséquence : les concessions des chaînes privées et notamment celles du réseau Mediaset, contrôlé par Silvio Berlusconi, leader de la droite, sont prolongées. En principe, ces concessions n'étaient valables que jusqu'au 31 janvier. L'accord obtenu permet de les prolonger jusqu'au 31 mai et, si nécessaire, de deux mois afin de laisser au Parlement le temps d'adopter une réforme qui devrait remodeler le paysage de la télévision italienne.

Toutefois, cette prolongation est conditionnée à l'adoption d'une loi anti-trust au printemps. Une disposition destinée à légaliser cette nouvelle rallonge. La précédente date-butoir était fixée au 31 janvier, après que la Cour constitutionnelle eut décidé, en 1994, qu'un même propriétaire ne peut contrôler trois chaînes de la même nature. La réforme audiovisuelle a pour but d'obliger Silvio Berlusconi à passer l'une de ses trois chaines sur le câble ou le satellite et de contraindre la RAI à transformer l'un de ses trois canaux en une chaîne régionale. Mais pour le moment, il s'agit d'un compromis de temporisation dont toutes les composantes ont à peine été dévoilées par le ministre des postes et télécommunications, Antonio Maccanico. Le premier projet avait suscité le refus des Verts et de Rifondazione communista ainsi que des journalistes de la RAI. Ceux-ci avaient annoncé une grève pour le 21 décembre, en raison des pouvoirs supplémentaires accordés à la commission parlementaire de surveillance de la radio-télévision publique, qui pouvait demander la révocation du conseil d'administration de la RAI et donnait la possibilité aux parlementaires d'intervenir directement dans la gestion.

Les syndicats et le conseil d'administration se sont élevés contre *« cette main-mise accrue du politique »*. Les dispositions ont donc été assouplies. Toutefois, rien n'autorise encore la RAI à ouvrir des services de télévision à péage.

Au-delà de la prolongation des concessions, la leçon politique de cet accord – dont certaines facettes restent encore floues – réside dans son rejet par les alliés communistes du gouvernement, qui ont dénoncé *« les chantages de la droite »*. Pour l'instant, le Parti de la gauche démocratique (PDS), principale formation du gouvernement, y trouve son compte puisque le lien a été renoué avec la droite. Désormais, la majorité peut espérer présenter d'autres projets après avoir lâché du lest en faveur de Silvio Berlusconi, afin qu'il puisse, à moyen terme, continuer à régner sur son empire audiovisuel. En attendant la nouvelle échéance du 31 mai !

Michel Bôle-Richard

Albert Frère garde le contrôle de la CLT

Le patron du Groupe Bruxelles-Lambert vient de confirmer son intention de demeurer un acteur du paysage audiovisuel européen

MOIS APRÈS MOIS, le patron du Groupe Bruxelles-Lambert (GBL), actionnaire majoritaire de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), s'impose comme un personnage incontournable de l'audiovisuel français et européen. Ainsi Albert Frère a signé, *lundi 16 décembre, en compagnie* de Jean-Claude Juncker, premier ministre du Luxembourg, et de Michael Dornemann, membre du directoire du groupe allemand Bertelsmann, un protocole d'accord en vue de la constitution de la CLT-UFA.

Approuvé par Bruxelles, le nouveau géant de l'audiovisuel européen sera officiellement porté sur les fonts baptismaux le 13 janvier 1997, à l'issue d'une assemblée générale de la CLT. Avant de se laisser aller à goûter pleinement ses noces avec le groupe allemand, la CLT a dû donner des gages aux autorités françaises. Le patron de GBL est allé à l'Elysée pour assurer la France qu'Havas aurait un droit de préemption en cas de vente des participations de GBL dans la Compagnie luxembourgeoise de multimédias (CLMM), Audiofina et la CLT. Une manière de péréniser la présence française à égalité avec les allemands dans le tour de table de l'opérateur luxembourgeois.

Albert Frère a toutefois saisi l'occasion de la signature du protocole pour démentir toutes les rumeurs de cession de sa participation dans la CLT. *« Audiofina – holding de contrôle de la CLT – restera pour longtemps un acteur déterminant de la vie et du futur du nouveau groupe CLT-UFA, en partenariat avec Havas, associé depuis de longues années à GBL »*, a commenté l'actionnaire majoritaire de la CLT. Preuve que l'heure de la retraite n'a pas sonné, Albert Frère a, il y a quelques mois, reconduit pour quinze ans le contrat qui le lie avec Paul Desmarais, son associé canadien. Signe que les deux partenaires n'ont aucune intention de décrocher, la nouvelle convention, valable jusqu'en 2017, a été conclue plusieurs années avant l'échéance de la précédente, qui courait jusqu'en 2002.

EN POSITION DE FORCE

Non content de *« reconfirmer »* la présence d'Audiofina dans l'audiovisuel, Albert Frère s'est plu à rappeler qu'il suit ce secteur *« depuis longtemps avec passion »*. Pour épauler son intérêt pour les médias, il disposera bientôt de la soulte de 5 milliards de francs versée par Bertelsmann à l'occasion de la fusion avec la CLT. Déjà actionnaire de près de 2 % de Canal Plus, le financier belge pourrait utiliser une partie de cette manne pour acquérir à moyen terme 5 % du capital de la chaîne cryptée. Toutefois, cette opération suppose une baisse du titre Canal Plus. Outre une montée en puissance dans la chaîne cryptée, la soulte de Bertelsmann devrait aussi contribuer au développement de Channel 5 en Grande-Bretagne et aider à la mise en place de chaînes de télévision en Suède et en Europe de l'Est.

Forte de sa capacité d'investissement, la CLT-UFA s'est fixé comme *« priorité »* de développer la *télévision* à péage en Allemagne au travers de la chaîne cryptée Première, contrôlée par CLT-UFA (37,5 %), Canal Plus (37,5 %) et Kirch (25 %). Cette montée en puissance devrait se faire à l'occasion du désengagement de Canal Plus obligée de régler le coût de sa fusion avec NetHold. La chaîne cryptée française pourrait ne conserver que 10 % du capital de Première. La CLT-UFA dispose d'un droit de préemption sur 50,1 % du capital de la chaîne allemande. Selon Didier Bellens, administrateur-délégué de GBL, le développement de la chaîne passe par *« un accord avec le groupe Kirch »*.

Alliée de Bertelsmann, la CLT semble toutefois bien décidée à mettre en pratique une des clauses de sa fusion qui, à l'exception de l'Allemagne, lui accorde partout ailleurs la direction des opérations. Sans remettre en cause sa participation dans TPS, l'échec relatif du lancement du DFI, bouquet numérique du groupe Kirch, pourrait inciter la CLT à la prudence.

Une réconciliation avec Canal Plus, déjà évoquée par des proches du dossier, n'est donc pas à exclure d'ici deux ans, surtout si TPS atteint tous ses objectifs. A cette époque, TPS, fort de plus de 200 000 abonnés, pourrait négocier en position de force avec la chaîne cryptée.

Guy Dutheil

■ **RADIO** : les polémiques se poursuivent après la diffusion par plusieurs radios locales du programme « Rires et chansons », sans y être autorisées par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (*Le Monde* du 13 décembre). Le président du CSA, Hervé Bourges, et deux membres du conseil, François Bonnemain et Roland Faure, ont reçu, jeudi 12 décembre, Jean-Paul Baudecroux, pour lui faire cesser les campagnes de protestation à l'antenne et demander aux stations locales d'arrêter la diffusion du programmes « Rires et chansons ». Le fait de recevoir Jean-Paul Baudecroux, bien qu'il soit dans l'illégalité, a été contesté par le président de RTL, Jacques Rigaud, et a créé des remous au sein du CSA et, selon *Libération* du 18 décembre, Philippe Labarde aurait démissionné de la présidence de la commission radio.

■ **NUMÉRIQUE** : Rupert Murdoch aurait récemment refusé d'investir 200 millions de livres (1,6 milliard de francs) pour acquérir un tiers du capital de Télévision par satellite (TPS), selon le *Financial Times* du 18 décembre. Simultanément, le catalogue de films de la Fox, contrôlé par Rupert Murdoch, objet d'une compétition entre TPS et Canal Plus, a été attribué à la chaîne cryptée (*Le Monde* du 12 décembre). Interrogé par *Le Monde*, Cyrille du Peloux, directeur général de TPS, a démenti cette proposition de cession au magnat australo-américain. Plutôt qu'en France, Rupert Murdoch investit dans le numérique en Allemagne, où il peut prendre jusqu'à 49 % du bouquet de programmes par satellite du groupe Kirch.

■ **PRIX** : le prix Lazareff, présidé par Philippe Labro, décerné par une vingtaine d'anciens collaborateurs du journaliste de *France-Soir*, qui a récompensé Corine Lesnes pour l'année 1996 (*Le Monde* du 18 décembre), a attribué une mention spéciale à *Amine Bedjaoui, correspondant* à Alger du quotidien *La Croix*.

MERCREDI 18 DÉCEMBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Côte Ouest. Série. Problème de famille.
15.35 Super Club Dorothée. *Les années fac ; Conan* l'aventurier ; Power Rangers ; Salut les Musclés ; Le hit 99.
17.35 Karine et Ari. Série. Le grand Jey.
18.10 Le Rebelle. Série. Moody River.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.

20.50

POUR LA VIE
Divertissement présenté par Valérie Pascal et Fabrice (125 min). 69390505
Deux couples participent à de multiples épreuves sous les yeux d'un jury : Karen Cheryl, Alexandra Bronkers, Nicoletta, Jean-Philippe Lustyk, Philippe Risoli, Didier Gustin.

22.55

LE DROIT DE SAVOIR
Magazine. Quai des Orfèvres (85 min). 1944780
Durant deux mois l'équipe de Droit de savoir *a suivi les enquêteurs du 36 quai des Orfèvres.*
0.20 Le Pigeon. Téléfilm de Heinz Schink, avec Günther Strack (80 min). 1781181
1.40 et 3.25, 4.05 TF 1 nuit. 1.55 Raid contre la mafia. Téléfilm, avec Michele Placido, Patricia Millardet. [2/6] (rediff., 90 min). 8479068 3.35 Cas de divorce. Série. Vandame contre Vandame (rediff.). 4.15 et 5.10 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 5.05 Musique. Concert (10 min).

France 2

12.15 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo.
13.00 Journal.
13.50 Derrick. Série. Johanna.
14.55 Le Renard. Série. La morte du parc.
15.55 et 5.20 La Chance aux chansons. [1/2] Retour en tango.
16.55 Des chiffres *et des lettres*. Jeu.
17.30 C'est cool ! Série.
17.55 Hartley, cœurs à vif. Série.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.20 Bonne nuit les petits. Comme tonton.
19.25 Studio Gabriel. Invité : Hugues Aufray.
19.55 et 20.50 Tirage du Loto.
20.00 Journal, A cheval, Météo.

20.55

MYLÈNE
Téléfilm de Claire Devers, avec Eloïse Charretier (95 min). 7080296
Premier téléfilm d'une série de quatre sur le thème de la religion. A la suite de la mort d'un camarade, une jeune fille découvre la foi chrétienne. Belle interprétation mais scénario décevant.

22.30

ÇA SE DISCUTE
Magazine. Otages, victimes, rescapés : comment survivre au choc ? (110 min). 9379673
0.20 Journal, Bourse, Météo.
0.40 Le Cercle de minuit. Magazine. Vivant. Invités : Jan Fabre, Pascal Comelade, Boris Charmatz, Bernard Manciet, Robert Frank (70 min). 1016056
1.50 André Malraux, la légende du siècle. Documentaire. [3/4] La cathédrale retrouvée. 2.40 Présence protestante. Magazine (rediff.). 3.10 Orthodoxie. Magazine (rediff.). 3.40 24 heures d'info. 3.50 Météo. 3.55 Accélération verticale. Documentaire. 4.10 Outremers. Documentaire. Reprise France 3 (rediff., 70 min).

France 3

12.10 Le 12-13 de l'information.
13.30 Keno. Jeu.
13.35 Les Minikeums.
14.30 Y'a pire ailleurs.
14.58 Questions au gouvernement. En direct de l'Assemblée nationale.
16.10 Secrets de famille.
16.40 Les Minikeums.
17.45 C'est pas sorcier. L'or c'est l'or ! (rediff.).
18.20 Questions *pour un champion*. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Le Diable par la queue*, de Paul Auster.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.10 Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.30 Tout le sport.
20.45 Consomag. Magazine.

20.50

ÉTATS D'URGENCE
Hors-série mensuel de « La Marche du siècle ». Arnaques en tout genre. Reportages : Arnaque au soleil ; Arnaqu'express ; 35-15 Arnak ; Aux bons soins de maître Dang ; etc. (95 min). 325789
22.25 Journal, Météo.

22.55

▶ UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
Documentaire de Benoît Jacquot. Jerome David Salinger (45 min). 7233418
L'auteur de L'Attrape-cœur *est l'un des hommes les plus secrets qui soient.*
23.40 Libre court. Court métrage de Jacco Groen. Solina (20 min). 8436418
0.00 Les Quatre Dromadaires. Sur la piste de l'aigle.
0.55 Capitaine Furillo. Série. Voyage inconfortable.
1.45 Musique graffiti. Magazine. Divers. *Préludes (13 à 24) de Chopin par* Frédéric Lagarde, piano (20 min).

La Cinquième

12.00 Mag 5 (rediff.). 12.30 Va savoir. Les superchiens. 12.55 Attention santé. 13.00 Antarctique. Charcot. 13.30 Passe-partout. 14.00 L'Esprit du sport. PSG. Invités : Leonardo, Rai, Ricardo (rediff.).
15.00 Les Faucons (rediff.).
16.00 Monsieur Lecoq. Téléfilm de Jean Herman, avec Gilles Ségal, Alain Motet (60 min). 70892 *Dans la collection* Les Grands Détectives.
17.00 Jeunesse. Cellulo ; 17.25 Alf ; 18.00 L'étoffe des ados (rediff.). 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Don Quichotte. Dessin animé. [11/39] Dulcinée du Toboso.
19.30 7 1/2. Magazine. Les trésors de la honte, la spoliation des biens juifs.
20.00 L'Invasion des crabes rouges. Une curiosité de l'île Christmas dans l'Océan Indien. Documentaire de M. Breuning et R. Marel (1990, 30 min). 9857
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE : LE DESTIN DE LASZLO RAJK
Documentaire de P. Rotman (60 min). 7221586
Ministre de l'intérieur de la République démocratique hongroise de 1945 à 1948, Laszlo Rajk fut une victime emblématique des procès staliniens de l'après-guerre visant à « purger » le Parti communiste.

21.45

MUSICA : ISAAC ALBENIZ
21.45 Iberia : l'histoire d'Isaac Albeniz. Documentaire (1996, 55 min). 5188302 *La vie du compositeur catalan.*
22.40 Homero Francesch joue Albeniz. Concert. *Suite espagnole n° 1 pour piano d'Isaac Albeniz* (35 min). 9068383 *Le pianiste urugayen interprète cette suite composée en 1866.*
23.15 Gasparone ■ Film de Georg Jacoby, avec Marika Rökk (1937, N., v.o., 90 min). 2200383
0.45 Les Aventures de Hadji Baba ■ Film de Don Weis (1954, v.f., 95 min). 2000277 *Rediff. du dimanche 15 décembre.*
2.20 Histoire d'un prince devenu borgne et mendiant. Court métrage de F. Mialhe [1 et 2/2] (1996, rediff., 20 min). 8328383

M 6

12.20 La Petite Maison dans la prairie. Série.
13.15 M 6 kid. *The Mask* ; Creepy Crawlers ; Les rock amis ; Robin des Bois junior ; Hurricanes ; Gadget Boy ; Highlander.
16.35 et 0.40 Rock express.
17.05 et 2.10 Faites comme chez vous. Invités : Eduardo, Paradisio.
18.00 Mission impossible, vingt ans après. Série. Cow-boy.
19.00 Code Quantum. Série. Au bout du rêve.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer.
20.35 Ecolo 6. Magazine. Métiers d'art et ressources naturelles.

20.50

MANIPULATION MEURTRIÈRE
Téléfilm (○) de Marvin J. Chomsky, avec Cybill Shepherd, Ken Olin [1 et 2/2] (190 min). 41989429
Une jeune femme divorcée, mère d'une petite fille, est assassinée. Les inspecteurs chargés de l'enquête interrogent successivement l'ex-mari puis l'amant de la défunte. Convaincus de leur innocence, ils s'intéressent à la femme de ce dernier, au courant des infidélités de son époux. Mais celle qui est devenue une coupable idéale possède un solide alibi pour l'heure du meurtre.
0.00 Secrets de femmes. Magazine (□). La tatouée. A, fille des îles (40 min). 56267
1.10 Best of pop-rock.
2.55 Turbo. Magazine (rediff.). 3.25 Les Tribus du Lobi. Documentaire. 4.30 Jeux et Combats. Documentaire. 4.35 E = M 6. Magazine (rediff., 25 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 Décode pas Bunny.
14.25 Retrouvailles avec les chimpanzés. (rediff., 50 min). 1513470
15.15 La Femme du mauvais sort. Téléfilm de John Schlesinger (100 min). 4908215
16.55 Football américain. Arizona-Washington
17.45 ▶ Il était une fois... les explorateurs.
18.15 Jungle show.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Tonny Wheeler ; Alain Souchon et Geoffrey Oryema.
20.30 Le Journal du cinéma.

21.00

SAUVEZ WILLY 2
Film de Dwight Little (1995, 95 min). 1560215
Deux ans après s'être lié d'amitié avec l'orque Willy, le jeune Jesse retrouve celui-ci, venu lui rendre visite.
22.35 Flash d'information.

22.45

LA HAINE ■ ■
Film de Mathieu Kassovitz (1995, N., 94 min). 2899708
Les jeunes d'une cité de banlieue ont pris la haine du système. Ce film, remarquablement « travaillé » en noir et blanc, exprime le point de vue de ces jeunes avec une révolte sincère.
0.20 Sauvage et Beau ■ ■ Film de Frédéric Rossif (1984, rediff., 90 min). 7700154
1.50 Frédéric Rossif, la beauté et la violence du monde. Magazine. (rediff., 55 min). 9255451
2.45 Surprises (15 min).

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Jean-Claude Carrière [3/5].
20.30 Antipodes. L'anthropologie et le sida.
21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse : la justice en Belgique. Avec Jean Ladrière, professeur de philosophie à l'Université catholique de Louvain.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. *Histoire de la photographie au Canada : le commerce de l'art photographique.*
22.40 Nuits magnétiques. Zapata à Paris.
0.05 Du jour au lendemain. Pierre Drachline (Fin de conversation). 0.48 Musique : Les Cinglés du music-hall. Orchestre Fomière et ses Boys. 1.00 *Les Nuits de France Culture* (rediff.). Les Chemins de la connaissance : L'Ecole normale supérieure aux tournants de l'histoire ; 2.37 L'Œuf de Colomb. La grenouille tricolore ; 2.40 Nuits magnétiques. Portrait de Tonino Guerra ; 3.54 Entretiens. Carlos Fuentes ; 5.19 Tribune des critiques. Max Jacob.

France-Musique

20.30 *Concert Sauvage.* En direct du Corum de Montpellier. Par l'Orchestre philharmonique de Montpellier.
22.30 Musique pluriel. Bechara El Khoury : Méditation poétique, pour violon et orchestre op.41. Gérard Poulet : violon. *Orchestre de l'association des* Concerts Colonne, dir. Pierre Dervaux. François Bayle : Erosphère, Eros rouge (extrait) réalisé dans les studios de l'INA-GRM.
23.07 Musicales comédies. George Gershwin : Porgy and Bess (à l'occasion de sa reprise à l'Opéra de Paris).
0.00 Jazz vivant. Le trio de Jean-Michel Pilc. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le Festival de Salzbourg. Elektra, de Richard Strauss, sur un livret de Hugo von Hofmannstahl. A. Varnay : (Elektra) ; M. Mödl : (Clytemnestre) ; H. Hillbrecht : (Chrysothemis) ; E. Wächter : (Oreste) ; J. King : (Egisthe) ; Tugomir Franc : (le précepteur d'Oreste). Par le chœur de l'Opéra de Vienne et l'Orchestre phil. de Vienne, dir. Herbert von Karajan.
22.45 Les Soirées... (Suite). 0.00 Les Nuits de Radio-Classiques.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Faut pas rêver. *Invitée : Catherine Frot.*
21.00 L'Hebdo. Toubib or not toubib. Le coup de poing Américain.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Bons baisers d'Amérique.
23.30 Pulsations. La maladie de Parkinson.
0.30 Soir 3 (France 3).
23.10 Agathe de Catane, la pupille des yeux de Dieu.
23.55 Portraits d'Alain Cavalier. L'Illusionniste.
0.10 C'était hier. [10/13] Le retour de la peur.

Planète

20.35 ▶ Balthus, de l'autre côté du miroir.
21.50 Tokyo brûle-t-elle ?
22.15 Les Ailes de France. La Caravelle.

Paris Première

20.00 et 23.25 20 h Paris Première.
21.00 Le Noël de Paris modes.
21.55 et 1.55 Le J.T.S.
22.25 Roger Pierre et Jean-Marc Thibault. Enregistré à l'Olympia en 1990 (60 min).
0.20 Urban Species. Concert (35 min). 63117529

France Supervision

20.30 Trait pour trait.
20.55 La Légende des sciences. [1] Guérir (55 min). 69817789
21.50 Simentera en concert.
22.35 La Fabrique du corps humain. [1/3] La chair et la cire.
23.40 Giselle. Ballet enregistré à la Scala de Milan. Avec Alessandra Ferri, Massimo Murru (90 min). 60117012

Ciné Cinéfil

20.30 Un condamné à mort *s'est échappé* ■ ■ ■ Film de Robert Bresson (1956, N., 95 min). 3190876
22.05 America America ■ ■ ■ Film d'Elia Kazan (1963, N., v.o., 165 min). 78835876

Ciné Cinémas

20.30 Les Trois Fugitifs ■ Film de Francis Veber (1989, 95 min). 3192234
22.05 Aguirre, la colère de Dieu ■ ■ ■ Film de Werner Herzog (1972, v.o., 90 min). 2549215

Série Club

20.50 Flash. Rien ne va plus.
21.40 et 1.35 Le Trésor des Hollandais.
22.30 Chasse au crime. Les faussaires.
23.00 Les Champions. Le nouveau visage d'Emile Boder.
23.50 Sam Cade. Coffres-forts (50 min).

Canal Jimmy

20.30 Star Trek : The Next Generation. L'« Enterprise » en folie.
21.15 Quatre en un. Spécial USA.
22.05 Chronique *de mon canapé.*
22.10 Seinfeld. Le soutien-gorge.
22.30 Friends. [2/2] Celui qui retrouve son singe.
22.55 Fawlty Towers. Communication problems.
23.30 The New Statesman. Profession de foi.

Eurosport

19.55 Basket-ball. En direct. Championnat d'Europe des nations (poule de qualification messieurs) : France - Suisse (125 min). 9667437
22.00 Football. Qualifications pour la Coupe du monde 98.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

21.15 Nikita. Film de Luc Besson (1990, 120 min), avec Anne Parillaud. *Policier.*

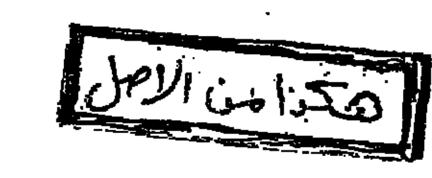
RTL 9

22.25 Ni dieu ni maître. Film de Graham Baker (1992, 90 min), avec John Stamos. *Action.*
0.10 *Un soldat maudit. Film de Ted Kaplan (1955, 90 min),* avec Peter Hooten. *Guerre.*

TSR

23.00 Les Diamants sont éternels. *Film de Guy Hamilton* (1971, 120 min), avec Sean Connery. *Espionnage.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



La mutuelle et les pirates

Pendant trois heures, Canal Jimmy s'interroge sur les centaines de millions perdus par la GMF à Saint-Martin. Un dossier complexe, difficile d'accès pour les non-spécialistes

L'ASCENSION, au milieu des années 80, et la chute, dix ans plus tard, de la maison GMF (Garantie mutuelle des fonctionnaires) – aujourd'hui reprise par le groupe Azur – constituent une histoire sans pareille dans le monde de l'assurance et de l'économie sociale. Avec d'autres dérives – Crédit lyonnais, Comptoir des entrepreneurs, Crédit foncier –, elle illustre ce qui restera comme des années folles de laisser-aller, d'incompétence... et de corruption.

Si la GMF n'était pas, comme les autres entreprises citées, un groupe public mais une mutuelle d'assurance de trois millions de fonctionnaires, gérée par des fonctionnaires et contrôlée par des fonctionnaires, l'impunité y était aussi la règle. Ses coûteuses mésaventures avaient donc parfaitement leur place dans le magazine original de Canal Jimmy, « Le Meilleur du pire », qui s'est fait une spécialité de la dénonciation des affaires économico-crapuleuses.

Le magazine consacre une émission de trois heures aux malheurs de la GMF. Pour éviter de s'en tenir à des généralités, les auteurs ont focalisé sur une seule des « affaires » qui ont émaillé la chute de la mutuelle, la plus emblématique et la plus invraisemblable, celle du projet immobilier et touristique de Saint-Martin, dans les Antilles française et néerlandaise. La GMF a englouti plus de 2 milliards de francs dans un complexe aujourd'hui presque abandonné et évalué dans ses comptes à 400 millions de francs. Mais, à ce prix-là, il ne trouve pas de repreneur. L'affaire Saint-Martin a valu à plusieurs dirigeants de la mutuelle, dont son ancien président, de février 1987 à mars 1994, Jean-Louis Pétriat, d'être mis en examen dans le cadre d'une information judiciaire pour *« abus de biens sociaux, recel et trafic d'influence »*.



Cela n'a pas empêché M. Pétriat, avec un certain courage, d'être présent sur le plateau et de tenter, pas toujours adroitement, de se défendre en se présentant avant tout comme une victime de sa trop grande crédulité et de la confiance qu'il mettait dans ses collaborateurs. Une argumentation qui résiste difficilement à la multiplication de preuves démontrant son rôle actif dans la plupart des décisions importantes autour de cette affaire.

La soirée est construite autour d'une enquête remarquablement menée par Jean-Pierre Moscardo et Vincent Nouzille intitulée *Opération Simpson Bay*, du nom de la baie autour de laquelle a été construit le complexe touristique (marina, casino, appartements, plage artificielle...). Ce document d'une durée de 1 h 35 décortique les détournements, les montages, les fausses factures, les filières de redistribution de l'argent. Mais la qualité de l'enquête, presque policière, finit paradoxalement par nuire à la compréhension d'une affaire très complexe.

Le reportage nous mène successivement à Saint-Martin, dans ses parties néerlandaise et française, à Genève, à Paris, à Washington et à Bruxelles. A chaque fois se mêlent intermédiaires douteux, amis personnels de Michel Baroin, le président de la GMF jusqu'à sa disparition, en 1987, dans un accident d'avion, relations de son successeur, Jean-Louis Pétriat, sociétés écrans, caïds mafieux et paradis fiscaux. Entre les différentes parties de l'enquête et en conclusion, plusieurs débats permettent de mieux comprendre comment aucun contrôle et aucun contrepouvoir n'a pu empêcher une mutuelle aussi importante que la GMF de tomber aussi bas.

Mais l'histoire est loin d'avoir révélé tout ses secrets. L'instruction menée dans l'affaire Saint-Martin par le juge Mireille Filippini n'a pas identifié plus de 800 millions de francs de dépenses liées à l'acquisition des terrains, à la construction du complexe, à son fonctionnement et aux multiples commissions douteuses. Entre 150 et 200 millions sont considérés comme des détournements.

Eric Leser

★ « Le Meilleur du pire », Canal Jimmy, jeudi 19 décembre, à 20 h 30.

Télé-charité

par Agathe Logeart

TOUS LES ANS à la même époque, en même temps que les guirlandes et les cheveux d'ange, on nous les ressort des cartons où on nous les avait rangés les années précédentes, nos SDF. C'est un fruit de saison que l'on trouve sur nos marchés télévisés quand le mercure se met à flirter dangereusement avec zéro, et que le risque s'accroît, le matin venu, de buter au creux d'une porte, sur un tas de chiffons qui, vaincu par le froid, cette fois, ne se réveillera plus.

Nouvel arrivant sur la planète des débats de société, *Le Monde de Léa*, dirigé sur TF 1 d'une baguette humaine, si humaine, par Paul Amar, a, comme c'était donc prévisible, sacrifié au rituel pour sa dernière émission d'avant la trêve des confiseurs. On connaît par cœur le dispositif scénique de ce genre d'intermède, entre une pub pour les poupées Barbie ou le dernier jeu électronique sans lequel Noël ne serait pas Noël, et la énième mouture d'un projet de loi contre l'exclusion, avatar sans cesse repoussé des mesures urgentissimes que l'on nous claironne depuis dix-huit mois pour lutter contre la fameuse fracture sociale, sans apparemment que l'on soit vraiment prêt à gâcher le plâtre nécessaire à sa réduction. On prend donc pour bricoler vite fait le plateau, au hasard dans la rue, ou bien guidé par ces associations qui font du si beau travail, quelques exemplaires bien représentatifs de déshérités. On y sème des spécialistes, on y ajoute un ministre en activité (le toujours télégénique Xavier Emmanuelli avec ses yeux doux et son SAMU social, belle et généreuse trouvaille de l'homme de terrain), et un ex-ministre de l'autre bord pour bien montrer que la lutte contre l'exclusion n'a pas de parti (ici Martine Aubry, figure emblématique des socialistes pour qui les R 25 ne sont pas tout dans la vie), et vogue la galère !

Il y a donc Bruno et Arnaud, qui vivent dans une forêt avec leur chien aux yeux bleus, loin des tracas de la ville, du harcèlement des contrôleurs du métro, du racket entre SDF et des foyers sinistres qu'on leur propose pour seul abri. Et puis Martine, la compagne, Jean-Philippe, le fils, et Jean, le père, qui viennent de décorer d'un petit sapin le bout de cave qui leur sert de tanière quelque part dans la banlieue parisienne. Et Hossine, qui a décroché un contrat à durée déterminée, après des années d'errance. Ils n'ont que des prénoms, ces gens-là. Jamais de nom, comme s'ils l'avaient laissé, harde inutile, sous le dernier toit en dur qu'ils aient connu. Comme si les noms, ce n'était bon que pour les gens installés, qui ont une raison sociale. Le temps d'une émission, on les regarde avec les yeux de l'amour, ces pauvres tirés de leur anonymat. On les plaint, on les chouchoute, on leur parle avec beaucoup de précautions comme on le fait avec de grands et fragiles malades. On veille à tenter de les mettre à l'aise. C'est de la télé-charité, une figure désormais imposée du patinage télévisé, où l'on se gargarise, au contact des pauvres, de sa propre et si éphémère générosité.

JEUDI 19 DÉCEMBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Côte Ouest. Série. Les choix.
15.30 Côte Ouest. Série. Un état d'esprit.
16.25 Une famille en or. Jeu.
16.55 Club Dorothée.
17.35 Karine et Ari. Série. Cinderella.
18.10 Le Rebelle. Série. Vieille canaille.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour, Tiercé.

20.50

COMMISSAIRE MOULIN, POLICE JUDICIAIRE
Série (Δ) d'Yves Rénier. Cité interdite (100 min). 108800
Le commissaire Moulin recherche l'agresseur d'un policier lors d'une manifestation dans une cité...

22.30

MODE DE VIE
Magazine. Enquête dans le secret des couvents et monastères. Invités : Roger Auque ; Le père abbé de la Trappe de Soligny ; les sœurs Agnès, Judith et Moïssa (110 min). 9348708
0.20 Les Rendez-vous de l'entreprise. Invité : Edmond Alphandéry, président d'EDF (20 min). 883136
0.40 La Face cachée de Christina. Téléfilm d'Olivier Storz (85 min). 8536961
2.05 et 3.50, 4.25 TF 1 nuit. 2.15 Raid contre la mafia. Téléfilm. [3/6] (rediff.). 4.00 Cas de divorce. Série. 4.35 et 5.15 *Histoires naturelles (rediff.)*. 5.05 Musique (10 min).

France 2

12.15 Pyramide. Jeu.
12.50 et 13.40 Météo.
12.55 Rapports du Loto. Jeu.
13.00 Journal.
13.50 Derrick. Série. L'oiseau volant.
14.50 Le Renard. Série. Camarade de classe.
15.50 Tiercé. A Vincennes.
16.05 et 5.20 La Chance aux chansons. [2/2].
16.55 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.25 C'est cool ! Série.
17.55 Hartley, cœurs à vif. Série.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit les petits. Na, j'me zappe.
19.25 et 3.00 Studio Gabriel. Invité : Pierre Mondy.
20.00 Journal, A cheval, Météo, Point route.

20.55

ENVOYÉ SPÉCIAL
Magazine présenté par Bernard Benyamin. Les mystères de la mer Morte ; Les sales Gosses ; Post-Scriptum : l'homme-poisson (125 min). 4502906
23.00 Expression directe. Magazine. R.P.R.

23.05

LE JEUNE MARIÉ ■ ■
Film de Bernard Stora, avec Richard Berry (1982, 100 min). 5519180
Le soir de son mariage, dans le Midi, un maçon s'éprend d'une jeune bourgeoise.
0.45 Journal, Bourse, Météo.
1.00 Le Cercle de minuit. Magazine. Comment écrit-on l'Histoire ? Invités : Stéphane Courtois, Karol Bartoseck (65 min). 2594198
2.05 André Malraux, la légende du siècle. Documentaire. [4/4] Pour la mort des héros. 3.25 24 heures d'info. 3.35 Météo. 3.40 Le Beau Pavel. Court métrage. 4.30 La Biche. Court métrage. 4.30 Aux marches du palais. Documentaire. [2/2] J.F. Kennedy. *4.40 Chip et Charly. Mamie Gold veut voler (40 min).*

France 3

12.10 Le 12-13 de l'information.
13.30 Keno. Jeu.
13.35 Parole d'Expert ! Invitée : Claude Sarraute.
14.30 Document animalier. Le jardin des alligators (28 min). 7890
14.58 Questions au gouvernement. En direct du Sénat.
16.10 Secrets de famille.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Tous les savoirs du monde*, dirigé par Roland Schaer.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport. Magazine.

20.50

LA SANCTION ■
Film de Clint Eastwood, avec Clint Eastwood (1975, 115 min). 845529
Clint Eastwood a dynamité, par l'humour noir, les conventions du film d'espionnage.
22.45 Journal, Météo.

23.15

QU'EST-CE QU'ELLE DIT ZAZIE ?
Magazine littéraire présenté par Jean-Michel Mariou. Sarajevo : une lecture de la guerre. Thèmes : le rôle des livres dans la montée des nationalismes ; l'engagement des écrivains pendant le conflit ; l'utilité des livres sous les bombes ; la langue comme patrie (55 min). 4394068
0.10 Espace francophone. Magazine. Arrabal (30 min). 37310
0.40 Capitaine Furillo. Série. L'émule de Rambo.
1.30 Musique graffiti. Magazine. Orchestre. *Pierrot lunaire* de Schönberg, par l'Orchestre philharmonique de Radio France dirigé par Armin Jordan, avec Hedwig Fassbender, mezzo soprano (45 min).

La Cinquième

12.00 Atout savoir. 12.30 Signes de vies. 12.55 Attention santé. Les muscles. 13.00 Les Grandes Aventures du XX[e] siècle. Lawrence d'Arabie. 13.30 Demain l'entreprise. 14.00 Des Kazakhs en Chine. 15.00 Arrêt sur images (rediff.). 16.00 Le Journal de la création (rediff.). 16.30 Métropole. [1/6] La tour sans fin. 17.00 Jeunesse. Cellulo ; 17.25 Alf. 18.00 Des religions et des hommes. Les sectes. 18.15 Cinq sur cinq inventions. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Don Quichotte. Dessin animé. [12/39] L'extraordinaire bataille contre les outres de vin.
19.30 7 1/2. Magazine. Dayton, un an après.
20.00 La Collection d'art de Frédéric II. Documentaire de Jürgen Böttcher (1996, 30 min). 4277
20.30 8 1/2 Journal.

20.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : 40 ANS DÉJÀ : LA PILULE
Proposée par Ch. Potting et R. Herzog.
20.45 Le père qui était une mère : Carl Djerassi et la pilule. Documentaire (1996, 35 min). 9023187
En 1956, des femmes portoricaines testent une pilule anticonceptionnelle (un dosage 200 fois plus fort que celui que nous connaissons aujourd'hui) mise au point par Gregory Pincus, John Rock et Carl Djerassi. De ces trois chercheurs américains, seul le dernier est encore en vie. Parcours d'un chimiste.
21.20 Ma pilule et moi : sept histoires de femmes. Documentaire d'Ulrike Bremer et Broka Hermann (1996, 35 min). 5914432
21.55 Débat : Cette fâcheuse pilule. Comment la pilule a changé les rapports entre hommes et femmes.
22.20 Sans entraves, la pilule en question. Documentaire (40 min). 3838548
Montage d'images des années 60 et 70.
23.00 Pourquoi pas ! ■ Film de Coline Serreau, avec Sami Frey, Mario Gonzales (1977, 95 min). 8882432
0.35 Nina Stromboli ou Le Démon de midi. Pièce écrite et mise en scène par Jérôme Savary (rediff., 100 min). 2.15 Interview de Jérôme Savary (rediff., 15 min).

M 6

12.25 La Petite Maison dans la prairie. Série.
13.25 Preuves à l'appui. Téléfilm de Rod Holcomb, avec Tim Matheson (100 min). 9772074
15.05 Drôles de dames. Série.
16.50 Télé casting. Magazine.
17.05 et 2.15 Faites comme chez vous. Invités : David Douillet, Whigfield.
18.00 Mission impossible, vingt ans après. Série. Regrets de Bogota.
19.00 Code Quantum. Série. Course poursuite.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer.
20.35 Passé simple. Magazine. 1960 : la vague des cosmétiques.

20.50

APPARTEMENT 512 ■
Film de Ben Verbong, avec Renée Soutendijk (1994, 100 min). 477600
Une intrigue de thriller pas follement originale mais à laquelle l'univers froid des tours modernes donne une atmosphère inquiétante.

22.30

PETITS CAUCHEMARS AVANT LA NUIT
(105 min). 7280088
Station service (Δ), de John Carpenter, avec Robert Carradine. Les cheveux du docteur Miracle (Δ), de John Carpenter, avec Sheena Easton. Œil pour œil (Δ), de Tobe Hooper, avec Mark Hammill.
0.15 Culture rock. La malédiction du rock noir (60 min). 7438681
1.15 Best of trash. 3.00 E = M 6. Magazine (rediff.). 3.25 Jazz 6. Magazine. 4.20 Hot forme. Magazine (rediff.). 4.50 Culture pub. Magazine (rediff., 25 min).

Canal +

12.26 Central Building.
▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 La Haine ■ ■ Film de Mathieu Kassovitz (1995, N., 95 min). 2485108
15.10 Les Allumés : Fay Presto, une vie d'illusion. Documentaire de Sally George (30 min). 3829831
15.40 L'Or de Curly. Film de Paul Weiland (1994, 110 min). 9965258
17.30 Pas si vite. Magazine.
17.45 ▶ Il était une fois... les explorateurs.
18.15 Jungle show.
▶ En clair jusqu'à 20.15
18.35 Nulle part ailleurs. Invité : Fabrice Luchini ; invité musical : John Cale.

20.15

FOOTBALL
En direct. 23[e] journée du championnat de France de D1 : Bastia - Bordeaux ; 20.30 Coup d'envoi ; A la mi-temps, le Journal du foot (135 min). 9647513
22.30 Flash d'information.

22.35

LA PORTE DES ÉTOILES (STARGATE) ■ ■
Film de Roland Emmerich, avec Kurt Russell, James Spader (1994, v.o., 114 min). 5887364
En 1928, des archéologues découvrent, en Egypte, un énorme anneau de pierre et d'acier dont l'origine reste longtemps mystérieuse. En 1994, un chercheur américain découvre que c'est une porte des étoiles.
0.30 My Life. Film de Bruce Joel Rubin (1993, v.o., 115 min). 4690952

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Jean-Claude Carrière. Une fourmi et moi [4/5].
20.30 Lieux de mémoire. La khâgne. A l'occasion du centenaire du lycée Henri IV.
21.32 Fiction : Masques nus. Cycle Pirandello. Cécé, de Luigi Pirandello.
22.40 Nuits magnétiques. Messieurs les ambassadeurs de France.
0.05 Du jour au lendemain. Bernard Frank. 0.48 Musique : les Cinglés du music-hall. Orchestre Fumière et ses Boys, dir. Charley Bazin. 1.00 Les Nuits de France Culture (rediff.). Les Chemins de la connaissance. La leçon de choses ; 2.29. L'Œuf de Colomb. Le monstre et la bactérie ; 2.37 Nuits magnétiques. Portrait de Tonino Guerra ; *3.56 Le Bon Plaisir de...* Luciano Berio.

France-Musique

20.00 Concert. En direct du Théâtre des Champs-Elysées, par l'Orchestre national, dir. Claus-Peter Flor. Œuvre de Brahms : Concerto pour piano et orchestre n° 1 en ré mineur op. 15, Stephen Kovacevich, piano ; Symphonie n° 3 en fa majeur op. 90.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Bayle, Abe.
23.07 Histoire de disques. Œuvres de Bruckner, Dvorak, Chopin, Schubert.
0.00 Tapage nocturne. Concert à la Cité de la musique à Paris. Œuvres d'Azzola, Groffe, Fosset, Chalet, Lassagne, Caratini, Solal, Brel, Astier, Gershwin. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Caprice n° 24 de Paganini, Thomas Zehetmair, violon ; Concerto pour violon P. 53 de Haydn par l'Orchestre de chambre Franz Liszt ; Quintette D. 667 La Truite de Schubert ; Phantasy pour hautbois et cordes de Britten ; Concerto pour violon et orchestre op. 53 de Dvorak.
22.30 Les Soirées... (Suite). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Il Maestro ■ Film de Marion Hansel (1989, 90 min). 49892548
21.30 30 millions d'amis.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 La Marche du siècle. Le monde des aveugles (France 3 du 11/12/96).
0.00 Alice. Tziganes, Gitans ou Rom.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Waco, histoire d'une secte.
21.30 Fiestas.
22.25 ▶ Balthus, de l'autre côté du miroir.
23.45 Tokyo brûle-t-elle ?
0.10 Les Ailes de France. La Caravelle.

Paris Première

20.00 et 0.15 20 h Paris Première.
21.00 Un million clé en main. Film de H.C. Potter (1948, v.o., 95 min). 37897797
22.35 et 1.50 Le J.T.S.
23.05 Mahler : Le Chant de la Terre. Concert. Par l'orchestre de Jeunes Gustav Mahler, dir. Bernard Haitink. Avec Benn Heppner, Thomas Hampson (70 min). 81301890

France Supervision

19.30 Concerti Grossi op. 6 d'Antonio Corelli. Concert enregistré dans les châteaux Oporow et Przczyna en Pologne, dir. Zdzislaw Szostak (60 min). 20793987
20.30 La Tour de Nesle. Film de François Legrand (1969, 85 min). 58187513
21.55 Ciné-travelling.
22.45 Diaboliquement vôtre. Film de Julien Duvivier (1967, 95 min). 71857600

Ciné Cinéfil

20.30 Une fine mouche (Libeled Lady) ■ Film de Jack Conway (1936, N., v.o., 95 min). 3187548
22.05 Le Rock du bagne ■ Film de Richard Thorpe (1957, N., v.o., 100 min). 35807277
23.45 Le Club. Invité : Marco Ferreri.
1.05 Le Port de l'angoisse (To have and have not) ■ ■ ■. Film de Howard Hawks (1944, N., v.o., 100 min). 81224533

Ciné Cinémas

20.30 Le Temps de la peur ■ ■ Film de Philip Dunne (1959, 105 min). 3163722
22.15 Si loin, si proche ! ■ ■ Film de Wim Wenders (1992, v.o., 140 min). 54816258
0.35 Mille milliards de dollars ■ ■ Film de Henri Verneuil (1981, 130 min). 78528372

Série Club

20.20 Flipper le dauphin. [1/2] Flipper s'engage dans la marine.
20.45 Le Club.
20.50 Section contre-enquête. Et l'argent vient en creusant.
21.40 et 1.35 Le Trésor des Hollandais.
22.30 Chasse au crime. Faux tableaux.
23.00 Flash. Rien ne va plus.
23.50 Sam Cade. Contrat avec le diable (55 min).

Canal Jimmy

20.30 Le Meilleur du pire.
● Lire ci-dessus.
23.30 Souvenir. A bout portant : Guy Bedos et Sophie Daumier (5/02/1971).
0.15 Destination séries. Dingue de toi.
0.50 Star Trek. Une partie de campagne.

Eurosport

20.30 Triathlon. Pro Tour 96. L'Ironman d'Hawaï.
22.00 Equitation. En direct. Coupe du monde Volvo. Tour préliminaire de jumping à Londres : 1[er] jour (90 min). 329797
23.30 Boxe. Championnat WBC poids lourds-légers : Roy Jones Jr (EU) - Mike McCallum (Jamaïque).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.35 Des souris et des hommes. Film de Gary Sinise (1992, 115 min), avec John Malkovitch. *Drame.*
22.30 Urga. Film de Nikita Mikhalkov (1991, 120 min), avec Badema. *Aventures.*

RTL 9

20.30 Un privé en escarpins. Film de Jeff Kanew (1991, 95 min), avec Kathleen Turner. *Comédie policière.*
22.05 S.O.S. Concorde. Film de Ruggero Deodato (1978, 95 min), avec James Franciscus. *Catastrophe.*
23.55 S.O.S. Jaguar à mains armées. Film d'Umberto Lenzi (1975, 90 min), avec Maria Rosaria Omaggio. *Policier.*

TMC

20.35 Un mariage. Film de Robert Altman (1978, 120 min), avec Géraldine Chaplin. *Comédie.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde *Télévision-Radio-*Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde

JEUDI 19 DÉCEMBRE 1996

Un commando guévariste détient 200 otages dans l'ambassade du Japon au Pérou

Le groupe Tupac Amaru exige la libération de membres de son mouvement emprisonnés à Lima

LIMA
de notre correspondante

Une première détonation s'est produite dans une aile de la résidence de l'ambassadeur du Japon à Lima, qui recevait, mardi soir 17 décembre, plus de 600 invités à l'occasion de la fête nationale. Beaucoup pensaient d'abord à l'explosion d'une voiture piégée. Quelques minutes plus tard des rafales de mitraillette ont été lâchées en plusieurs endroits du bâtiment. « *Tous au sol* », hurlaient certains ; une confusion générale s'est installée et l'assistance ignorait si les coups de feu et les explosions de barres de dynamite venaient du service d'ordre de la légation ou d'une attaque de commando.

On devait apprendre rapidement que le mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA), d'obédience guévariste, était l'auteur de la prise d'otages et réclamait la libération de ses militants emprisonnés. Le chef du commando a ordonné aux invités de se lever, les mains sur la tête, et de se diriger vers les salons de la résidence de l'ambassadeur. Les centaines de personnes qui assistaient à la réception, parmi lesquels plusieurs ministres – dont le chef de la diplomatie, M. Tudela – des généraux, des responsables de la police, des membres du Congrès, des diplomates, le président de la Cour suprême, ainsi que la mère et la sœur du president Fujimori, ont été regroupés dans les salons ou entassés dans les toilettes... La chaleur était étouffante et une épaisse fumée envahissait certains salons. Les MRTA, mitraillettes en main hurlaient : « *Ne nous regardez pas ; nous voulons libérer nos compagnons emprisonnés* ». L'ambassadeur du Japon, Morihisa Aoki, est intervenu : « *Ne tirez pas. Ne faites rien. Que la police s'éloigne* ».

Les forces de l'ordre qui encerclaient le bâtiment ont lancé des gaz lacrymogènes en direction de l'ambassade, créant un nouveau mouvement de panique. Le représentant de la Croix rouge, présent à la réception, Michel Minning, s'est emparé d'un mégaphone du commando pour s'adresser aux forces de l'ordre : « *Ne tirez pas. Vous êtes en train de mettre en danger la vie des otages.* » Le désordre était indescriptible ; les invités avaient peine à respirer sauf les membres du MRTA qui portaient des masques à gaz.

La police a cessé de tirer. M. Minning est sorti de l'ambassade pour engager des pourpalers sur la libération des femmes et des enfants. Le chef du commando lui a répliqué : « *Nous ne céderons pas ; nous sommes prêts a assumer tous les risques pour obtenir la libération de tous nos compagnons.* ».

La porte principale et la fenêtre étaient barricadées par des matelas, des tables et des guéridons. A 21 h 45, un homme âgé, dans un fauteuil roulant, accompagné d'une femme, ont été les premiers otages relâchés. Puis 150 femmes ont été autorisées à quitter l'ambassade. Pendant ce temps, dans les salons, le commando du MRTA – une vingtaine d'hommes en tout, selon les enquêteurs – cherchait à identifier parmi les invités les membres de la famille du président Fujimori ainsi que les parlementaires de son parti. Le chef expliquait aux otages : « *Nous ne sommes pas le Sentier Lumineux. Nous ne tuons pas des gens sans défense et c'est la raison pour laquelle les femmes et les enfants sortent sains et saufs* ».

Mercredi matin, 200 hommes environ restaient les otages du MRTA. L'ambassadeur du Japon se trouvait au deuxième étage en compagnie d'une quarantaine de diplomates. Les membres du commando se seraient introduits, selon la police et plusieurs témoins, déguisés en fleuristes, voire servant le champagne aux invités. Le commando du MRTA, « Hemigidio Huerta Loayza », du nom d'un ouvrier tué par la police le 4 janvier 1979, a déclaré : « *Nous voulons protester contre la politique économique et des droits de l'homme du gouvernement Fujimori, appuyé par le Japon. C'est une politique néo-libérale qui réduit à la misère la population (...)Nos militants sont enfermés dans des prisons dans des conditions qui les détruisent physiquement et moralement (...)Ils sont 4 à 500. Nous avons fait des prisonniers et il n'y a d'autres soutions qu'un échange de prisonniers* ».

Les membres du commando exigent, entre autre, la remise en liberté de leur dirigeant, Victor Polay Campos (dont les deux enfants et l'épouse sont refugiés a Nantes), ainsi que de Peter Cardenas Schulte, prisonnier depuis 1992 et Lucero Cumpa, detenue en 1993. Tous les trois ont été condamnés à la prison à vie. Les hommes du MRTA ont demandé la médiation du prêtre belge, Hubert Lanssiers, aumônier des prisons et de Jorge Santisteban, défenseur des droits civiques. Les deux sont membres de la commission chargée de libérer les personnes injustement condamnées pour des actions terroristes.

Les prisonniers du MRTA avaient entamé au début de la semaine une grève de la faim pour exiger une amélioration de leur conditions de détention.

Nicole Bonnet

Un mouvement révolutionnaire en déclin

Apparu au Pérou sous le mandat du président Alan Garcia Perez (1985-1990), le Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA) tient son nom d'un chef indien, Tupac Amaru II, qui avait mené un soulèvement contre les colonisateurs espagnols en 1780.

Le combat du MRTA vise à ouvrir un front révolutionnaire unifié couvrant le Pérou, la Bolivie, le Chili, la Colombie et l'Equateur. *Il s'oppose en cela aux maoïstes du Sentier lumineux, qui mènent une révolution plutôt paysanne et nationale.* Le MRTA, très actif dans la décennie 80, a commencé à décliner en mai 1992, après l'emprisonnement à vie de son dirigeant et fondateur, Victor Polay Campos. Son successeur, Nestor Cerpa Cartolini, un ancien dirigeant syndical, continue le combat dans le centre du pays. L'action la plus spectaculaire du MRTA a été, en juillet 1990, l'organisation de l'évasion d'une prison péruvienne, en creusant un tunnel de plus de 200 mètres de long, d'une cinquantaine de ses militants, parmi lesquels Campos.

L'ère du teraflop

par Pierre Georges

C'EST une toute petite dépêche en provenance d'ailleurs. Daté de *Santa Clara précisément*, de la mythique Silicon valley. Mais l'on pourrait tout aussi bien dire de Mars, des limbes, du zéro et de l'infini. Une de ces dépêches sidérales et sidérantes qui, au petit matin blême, vous laissent à peine le choix entre la résignation, l'ébahissement et le verre du condamné.

Car autant le préciser d'entrée : nous sommes foutus ! L'ère du teraflop est arrivée. Cela pourrait être vaguement poétique comme annonce, un peu gag aussi. Teraflop, le mot est amusant, qui saute sur le trampoline des mots et pirouette sur la langue. Il est presque joyeux, semblant, dans l'imaginaire, faire des bonds entre dinosaure et cabri.

La poésie, hélas, n'évite pas le danger. Le teraflop, ou plutôt la machine à teraflop, est un monstre. Et un monstre froid. Des chercheurs américains viennent de mettre au point un super-ordinateur capable de réaliser plus de 1 000 milliards d'opérations par seconde. Très précisément une machine de 1,06 teraflop c'est à dire, ouvrons les guillemets, de « *1 060 milliards d'opérations en virgule flottante.* »

Mille milliards de tonnerre de Brest ! Mais c'est tout simplement monstrueux, l'apocalypse faite calcul ! La firme concernée, *Intel*, dont on ne doute pas qu'elle procède ainsi à une opération usuelle de marketing a, pour ce faire, mis des microprocesseurs en ligne. Plein de microprocesseurs. Une vraie batterie de poulets nimbus, 9 200 microprocesseurs fonctionnant selon la méthode d'élevage et de calcul dite du « *massivement parallèle* ».

Mille milliards d'opérations seconde, 10 puissance 12, funérailles ! Aurons-nous assez de calculs à fournir au temps et de temps à soumettre au calcul ? Et pour quoi faire de nos dix doigts ? D'autant que l'ère du teraflop est avancée, déjà presque dépassée. *Les collègues des Sciences* à qui ce genre de nouvelle ne fait ni chaud ni froid se sont fait un plaisir d'annoncer la suite. Viendront successivement, car l'avenir sera calcul ou ne sera pas, les ères radieuses du petaflop (1 million de milliards) *de l'hexaflop (1 milliard de milliards)* du zetaflop (1 000 milliards de milliards) et du yotaflop (là on a définitivement renoncé à compter, du genre 1 million de milliards de milliards !).

Ces phénomènes nous dépassant définitivement, feignons de les ignorer. Et voguons vers ces zones encore humaines où les hommes comptent et se comptent encore. Quelle merveille que la bonne vieille statistique à la papa, cousue main, façon boulier et Insee ! Devant le gouffre flopien ou flopesque qui s'annonce, il est réconfortant de compter les naissances à l'ancienne. Selon les derniers chiffres, *710 993 bébés sont nés en France* en 1994. Et plus encore en 1995, avec une hausse de 18 000 candidats supplémentaires à l'ère teraflop. Voilà une bonne nouvelle ! Les enfants de la France s'obstinent à naître. La machine à teraflop en un éclair vous comptabiliserait cela, 1 948 enfants-jour. Mais remarquerait-elle, en sa froide sagesse, qu'en plus, ces chers petits ont l'extrême délicatesse de naître moins ou d'y être moins invités, les jours de fête ? *Le 1er janvier 1994* fut jour de relâche dans les maternités : 1 254 naissances seulement, record annuel !

M. Chirac a inauguré la Bibliothèque François-Mitterrand

LE PRÉSIDENT Jacques Chirac a inauguré mardi après-midi 17 décembre les espaces « grand public » de la Bibliothèque François-Mitterrand, au côté de l'épouse de l'ancien chef de l'Etat et de ses fils Gilbert et Jean-Christophe. Le 30 mars 1995, François Mitterrand avait inauguré le bâtiment vide. Une troisième inauguration est prévue à l'été 1998, au moment de l'ouverture de l'ensemble aux chercheurs.

Guidé par Jean Favier, le chef de l'Etat a parcouru les salles du haut-de-jardin, qui seront ouvertes vendredi 20 décembre à 10 heures. Il a écouté dans la salle de l'audiovisuel l'allocution du capitaine Dreyfus au jour de sa réhabilitation, tandis que se croisaient anciens et nouveaux ministres : Jack Lang et Philippe Douste-Blazy, Robert Badinter et Jacques Toubon, Roland Dumas et Anne-Marie Couderc.

■ **OPA : le groupe américain Entergy a lancé le 18 décembre une offre publique d'achat** (OPA) amicale de près de 1,3 milliard de livres (10,4 milliards de francs) sur London Electricity. Cinq groupes américains ont déjà lancé des offres de rachat sur des compagnies régionales d'électricité britanniques. Trois d'entre elles ont abouti.

Le dirigeant nationaliste corse François Santoni a été écroué

LE JUGE d'instruction Jean-*Louis Bruguière a ordonné le placement* en détention provisoire, mercredi 18 décembre peu après minuit à Paris, du dirigeant d'*A Cuncolta*, François Santoni, et de la principale avocate de ce mouvement, dont la branche armée est le FLNC-Canal historique, Marie-Hélène Mattei. Tous deux ont été mis en examen pour « *tentative d'extorsion de fonds, association de malfaiteurs, reconstitution de ligue dissoute, toutes infractions en relation avec une entreprise terroriste* » dans l'affaire de racket visant la société gestionnaire du golf international de Sperone (Corse-du-Sud). M. Santoni a, en outre, été mis en examen pour « *complicité de destruction de biens immobiliers* », en relation avec l'attentat à l'explosif ayant soufflé une maison du complexe de Sperone.

« *C'est un coup de chance inespéré*, commente un responsable de l'enquête judiciaire, *d'avoir réuni dans cette affaire la chaîne complète d'une tentative d'extorsion de fonds suivie d'attentat.* » Le 10 décembre, Mme Mattei a eu un entretien téléphonique avec le PDG de la société Golf de Sperone, Jacques Dewez, pour fixer un rendez-vous auquel elle s'est rendue, le lendemain, au siège parisien de la société. Le 11 décembre, l'émissaire annoncé par l'avocate bastiaise auprès du PDG, *André-Noël Fillippeddu, un restaurateur corse*, s'est à son tour déplacé au bureau de M. Dewez pour réclamer, au nom du *FLNC*, le versement de 4 millions de francs avant Noël. Le PDG ayant refusé, une explosion a dévasté une maison du golf de Sperone, le 12 décembre, au terme d'une opération de commando qui a été revendiquée, le 13 décembre, par le FLNC-Canal historique. M. Dewez a, le même jour, décidé de porter plainte, une attitude rarissime dans les dossiers d'extorsion de fonds concernant la Corse.

Lors de son audition par le juge Bruguière, *Mme Mattei* a reconnu sa visite au bureau du PDG à Paris. L'avocate a admis avoir effectué cette visite à la demande de François Santoni – qui a confirmé ce point aux enquêteurs – et pour la *Cuncolta*. Mais les versions de l'avocate et du PDG s'opposent à propos du contenu de l'entretien. Selon elle, il s'agissait uniquement d'évoquer un dossier pénal en cours concernant l'interpellation en flagrant délit d'une douzaine de membres d'un commando FLNC-Canal historique qui, le 18 octobre 1994 à Sperone, avaient tiré en direction des forces de l'ordre avant d'être arrêtés et écroués.

Selon le PDG, à l'inverse, le déplacement de *Mme Mattei* avait pour but de lui annoncer la visite prochaine d'un émissaire, M. Filippeddu. Or, ce dernier a confirmé les propos de M. Dewez : il a re*connu avoir réclamé au PDG* 4 millions de francs au nom du FLNC. Le juge Bruguière a enfin mis en examen et écroué M. Filippeddu, ainsi que quatre nationa*listes corses visés par la tentative* d'extorsion de fond et l'attentat contre le complexe de Sperone. Peu après l'explosion, des témoins ont aperçu deux de ces militants empruntant un chemin proche du golf international à bord d'une voiture qui, vérification faite, appartient bien à l'un des suspects. L'enquête du juge Bruguière va maintenant porter sur la série d'attentats à l'explosif revendiquée ces *derniers mois par le FNLC-Canal* historique.

Erich Inciyan

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mercredi 18 décembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20413,50	−0,04	+1,13
Honk Kong index	12815,40	−0,94	+28,17

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 17/12	Var. en % 16/12	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2193,70	−1,30	+17,19
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	—	—	+20,03
Milan MIB 30	—	—	+17,29
Francfort Dax 30	2814,17	−1,46	+24,85
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	—	—	+3,53
Madrid Ibex 35	—	—	+28,40
Amsterdam CBS	—	—	+29,64

Tirage du *Monde* daté mercredi 18 décembre 1996 : 495 522 exemplaires.